Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. N° 13940 – 4,50 F

MERCREDI 22 NOVEMBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Attentat contre la paix au Pays basque

«NOUS venons de retourner cinq ans en arrière dans la lutte contre l'ETA.» Cette réflexion d'un dirigeant socialiste résume bien l'état d'esprit dans les milieux politiques à Madrid après l'attentat du lundi 20 novembre contre les parlementaires de la coalition Herri Batasuna. L'un d'eux a été tué, et un autre grièvement blessé.

Cinq ans : c'est le temps qu'il avait fallu à l'ensemble des partis politiques démocratiques, à Madrid comme à Bilbao, pour établir de concert une stratégie commune face à l'ETA militaire et à ses partisans. Une stratégie qui les avait conduits à signer, en 1988, un pacte déniant aux adeptes de la violence le droit de parler au nom de la population basque. Et qui s'est traduite par un isolement politique croissant de Herri Batasuna. Aux élections européennes de juin, puis aux législatives d'octobre, la coalition avait enregistré un sensible recul, qui avait suscité un vif débat en son sein.

CE recul était-il à l'origine de la décision de ses dirigeants d'assister pour la première fois, mardi 21 novembre, à une session du Parlement de Madrid ? On peut l'imaginer. Il devenait certes de plus en plus difficile pour la coalition de faire appel aux électeurs... tout en leur signifiant d'avance que leur vote n'aurait aucun effet pratique. Le négativisme et le rejet global des institutions héritées de «l'Etat oppresseur espagnol» ne pouvaient éternellement faire office de programme électoral pour une formation bénéficiant de l'appui de plus de 200 000 électeurs.

Les réalistes, au sein de Herri Batasuna, l'avaient bien compris, qui prônaient depuis belle lurette la participation «à la carte» aux institutions. C'était notamment le cas des personnalités indépendantes de la coalition, et plus particulièrement du «groupe des avocats», les défenseurs habituels des militants arrêtés pour collaboration avec la lutte armée. Leur objectif était ambitieux : faire progressivement de Herri Batasuna une formation à même de définir sa propre stratégie politique et parlementaire, et jouissant donc d'une plus grande autonomie vis-à-vis de l'ETA.

ILS devaient toutefois faire face aux résistances des fondamentalistes de la coalition, qui, dans leur logique militariste, défendaient la suprématie absolue du «bras armé» sur le «bras politique».

L'attentat de lundi a été commis au moment où les réalistes semblaient pour une fois avoir le vent en poupe. Est-ce un hasard ? Les partisans de la politique du pire — et il y en a à Madrid comme au Pays basque — ne pourront en tout cas que s'en réjouir. Les auteurs de l'attentat ont porté un coup aux espoirs de ceux qui voulaient résoudre le problème basque par la voie de la raison.

Lire page 4 l'article de THIERRY MALINIAK

Les manifestations en Tchécoslovaquie et en RDA

• A Prague, appel à la grève générale
• A Leipzig, slogans pour la réunification

Pour la cinquième journée consécutive, les Pragois devaient manifester, mardi après-midi 21 novembre, sur la place Venceslas, pour réclamer des réformes, des élections libres et la démission du chef du PC, M. Milos Jakes. Celui-ci avait rejeté, lundi, toutes les critiques adressées contre lui. Des comités d'étudiants, écrivains et artistes, ont appelé à une grève générale de deux heures, le 27 novembre.

En RDA, plus de deux cent mille manifestants ont réclamé, lundi soir à Leipzig, une accélération des réformes et, pour la première fois avec une telle force, des slogans en faveur de la réunification ont été repris par la foule.

A Bucarest, lors de l'ouverture du quatorzième congrès du PC, en revanche, le président roumain, M. Nicolae Ceausescu, a réitéré son attachement au socialisme « scientifique » dans un discours de plus de cinq heures.

Les cortèges de la place Venceslas

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Prague est en train de devenir, à l'image de Leipzig et de Berlin-Est, un haut lieu de cette révolution de novembre qui ébranle les bases du pouvoir communiste en Europe de l'Est.

La télévision tchèque et l'agence officielle CTK annonçaient, lundi 20 novembre au soir, que deux cent mille personnes avaient manifesté dans la capitale. C'est déjà un signe des temps : une partie de la presse a changé de ton, et, si le quotidien du parti, *Rude Pravo*, s'en prenait encore, lundi matin, aux « *provocateurs* » qui avaient affronté la police pendant le week-end, il faisait figure d'isolé. Les autres organes de presse commencent à prendre un tournant rapide.

Prague a en effet connu la plus importante manifestation pacifique contre le régime depuis l'intervention des chars soviétiques en 1968. Tout le centre-ville, la place Venceslas, bien sûr, mais aussi les rues avoisinantes et la place du Vieux-Marché, où se dresse la statue de Jan Hus, a vu pendant plus de cinq heures défiler des cortèges impressionnants.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 3

Renault va fermer Billancourt

Le gouvernement a donné son accord pour la fermeture de l'usine Renault de Billancourt. Elle n'emploie plus que 4 000 personnes, contre 22 000 en 1969, dans la fabrication des fourgonnettes « Express » et de R5 de société. Boulogne-Billancourt ne comptera plus que les 5 000 emplois tertiaires des différentes directions et du siège. Un plan social sera proposé aux salariés.

Lire l'article d'ERIC LE BOUCHER

page 24 - section C

Les élections en Inde
Une épreuve pour M. Gandhi
page 9

L'OPA sur la Mixte
Un entretien avec M. Michel François-Poncet, président de Paribas
page 29 - section C

Donation au Musée d'art moderne
La « Collection Buissonnière » de Daniel Cordier
page 21 - section B

Nouvel art de vivre des gendarmes
Des astreintes réduites dès 1990
page 13 - section B

La Bourse aux stages
Les énigmes du concours
page 18 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 44 - section C

La divine surprise de M. Michel Rocard

Une première historique : le Sénat, largement dominé par la droite, a approuvé par 190 voix contre 103 la politique du gouvernement à l'égard de l'Est

Les yeux baissés, le sourire timide et le rose aux joues, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing, pourfendeur habituel du socialisme à la française, calé de guingois dans son fauteuil de sénateur, recevait en faisant le dos rond, un rien gêné, les compliments de ses adversaires. Une civilité de M. Roland Dumas par ci, une courbette de M. Michel Rocard par là.

Selon le ministre des affaires étrangères, M. Poniatowski avait dit « *des choses justes sur un ton raisonnable* » et ses « *remarques* » étaient allées « *droit au cœur* » du premier ministre. C'était dans la nuit de lundi à mardi au Sénat où l'on débattait, avant de passer au vote, de la politique étrangère de la France et singulièrement de son action en direction des pays de l'Est.

Signe des temps, M. Poniatowski était devenu soudainement fréquentable et même recommandable parce qu'il approuvait, en la matière, la politique de M. Mitterrand et du gouvernement. Cet homme qui s'efforçait naguère, avec quelque succès jusqu'en 1981, d'effrayer les Français en prophétisant la ruée des chars soviétiques place de la Concorde en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir et qui, passé 1981, traitait le président de la République de « *madone des aéroports* » pour mieux souligner l'inconsistance, à ses yeux, de la politique internationale de la France, n'a fait qu'une modeste concession à M. Giscard d'Estaing.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 10

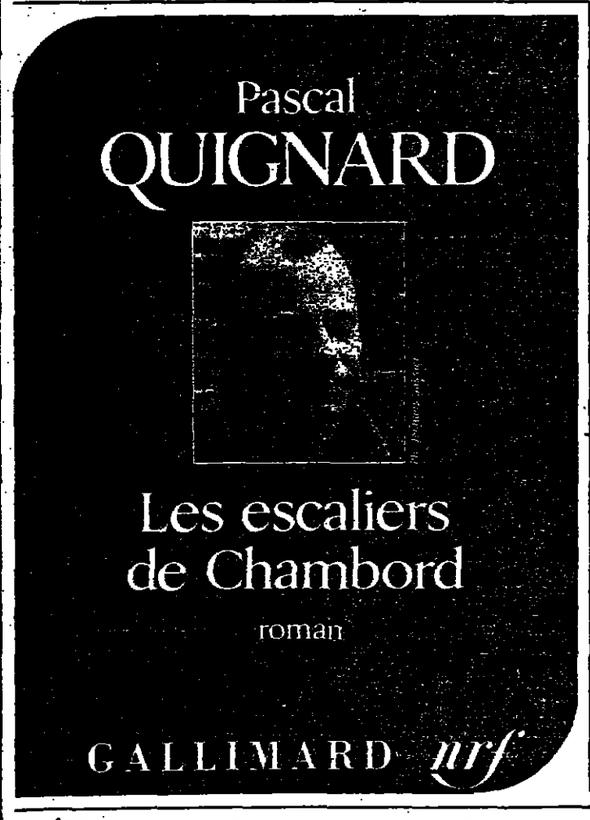

Films de France à Sarasota

Le premier Festival du film français en Floride : une heureuse tentative pour rappeler aux Américains que notre cinéma existe

SARASOTA (Floride)

de notre envoyée spéciale

Sarasota, vous connaissez ? Maintenant, oui. Le premier Festival du film français vient de se dérouler du 14 au 19 novembre dans cette ville intensément riche, où les retraités argentés scintillent comme les flamants roses sur les t-shirts fluorescents.

Ce festival était tellement aléatoire, ses résultats tellement incertains, qu'on ne peut aujourd'hui que se féliciter qu'il ait atteint un but inespéré : permettre au goujon (le cinéma français) de nager quelques instants dans les eaux de la baleine (le cinéma américain) et d'en sortir plutôt frétillant.

Cela n'avait pas tellement bien commencé. Dans le *Sarasota Magazine*, on ironisait. Parmi les dix commandements pour « devenir français » : « *Formez une académie* », « *Mariez-vous et prenez une maîtresse* », « *Sentez-vous supérieur* », « *Croyez que Jerry Lewis est vraiment, vraiment drôle* ».

Le sénateur Robert M. Johnson, à l'origine de la manifestation, se faisait taper sur les doigts dans le journal local : on l'accusait de dilapider le budget culturel de l'Etat de Floride (750 000 dollars par an). Il faut avouer qu'il en consacrait les deux tiers (500 000 dollars) à son « opération France » : le festival et une insolite exposition de l'Ecole de Nice dans le cadre néo-vénérable du musée Ringling.

Les vitrines du centre commercial de Sarasota avaient beau exhiber des baguettes de pain cravatées de tricolore, on sentait que cela allait être dur. Puis la délégation française est arrivée en plusieurs (nouvelles) vagues. Impressionnante. Des journalistes, qu'on peut toujours soupçonner de vouloir siroter une gorgée de soleil tropical en novembre. Mais aussi Mme Michèle Rocard, qui prenait la peine de faire un saut.

Jeanne Moreau, sublime, stoïque, venue quelques heures « *parce qu'elle avait promis* » et repartant pour enterrer sa mère...

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 23 - section B

Lire également l'article d'HENRI BÉHAR : « Le cadavre bouge-t-il encore ? »

SCIENCES ◆ MÉDECINE

- Les lits de la sinistrose : un entretien avec M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux
- Karnak à l'écran
- Les pêcheurs d'orchidées
- Sclérose en plaques : la piste du rétrovirus

pages 17 à 19 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 900 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

M 0147 - 1122 D - 4,50 F

3790147004500 11220

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DÉBATS

Droits de l'enfant

De l'amour au respect

par Jean-Pierre Rosenczveig

DIX ans auront donc été nécessaires pour adopter la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Certes, des compromis se sont imposés pour réunir les meilleures chances d'obtenir la ratification de vingt Etats nécessaire à son entrée en application. Pour autant – et on ne manquera pas de le constater au fil des temps, tellement elle est riche dans sa philosophie et ses dispositions – la convention apparaît bien, le texte de référence des prochaines décennies.

Elle est dominée par cette idée simple, et pourtant tellement nouvelle au regard de l'histoire, que l'enfant est d'abord un être humain. A ce titre, il doit jouir d'une protection renforcée et de prestations spécifiques justifiées par sa vulnérabilité, mais d'abord bénéficier de tous les droits et libertés fondamentales : les droits de l'homme ne visent pas que les adultes.

Liberté d'expression

Personne ne s'offusquera que l'enfant mineur de dix-huit ans doive être respecté dans son intégrité physique et protégé contre les violences de toutes natures – y compris celles qui ne se justifient que par des motifs culturels – quand on sait ce que des centaines de millions d'enfants endurent quotidiennement sur la planète.

En revanche, les articles consacrant la liberté d'expression individuelle ou collective et, plus encore, parce que première, la liberté de pensée et d'opinion des enfants nous déroutent plus car ils contiennent un autre regard sur l'enfance. Au point que l'on peut se demander s'il existe encore un état de minorité. Ne s'engage-t-on pas dans une voie où ces enfants sacrés rois supporteraient plus de responsabilités qu'ils ne peuvent réellement en porter ?

Ainsi, les Etats signataires devront garantir à l'enfant *« le droit d'exprimer son opinion sur toutes les questions l'intéressant »* (art. 12). *« L'enfant a droit à la liberté d'expression »* (art. 13-1). Elle affirme que *« les Etats parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion »* (art. 14-1), pour ajouter : *« La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires pour préserver la sûreté publique, l'ordre public, la santé et la moralité publiques, ou les libertés et droits fondamentaux d'autrui »* (art. 14-3), et de conclure sur ces points : *« Les Etats parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion publique. »*

Admettre que l'enfant puisse avoir son mot à dire sur ce qui le concerne, s'exprimer individuellement ou collectivement sans avoir à demander une autorisation préalable et sans se voir oppposer de véto est bien une inversion de l'ordre des choses. Imagine-t-on des enfants décrivant, dans un livre ou une émission de radio, la dure condition de l'élève-travailleur ou encore des jeunes créant des mouvements dans lesquels il n'y aurait que des mineurs, des adhérents au président ?

L'enfant est donc tenu, *a priori, non seulement* comme un être capable d'affects, mais aussi d'une réflexion et d'une expression propres. Jusque-là, on le tenait pour un être fragile qu'il fallait protéger contre lui-même et surtout contre autrui.

Bien sûr, soyons réalistes, des enfants ne manqueront pas de subir des influences négatives : bien évidemment, certains dérapperont, comme dans l'exercice de toute liberté : ils devront alors rendre compte humainement, pénalement ou civilement, mais comme enfant mineur, c'est-à-dire en bénéficiant d'un système adapté. N'est-ce pas le prix à payer pour leur donner les meilleures chances d'accéder progressivement à une pleine responsabilité civile, sociale et civique ?

S'il faut rassurer les parents, rappelons que leur propre responsabilité ne sera pas engagée s'ils démontrent ne pas avoir commis de faute dans l'éducation ou la surveillance de leur enfant (art. 1384 du code civil).

La vraie responsabilité des adultes restera bien en amont. La convention réaffirme le rôle premier des parents dans l'éducation et l'orientation de l'enfant (art. 18). La charte des droits de la famille adoptée par l'Union des associaions familiales le 10 juin 1989 ne dit pas autre chose.

Adaptation en France

La France, par la voix du président de la République, ayant annoncé publiquement le 10 juin dernier qu'elle signera et ratifiera rapidement ce texte, une adaptation de nos textes internes s'imposera. Le gouvernement, sous la responsabilité de Mme H. Dorliac de Borne, secrétaire d'Etat chargé de la famille, s'est engagé dans cette voie, qui passe d'abord par une mise à plat de nos textes en référence à la convention. Déjà, le Conseil d'Etat, dans un rapport remis en mai dernier, proposait au gouvernement de reconnaître une réelle liberté d'expression et une défense aux enfants en justice dans toutes les situations où ils sont en jeu.

Mais la loi, nul n'en doute, ne suffira pas. A chacun, il appartiendra, à la maison, à l'école, dans la cité, de réviser ses attitudes et notamment de préparer les enfants à se saisir de leurs droits et d'intégrer les responsabilités qui en découlent. Les parents et les pédagogues privilégient déjà une démarche d'éveil et de responsabilisation des enfants au quotidien.

Nous n'en sommes plus à opposer les droits des enfants à ceux des parents. Notre devoir d'éducation doit nous conduire à les préparer à l'exercice de leurs responsabilités, qui, au fur et à mesure de leur développement, prendra plus d'ampleur, mais dans le même temps à exercer les nôtres. Les rapports adultes-enfants ne sont déjà plus fondés sur le pouvoir hiérarchique, mais sur la capacité et l'autorité que reconnaissent les uns envers les autres ; cette capacité étant désormais partagée, même si elle n'est pas égale. Il ne suffira plus d'aimer les enfants – et, si certains enfants manquent d'affection, d'autres en débordent au point d'en étouffer ; il faudra encore les respecter dans leur personne, leurs pensées, voire leurs initiatives. Respectés, les enfants seront moins fréquemment maltraités. En contrepartie, ils pourront mieux se préparer à une pleine vie familiale et sociale... Et, après tout, n'est-ce pas ce que nous affirmions quotidiennement comme relevant de notre rôle d'adulte ?

En d'autres termes, par-delà l'affirmation de droits nouveaux, c'est bien à une démarche culturelle qu'invite cette convention. Elle offre simplement un cadre juridique, donc politique. Beau pari, difficile certes et qui ne manquera pas d'ouvrir de vrais débats.

► **Jean-Pierre Rosenczveig, magistrat, est directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille.**

Des dispositions funestes

par Fabienne Rousso-Lenoir

DEUX des cinquante-quatre articles de la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, l'un traitant de l'adoption et l'autre de l'enfant dans les conflits armés, contiennent des dispositions d'une permissivité alarmante qui, si l'on n'y remédie, viendront moralement dévaluer l'ensemble de la convention, satisfaisante sur bien d'autres points.

Lorsque l'on sait à quels trafics, vols et ventes de nouveaux-nés et d'enfants en bas âge peut donner lieu l'adoption d'enfants du tiers-monde par des familles occidentales qui, le plus souvent ignorantes, croient de bonne foi régler des frais administratifs, l'ambiguïté de l'article 21 sur l'adoption frôle la provocation : en stipulant dans son alinéa *d* que, *« en cas d'adoption à l'étranger »*, les Etats *« prennent toutes les mesures appropriées pour veiller à ce que le placement de l'enfant ne se traduise pas par un profit matériel indu pour les personnes qui en sont responsables »*, cet article autorise bel et bien une possibilité de profit, et même en légitime la pratique en laissant entendre qu'il peut être dû !

Curieusement, l'alinéa *e* du même article, qui recommande aux Etats de traiter ces cas dans le cadre d'arrangements ou d'accords bilatéraux ou multilatéraux, les prie de s'efforcer de *« veiller à ce que les placements d'enfants à l'étranger soient effectués par des autorités et organes compétents »*. Ces autorités, que l'on suppose publiques, seraient donc logiquement les personnes responsables de l'alinéa précédante ; dès lors, comment imaginer qu'elles pourraient tirer profit de cette *responsabilité* ?

L'âge de l'enrôlement

Le second article en cause est celui traitant de la protection des enfants dans les conflits armés et de l'âge de l'enrôlement (article 38), chacun de ces éléments appelant des commentaires distincts.

Le premier paragraphe rappelle l'engagement des Etats à respecter et à faire respecter les règles du droit humanitaire. Mais, alors que ces règles – codifiées dans les conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977 – imposent aux Etats des obligations absolues, le paragraphe 4 de l'article 38, énonçant que les Etats prennent les mesures *« possibles »* pour que les enfants bénéficient d'une protection et de soins, a pour effet pervers et contraire au droit international d'affaiblir et de relativiser la protection déjà en vigueur.

L'âge de l'enrôlement a, au cours des travaux préparatoires de la convention, fait l'objet de débats houleux, aboutissant, là aussi, à des dispositions de compromis marquant un retrait par rapport à l'expression la plus avancée du droit humanitaire : en effet, alors que le protocole II additionnel aux conventions de Genève, et applicable aux conflits intérieurs, interdit pour les enfants de moins de quinze ans tout recrutement et toute participation directe ou indirecte aux hostilités, les paragraphes 2 et 3 de l'article 38 énoncent restrictivement que *« les Etats parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans ne participent pas directement aux hostilités »* et *« s'abstiennent d'enrôler dans leurs forces armées toute personne n'ayant pas atteint »* cet âge. Si l'on ne peut prétendre à plus, le seul maintien du premier paragraphe de l'article 38 renvoyant aux obligations du droit humanitaire serait un moindre mal.

Un régime équivoque

Force est au juriste de constater que, telles quelles, ces dispositions sont inacceptables, funestes et pernicieuses. Elles insinuent dans l'édifice du droit international des droits de l'homme, et contre les règles, un régime équivoque de doubles standards, permettant rétroactivement de saper le caractère absolu et obligatoire de la trentaine de mesures protégeant l'enfant dans les conventions et protocoles de Genève. Funestes, en deuxième lieu, dans l'ordre de la convention elle-même, dont l'article premier déclare qu'*« un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. »*

Comment croire à l'efficacité d'un texte qui prétend reconnaître des droits et une protection spécifiques à une catégorie de personnes précisément définies en fonction de leur âge, alors même qu'il s'abstient *in ovo* de garantir que ces personnes puissent atteindre cet âge et que les enfants qu'il prétend protéger ne seront pas envoyés à la mort ?

► **Fabienne Rousso-Lenoir est secrétaire générale de la Fédération internationale des droits de l'homme.**

TRAIT LIBRE

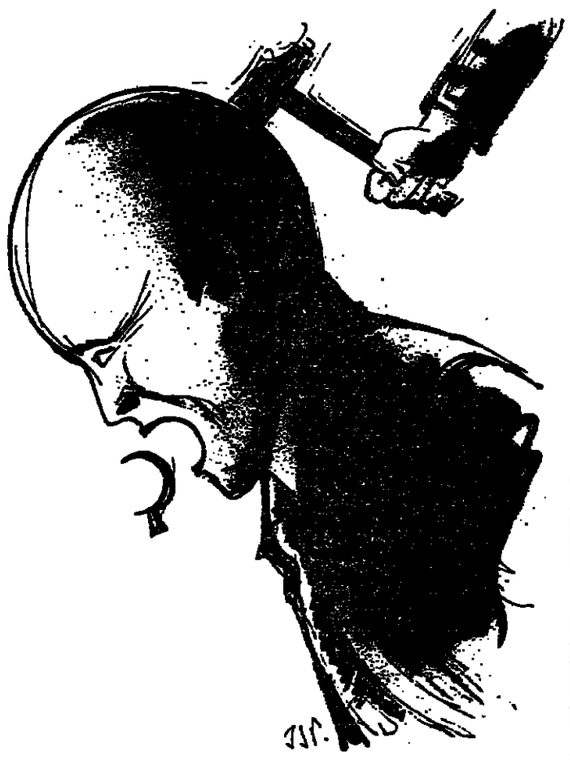

Chez nous aussi

par Anne-Aymone Giscard d'Estaing

FAUT-IL considérer la Convention des droits de l'enfant, texte attendu depuis plus de dix ans, comme un « chiffon de papier » de plus à ranger dans la catégorie des vœux pieux et des projets sans lendemain ? Je serais tentée, au contraire, d'y voir une formidable avancée qui va permettre, sur le terrain du droit, de faire évoluer un grand nombre de situations. Les Etats qui ratifieront cette convention s'engageront formellement à la respecter et à mettre leur propre législation en conformité avec ses cinquante-quatre articles. Leurs principes pourront être invoqués au même titre que ceux des accords d'Helsinki, ce qui incitera de nombreux Etats à améliorer le sort des enfants.

Cette convention ouvre des perspectives immenses dans des pays où sont quotidiennement violés les droits les plus élémentaires des enfants, là où ceux-ci, par millions, souffrent de carences alimentaires, de défauts de soins, d'abandon, d'exploitation par le travail ou la pornographie, sont victimes des conflits armés ou de la violence... La tâche peut sembler insurmontable, eu égard en particulier aux ressources de ces pays, mais des progrès significatifs ne sont pas inaccessibles, avec le concours de la solidarité internationale.

Cependant, ne nous faisons pas d'illusions, la convention des droits de l'enfant concerne aussi les pays riches, elle s'adresse à chacun de nous.

Chez nous aussi, la convention des droits de l'enfant peut constituer un puissant ressort pour mobiliser les énergies, susciter les initiatives, éveiller les consciences. Contrairement aux idées reçues, il reste beaucoup à faire pour traduire dans les faits la reconnaissance *juridique des droits de* l'enfant. Nous avons cependant la chance, en France, de bénéficier des actions, des initiatives d'un vaste réseau d'organismes ou d'associations aux compétences diversifiées, travaillant le plus souvent en étroite liaison avec les pouvoirs publics.

En collaboration active avec ces organismes, la Fondation pour *l'enfance prépare depuis plusieurs* années la mise en œuvre d'une véritable défense de l'enfant en justice. Elle a financé, en 1987-1988, un groupe de travail composé de spécialistes, et organisé en mars 1989 un colloque international auquel ont participé le garde des sceaux et le secrétaire d'Etat à la famille. Elle entre maintenant dans la phase décisive de mise en pratique de la défense de l'enfant en justice.

On sait que celle-ci n'est pas sans soulever de sérieuses difficultés, notamment en matière de formation des avocats. Sur ce dernier point, la Fondation pour l'enfance projette de réaliser dès 1990 un vaste programme de formation spécifique des avocats avec, à terme, une création de services de consultations juridiques spécialisées. Le ministère de la justice et plusieurs barreaux soutiennent cette initiative. On peut donc espérer que dans un proche avenir, la protection de l'enfant connaisse une nouvelle dimension, et que les droits qui lui sont reconnus soient effectivement exercés. Le concept d'avocat d'enfant sort du domaine de l'utopie pour entrer dans celui de la réalité quotidienne.

Par ailleurs, de nombreuses associations qui font sur le terrain un travail remarquable bénéficient du soutien de la Fondation pour l'enfance. Pour réaliser ses propres projets, pour aider les associations, pour mieux protéger les enfants en danger, elle a besoin de l'appui de tous. En produisant le disque *Silences, on crie* (1) la Fondation pour l'enfance a voulu s'adresser au plus grand nombre. Grâce à ce disque, tous ceux qui le désirent pourront contribuer à leur tour au premier des droits de chaque enfant : le droit au bonheur.

(1) Le disque comprend des chansons de Ray Charles, Barbara, Jean-Jacques Goldmann, Renand, etc.

► **Anne-Aymone Giscard d'Estaing est présidente-fondatrice de la Fondation pour l'enfance (8, rue des Jardins-Saint-Paul, 75004 Paris).**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

EMERICH MEERSON
PARIS
Montres & Bijoux

ETANCHE
2950 F
Modèle déposé

200, Boulevard SAINT GERMAIN - 75007 PARIS
TEL : (1) 42 22 12 89
11, Rue TRONCHET - 75008 PARIS
TEL : (1) 42 65 80 13

RDA : deux cent mille manifestants à Leipzig

Le thème de la réunification a fait son apparition en force

L'opinion publique est-allemande poursuit sa pression sur les autorités de Berlin-Est. Lundi 20 novembre, à Leipzig, une foule de 200 000 personnes a exigé des changements rapides et insisté sur la nécessité de la réunification de l'Allemagne. Il se confirme, d'autre part, que le chancelier Kohl se rendra avant Noël à Berlin-Est.

LEIPZIG
de notre envoyé spécial

« *Deutschland einig Vaterland* » (Allemagne patrie unie) : le thème de la réunification allemande a fait son apparition en force, lundi 20 novembre, lors de la manifestation de Leipzig. Bravant un froid mordant, 200 000 personnes s'étaient à nouveau massées sur la place Karl-Marx pour prendre part au meeting qui remplace désormais, avant le défilé du Ring, le rassemblement autour des églises. Si l'office religieux qui précède la manifestation existe toujours, il n'y avait plus, lundi, qu'une poignée de personnes à l'extérieur de l'église Saint-Nicolas, qui a connu en d'autres temps d'autres cohues.

La foule mélangée de Leipzig – les gens viennent en grand nombre des entreprises, contrairement à Berlin-Est, où les intellectuels tiennent le haut du pavé – est moins *bon enfant qu'avant*. Il n'y a plus cette simple joie de pouvoir se compter des premières grandes *manifestations* d'octobre. L'impatience grandit, et l'ouverture des frontières avec l'Allemagne fédérale n'a fait qu'augmenter l'attente de changements immédiats.

Ce n'est guère difficile à comprendre dans cette ville. Si le centre, où sont installés les hommes d'affaires occidentaux au moment des foires, est d'un neuf resplendissant, tout juste quelques rues plus loin commence le spectacle affligeant d'une ville de désolation. De magnifiques immeubles Jugendstil sont condamnés : fenêtres maçonnées, toits percés faute d'entretien... Les magasins aux étalages peu fournis sont à l'avenant. Le spectacle des banlieues est hallucinant. La rancœur contre Berlin-Est était grande ces dernières années, mais on ne connaissait rien d'autre.

La comparaison avec l'Ouest rend la situation insupportable à beaucoup et, surtout, illusoire la capacité du pays à prendre seul en main son avenir.

Pactole

Revenu lundi soir comme un leitmotiv lors des interventions à la tribune du meeting, le problème des devises ajoute à la frustration ambiante. La RFA donne à tous les Allemands de l'Est qui arrivent en territoire fédéral 100 DM (330 FF) à titre d'aide immédiate, « *l'argent d'accueil* ». Du côté est-allemand, une allocation de change de 15 DM est seulement attribuée, et cela pour toute l'année. Ceux qui n'ont pas de parents ou d'amis de l'autre côté ont vite fait d'épuiser le pactole. Mais tous continuent à vouloir aller de l'autre côté, le week-end mais aussi en semaine. Lundi, journée de travail, la circulation aux points de passage était autant sinon plus intense que la veille, à Berlin comme à la frontière interallemande. On comprend les appels angoissés du premier ministre, M. Modrow, vendredi dernier devant la Chambre des députés. Ce nouvel absentéisme risque à la longue de peser sur une économie déjà fortement gênée par les départs massifs de l'été.

Cette frustration s'est traduite lundi lors du meeting de Leipzig par de violentes diatribes contre le manque de devises, la « *corruption* » des anciens dirigeants, l'incapacité du système socialiste à surmonter les problèmes économiques. De là à demander la réunification, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont déjà franchi. Devant la tribune, au pied de l'Opéra, sous les objectifs des caméras, plusieurs banderoles exigeaient une « *patrie unie* », un « *référendum sur la réunification* ».

« *Regardons la réalité en face. Notre économie est par terre. Nous n'y arriverons pas avec nos propres forces* », affirme au micro un homme qui se présente comme artisan. « *Mais nous n'avons pas besoin pour cela de l'étranger. La RFA n'est pas l'étranger, et elle est prête à nous aider sur-le-champ.* » La foule se met à scander : « *Deutschland einig Vaterland !* » Deux drapeaux rouge, or et noir surgissent subrepticement au milieu de la masse. On ne scande plus : « *Nous sommes le peuple* », comme au début, mais « *Nous sommes UN peuple* ».

Un porte-parole de Neues Forum tente de rétablir la situation. Sans grand succès. Il dénonce le danger d'une « *grande Allemagne* ». Il réaffirme qu'on peut se rapprocher de la RFA, mais que la question de la réunification n'est pas d'actualité. « *Pas de réunification allemande tout de suite* », concède-t-il cependant, pour finir dans un silence ponctué de sifflets. Si la télévision ouest-allemande retransmettait le meeting, la chaîne ARD, au cours de son journal de 20 heures, a cependant tu tous les slogans sur la réunification.

Seule la solidarité avec la Tchécoslovaquie et la Roumanie suscita également l'adhésion massive de la foule. Celle-ci, à la demande du porte-parole de Neues Forum, observa une minute de silence en signe de soutien aux Tchèques manifestant à Prague.

L'émissaire de M. Kohl

L'aide que la RFA peut apporter dans les circonstances actuelles à la RDA a fait l'objet, lundi à Berlin-Est, d'une rencontre de trois heures entre un émissaire du chancelier Kohl, M. Seiters, ministre ouest-allemand à la Chancellerie, le secrétaire du Parti communiste est-allemand, M. Egon Krenz, et le premier ministre, M. Hans Modrow. A l'issue de cette réunion, M. Seiters a affirmé que Bonn attendait encore une confirmation de la démocratisation en cours et de savoir ce qu'il en serait exactement de la révision de la Constitution et des élections libres. Cette visite devait préparer celle que doit en principe effectuer le chancelier Kohl lui-même à Berlin-Est avant les fêtes de Noël.

HENRI DE BRESSON

Questions à — nouveau — domicile...

Alors qu'il est toujours soumis à de vives critiques, M. Egon Krenz a dû se livrer à un exercice auquel les téléspectateurs – et les dirigeants – d'Allemagne de l'Est n'étaient pas habitués : un entretien à bâtons rompus devant les caméras. C'est à cette occasion que le numéro un est-allemand a laissé entendre qu'il n'était pas certain d'être reconduit dans ses fonctions lors du congrès extraordinaire du parti, le mois prochain (*le Monde* du 21 novembre).

Recevant chez lui, dans un modeste pavillon de banlieue, M. Krenz a d'abord dû reconnaître qu'il s'agissait là d'un tout nouveau domicile puisqu'il venait de quitter la veille la luxueuse résidence réservée aux membres du bureau politique. Ce déménagement soudain n'a pas manqué d'éveiller les soupçons pour une éventuelle « mise en scène » pour la télévision.

Mais, portée par le vent de liberté qui souffle sur la RDA et ses médias, la journaliste Anya Ludowig n'a pas renoncé aux questions embarrassantes, et a été jusqu'à demander à M. Krenz pourquoi on l'avait surnommé « *le plus grand fraudeur de la nation* » – allusion aux irrégularités dénoncées par l'opposition après les élections municipales de mai dernier – et pourquoi on lui reprochait d'avoir un certain penchant pour la boisson. A la première question, M. Krenz s'est contenté de répondre qu'il était favorable à des élections « *libres et secrètes* » ; à la seconde, il a répondu que s'il avait parfois la bouche sèche, c'était à force de trop parler...

Autre pays divisé

La Corée, un des derniers vestiges de la guerre froide

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La photographie de deux étudiantes coréennes devant la porte de Brandebourg portant une bannière sur laquelle on pouvait lire « *La Corée est une* » a été publiée par la plupart des journaux avec celles de l'arrivée en Allemagne du président Roh Tae-woo, dont c'est la première visite en Europe.

Les sud-Coréens ont suivi à la télévision avec émotion, frustration, ou fatalisme pour la majorité, le démantèlement du mur de Berlin. Ils partagent avec les Allemands le sort des peuples divisés. Mais le « mur » de méfiance réciproque qui les sépare ne semble en rien ébranlé par les changements intervenus dans le monde socialiste, et l'espoir paraît mince de le voir s'entrouvrir dans un avenir proche. A l'exception de deux étudiants nord-coréens, qui, profitant de la première brèche dans le Mur, sont passés à l'Ouest, la perspective d'échanges de personnes entre les deux Corées paraît éloignée.

La péninsule coréenne vit toujours à l'heure de la guerre froide, bien que le président Roh ait lancé une politique d'ouverture vers les pays socialistes qui s'est traduite par l'établissement de relations diplomatiques avec la Hongrie et la Pologne et un développement des échanges avec la Chine et l'URSS. Le 13 novembre, cependant, alors que les Allemands de l'Est commençaient à passer à l'Ouest, débutait à Séoul le procès de Mlle Lim So-kyong, l'étudiante sud-coréenne qui se rendit sans autorisation à Pyongyang en juillet dernier.

Le démantèlement du mur de Berlin n'a pas la même valeur symbolique à l'autre extrémité du monde socialiste. Les deux Corées sont aujourd'hui plus « murées » dans un état de confrontation que ne le furent jamais les deux Allemagnes.

« *Il est peu probable que l'évolution en Europe de l'Est influence la situation en Corée*, déclarait la semaine dernière le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Choi Ho-joong. *Il faudra attendre longtemps avant qu'un changement d'une ampleur comparable à celui de Berlin ait lieu en Corée.* »

La situation en Corée et en Allemagne n'est que superficiellement comparable. Les deux parties de la Corée (divisée à la hauteur du 38e parallèle par les Russes et les Américains en août 1945) ont été déchirées par une guerre civile meurtrière entre 1950 et 1953. Alors que le mur de Berlin a été édifié de manière unilatérale par l'Allemagne de l'Est, la zone démilitarisée entre les deux Corées résulte d'un accord entre puissances belligérantes (Etats-Unis, Chine et URSS).

Contrairement aux deux Allemagnes, il n'y a en Corée aucun contact entre membres de familles divisées (dix millions de personnes). Aucun programme de télévision du Nord ne peut être capté au Sud – encore moins inversement. Légalement, l'écoute de la radio « ennemie » est toujours considérée comme un acte de trahison.

Le dialogue est réduit à des rencontres irrégulières à Panmumjom qui se résument dans la plupart des cas à des récriminations mutuelles. Le Nord n'a, en fait, jamais renoncé à son espoir de « libérer » le Sud.

En ce qui concerne enfin l'entrée conjointe des Corées aux Nations unies (à laquelle est favorable le Sud et opposé le Nord), la Chine vient d'annoncer qu'elle mettrait son veto à une telle admission. Si, en Europe orientale, les rigidités de la guerre froide tendent à disparaître, elles semblent en revanche se poursuivre en Asie du Nord-Est.

PHILIPPE PONS

Les cortèges de la place Venceslas

(Suite de la première page.)

Cette fois-ci, les forces de police s'étaient tenues à l'écart, à la différence de ce qui s'était produit le 17 novembre, où, selon tous les témoignages, elles avaient réprimé brutalement les manifestants. Des cordons de policiers barraient seulement les ponts sur la Moldau, empêchant ainsi la foule d'approcher de trop près les lieux du pouvoir.

La plupart des manifestants avaient accroché un ruban aux couleurs nationales, bleu-rouge-blanc, au revers de leur manteau. Les bougies allumées, qui sont devenues le symbole de la contestation à Prague comme à Berlin, étaient disposées par centaines au pied de la statue du roi Venceslas. Entre les pattes du cheval de la statue équestre du héros national avait été déployée une banderole sur laquelle on pouvait lire « *Fin du gouvernement d'un seul parti* ».

L'exigence d'une démocratie pluraliste et l'abolition du monopole du pouvoir exercé par le Parti communiste sont, ici comme ailleurs, l'essentiel du message que le peuple veut transmettre à ses gouvernants. Ceux-ci sont également invités à présenter au plus vite leur démission dans des slogans repris en chœur par une foule qui semble avoir désappris la peur.

Situation « dramatique » selon Vaclav Havel

L'ambiance est plutôt joyeuse. On rit beaucoup lorsque des orateurs improvisés lancent quelques piques bien senties contre le premier ministre, M. Milos Jakes, et l'on se donne du courage en criant : « *Aujourd'hui Prague, demain tout le pays !* » Cette extension rapide de la contestation dément en tout cas les analyses qui mettaient en doute jusqu'à présent la capacité de l'opposition tchèque à mobiliser au-delà des cercles intellectuels et universitaires.

La solidarité contre la répression brutale de ces dernières semaines a fait sortir la population de cette indifférence politique et de ce fatalisme qui semblaient la caractériser depuis vingt ans. Des manifestations ont également eu lieu à Ostrava, à Brno et à Olomoc.

Il reste que l'incertitude demeure sur le cas du jeune étudiant Martin Smid, vingt ans, dont la mort supposée, vendredi soir, sous les coups de la police avait mis le feu aux poudres. Le porte-parole du gouvernement a formellement démenti cette information et le père du jeune homme a déclaré samedi à la radio que son fils était bien vivant.

Il reste cependant, comme le déclarait Vaclav Havel au cours de la première conférence de presse qu'il donnait ouvertement lundi, que « *le nombre des victimes de la répression policière reste caché par la police et les hôpitaux* » (...) « *Pour l'instant, nous disposons d'informations contradictoires variant entre zéro et trois morts* ».

Le dramaturge, figure de proue de l'opposition, a renoncé à se rendre à Stockholm, où il était invité, pour recevoir le prix Olof Palme, en raison de la « *situation dramatique qui règne dans son pays* ». « *Des changements importants sont en cours, les plus notoires depuis vingt ans*, a-t-il ajouté. *La société tchécoslovaque est maintenant prête à exprimer son désir de liberté et de démocratie, et une véritable opposition voit le jour.* »

Les événements semblent en effet s'accélérer. Une nouvelle manifestation devait avoir lieu mardi à 16 heures. L'appel à la grève générale pour le 27 novembre est affiché en grandes lettres à la porte des bâtiments universitaires. Le gouvernement, pour l'instant, rejette en bloc toutes les critiques qui lui sont adressées et a annoncé sa volonté de « *défendre énergiquement les intérêts de la société socialiste* ». M. Jakes a mis en garde la population contre « *les tentatives des forces antisocialistes de créer le chaos et l'anarchie en manipulant la jeunesse et les artistes* ». Le pouvoir tente de mobiliser ses partisans en province et dans les entreprises, de resserrer autour de lui les rangs d'un Parti communiste saisi lui aussi par le doute.

Mais, en même temps, certains secteurs de l'appareil tendent des perches en direction de l'opposition. Ces « *réformateurs* » ou prétendus tels se retrouvent autour du premier ministre, M. Ladislav Adamec, le seul dirigeant actuel à ne pas avoir été directement impliqué dans la répression du Printemps de Prague.

LUC ROSENZWEIG

□ **YOUGOSLAVIE : victoire écrasante de M. Milosevic en Serbie.** – *Les résultats définitifs de la* première élection présidentielle au suffrage universel jamais organisée en Serbie ont confirmé la victoire écrasante de M. Slobodan Milosevic, réélu avec 80 % des voix.

Les chiffres officiels, publiés plus d'une semaine après le scrutin, donnent à M. Milosevic, président sortant, 94 % des suffrages à l'intérieur de la République de Serbie.

Au Kosovo, province sous tutelle de la Serbie, en dépit de l'agitation nationaliste albanaise persistante, M. Milosevic est néanmoins arrivé en première position avec 25,22 % des suffrages. Ce score très modeste est dû à un très fort taux d'abstentions et à un important pourcentage de bulletins nuls. – *(AFP.)*

□ **M. Jan Fojtik n'ira pas à Washington.** Le département d'Etat américain a annulé, lundi 20 novembre, la visite que devait effectuer, le mois prochain aux Etats-Unis, M. Jan Fojtik, chargé de l'idéologie au sein du Parti communiste tchécoslovaque. Un porte-parole du département d'Etat n'a pas caché que cette décision était liée à la brutale répression de la manifestation des étudiants, le 17 novembre à Prague. – *(AP.)*

□ **Ajournement de la visite de M. Egon Krenz.** – Le numéro un est-allemand, M. Egon Krenz, a ajourné la visite de travail de vingt-quatre heures qu'il devait faire ce mardi 21 novembre à Prague. L'agence de presse est-allemande ADN n'a pas fourni de précisions sur les raisons du report de cette visite, prévue depuis la semaine dernière. – *(AFP.)*

JEAN-MICHEL SALAÜN

A qui appartient la télévision ?

L'Europe est atteinte par le virus de la communication, la télévision fait une poussée de fièvre. Le média est au centre d'un débat plus passionné que réfléchi : État ou marché ? Éducation ou distraction ? Avant de répondre trop hâtivement à des questions trop simples, il est urgent de mieux penser la télévision.

Aubier

هكذا من الاصل

EUROPE

Les difficultés de la perestroïka et l'attitude des Occidentaux

M. Ceausescu exclut une remise en cause du socialisme

La Roumanie ne permettra pas *« à qui que soit, sous quelque forme que ce soit, de remettre en cause le socialisme »* chez elle, a averti M. Nicolae Ceausescu lors de l'ouverture du 14e congrès du PC roumain, lundi 20 novembre à Bucarest.

Le chef du parti et de l'Etat, qui a interrompu à deux reprises son discours-fleuve de cinq heures, a par ailleurs réclamé *« un renforcement de la capacité militaire de notre armée et une participation active du peuple tout entier pour défendre les résultats révolutionnaires, l'indépendance et la souveraineté de notre société socialiste »*. Il a vanté, sans l'ombre d'une autocritique, les résultats politiques et économiques du socialisme scientifique à la roumaine.

« Nous souhaitons renforcer la coopération avec les armées des pays socialistes pour jouer un rôle actif dans le pacte de Varsovie jusqu'au démantèlement simultané des alliances militaires, OTAN et pacte de Varsovie », a-t-il dit.

Le « Conducator » du peuple roumain, au pouvoir depuis 1965, a lancé de violentes attaques contre ceux qui dévient du socialisme et veulent se rapprocher du capitalisme, allusion directe aux réformes en cours dans les pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie.

Un hommage à l'OLP

Abordant la situation économique, le numéro un roumain a promis à ses vingt-trois millions de compatriotes de très bons résultats dans les années à venir, qui vont faire de la Roumanie *« un pays de développement moyen »* et *« non plus un pays en voie de développement »*. Il a notamment annoncé une récolte record de céréales de 60 millions de tonnes pour 1989, qui, selon lui, rangera la Roumanie parmi les premiers pays au monde pour le rendement à l'hectare. Toutefois, selon M. Zdenek Lukas, expert agricole de l'Institut international pour les recherches comparées de Vienne, ce chiffre est *« invraisemblable, car cela supposerait un rendement de 8 tonnes par hectares que n'atteignent même pas des pays agricoles hautement développés comme les Pays-Bas et le Danemark »*.

M. Ceausescu s'est aussi félicité de la *« liquidation de la dette extérieure roumaine »*, qu'il a qualifiée de *« grand succès mettant un terme à la longue dépendance de notre pays face au monopole et au capital financier étranger »*. Il a annoncé qu'en 1995 l'énergie atomique couvrirait 50 % des besoins énergétiques du pays. De manière générale, a-t-il précisé, le revenu national roumain devrait croître de 5 % à 8 % durant la période 1991-1995.

En matière de politique étrangère, M. Ceausescu a notamment dénoncé les positions israéliennes eu égard à la conférence de paix sur le Proche-Orient et rendu hommage à l'OLP, dont le leader, M. Yasser Arafat, assiste au congrès.

Des mesures de sécurité draconiennes entourent la tenue de ce congrès. Elles traduisent, selon les observateurs, la nervosité croissante du numéro un roumain devant le succès des réformes en Europe de l'Est. Même les séjours touristiques des citoyens des pays de l'Est ont été purement et simplement annulés, comme le fait remarquer de manière critique l'agence de presse est-allemande ADN. Les journalistes invités au congrès ont dû subir des formalités de trois heures au total à leur arrivée en Roumanie avant d'être autorisés à se rendre à leur hôtel. – *(AFP.)*

M. Bush rendra compte de ses entretiens avec M. Gorbatchev lors d'un sommet de l'OTAN

Bruxelles *(AFP)*. – Le Conseil de l'Atlantique Nord se réunira le 4 décembre, à Bruxelles, en présence du président George Bush, au lendemain du sommet soviéto-américain organisé les 2 et 3 au large de Malte, a confirmé, lundi 20 novembre, un porte-parole de l'OTAN.

Un peu plus tôt, la Maison Blanche avait annoncé que M. Bush se rendrait à Bruxelles, mais n'avait pas précisé les détails de cette visite.

La réunion ne durera, selon toute vraisemblance, que quelques heures, mais il s'agira néanmoins du 10e sommet de l'OTAN.

Les Alliés n'ont pas encore annoncé à quel niveau ils participeront à cette brève réunion de consultation, mais la plupart y seront représentés par leur chef d'Etat ou de gouvernement.

En visite à La Haye

M. Mitterrand affirme que « la contagion emportera toute l'Europe »

LA HAYE
de notre correspondant

Au terme du déplacement éclair qu'il a effectué lundi 20 novembre à La Haye, en tant que président en exercice de la CEE, M. François Mitterrand a livré ce qu'il a lui-même appelé son *« pronostic »* quant à l'extension de l'aspiration au changement à l'ensemble des pays de l'Est : *« La contagion emportera toute l'Europe »*. Répondant à une question relative à la Roumanie, le chef de l'Etat a implicitement estimé qu'elle serait à son tour concernée : *« La puissance des peuples en mouvement est telle que tout gouvernement raisonnable doit en tenir compte »*, a-t-il déclaré. On ne peut pas, a-t-il ajouté, exclure *« l'hypothèse que tel ou tel pays décide de retarder l'heure de la libération par la répression »*. Mais *« la contagion est un phénomène irréversible »*.

M. Mitterrand a, par ailleurs, confirmé son intention de se rendre en RDA. Aucune date n'a encore été arrêtée pour ce voyage qui, en tout état de cause, *« n'aura pas lieu avant le congrès extraordinaire du Parti communiste est-allemand »*, qui doit se tenir du 15 au 17 décembre prochain.

Dans la foulée du dîner informel qui a eu lieu samedi dernier à l'Elysée, la création, sous l'égide de la CEE, d'une banque pour l'Europe de l'Est a été évoquée au cours des entretiens entre le président de la République et ses hôtes néerlandais, sans que ceux-ci lèvent leurs objections. Paris et La Haye sont en revanche *« d'accord sur l'essentiel »* à propos de la charte sociale et de l'union monétaire. La France peut donc compter sur l'appui des Pays-Bas pour la fixation *« avant la fin de l'année »* de la date à laquelle se tiendra ou commencera de se tenir, au cours du deuxième semestre de 1990, la conférence chargée de réviser le traité de Rome.

Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, a cependant précisé que l'accord des Pays-Bas était soumis à deux conditions : l'entrée en vigueur au 1er juillet prochain de la première phase de l'union (libéralisation des mouvements de capitaux) et la définition d'un ordre du jour précis pour la conférence. Mais La Haye semble avoir renoncé à jouer les conciliateurs entre Paris et Londres.

CHRISTIAN CHARTIER

URSS : renforcement des contrôles économiques

Adoption d'une série de mesures pour limiter l'inflation

Moscou. – Les députés soviétiques ont adopté, lundi 20 novembre, à une écrasante majorité une série de mesures pour limiter l'inflation, notamment un *« renforcement du contrôle des prix déjà bloqués »* de la plupart des aliments de base.

Les autorités soviétiques reconnaissent officiellement une inflation de l'ordre de 4 %, alors que les économistes avancent le chiffre de 10 %. Mais le gouvernement soviétique n'avait jamais reconnu un dérapage des prix bloqués.

Les députés ont approuvé une résolution présentée par le vice-premier ministre chargé de la réforme économique, M. Leonid Abalkine, pour *« renforcer le contrôle des prix de la viande, du lait, du beurre, de l'huile, de la margarine, des œufs, du fromage, du pain, du thé, du sel, de la farine et du poisson en conserve »*. Il va de soi que ces contrôles, adoptés comme des mesures d'urgence dans la crainte de mouvements de mécontentement populaire, vont précisément à l'encontre de la politique de la perestroïka, dont l'objectif est d'assouplir l'emprise de l'Etat sur l'économie.

La résolution approuvée lundi par 317 députés, sur 391 votants, charge également le gouvernement de *« mettre au point avant la fin du premier trimestre 1990 un système de calcul de l'indice des prix et de l'inflation »*.

Le texte prévoit en outre que le gouvernement et les syndicats prépareront pendant la même période un système d'indexation des salaires sur le taux d'inflation *« qui s'appliquera en priorité aux milieux défavorisés »*.

Le blocage des prix ne touche que les produits alimentaires vendus dans des magasins d'Etat. Les prix des articles non alimentaires de conception récente *« ne pourront excéder les prix d'Etat de plus de 30 % »*, précise la résolution, une disposition qui vise en premier lieu les coopératives, ces premières entreprises privées soviétiques.

L'autonomie économique des Républiques

Les députés ont, d'autre part, repoussé, lundi, un projet de loi sur l'autonomie économique des Républiques. Considérant que le texte n'était pas assez radical, ou encore qu'il s'agissait d'un *« diktat du centre »* parce que les principales branches de l'économie restaient sous le contrôle de Moscou, 211 députés ont voté contre son adoption, 148 ayant voté pour et 35 s'étant abstenus.

« Ce projet n'envisageait même pas l'existence de relations économiques directes entre Républiques. Pour faire du commerce avec la Lettonie, nous devions encore passer par Moscou », a déclaré à l'AFP Mme Kazimira Prunskiene, vice-premier ministre de Lituanie.

Les députés ont demandé au gouvernement et aux commissions parlementaires de revoir ce texte, qui sera soumis au vote de l'organe législatif permanent d'URSS lors de sa prochaine session.

Enfin, l'agence Tass a annoncé qu'une conférence nationale sur les moyens de développer l'économie se tiendra à Moscou au mois de janvier prochain. Cette conférence, décidée par le Comité central, réunira des représentants des *« travailleurs, paysans, ingénieurs et techniciens »*. Elle examinera le *« processus de la perestroïka, ainsi que les problèmes économiques et sociaux du développement du pays en 1990 »*. *(AFP, Reuter.)*

M. Mulroney à Moscou

Le tardif dégel des relations canado-soviétiques

Arrivé, lundi 20 novembre, à Moscou pour une visite officielle de cinq jours, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, s'est entretenu le soir même avec son homologue soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, et devait rencontrer, mardi, M. Gorbatchev.

MONTRÉAL
de notre correspondante

La visite de M. Brian Mulroney, à Moscou, Kiev et Leningrad fera date. Abrité par le parapluie américain, en matière de défense notamment, le Canada, qui avait jusqu'ici limité au strict minimum ses relations avec Moscou, s'est décidé à signer une avalanche d'accords – sur la coopération dans l'Arctique en particulier – et inaugurer une ère nouvelle dans ses échanges commerciaux avec l'Union soviétique.

Il s'agira en quelque sorte de rattraper le temps perdu. La dernière visite officielle d'un premier ministre canadien en URSS remonte à 1971 (M. Pierre Elliott Trudeau). M. Mulroney est de plus l'un des derniers dirigeants occidentaux à n'avoir jamais rencontré M. Gorbatchev depuis la mise en œuvre de ses réformes. Et pour cause. Jusqu'à tout récemment, glasnost et perestroïka n'avaient suscité que force prudence à Ottawa.

Le ton a commencé à changer cet été, le pragmatisme l'emportant sur la méfiance. *« Le président Gorbatchev s'est lancé dans une entreprise qui comporte des risques énormes mais qui ouvre en même temps des perspectives extraordinaires »*, a récemment déclaré M. Mulroney. Du coup, le Canada s'est soudainement redécouvert, avec son grand voisin subpolaire, des *« affinités géographiques et climatiques prédisposant à une coopération accrue dans les domaines des sciences, de l'environnement et de la mise en valeur des ressources »*.

Se gardant bien de toute initiative susceptible d'indisposer les Etats-Unis avec lesquels il effectue les trois quarts de son commerce, le Canada ne songe nullement à accepter la démilitarisation de l'Arctique, proposée depuis 1987 par M. Gorbatchev. *« Nous pensons que l'examen de cette question dans un contexte autre que les négociations Est-Ouest sur le contrôle des armements serait illogique et pourrait avoir un effet déstabilisateur »*, a dit le chef de la diplomatie canadienne, M. Joseph Clark, qui accompagne M. Mulroney à Moscou.

La délégation canadienne qui comprend deux cent cinquante-huit hommes d'affaires, officialisera la création d'un « conseil commercial canado-soviétique ». Le milliardaire Albert Reichmann, qui dirige avec ses frères un géant de la promotion immobilière : la société Olympia and York, de Toronto, devrait confirmer la construction du plus haut édifice de Moscou (soixante étages de bureaux). Un autre projet monté par un groupe d'investisseurs canadiens devrait aussi prendre forme : la rénovation des vieux quartiers de Leningrad et la construction d'un vaste complexe commercial et récréatif dans cette ville.

Le commerce canado-soviétique a bien besoin d'un coup de pouce. En 1988, les exportations du Canada vers l'URSS (principalement des céréales) se sont élevées à 1,1 milliard de dollars canadiens (environ 5,8 milliards de francs), tandis que celles de l'Union soviétique n'atteignaient que 156 millions de dollars.

MARTINE JACOT

□ **M. Ligatchev : les changements en Europe de l'Est sont nécessaires.** – M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs au sein du Politburo, a qualifié, lundi 20 novembre, les changements en Europe de l'Est de *« développements nécessaires »*. Dans son premier commentaire depuis l'accélération des événements en RDA, M. Ligatchev, cité par la revue de la radio de Moscou, *Interfax*, a déclaré : *« Je ne pense pas que quiconque ait pu prévoir que les événements iraient aussi vite. Des processus compliqués sont en cours dans les pays de l'Europe de l'Est, mais je crois qu'ils sont nécessaires. »*

M. Ligatchev n'a cependant pas répondu précisément à la question du journaliste qui lui demandait si ces événements constituaient une menace pour le socialisme. Il a, par ailleurs, réaffirmé qu'il n'existait *« aucune différence »* de vues entre lui et le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. – *(AFP.)*

Barnett
Chemisier Habilleur
LIQUIDE
TOUT SON STOCK
AVANT TRAVAUX
OUVERT SANS INTERRUPTION
DE 10 H À 19 HEURES
19, AV. VICTOR-HUGO 16e

ESPAGNE : partisans de la conciliation

Deux députés basques de la coalition Herri Batasuna ont été victimes d'un attentat à Madrid

Quelques heures à peine avant de prêter serment pour la première fois devant les Cortes espagnols, le groupe parlementaire de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA, a été victime, lundi 20 novembre, d'un attentat qui a coûté la vie à l'un de ses membres et grièvement blessé un autre.

MADRID
de notre correspondant

Il était environ 23 h 15, et les sept parlementaires (quatre députés et trois sénateurs) de la coalition, élus aux législatives du 29 octobre dernier, dînaient dans le restaurant de leur hôtel dans le centre de Madrid, accompagnés de l'administrateur délégué et de deux journalistes du quotidien basque *Egin*. Tout à coup, deux jeunes gens, apparemment âgés d'une trentaine d'années, l'un avec le visage recouvert d'une cagoule et l'autre d'un passe-montagne, font irruption dans le local, pistolet au poing. Sans hésitation, ils se dirigent vers le groupe et tirent à huit reprises avant de s'enfuir à pied.

Selon un témoin, les deux agresseurs semblaient spécifiquement viser deux personnes au sein du groupe, les seules d'ailleurs atteintes par les tirs. Après avoir reçu une balle dans la tête, le député Josu Muguruza devait décéder durant son transfert à l'hôpital. Son compagnon, Inaki Esnaola, lui aussi député, atteint de quatre balles dans les poumons, se trouvait toujours, mardi matin, entre la vie et la mort après avoir passé la nuit sur la table d'opération.

Josu Muguruza, la victime, était âgé de trente et un ans. Ancien professeur d'Euskera, recherché par la police espagnole, qui l'accusait de collaboration avec l'ETA militaire, il s'était réfugié en 1981 au Pays basque français. Remis, en 1987, par les autorités françaises à la police espagnole, suivant la procédure d'urgence, il avait finalement été laissé en liberté par la justice de son pays. Il passait pour l'un des responsables d'Herri Batasuna les plus directement en contact avec les dirigeants de l'ETA militaire.

Inaki Esnaola, de son côté, âgé de quarante et un ans, est l'un des principaux responsables de la coalition. Avocat, ami personnel de Txomin, le dirigeant historique de l'organisation séparatiste, aujourd'hui décédé, il s'est à plusieurs reprises fait l'écho des prises de position de ce dernier en faveur d'un honorable *« adieu aux armes »*. Aussi passe-t-il aujourd'hui pour l'un des principaux tenants de la ligne la plus souple au sein de sa formation.

Consternation

Cet attentat a plongé Madrid dans la consternation, d'autant qu'il fait figure de provocation à un moment politiquement délicat. Rompant avec son attitude traditionnelle de boycottage, la coalition Herri Batasuna avait en effet décidé d'être, pour la première fois, présente au Parlement de Madrid (*le Monde* du 9 novembre). Ses députés et sénateurs s'étaient déplacés dans la capitale pour assister à la constitution officielle des chambres, prévue pour ce mardi 21 novembre, et exercer ainsi leur mandat parlementaire.

Certes, personne n'imaginait à Madrid que la présence d'Herri Batasuna au Parlement pût suffire à elle seule à mettre fin aux attentats de l'ETA. Mais beaucoup se réjouissaient de voir les nationalistes basques les plus radicaux jouer enfin, ne serait-ce que partiellement, le jeu des institutions.

Tout semble désormais remis en question. L'un des responsables de la coalition, Ion Idigoras, a d'ailleurs annoncé que son groupe, dans ces conditions, n'assisterait pas à la constitution des chambres. Tel était sans doute l'objectif des auteurs de l'attentat.

THIERRY MALINIAK

« Le Monde diplomatique » de novembre

L'aide occidentale fera-t-elle des miracles à l'Est ?

L'Europe est concernée au premier chef par les rapides changements chez ses voisins de l'Est ; mais comment les aider à intégrer le système économique mondial sans reproduire les erreurs commises dans le tiers-monde ? C'est la question que pose Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de novembre dans un article intitulé : « Démocraties sans courage ». Mais il ne s'agit pas seulement des démocraties européennes, la réponse des États-Unis aux initiatives de M. Gorbatchev paraît singulièrement timorée : Serge Halimi explique pourquoi l'Amérique de M. Bush, minée par son déficit budgétaire, est aujourd'hui privée des moyens de jouer son rôle de grande puissance.

Ignacy Sachs prend en exemple la désastreuse situation économique du Brésil pour rappeler les échecs d'un modèle qui séduit tant les Polonais. Jacques Decornoy, se fondant sur les rapports très officiels de la Banque mondiale, du Fonds monétaire et de la CNUCED, montre comment l'ajustement structurel, censé faciliter l'insertion des pays en voie de développement dans le système économique dominant, a finalement eu pour effet d'aggraver les désordres et les inégalités. Les Allemands de l'Est, peut-être conscients de ce danger, marquent une certaine retenue par leur volonté de réformer le socialisme de « l'intérieur », écrivent Jean-Jacques Guinchard et François Bafoil.

Dans le même numéro, Christian de Brie poursuit la série « Citoyens à la conquête du pouvoir » avec une étude consacrée au rôle essentiel qui doit revenir au Parlement. Bernard Cassen revient sur le péril écologique. Le piétinement des négociations au Proche-Orient incite Mohamed Sid-Ahmed à réfléchir sur le fragilité d'une paix qui serait conclue par dessus les peuples.

Au sommaire encore, des articles sur les conséquences régionales du conflit afghan, la politique scolaire en Nouvelle-Calédonie, les troubles du Kosovo où la population de souche albanaise est soumise à de graves violations des droits de l'homme. En Irlande du Nord, les habitants de Dungannon, petite ville proche de la frontière avec le Sud, vivent une *« tourmente ordinaire »* que décrit notre envoyée spéciale Marie-Françoise Allain. Lire aussi une nouvelle inédite d'Angel Santiesteban Prats relatant les états d'âme d'un jeune soldat cubain plongé dans la guerre d'Angola.

TANT QU'IL Y AURA DES MAC

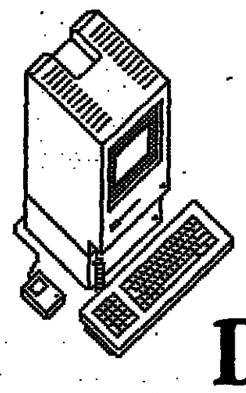

IC AURA TOUJOURS UNE BONNE RAISON DE VOUS FAIRE LES MEILLEURES PROPOSITIONS.

Mac IIx, Mac IIcx, Mac IIci, Mac SE, Mac Plus et Mac Portable... lorsque l'on décide de s'équiper en Macintosh, autant choisir un Apple Center capable de procurer le meilleur en matière de prix et de service.

IC Apple Center, un des premiers distributeurs Apple en Europe, a toutes les raisons de vous faire réellement les meilleures propositions.

Apple Center IC Beaubourg : un complexe de près de 1000 m², présentant tout l'univers Macintosh, 50 mètres linéaires de logiciels et même un département location avec une disponibilité immédiate sur tout Apple.

Apple Center IC Place Vendôme, dédié aux grands comptes : un département ingénierie, des démonstrations de liaisons grands systèmes, des conférences et, ainsi qu'à Beaubourg, des sessions de formation au plus haut niveau.

10 ans d'Apple, ça compte : disponibilité, prix, conseil et sourire de 10h à 19h; et même à 18h55. Appelez-nous dès aujourd'hui ou venez nous voir.
Tant qu'il y aura des Mac, nous vous donnerons d'excellentes raisons d'en acquérir.

(1) 42 72 26 26

Apple Center | IC INTERNATIONAL COMPUTER

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS

+ IC MARSEILLE SA 64 ET 94 AVENUE DU PRADO 13006 MARSEILLE TEL 91 37 25 03

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Madame, Monsieur,

Actionnaires de la Navigation Mixte, ce que nous appelons une offre, d'autres l'appelleraient une opportunité.

ULYSSE

956 F *Cours de la Navigation Mixte* *2 septembre 1988*	**1249 F** *Cours de la Navigation Mixte* *3 octobre 1988*	**1276 F** *Cours de la Navigation Mixte* *2 novembre 1988*
1178 F *Cours de la Navigation Mixte* *2 décembre 1988*	**1131 F** *Cours de la Navigation Mixte* *3 janvier 1989*	**1220 F** *Cours de la Navigation Mixte* *2 février 1989*
1050 F *Cours de la Navigation Mixte* *2 mars 1989*	**1085 F** *Cours de la Navigation Mixte* *3 avril 1989*	**1095 F** *Cours de la Navigation Mixte* *2 mai 1989*
1058 F *Cours de la Navigation Mixte* *2 juin 1989*	**1013 F** *Cours de la Navigation Mixte* *3 juillet 1989*	**1038 F** *Cours de la Navigation Mixte* *2 août 1989*
1100 F *Cours de la Navigation Mixte* *1er septembre 1989*	**1300 F** *Cours de la Navigation Mixte* *3 octobre 1989*	**1850 F** *Offre Paribas* *2 novembre 1989*

Cours de la Navigation Mixte relevés à la cote officielle.

En vous proposant 1850 F par action, Paribas est seul à offrir, par une procédure simple et claire, à la totalité des actionnaires de la Navigation Mixte, l'opportunité de réaliser leurs titres à un prix supérieur de 85% au cours moyen ajusté de 1989.

En répondant à cette offre, vous donnez à la Compagnie de Navigation Mixte la possibilité de rejoindre Paribas et d'élargir la dimension internationale garante de son futur développement.

Notes d'information visées par la COB N° 89-478 et 89-492 disponibles sans frais auprès des intermédiaires financiers et de Paribas.

Notre offre est la seule. Vous avez jusqu'au 29 novembre pour y répondre.

PARIBAS

Paribas, 3 rue d'Antin 75002 Paris. Tél : (1) 42.98.17.88. Minitel 36.15 ECO A2.

EUROPE 93

UNE JOURNÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

L'œil critique du secrétaire général

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Il est italien, vit à Luxembourg, passe une semaine par mois à Strasbourg, voyage beaucoup et, le 1er janvier, fêtera ses trente ans au service du Parlement européen. M. Enrico Vinci, cinquante-sept ans, est secrétaire général du Parlement. Lundi matin 20 novembre, en début de session parlementaire, à Strasbourg, il était l'un des premiers à pied d'œuvre.

De l'avis d'un technicien dans les coulisses, *« faire tourner une boîte comme celle-ci, c'est pas de la tarte »*. La boîte ? Une administration pas comme les autres, faite de trois mille deux cents fonctionnaires de douze nationalités, s'exprimant en neuf langues différentes et installés pour la plupart à Luxembourg. Une fois par mois, mille quatre cents d'entre eux émigrent pour une semaine à Strasbourg, le temps d'une session parlementaire.

La séance ne s'ouvre, le lundi, qu'à 17 heures. Mais la hiérarchie est là, dès le matin, pour superviser les préparatifs et établir pour la semaine un ordre du jour qui ne fasse pas l'objet de débats interminables en séance. Le lundi 20 novembre en début de journée, la question est de savoir quand aura lieu le débat — dont le principe a été retenu la semaine précédente — sur la situation dans les pays de l'Est et en Europe centrale, et qui interviendra. On est sûr de Roland Dumas, moins de Helmut Kohl, des bruits courent... M. Mitterrand pourrait venir.

« C'est presque l'agora... »

En réunion avec le président du Parlement, M. Enrique Baron, et les dix présidents de groupe, M. Vinci, le « patron » des trois mille deux cents fonctionnaires du Parlement, est là pour rappeler le règlement et les contraintes de l'emploi du temps. Le débat sur la charte sociale promet d'être long... quatre-vingt-dix-huit amendements ont été déposés. Aménager également celui sur les réformes institutionnelles, un sujet sensible chez les parlementaires, qui réclament un pouvoir de codécision sur l'ensemble de la législation communautaire.

M. Vinci « se bat » pour que les séances plénières soient exclusivement consacrées à ce genre de discussions de fond. Et lorsqu'il voit, au programme cette semaine, *un débat sur « les personnes tenues au paiement d'une dette douanière résultant de la consommation ou de l'utilisation de marchandises dans une zone franche ou un entrepôt franc dans des conditions spéciales »*, il tempête en se demandant combien des cinq cent dix-huit membres du Parlement sont compétents en la matière. Pour lui, le Parlement européen devrait adopter les méthodes du Congrès américain, dont l'essentiel du travail se fait en commissions.

« J'ai grandi avec ce Parlement, il fait partie de moi-même », dit-il. Ce qui ne l'empêche pas de garder un œil critique. A la délégation d'interprètes qu'il reçoit dans l'après-midi et qui se plaint de l'absence de vrais débats, les parlementaires se contentant de lire des textes à une vitesse telle qu'il est impossible de traduire simultanément, il répond : *« Ça fait deux ans que je dis qu'on ne peut plus continuer comme ça. Ce Parlement est devenu un Parlement à votes et non plus à débats. Cela mène très loin, à une réforme complète. »* Cette seule réponse aurait pu satisfaire ses interlocuteurs. Mais M. Vinci en fait toujours plus : il résout à la seconde un problème technique soumis par les visiteurs. Ils sortiront ravis... comme tous ceux qui viennent le voir. *« Ce Parlement est extrêmement ouvert si on le compare à un Parlement national*, dit-il. *Ici, on dialogue mille fois plus librement, c'est presque l'agora grecque. »*

M. Enrico Vinci.

Il n'est un secret pour personne que M. Vinci, nommé par le bureau du Parlement (c'est-à-dire le président et les quatorze vice-présidents) en 1986, du temps où M. Pierre Pflimlin était à la tête de l'Assemblée, est un libéral. Ancien directeur de cabinet de cinq présidents — dont M. Pflimlin et Mme Simone Veil — le secrétaire général *« n'a pas le sens de la neutralité de la fonction publique que l'on trouve dans l'administration française »*, estime-t-on dans les couloirs. D'ailleurs, les débuts de la cohabitation avec le nouveau président, M. Baron, socialiste, n'ont pas été sans heurts. Depuis, les choses se sont arrangées. M. Vinci a l'art de *« mettre de l'huile dans les rouages »*. Sa volonté de tout savoir (et, de fait, il sait tout sur ce Parlement), son expérience et son esprit de synthèse en font un secrétaire général irremplaçable. Sans fausse modestie, il le dit lui-même : *« Ma force est directement liée à ma compétence. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

Les chambres de commerce et d'industrie plaident en faveur d'une accélération des politiques communautaires

L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI) vient d'adresser aux parlementaires européens un mémorandum rappelant ce qu'elle considère comme étant prioritaire pour réussir la construction européenne. Intitulé *Réussir 93*, ce document recense plusieurs dizaines de propositions concrètes afin d'accélérer les politiques existantes et d'en mettre d'autres en chantier.

L'APCCI préconise l'adoption d'une attitude plus offensive dans le commerce international, le développement de relations plus pragmatiques avec les proches voisins de la Communauté, une politique d'aide au développement plus ambitieuse, l'organisation de l'« espace européen » (création d'une agence européenne de l'aménagement du territoire, reconnaissance d'un statut particulier des régions transfrontalières...) et l'élaboration d'un Livre blanc de l'entreprise qui énoncerait des principes tels que la limitation des monopoles nationaux et la fixation de seuils maximaux d'imposition fiscale et sociale.

Le document contient un chapitre sur la formation qui souligne le succès mais aussi la modestie des moyens des programmes en cours. L'union économique et monétaire est également abordée : l'APCCI estime que l'adoption du plan Delors est urgente, et que les entreprises ont besoin de politiques économiques convergentes. Autres priorités : une accélération de l'effort en matière de recherche, une valorisation de la présence française et européenne dans le monde par l'intermédiaire des DOM-TOM, et une amélioration du processus de décision au sein de la Communauté par le biais, par exemple, de la création de véritables circonscriptions pour les parlementaires européens.

AFRIQUE

ÉGYPTE : cinq mois après le coup d'Etat au Soudan

Le Caire espère que le régime de Khartoum prendra ses distances à l'égard des islamistes

La controverse sur la libération des anciens dirigeants soudanais — *rapportée par un organe de la junte*, et aussitôt démentie par le gouvernement —, révèle l'existence de divergences parmi les militaires de Khartoum, dont certains souhaitent, sous la pression du Caire et des autres capitales arabes, améliorer l'image de marque du régime.

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

L'Egypte a-t-elle participé à la préparation du coup d'Etat du 30 juin qui mit fin au régime des partis au Soudan et installa au pouvoir à Khartoum une junte d'inspiration islamique ? Plus de quatre mois après le coup de force des colonels soudanais, il est encore difficile de répondre à cette question d'une manière clairement affirmative. Interrogés à ce sujet, les responsables égyptiens se montrent fort discrets et évasifs.

On comprend le souci des Egyptiens de garder, officiellement du moins, une certaine distance à l'égard d'un régime dictatorial et ultra-islamiste alors qu'au Caire ils combattent, avec énergie, toute manifestation d'extrémisme religieux et s'efforcent dans une certaine mesure de faire respecter une forme limitée de démocratie basée sur le multipartisme.

Les dirigeants égyptiens affirment cependant que, tout en évitant d'intervenir dans les affaires intérieures du Soudan, ils ne peuvent se désintéresser de ce qui se passe dans ce pays. *« Le Soudan est plus important pour l'Egypte que le Liban pour la Syrie »*, note, à ce propos, un diplomate égyptien, qui ajoute que le Caire a tout fait pour établir des relations cordiales avec le régime de M. Sadek El Mahdi, malgré l'hostilité exceptionnelle dont ce dernier a fait montre à l'égard de l'Egypte au cours des quatre années de son régime.

Tout semble avoir cependant changé après l'ultimatum adressé par l'armée en février 1988 au premier ministre Sadek El Mahdi. Il était clair, à cette époque, que le pouvoir à Khartoum était à prendre. Certains responsables égyptiens admettent en privé qu'ils savaient alors qu'un coup était en gestation à Khartoum, mais qu'ils n'ont rien fait pour en informer les autorités soudanaises. L'opposition, pour sa part, affirme que les services de renseignement égyptiens ont activement pris part aux « complots » en établissant des contacts avec les signataires du mémorandum de février et en autorisant l'ancien président Nemeiry, réfugié au Caire et tenu jusqu'alors à une certaine réserve, à agir en toute liberté.

Selon certains observateurs, cette dernière mesure constituait en fait une *« ruse »* destinée à *« piéger »* les dirigeants de Khartoum. Ces derniers crurent alors que le Caire misait sur l'ancien chef de l'Etat soudanais et concentrèrent tous leurs efforts à démanteler les réseaux némeiristes. Avec l'arrestation, le 20 juin, d'une douzaine d'officiers partisans de Nemeiry, le régime de Khartoum crut qu'il venait de neutraliser le *« complot égyptien »* et baissa sa garde, ce qui expliquerait en partie la facilité déconcertante avec laquelle les vrais comploteurs s'emparèrent du pouvoir dix jours plus tard.

Dès le 30 juin, les Egyptiens ont appuyé le nouveau régime du général Omar Bechir, donnant ainsi l'impression que ce dernier, en fait un officier pro-islamiste, était leur homme. Ils devaient cependant rapidement déchanter et s'apercevoir, un peu tard, qu'ils venaient de faciliter l'arrivée au pouvoir à Khartoum d'une junte dont les liens avec le Front national islamique (FNI) devenaient au fil des jours de plus en plus évidents.

La constitution, le 15 juillet, d'un gouvernement introuvable, formé en grande partie de personnalités notoirement connues pour leur obédience au FNI ou autres formations politico-religieuses intégristes, fit l'effet d'une douche froide au Caire. On prête au ministre égyptien des affaires étrangères la phrase suivante : *« Nos services de renseignement ont été piégés. »* Il y eut alors au Caire, pendant quarante-huit heures, un black-out total sur les informations en provenance du Soudan en attendant que les autorités décident de la nouvelle ligne à suivre.

Des « Soudanais pieux »

Depuis, les journaux égyptiens ont mis fin aux articles dithyrambiques à l'égard du nouveau régime de Khartoum s'efforçant de convaincre que les nouveaux maîtres de Khartoum ne sont pas des partisans du FNI, mais tout simplement des *« Soudanais pieux » (sic)*. Il était trop tard pour que le Caire puisse faire machine arrière. Il fut alors apparemment décidé, en haut lieu, de faire contre mauvaise fortune bon cœur et de poursuivre l'appui apporté au nouveau régime avec l'espoir peu probable que ce dernier finirait par infléchir son orientation islamique.

Devant leurs interlocuteurs étrangers, les responsables égyptiens admettent que la junte de Khartoum a commis depuis son arrivée au pouvoir de nombreuses fautes, notamment en prenant des mesures favorables au courant islamique et en abrogeant l'accord de paix d'Addis-Abeba du 16 novembre 1988 signé avec le colonel Garang. Mais ils attribuent ces erreurs au manque d'expérience des nouveaux dirigeants et non à leur obédience islamique.

Les responsables égyptiens jouent la carte Bechir, le chef de la junte, qui n'a, selon eux, aucun lien avec le FNI et qu'ils souhaitent manifestement voir s'ériger en personnalité indépendante de toute obédience religieuse ou idéologique. Leur stratégie de soutien au régime de Khartoum comporte en conséquence deux volets. D'une part, ils prodiguent, par l'intermédiaire de leurs représentants à Khartoum, des conseils aux nouveaux dirigeants pour les inciter à améliorer leur image de marque à l'étranger, et de l'autre ils exercent une pression constante, de concert avec les autres pays arabes, pour qu'ils prennent leurs distances à l'égard du FNI.

Apparemment, cette politique n'a pas été jusqu'à présent très fructueuse. Il y a bien eu quelques libérations de détenus politiques triés sur le volet, mais, dans l'ensemble, l'orientation islamique du régime s'est renforcée.

La « carte Nemeiry »

Tous les ministères ont été pourvus de sous-secrétaires d'Etat frères musulmans qui font fonction de véritables commissaires politiques islamiques. Les comités de quartier formés par la junte, malgré les conseils des Egyptiens, sont presque entièrement présidés par des militants du FNI. Ils sont de caractère nettement répressif, font appel à la délation, ont un droit de regard islamique sur les mœurs du public et sont, en fin de compte, appelés à devenir le noyau d'un futur parti unique islamique. Une décision particulièrement mal accueillie au Caire a été le récent arrêté ordonnant la fermeture de tous les établissements publics lors des prières du vendredi.

Tout en jouant la « carte Bechir », les Egyptiens ont gardé dans leur manche la « carte Nemeiry ». L'ancien président soudanais, dont les déclarations publiques sont désormais tolérées, voire encouragées, a récemment multiplié les interviews et prises de position critiquant l'orientation islamique de la junte de Khartoum, clamant ainsi à haute voix ce que les Egyptiens ne veulent pas dire ouvertement.

« Vous pouvez être certains, nous a-t-il dit, *que les militaires au pouvoir à Khartoum, que je connais bien, sont à cent pour cent du Front islamique, voire de sa direction. Tout ce qu'ils font entre dans le cadre du programme du Front. Sans exagérer, on peut affirmer que c'est le FNI qui gouverne à Khartoum. »*

L'ancien chef de l'Etat soudanais est particulièrement amer à l'égard du général Bechir qui *« s'est emparé de la révolution némeiriste du 30 juin pour lui donner un caractère islamique »*. Il n'hésite pas à affirmer publiquement qu'il est en train de préparer le *« contre-coup d'Etat »* qui le ramènera au pouvoir à Khartoum où *« le peuple soudanais l'attend »*, oubliant le fait qu'il a été personnellement à l'origine de la charia, *« qui a probablement été l'une des causes de la guerre du Sud »*, il préconise désormais l'abandon de la législation islamique, *« puisque ce problème divise les Soudanais »*. Il se prononce pour un règlement négocié de la guerre civile, soulignant qu'il n'existe pas de *« solution militaire »* à ce conflit.

L'ancien président soudanais va encore plus loin en accusant les dirigeants actuels du Soudan de vouloir la sécession du Sud *« afin d'instaurer dans le Nord un régime fondé sur la charia »*. Une préoccupation qui rejoint celle du Caire, qui redoute les contrecoups d'une telle éventualité en Egypte et sur le continent africain.

JEAN GUEYRAS

ÉTHIOPIE : sous l'égide de M. Carter

Les négociations ont repris entre le gouvernement et les rebelles érythréens

L'ancien président américain Jimmy Carter, *qui avait déjà présidé une première série de discussions* entre des représentants du gouvernement d'Addis-Abeba et le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) *à Atlanta, du 7 au 19 septembre*, a ouvert une seconde session de « pourparlers préliminaires » sous son égide, le lundi 20 novembre à Nairobi.

NAIROBI
de notre correspondante

Les pourparlers entamés par les rebelles érythréens, pas plus que ceux esquissés à Rome avec les maquisards du Front populaire de libération du Tigré (FPLT), n'ont fait l'objet d'aucun commentaire dans la presse éthiopienne. En revanche, chacun à Addis-Abeba continue de s'interroger sur la récente démission, *« pour raisons de santé »*, du premier ministre, M. Fikre Sélassié, et surtout sur l'appel à la *« mobilisation populaire »* lancé la semaine dernière par le gouvernement *afin de « résister »* et d'*« écraser »* l'offensive des rebelles du Tigré. Chacun des quelque deux *cent trente kebele* (sections de quartier) de la capitale aurait été sommé de fournir soixante hommes censés *partir au front*.

Le FPLT, qui affirme contrôler la quasi-totalité de la région du Tigré, aurait pris, *début novembre*, Mahle-Media, un chef-lieu de district situé dans la province du Shoah, à environ 160 *kilomètres* au nord d'Addis-Abeba. Selon le président de la Relief Society for Tigre (REST), M. Abadi Zemo, l'objectif des maquisards tigréens n'est pas d'entrer dans Addis-Abeba — ce qui, selon lui, serait militairement possible, — mais de *« maintenir la pression »* sur le gouvernement afin d'accélérer le processus de négociation.

CATHERINE SIMON

ALGÉRIE

Le parti de M. Aït Ahmed a été agréé

Le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed, actuellement en exil en Europe, a obtenu sa reconnaissance officielle, conformément *à la loi sur les partis politiques* adoptée en juillet, a-t-on appris à Alger lundi 20 novembre.

Le programme politique du FFS s'articule autour de *« l'approfondissement permanent »* de la démocratie et *« la mise en place des mécanismes économiques et sociaux capables d'élever l'Algérie au rang de nation développée »*. Formée en majorité de Kabyles, le FFS se propose d'œuvrer pour la suppression *« des inégalités, des injustices et des déséquilibres régionaux »* dans le pays. Il s'engage également à *« défendre les droits de tous les citoyens dans les domaines politiques, économiques, culturels et sociaux »*.

Une autre demande d'agrément au nom du FFS a été déposée en novembre. Depuis un accord signé à Londres entre MM. Hocine Aït Ahmed et Ahmed Ben Bella, le courant ne passe plus entre M. Aït Ahmed et Abdelhafid Yaha, cofondateur du FFS en 1963. Le désaccord entre ces hommes a abouti à la création de deux partis portant le même sigle.

D'autre part, la chambre administrative de la cour d'Alger a confirmé lundi le rejet du dossier d'agrément du Parti du peuple algérien (PPA, créé en 1937 par Messali Hadj, puis interdit en 1939), rapporte l'AFP.

Déposée en août dernier la demande d'agrément du PPA avait été refusée une première fois le 26 octobre par le ministère de l'intérieur qui, la jugeant *« non conforme »*, l'avait transmise à la justice pour trancher.

La décision de la cour d'Alger, qui constituait une première du genre, a été rendue sur la base des articles 5 et 19 de la loi sur les associations à caractère politique. (L'article 5 interdit la création d'un parti en cas de *« comportement contraire à la morale islamique et aux valeurs de la Révolution du 1er novembre 1954 »*, tandis que l'article 19 exige des membres fondateurs et des dirigeants d'un parti politique de *« n'avoir pas eu une conduite contraire à la Révolution de libération »*.)

Le dossier du PPA avait été déposé par M. Mohammed Memchaoui, le neveu de Messali Hadj, qui est considéré comme le père du nationalisme algérien. Agé de soixante-douze ans, M. Memchaoui a occupé dès 1938 divers postes de responsabilité au sein du PPA, puis dans les deux autres partis fondés par Messali Hadj, le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) et le MNA (*Mouvement national algérien*, fondé en 1954 et combattu par les armes par le FLN qui l'accusait de collaborer avec la France durant la guerre de libération.

En septembre, *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du FLN, affirmait que, pendant la guerre de libération, les militants du MNA, *« organisés et renseignés par les Français, ont été les auteurs d'exécutions de nombreux cadres du FLN »*.

Manifestation islamiste devant le consulat de France à Annaba

Alger (*AFP*). — Plusieurs centaines de jeunes filles en hidjab ont protesté lundi 20 novembre devant le consulat de France à Annaba contre *« l'attitude de certains responsables d'établissement scolaire français »* dans l'affaire du port du foulard par des écolières musulmanes, rapporte l'agence APS.

Les manifestantes se sont rassemblées pendant près d'une heure à quelque 500 mètres du consulat, dont les abords étaient quadrillés par les forces de l'ordre. Une déclaration, lue à cette occasion, a été remise par trois jeunes filles aux Français, indique l'agence, sans en préciser le contenu.

Une centaine de jeunes filles s'étaient déjà rassemblées au début du mois devant le consulat de France à Oran, pour protester contre *« la campagne médiatique »* menée en France autour de *« l'affaire du foulard »*.

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

SALVADOR : après une semaine de combats

La guérilla abandonne la plupart de ses positions

SAN-MIGUEL
de notre correspondant en Amérique centrale

Profitant de la nuit, la guérilla a abandonné, lundi 20 novembre, la plupart des positions qu'elle tenait depuis le 12 novembre dans la capitale salvadorienne et à San-Miguel, la deuxième ville du pays. Quelques foyers sont encore signalés à Soyapango et à Ciudad-Delgado (banlieue nord de la capitale). De source américaine, le nombre des morts est évalué à 1 050 chez les insurgés et à 237 pour l'armée. L'état-major salvadorien donne des chiffres inférieurs : 848 guerilleros tués et 220 soldats. Aucun chiffre n'est fourni pour les civils, pourtant durement touchés par les bombardements aériens.

Le colonel Mauricio Vargas est écroulé dans un fauteuil, l'air épuisé. Le chef de la troisième brigade d'infanterie, responsable des opérations dans l'est du pays, n'a pratiquement pas dormi depuis neuf jours. Il dirige personnellement l'offensive contre les insurgés qui se sont installés dans une partie de la ville de San-Miguel. Comme tous ses collègues, il ne comprend pas pourquoi le Front Farabundo Marti pour la libération (FMLN) s'est lancé dans cette aventure meurtrière. « *J'ai été surpris par l'offensive de la guérilla* », reconnaît-il sur un ton posé, qui contraste avec les déclarations véhémentes de certains officiers supérieurs. « *Cela dépasse l'entendement, car ce projet insurrectionnel n'avait plus de raison d'être dans la mesure où nous étions engagés dans un processus de négociations. En lançant toutes ses ressources dans cette guerre insurrectionnelle, le FMLN n'a pas prouvé sa force, au contraire. J'aurais pu utiliser des canons de 105 millimètres ou envoyer des avions avec des bombes de 750 livres afin de raser totalement les quartiers où les insurgés s'étaient retranchés. Je ne l'ai pas fait pour épargner la population civile qu'ils avaient prise en otage.* »

Depuis samedi, le colonel Vargas avait commencé à augmenter la pression militaire, provoquant l'accélération de l'exode des civils vers des zones plus sûres. Quelques heures plus tard, les insurgés remportaient une importante victoire psychologique en abattant un chasseur-bombardier A-37, qui allait s'écraser au pied du volcan San-Miguel. Dimanche, les troupes d'élite du bataillon ARCE avançaient avec d'énormes précautions pour limiter leurs pertes. Les tirs de mortiers par les deux belligérants secouaient la ville, les francs-tireurs de la guérilla, perchés sur des arbres ou cachés derrière un mur, tiraient sur tout ce qui bougeait, y compris sur quelques journalistes pris entre deux feux.

Le colonel Vargas reconnaît que l'anéantissement de la guérilla ne résoudra pas le problème du Salvador. « *Si vous tuez un chien atteint de la rage*, dit-il, *vous ne supprimez pas pour autant la rage. Il faut donc construire la paix sans abuser de notre force. Sachons être patients pour créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue. Le FMLN voulait nous obliger à négocier en nous mettant un pistolet sur la tempe. Il a échoué.* ».

La guérilla pouvait-elle réussir dans son entreprise ? « *Le FMLN a commis une grave erreur en croyant que le peuple allait l'appuyer*, affirme le colonel Vargas. *Il s'est intoxiqué avec sa propre propagande.* » Cette analyse est partagée par beaucoup de militaires au Salvador, y compris par certains alliés politiques de la guérilla, qui refusent cependant de s'exprimer publiquement sur le sujet pour l'instant.

Que souhaite le FMLN ?

Mais que souhaitait exactement le FMLN ? Au tout début de l'offensive, les dirigeants de la guérilla affirmaient vouloir seulement faire comprendre au gouvernement qu'ils n'étaient pas disposés à remettre leurs armes sans rien obtenir en échange. Au fil des jours, ils ont augmenté leurs exigences, allant même jusqu'à envisager la chute du gouvernement et la prise du pouvoir à travers une insurrection générale. Il s'agissait de répéter l'exploit réalisé en 1979 par les sandinistes au Nicaragua. La station des rebelles, Radio Venceremos, faisait régulièrement la comparaison avec les derniers jours de Somoza, qui avait bombardé la population civile et provoqué ainsi l'isolement de son régime au sein de la communauté internationale. Le FMLN n'avait pas prévu que l'armée salvadorienne ferait preuve de plus de retenue dans ses attaques aériennes, précisément pour ne pas répéter l'erreur du dictateur nicaraguayen.

« *On n'a pas compris ce qu'ils voulaient* », dit un employé de la Compagnie nationale des téléphones, M. Fernando Pena, qui remet de l'ordre dans son appartement saccagé par les insurgés. Comme les autres résidents de l'immense quartier de HLM de Zacamil (banlieue nord de San-Salvador), il a quitté les lieux, terrorisé, quand l'armée a lancé sa contre-offensive pour déloger les rebelles. « *Ils ne nous ont jamais vraiment menacés*, dit-il en parlant des guérilleros, *mais ils nous obligeaient à leur préparer des repas, et quand ils sont partis ils ont emporté tous nos vêtements pour se changer et essayer de se faire passer pour des civils.* »

Les HLM de Zacamil ont subi des dégâts très importants, et certaines sont devenues inhabitables. « *Le peuple est indigné*, affirme un autre locataire. *Ils n'ont fait que détruire et ils nous ont transformés en cibles pour les militaires. Ils criaient tous le temps : « Nous avons gagné ! Nous avons gagné ! » Mais nous n'avons pas pensé un seul instant qu'ils pourraient renverser le gouvernement.* » Avec plus ou moins de virulence, on entend ces mêmes propos dans les quartiers les plus affectés par les combats.

Il y a cependant des témoignages favorables à la guérilla, comme celui de ce jeune comptable, estimant que cette offensive a fait prendre conscience aux habitants de la capitale de l'existence d'un conflit à l'échelle du pays : « *Le FMLN*, dit-il devant la tombe d'un guérillero creusée entre deux immeubles, *a fait un pas décisif, et cette offensive pourrait être la répétition en vue de l'insurrection générale.* »

Ce n'est certes pas l'avis des militaires, qui croient plutôt que la guérilla vient de subir son plus grave revers et qu'elle en ressortira affaiblie. La plupart des officiers ne sous-estiment cependant pas la capacité du FMLN de poursuivre la guerre et partagent le point de vue d'un des plus extrémistes des leurs, l'ancien commandant d'Aubuisson, qui demande de « *reprendre la négociation où on l'avait laissée plutôt que de chercher à anéantir la guérilla* ».

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a rejeté un amendement réduisant l'aide américaine au Salvador.** – La Chambre des représentants a rejeté, lundi 20 novembre, une tentative démocrate de réduire l'aide américaine au Salvador (d'un montant de 85 millions de dollars). La majorité s'est rangée à l'avis des parlementaires conservateurs, qui estimaient excessive une telle mesure, proposée en réaction au meurtre de six jésuites au Salvador. Le vote de la Chambre est intervenu peu après que le président George Bush eut réaffirmé son soutien au président salvadorien Alfredo Cristiani et estimé « *absolument inacceptable* » une réduction de l'aide américaine au Salvador. – *(AFP.)*

HAITI

Trois militants politiques assassinés

Trois membres du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes ont été tués par sept hommes en civil, au cours du week-end dernier à Port-au-Prince, alors qu'ils étaient en train de placarder des affiches demandant le retour de l'ancien président Leslie Manigat (élu le 17 janvier 1988 au terme d'un scrutin très contesté, il avait été renversé le 19 juin suivant par le général Namphy).

Par ailleurs, trois organisations politiques et syndicales d'opposition ont lancé pour le mercredi 22 novembre un appel à la grève générale afin d'obtenir la libération de trois de leurs dirigeants, MM. Evans Paul, Jean-Auguste Mesyeux et Marino Etienne, emprisonnés depuis le 1er novembre pour « *complot contre la sûreté de l'Etat* ». Au cours des derniers jours, plusieurs personnes ont entamé une grève de la faim par solidarité avec ces détenus. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

SRI-LANKA

Combats entre l'armée et des Tamouls pro-indiens

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Plus de quatorze mille personnes ont fui leur domicile dimanche 19 et lundi 20 novembre après la reprise de violents combats dans le district d'Amparai, situé au sud-est de Sri-Lanka. La plupart des réfugiés sont originaires de la localité de Kalmunai et ont été chassés par une offensive aérienne de l'armée sri-lankaise contre des positions tenues par l'Armée nationale tamoule (TNA). De nouveaux renforts militaires ont été envoyés par avion de Colombo, et de nombreux bombardements aériens ont été effectués, l'armée utilisant des avions Marchetti et des hélicoptères. La TNA est une force tamoule de formation récente constituée par la fusion des trois groupes de militants tamouls proches de l'armée indienne et hostiles au principal mouvement séparatiste, le LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), qui lutte toujours contre les troupes de New-Delhi.

Les groupes tamouls avaient attaqué vendredi une demi-douzaine de postes de police dans la région. Ces combats, dont le bilan établi lundi serait de près de deux cents morts, sont la conséquence directe du départ de l'armée indienne de cette région à la fin du mois d'octobre. Le conseil de gouvernement de la province du nord est dirigé par les Tamouls, et son chef-ministre, M. Varadaraja Perumal, a refusé le doublement des troupes de Colombo dans la zone sous sa juridiction. Officiellement, le conseil de la province dispose d'une « *force de volontaires* » d'environ quatre mille hommes. Mais la TNA, très probablement entraînée par la force indienne, défend les mêmes objectifs que M. Perumal.

L. Z.

PHILIPPINES

Un plan d'autonomie pour Mindanao a été rejeté par référendum

La présidente Aquino a déclaré, lundi 20 novembre, qu'elle n'accepterait pas de négocier avec les rebelles séparatistes de Mindanao après le rejet très net, par les musulmans et les chrétiens, d'un plan d'autonomie partielle de l'île méridionale de l'archipel. Lors d'un référendum organisé dimanche, neuf provinces au moins, sur les treize consultées, ont voté contre l'offre d'autonomie, infligeant à la présidente sa première défaite électorale depuis son arrivée au pouvoir en 1986.

Selon des résultats officieux, trois provinces ont voté « oui », la situation restait incertaine dans une treizième province, et les neuf villes méridionales concernées par le projet d'autonomie ont voté « non ». Beaucoup de musulmans ont suivi le mot d'ordre de boycottage lancé par le Front de libération nationale Moro (FLNM), en lutte pour la création d'un Etat musulman indépendant. Pour le Front, le projet d'autonomie soumis à référendum était insuffisant.

Après le référendum, les rebelles ont engagé le gouvernement à reprendre les négociations rompues en 1987. Mais Mme Aquino a repoussé cet appel. – *(Reuter.)*

CAMBODGE

Echec d'une offensive des partisans de M. Son Sann

Bangkok (*AFP*). – La guérilla khmère opposée au régime de Phnom-Penh a lancé une offensive, lundi 20 novembre, contre des bases gouvernementales près de la frontière thaïlandaise mais a été repoussée en subissant de lourdes pertes, ont indiqué le jour même des sources militaires thaïlandaises à Bangkok. Des partisans du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) ont attaqué des bases dans nord-ouest du Cambodge, le long de la route numéro 5, qui relie la ville frontalière de Poipet à Phnom-Penh, en passant par Sisophon et Battambang, a-t-on ajouté.

Selon des sources occidentales, le FNLPK a tenté, pour la deuxième fois en deux mois, de s'emparer de la ville de Svay-Chek, afin d'isoler Sisophon. Mais des sources militaires thaïlandaises, stationnées dans la ville frontalière d'Aranyaprathet, ont rapporté que les guérilleros avaient été repoussés par les forces gouvernementales de Phnom-Penh et auraient perdu une soixantaine d'hommes. Le FNLPK, dirigé par l'ancien premier ministre Son Sann, lutte contre le régime de Phnom-Penh aux côtés des partisans du prince Norodom Sihanouk et des Khmers rouges.

DIPLOMATIE

ONU

M. Stoltenberg élu haut commissaire pour les réfugiés

New-York (Nations unies). – M. Thorvald Stoltenberg, ancien ministre des affaires étrangères de Norvège, a été élu, lundi 20 novembre, par consensus haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR) par l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Stoltenberg, âgé de cinquante-huit ans, qui prendra ses fonctions le 1er janvier prochain pour une période de quatre ans, remplace le Suisse Jean-Pierre Hocké, cinquante et un ans, contraint à la démission, le 25 octobre, par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. M. Hocké, en fonctions depuis 1986, s'était vu reprocher une mauvaise utilisation des fonds fournis par le gouvernement danois au HCR.

L'arrivée de M. Stoltenberg devrait, notamment, se traduire par une importante réorganisation du HCR et par un appel plus pressant aux contributions volontaires des Etats. L'organisation traverse une grave crise financière en raison, notamment, du nombre de réfugiés dans le monde – environ douze millions – et la baisse des contributions à son propre budget. Son déficit est actuellement de l'ordre de 60 millions de dollars.

Après les Etats-Unis, les pays nordiques sont les principaux contributeurs, avec respectivement 124 millions de dollars et 84 millions de dollars par an. La France devait annoncer une contribution au HCR de 30 millions de francs français (environ 5 millions de dollars). – *(AFP.)*

M. Brochenin ambassadeur aux Seychelles

Le *Journal officiel* du 18 novembre a annoncé la nomination de M. Jean-Claude Brochenin au poste d'ambassadeur de France aux Seychelles, en remplacement de M. Renaud Vignal.

[Né en 1935, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de France d'outre-mer, M. Brochenin a été intégré dans le corps des affaires étrangères en 1964. Il a été en poste à Addis-Abeba, Saigon (1966-1968), Oslo, Rangoon (1970-1973), Québec, enfin à la mission française auprès de l'ONU à New-York de 1976 - 1980. Après avoir été sous-directeur d'Amérique au quai d'Orsay, il était, depuis mars 1985, premier conseiller à Berne.]

□ **Une conférence de « France-libertés » sur l'Afrique du Sud.** – La fondation France-libertés, dirigée par Mme Danielle Mitterrand, a annoncé, jeudi 16 novembre, qu'une conférence sur le thème « vers la démocratie en Afrique du Sud » aura lieu à Paris du 27 novembre au 2 décembre. Cette conférence, qui se déroulera à huis clos, réunira exclusivement cent dix ressortissants sud-africains, résidant en Afrique du Sud ou vivant en exil à l'étranger.

PROCHE-ORIENT

L'URSS invite la Syrie à réduire ses dépenses militaires

Washington (*AFP*). – La Syrie devrait renoncer à rechercher la parité stratégique militaire avec Israël et mettre l'accent sur une capacité défensive qui fasse « *réfléchir à deux fois* » ses ennemis potentiels avant de l'attaquer, a indiqué l'ambassadeur d'URSS en Syrie, M. Alexandre Zotov, dans une interview publiée lundi 20 novembre par le *Washington Post*.

Citant de « *nouvelles réalités* » en Union soviétique, M. Zotov a déclaré que, pour répondre aux besoins militaires syriens, son pays devra prendre en considération les « *limites de ses possibilités* ». Damas devra « *dûment se conformer* » au principe de « *potentiel défensif raisonnable* », a ajouté l'ambassadeur, qui était interrogé dans la capitale syrienne. M. Zotov a défini ce principe par la « *capacité d'infliger d'inacceptables pertes* » à Israël s'il attaquait la Syrie.

Le président syrien Hafez El Assad a, pour sa part, toujours maintenu que, pour amener Israël à faire des concessions pour résoudre la question palestinienne et renoncer à l'annexion en 1981 du Golan syrien, il lui fallait parvenir à la « *parité stratégique* » avec ce pays, note le *Washington Post*.

Le diplomate soviétique, un spécialiste du monde arabe, a précisé que l'URSS « *n'avait pas l'intention d'affaiblir ses relations avec la Syrie* », son principal allié dans le monde arabe.

Mais la coopération militaire soviéto-syrienne dépendra dans les cinq prochaines années de la « *capacité syrienne à payer* ». « *Nous préférons être payés en devises fortes pour certains types d'équipements militaires complexes* », a-t-il indiqué.

L'économie soviétique est en cours de restructuration, et les entreprises obéissent à de « *nouvelles règles* » qui affectent « *dans une certaine mesure les modalités de nos relations économiques et autres* », a ajouté M. Zotov.

Washington demande à l'Irak de ne plus aider le général Aoun

Les Etats-Unis se sont joints aux efforts pour limiter, voire couper toute aide militaire au général Michel Aoun en appelant notamment l'Irak à ne plus livrer d'armes à l'officier chrétien qui conteste l'autorité du nouveau président libanais, a révélé, lundi 20 novembre, un responsable du département d'Etat. « *A notre connaissance, l'Irak a donné suite à ces requêtes* », a-t-il dit.

Selon une autre source proche du département d'Etat, Washington est intervenu auprès de l'Egypte et de la Jordanie pour bloquer les cargaisons d'armes irakiennes destinées à Aoun transitant par leurs territoires. Cette démarche, qui a été suivie d'effet, pourrait expliquer, selon un expert de l'Institut du Proche-Orient à Washington, les récentes tensions égypto-irakiennes.

Aide technique involontaire à Bagdad

Selon le *Financial Times* du mardi 21 novembre, les Etats-Unis auraient par mégarde contribué à aider l'Irak à concevoir le programme Condor-2 d'un missile sol-sol qui transporte une charge militaire de 500 kilogrammes sur une distance de 1 000 kilomètres. Des licences d'exportation de technologie auraient été déposées par des sociétés américaines et approuvées par le Conseil national de sécurité. Ces sociétés américaines auraient profité de la complexité bureaucratique qui règne à Washington en matière de réglementation de telles exportations.

Ce n'est pas la première fois que de telles accusations sont portées. Déjà, l'an dernier, la presse israélienne et la presse ouest-allemande avaient indiqué que des techniciens américains et européens participaient au programme Condor-2, que les Irakiens conduiraient avec l'Argentine et l'Egypte. Prévu à l'origine pour 1988, le premier tir expérimental de ce missile balistique a été reporté, semble-t-il, à 1991.

CHINE

Nouvelles attaques contre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne

M. Deng Xiaoping est apparu lundi 20 novembre à la télévision chinoise pour exalter les vertus de l'unité dans l'armée ainsi que la stratégie maoïste. Il s'agit de la cinquième prestation publique de M. Deng depuis qu'il a pris, il y a une semaine, sa retraite officielle. Le *New York Times* a publié des propos tenus le 4 septembre dernier par le « numéro un » chinois selon lesquels il déclarait à de hauts responsables pékinois qu'ils ne devraient plus l'écouter si, en raison de son âge, il se mettait à dire « *des choses idiotes* ».

« Une guerre sans fumée »

Lundi, la commission des affaires étrangères du Parlement chinois a qualifié d'« *exemple répugnant de politique de la force* » les sanctions adoptées par le Congrès américain. Le même jour, *Clarté*, quotidien destiné aux intellectuels, a lancé une violente attaque contre l'« *impérialisme occidental* », accusé de mener une « *guerre sans fumée* » contre le camp socialiste, ajoutant que « *la détente et la paix* » ne signifiaient nullement la fin de la lutte pour renverser le capitalisme.

Enfin, le *Quotidien du peuple* s'en est pris, dans un éditorial signé, à « *l'arrogance* » de la Grande-Bretagne, accusée de « *vouloir prolonger sa domination coloniale* » sur Hongkong après la date prévue pour la rétrocession du territoire à la Chine en 1997. – *(AFP, Reuter.)*

Inde : M. Gandhi à l'épreuve des urnes

Les élections législatives devraient traduire la chute de popularité du premier ministre, dont la gestion et la personne sont de plus en plus critiquées

NEW-DELHI
de notre correspondant

Quatre cent quatre-vingt-dix-huit millions d'Indiens, dont trente-cinq millions de nouveaux électeurs, sont appelés à se rendre aux urnes, du 22 au 26 novembre. Ils doivent désigner cinq cent quarante-trois députés parmi sept mille candidats. Leur vote sera interprété comme un référendum sur la personne et la gestion de M. Rajiv Gandhi, dont le bilan est, à bien des égards, contrasté.

L'Inde de cette fin de 1989 est un pays plus fort que jamais et son premier ministre fait figure de leader respecté sur la scène internationale alors que son crédit sur le plan intérieur s'est réduit à la portion congrue. L'Inde, dont bien des économistes pensaient, il y a une décennie, qu'elle allait à la catastrophe, notamment en raison de sa croissance démographique, est pratiquement autosuffisante sur le plan alimentaire : chaque année, seize millions d'Indiens naissent – *l'équivalent de la population australienne* – et se fondent dans la multitude sans provoquer les craquements attendus. L'Inde étonne toujours par sa capacité à digérer les crises qui la secouent.

Sa santé économique est dans l'ensemble bonne. Si la situation des réserves de change, de l'inflation et de la dette devient préoccupante, *ce ne sont pas des maladies* incurables. Mais M. Rajiv Gandhi, en cinq ans de mandat, est déjà un homme prématurément usé par le pouvoir.

Or, dans la bataille électorale dont il a lui-même précipité l'échéance, il est pour la première fois seul. Il doit à la fois défendre son honneur éclaboussé par des scandales, s'expliquer sur des promesses non tenues et conjurer cette menace endémique de la société indienne, le démon du « communalisme », la guerre de religion. Tâche d'autant plus ardue que, comme toute la classe politique, le premier ministre a joué à l'apprenti sorcier : le « *communalisme* » est un mauvais génie que l'on fait sortir en espérant qu'une fois les élections passées, il voudra bien s'évanouir. Chacun joue la carte du « *vote hindou* » et du « *vote musulman* » le temps de la campagne électorale et *tant pis si, dans* l'intervalle, la société indienne frise le démembrement.

Les élections générales de 1984 furent davantage la dernière victoire politique, *post mortem*, d'Indira Gandhi que le premier succès électoral de son fils. En 1977, ce fut aussi une vague, cette fois contre le Parti du Congrès, qui provoqua la chute de la dernière « impératrice des Indes ». Mme Gandhi avait alors payée les excès de l'état d'urgence décrété en 1975, c'est-à-dire une politique quasi fascisante de limitation des naissances, dont le grand ordonnateur fut son fils Sanjay, l'« héritier » ; mort accidentellement. Puis, aux élections de 1980, le gouvernement du Janata fut à son tour victime d'un vaste mouvement populaire en faveur d'Indira. Son passif était fait de ses propres divisions, de promesses non tenues et d'une grande inaptitude à gouverner. Aujourd'hui, pour aider M. Rajiv Gandhi à rester au pouvoir, il n'y a aucune vague favorable, au contraire. Le premier ministre risque une défaite dont, aux yeux de certains, seule l'ampleur fait l'objet de spéculations : *En 1984, le Parti* du Congrès avait recueilli 48,1 % des suffrages, obtenant 415 sièges sur 542 au Parlement. Les derniers sondages ne lui accordent qu'environ 200 sièges. Quels que soient les mérites de M.V.P. Singh, chef actuel de l'opposition, le scrutin sera d'abord un vote sanction. En 1984, Rajiv incarnait la jeunesse et les réformes. Cet homme sans passé politique, peu suspect d'être mêlé aux affaires dans un pays où la corruption est un art de gouverner, s'attira le surnom de « Monsieur Propre ». Passionné de technologie avancée, il s'efforça de gouverner « à l'américaine » un pays où il est encore de bon ton, dans certaines provinces arriérées, qu'une femme s'immole par le feu à la mort de son mari. Entouré de ceux qu'on appelait les « *computer boys* », M. Gandhi voulait alors passer outre.

« L'affaire Bofors »

Tout à changé probablement avec « l'affaire Bofors », nom d'une firme d'armement suédoise qui a passé un contrat avec l'Inde, donnant lieu au versement d'importantes commissions. Le « nouveau Rajiv » est un homme aigri, malmené il est vrai par une presse souvent hostile et à qui il n'a jamais su parler. Il a battu le rappel de la vieille garde du Congrès, les « barons » de l'époque d'Indira, réputés gagneurs d'élections, pour sauver la dynastie des Nehru-Gandhi.

La récolte de céréales bat des records (175 millions de tonnes). Mais les paysans ne savent pas gré au Parti du Congrès d'indices économiques dans l'ensemble favorables (*le Monde* du 13 octobre). Les fruits de la croissance sont indéniables mais inégalement répartis : la société indienne est de plus en plus « *à deux vitesses* », *villes et campagnes*, riches et pauvres. L'industrie a ainsi beaucoup profité de la politique de libéralisation lancée en 1984 par M. Gandhi et qui, depuis deux ans, s'est nettement ralentie. Les milieux industriels ont tout intérêt à un maintien du Congrès au pouvoir. La classe moyenne urbaine, d'autre part, a été choyée. Au cours des « années Rajiv », son niveau de vie s'est davantage amélioré qu'au cours des quinze années précédentes. Mais la croissance lui a aussi apporté l'inflation. La hausse des prix est devenue l'un des thèmes favoris de la campagne électorale de l'oppositition.

A l'école de Nehru, Indira Gandhi savait que la seule Inde qui compte, au moins sur le plan politique, est celle qui est pauvre et rurale. M. Gandhi l'a compris à retardement : le « *pouvoir au peuple* », slogan destiné, à provoquer une vague électorale en faveur du Congrès, les programmes pour les femmes et les déshérités, les promesses aux agriculteurs sont sans doute venus trop tard.

S'agissant de la politique extérieure, l'opposition n'a aucun grief véritable à formuler et se contente de souligner que les crises de Sri-Lanka, pourtant un véritable fiasco de l'armée et de la diplomatie indiennes, et du Népal ont été mal gérées. Personne ne sait gré ni ne reproche à M. Gandhi d'avoir rétabli le dialogue avec la Chine et la question des relations avec le Pakistan obéit à des considérations trop épidermiques pour faire l'objet d'un débat indo-indien. De même, alors que la politique du gouvernement visant à mettre un terme à la crise du Pendjab est *manifestement un échec*, l'opposition ne dit mot par prudence parce qu'elle n'a, à l'évidence, aucune solution à proposer.

Tout compte fait, les aspects négatifs des « années Rajiv » ne sont pas déterminants. C'est un climat qui est en cause, un parfum de scandales qui dure depuis trop longtemps et qui aujourd'hui est assimilé à une conception dynastique du pouvoir. Le scrutin prend une allure de jugement. Le premier ministre a donné l'impression qu'il était prêt à tout pour conserver le pouvoir. S'il n'est pas lui-même corrompu, M. Gandhi est au moins coupable d'omissions et de dissimulations. Surtout, en se refusant à trancher dans le vif, il a lui-même alimenté la crise et le scandale.

Les partis politiques d'opposition, aux idéologies radicalement différentes, ont gommé leurs divisions. Prenant le Congrès de court, ils ont réussi à présenter un candidat unique face à celui du parti au pouvoir dans environ 80 % des circonscriptions. M.V.P. Singh et ses amis ont une occasion historique (la deuxième depuis l'indépendance) d'accéder au pouvoir. Mais la combinaison gouvernementale qu'ils devront mettre en place sera forcément hétéroclite. Il y a quelques jours, une crise a éclaté au sein du gouvernement de coalition que dirige M. Devi Lal, chef-ministre de l'Etat d'Haryana, et *l'un des ténors de l'opposition. Le* premier ministre a ironisé : « *S'ils ne sont pas capables de diriger ce petit Etat, comment peuvent-ils prétendre gouverner un si grand pays ?* »

Avec qui M. V. P. Singh, chef du Janata Dal et premier ministre potentiel, fera-t-il alliance, sachant que son parti, quelle que soit l'ampleur de la défaite du Congrès, ne sera pas suffisamment fort pour gouverner seul ? Avec ses colistiers du Front national, c'est-à-dire les chefs de quelques partis *influents* mais dont l'assise est purement régionale et les ambitions concurrentes ? Avec le BJP (Bharatiya Janata Party) formation hindouiste de droite dont M. V. P. Singh se dit tour à tour proche et éloigné parce qu'il vient de recevoir le soutien politique des chefs de la communauté musulmane et que l'appoint des deux partis communistes, violemment anti-BJP, lui sera sans *doute indispensable ? Une chose* est sûre : le prochain gouvernement de l'Inde sera plus faible et la majorité plus incertaine.

Un réflexe de prudence de l'électorat et le fait que la machine du Congrès reste puissante peuvent permettre à M. Gandhi de « limiter les dégâts ». Mais les foules souvent passives qui assistent aux meetings de la campagne électorale ont apporté une autre leçon : le premier ministre n'a pas le charisme qui était la marque de sa mère et de son grand-père. Or, l'Inde a besoin d'être entraînée.

LAURENT ZECCHINI

Frasques et folies d'un prince Tudor

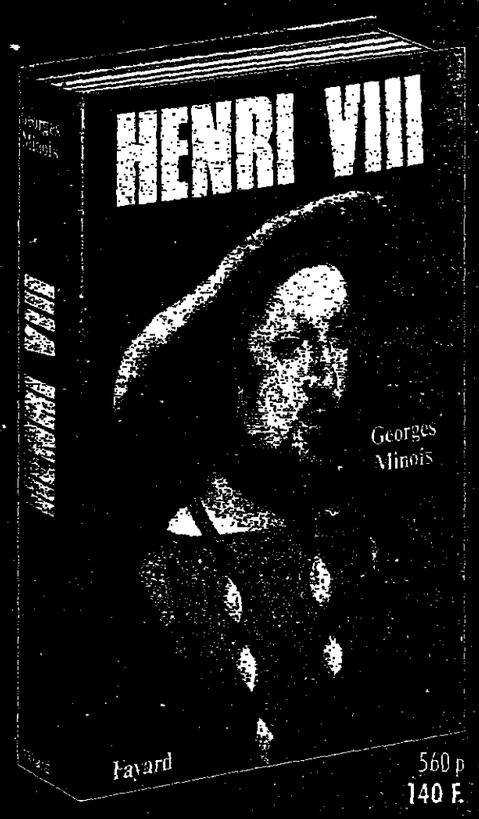

Georges Minois se défend de vouloir réhabiliter Henri VIII. Mais sa biographie donne sa véritable grandeur au monarque britannique, dont la disparition, en 1547, laissa un grand vide sur la scène internationale.
Anne Muratori-Philip, *Le Figaro*

l'Histoire chez FAYARD

PARIS-WASHINGTON DC
NON-STOP AVEC PAN AM.
LES LIAISONS CAPITALES.

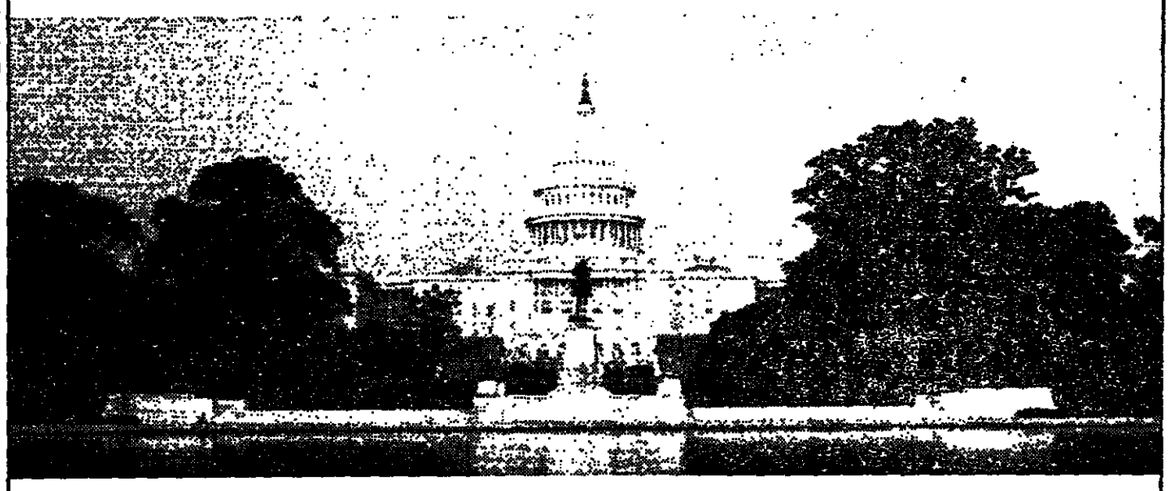

LE NOUVEAU PARIS-WASHINGTON DC DE PAN AM EST CE QUE L'ON PEUT APPELER UNE LIAISON PRIVILEGIÉE. 5 VOLS NON-STOP PAR SEMAINE EN AIRBUS A 310, MODERNE ET SPACIEUX, AVEC CORRESPONDANCE IMMÉDIATE VERS LOS ANGELES. CETTE LIAISON VIENT S'AJOUTER AUX VOLS PARIS-NEW YORK ET NICE-NEW YORK QUOTIDIENS, ET AUX VOLS PARIS-MIAMI NON-STOP, AVEC CORRESPONDANCES POUR PLUS DE 60 VILLES AUX USA, CARAÏBES ET AMERIQUE LATINE. WASHINGTON, NEW YORK OU MIAMI, AVEC PAN AM, VIVE L'AMÉRIQUE EN DIRECT ! POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU PAN AM AU (1) 42.66.45.45.

PAN AM
NUMERO UN SUR L'ATLANTIQUE

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

POLITIQUE

Au palais du Luxembourg

Les sénateurs (par 190 voix contre 103) approuvent la position du gouvernement à l'égard de l'Europe de l'Est

Le Sénat a approuvé, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre, par 190 voix contre 103, la déclaration de politique générale portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est, présentée par le premier ministre, M. Michel Rocard, conformément à l'article 49 alinéa 4 de la Constitution. L'ensemble du groupe socialiste et du Rassemblement démocratique européen (RDE), à une seule exception, ainsi que la plupart des sénateurs centristes et RI ont voté la déclaration gouvernementale. Le RPR, rejoint par douze centristes et quatre RI a, voté contre. Les communistes se sont abstenus, ainsi que trois RPR, cinq centristes et un RI.

« Vous êtes l'allié des communistes ! — Et vous, l'allié de Ceausescu ! » Mis à part cette algarade verbale imputable conjointement au président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Jean Lecanuet (UC, Seine-Maritime), et au ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, M. Roland Dumas, la déclaration de politique étrangère du gouvernement a donné lieu à un débat de haute tenue sur le thème de la *« révolution tranquille »* de l'Europe centrale.

Les sénateurs ont exprimé leur *« joie »* et leur *« satisfaction »* face à ces bouleversements, avec une unanimité sans retenue qui n'a eu d'égale que la diversité des lectures qu'ils ont pu faire de ces événements. S'agissant du fond, tous sont bien sûr convenus qu'un nouvel ordre était en train de se mettre en place en Europe de l'Est, *« un nouvel équilibre »*, selon M. Lecanuet, signifiant *« la fin de l'après-guerre et la déchirure de Yalta »*.

De même, l'antienne de la réunification allemande n'a suscité aucune polémique. M. Lecanuet *(« Les deux Allemagnes sont déjà unies par la langue, la culture et l'osmose économique. L'Allemagne réunifiée n'exercerait pas de menace (...) si elle est intégrée à une union politique des Etats de l'Europe »)* s'est d'ailleurs trouvé sur ce point sur la même longueur d'onde que M. Jean François-Poncet (RDE, Lot-et-Garonne), selon lequel *« une Allemagne réunifiée ne perturberait pas le bon fonctionnement de la Communauté »*.

C'est en revanche à propos des conséquences que ces événements pourraient entraîner et sur la maïeutique démocratique et économique que devraient exercer la France et la Communauté européenne auprès des Etats est-allemand, polonais ou hongois que des divergences ont surgi, ainsi que des lignes de partage sans coïncidence avec les frontières politiques classiques du Sénat. Le discours du groupe socialiste, en parfaite symbiose avec le gouvernement, et celui des sénateurs communistes, marginalisé, ont ainsi présenté un intérêt moindre que ceux émanant de la majorité sénatoriale, qui a dû constater très vite sa division.

« Trop poli pour être honnête ? »

M. Lecanuet a laissé rapidement percer son insatisfaction devant la politique du gouvernement, qui, *« devant cet ouragan »*, est coupable, à ses yeux, d'*« avoir regardé et décrit »*, sans plus. *« Il faudrait aller plus loin, la Communauté a besoin d'un nouveau traité, d'un traité d'union politique des Etats »*, a affirmé M. Lecanuet, suivi à cet instant de la discussion par M. Daniel Hoeffel (UC, Bas-Rhin). A cette prise de position volontariste, M. François-Poncet a opposé le renforcement de la Communauté, *« en réalisant aux échéances fixées tous les objectifs de l'Acte unique »*.

L'appréciation du dîner informel des Douze européens, samedi 18 novembre, à Paris, a donné également l'occasion de prises de positions divergentes. Pour M. Lecanuet, *« ce fut court, tardif et furtif »*, il n'y fut *« question que d'élargissement mais nullement d'approfondissement »*. M. Michel Poniatowski (Val-d'Oise) s'est montré moins sévère en supprimant dans la première mouture de son discours la référence à un *« sommet culinaire »* et en exhortant le gouvernement à plus de hardiesse à l'occasion de celui de Strasbourg.

L'essentiel du débat a, en fait, porté sur la question, lancinante pour la majorité sénatoriale, posée par M. Jacques Golliet (Haute-Savoie). *« Le gouvernement serait-il trop poli pour être honnête ? Il nous demande notre approbation, n'est-ce pas parce que l'opposition s'apprête à voter la censure à l'Assemblée nationale ? »* Les précautions réitérées de MM. Dumas et Rocard ne sont pas parvenues à infléchir les sénateurs RPR ni certains centristes, dont M. Lecanuet, prompts à dénoncer *« une ficelle un peu trop grosse »*. Mais une bonne partie des troupes RI étaient déjà montées en première ligne, autour de MM. Christian Bonnet (Morbihan), Jean-Pierre Fourcade (Hauts-de-Seine) et Michel Poniatowski (Val-d'Oise), pour approuver la déclaration du gouvernement après avoir réaffirmé, par la voix de M. Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire), que cet acquiescement ne représente en rien un blanc-seing pour l'ensemble de ses actes, et exprimé quelques réserves quant à la procédure.

La décision des centristes, après le discours particulièrement balancé de M. Hoeffel, a été aiguillonnée par cette prise de position et par l'intervention de son « autre strasbourgeois », M. Louis Jung. Le groupe n'a pas été convaincu par la diatribe de M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), dénonçant pêle-mêle *« le 49-3 et le 1 49-4 »* : *« Tout ceci n'est que procédure et n'a d'objet que de jeter des voiles entre les groupes des Assemblées »*, et s'est orienté, dans sa majorité, vers un vote en faveur du gouvernement.

Dans les couloirs, en attendant la fin du dépouillement, M. Jean-Claude Gaudin (RI, Bouches-du-Rhône) s'amusait de ce qu'il avait fallu qu'il accédât au Sénat pour voter en faveur du gouvernement. M. Michel Rocard, qui avait comme par avance et avec un rien de flagornerie célébré *« le sérieux, le talent et la compétence de cette Assemblée »* dans son discours introductif, répétait avec une jubilation évidente tout le bien qu'il pensait du Palais du Luxembourg. *« Politiquement, c'est tout bénéfice »*, confiait-il en attendant les résultats du vote, qui devaient le satisfaire, au-delà même de ses vœux.

L'analyse du scrutin

Sur 318 votants et 293 suffrages exprimés :

— 190 ont voté pour : 66 PS (sur 66), 50 Union centriste (sur 68), 47 Républicains et Indépendants (sur 52), 22 Rassemblement démocratique et européen (sur 23), 4 non inscrits (sur 5) et 1 RPR (M. René Trégouët) ;

— 103 ont voté contre : 86 RPR (sur 91), 12 Union centriste (MM. Maurice Blin, André Bohl, Roger Boileau, Paul Caron, Jacques Golliet, Bernard Guyomard, Rémi Herment, Jean Lecanuet, François Mathieu, Roger Poudonson, Michel Souplet et Xavier de Villepin), 4 RI (MM. Jean-Paul Bataille, Roger Chinaud, Jean Clouet et André Pourny) et 1 non-inscrit (M. Charles Ornano) ;

— 25 se sont abstenus : 16 PC (sur 16), 5 Union centriste (MM. Roger Lise, René Monory, Claude Mont, Guy Robert et Louis Virapoullé), 3 RPR (MM. Jacques Chaumont, Geoffroy de Montalembert et Maurice Schumann) et 1 RI (M. Jacques Larché) ;

— 3 n'ont pas pris part au vote : 1 RDE (M. Jean Roger, MRG), 1 RPR (Mme Hélène Missoffe) et 1 Union centriste (M. Alain Pohar, président du Sénat).

M. Rocard : « un stimulant pour l'unification européenne »

M. Michel Rocard a ouvert le débat en affirmant qu'il était passé, samedi 18 novembre à l'Elysée, lors du dîner des Douze, *« un souffle dont le souvenir avait à peu près disparu depuis l'époque de Robert Schuman et de Jean Monnet »*. Après avoir exalté l'*« unité profonde »* de la Communauté européenne, le premier ministre a adressé quelques louanges au président de la République, dont l'*« autorité impressionnante »* aura épargné à l'Europe, selon lui, *« l'humiliation de devoir aller frapper à la porte des Super-Grands »*. M. Rocard a dit sa *« fierté »* et sa *« joie »* de *« servir cet homme-là »*.

Selon le premier ministre, les événements de l'Est *« peuvent, si nous le voulons, être un stimulant considérable pour l'unification européenne »*. *« Ils peuvent être l'occasion d'une manifestation de notre unité nationale par-delà nos divisions durables et naturelles,* a-t-il dit. *Ils peuvent donc marquer une pause dans nos querelles intestines. »*

Répondant aux sénateurs qui avaient participé à la discussion, le premier ministre a déclaré, en fin de débat : *« Je sens enfin la chance offerte pour que, sans baisser la garde, sans mettre en cause la sécurité de notre pays, la perspective s'ouvre pour une négociation de bonne foi qui nous permette enfin une politique de désarmement dans la vraie sécurité. »* Il a aussi formulé l'espoir que la France puisse utiliser *« une partie de l'argent »* affecté aux dépenses militaires *« pour plus de justice sociale chez nous »*.

M. Dumas : « traduire dans les réalités militaires l'évolution politique de notre continent »

Intervenant en début de séance, après le premier ministre, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a évoqué les réformes en cours dans les pays de l'Est en déclarant : *« L'Europe a besoin de temps et de calme pour que s'accomplissent les réformes. Tant que celles-ci ne seront pas achevées, qu'elles n'auront pas atteint leur point d'orgue, il serait dangereux de toucher aux pactes, comme aux alliances, aux tracés des frontières. »*

A propos de l'attitude de la République fédérale d'Allemagne, il a noté que cette dernière s'est engagée *« fortement »* dans la construction de la Communauté économique européenne et que *« rien ne nous autorise à penser que les dirigeants allemands sont enclins à sacrifier cette politique-là »*. *« La question allemande,* a-t-il ajouté, *trouvera sa solution au terme d'une maturation que nous n'avons ni à contrarier ni à précipiter. Elle sera, cette solution, ce que l'Europe la fera. »*

Après avoir rappelé le rôle de la France et de la Communauté économique européenne dans le mouvement de solidarité en faveur des pays de l'Est et de l'avènement de la démocratie, M. Dumas a évoqué les conséquences que peuvent avoir les bouleversements en cours sur la sécurité en Europe. *« Le moment est venu,* a-t-il dit, *de traduire dans les réalités militaires l'évolution politique de notre continent ; aussi avons-nous fait du désarmement une priorité de notre politique. »* Il a noté que *« l'accord est à portée de main »* dans les négociations sur le désarmement des forces classiques en Europe qui se déroulent à Vienne et que *« l'idée d'une rencontre ministérielle des trente-cinq pour donner l'impulsion nécessaire et conclure reçoit l'adhésion de la France »*. Evoquant l'adoption d'une convention *« globale et universelle »* sur les armes chimiques, le ministre des affaires étrangères a déclaré : *« Là aussi, les conditions me paraissent réunies pour conclure. »*

M. Dumas a réaffirmé que *« l'approfondissement et l'accélération de la construction communautaire sont le meilleur service »* que la France puisse rendre à l'Europe tout entière. Il a ajouté que le conseil européen de Strasbourg devra réfléchir au nouveau type de relations que la Communauté établirait avec chacun des pays de l'Est en évolution. *« Pourquoi pas une association privilégiée ? »* a-t-il dit.

Dans la soirée, répondant aux sénateurs qui se sont exprimés au cours du débat, M. Dumas a dénoncé *« le carré des pourfendeurs qui se complaît dans le jeu hexagonal »*. *« Que penseront les deux cent mille manifestants tchèques qui sont dans la rue ce soir et qui liront demain : Le Sénat de la République française refuse de soutenir la politique d'aide du gouvernement français en direction des pays de l'Est ? »* Le ministre des affaires étrangères a notamment ironisé sur la *« subtilité rhétorique »* de M. Lecanuet, qui avait vu une *« manœuvre »* dans le fait que le gouvernement organise un débat de politique étrangère au Sénat au moment où l'opposition provoquait à l'Assemblée nationale un débat de censure.

La divine surprise du premier ministre

suite de la première page

En effet il a peu cédé à son statut d'opposant lorsque, en queue de discours, il a qualifié de *« tardif et hésitant »* le dîner des Douze, samedi dernier à l'Elysée. Dans le texte qu'il avait préparé, M. Poniatowski avait écrit à ce propos qu'il s'agissait d'un *« sommet culinaire »*. Cet homme qui, d'ordinaire, cède si facilement devant une bonne formule, a cette fois résisté : il ne l'a pas prononcée.

Puisque M. Poniatowski — qui n'est pas sensible qu'à la Pologne — était dans de telles dispositions, le gouvernement Rocard avait une chance, jugée minime, de faire approuver sa politique. D'autant que d'autres anciens ministres de M. Giscard d'Estaing appuyaient aussi l'action de la France, l'analyse développée par M. Mitterrand (renforcer d'abord les structures de la communauté européenne) et le système d'aides conditionnelles après organisation d'élections *« libres et secrètes »* envisagées lors de la réunion des Douze à l'Elysée.

Il s'agissait de M. Christian Bonnet, ancien ministre de l'intérieur, lui aussi, et, surtout, de M. Jean-François Poncet, ancien ministre des affaires étrangères. La petite chance s'est transformée en raz de marée : 190 voix contre 103 dans une assemblée largement dominée par la droite, habituellement hostile aux socialistes. C'était inespéré pour un gouvernement socialiste qui utilisait pour la première fois, depuis 1981, la procédure de la déclaration de politique générale suivie d'un vote au Sénat (article 49, alinéa 4, de la Constitution).

C'était inespéré pour M. Roland Dumas qui n'était pas venu d'enthousiasme au Sénat apporter sa contribution à une idée de M. Rocard exécutée à la hâte. *« Que penseront les deux cent mille manifestants tchèques qui sont dans la rue ce soir lorsqu'ils liront demain que le Sénat de la République française refuse de soutenir la politique d'aide du gouvernement français en direction des pays de l'Est ? »* avait-il dit deux heures avant les résultats du vote.

« Tout bénéfice » pour le gouvernement

Outre que le Sénat s'est grandi en faisant prévaloir, comme l'a dit M. Rocard avec grandiloquence, *« le souffle de l'histoire sur les routines partisanes »*, ce vote est *« tout bénéfice »* pour le gouvernement, comme a ajouté, en aparté, le premier ministre. M. Rocard ne se préoccupe pas que de l'histoire. Il a aussi quelques soucis plus prosaïques. Placer l'opposition en porte-à-faux avec elle-même en lui demandant d'approuver, au Sénat, sa politique à l'Est dans le même temps qu'elle s'essaie rituellement, et en vain, de censurer sa politique économique à l'Assemblée nationale, cela est sinon glorieux, du moins finement joué.

M. Rocard pensait accroître le trouble de la droite en ajoutant aux défections qu'elle subit à l'Assemblée nationale (M. Raymond Barre et quelques-uns de ses amis prennent l'habitude de refuser la censure) celles du Sénat. Il a semé le désordre et amoindri la portée des critiques adressées à M. Mitterrand par les deux chefs de file de l'opposition, MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Les deux hommes s'étaient concertés, dimanche par téléphone, à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, avant de s'en aller, lundi à la même heure, sur des radios différentes, dire que la réunion des Douze, samedi, avait été *« un peu courte »* (M. Giscard d'Estaing), ou *« un peu brève »* (M. Chirac). Leur crédit, aujourd'hui, est atteint, et ce par la grâce du Sénat, bastion de l'opposition. M. Chirac, il est vrai, en souffrira moins que M. Giscard d'Estaing puisque cinq sénateurs RPR seulement, dont M. Maurice Schumann, sont entrés en dissidence et qu'à l'Assemblée nationale, seuls deux députés de sa formation (M. de Bénouville, ami de Résistance de M. Mitterrand et M. Charbonnel, gaulliste de gauche et éternel contestataire), persistent à ne pas voter la censure.

M. Rocard avait engagé, lundi, une opération sans risque. A l'Assemblée nationale, il n'a pas de majorité absolue, mais il ne craint pas la censure non plus tant que les communistes refusent de mêler leurs voix à celles de la droite. Au Sénat, il est largement minoritaire mais le Sénat ne peut pas renverser le gouvernement. D'une manœuvre bénigne et fort « magouilleuse », le premier ministre a fait une victoire politique. Cendrillon transforme peu à peu, mine de rien, sa citrouille en carrosse.

JEAN-YVES LHOMEAU

Quatorzième congrès du Parti communiste roumain

Le PCF justifie l'envoi d'une délégation à Bucarest

Dans *l'Humanité* du mardi 21 novembre, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, justifie sa présence à la tête d'une délégation de son parti au quatorzième congrès du PC de Roumanie. Soulignant que le PCF a une *« divergence »* avec le PCR *« sur la conception même du socialisme »*, M. Blotin explique : *« Nous avons choisi d'être présent, pour dire ici, à Bucarest, directement, franchement, ce que nous pensons. Cette position n'est pas circonstancielle. Elle ne concerne pas nos seuls rapports avec le PCR. » « Nos divergence avec le PCR sont graves. Nous, communistes français, nous sommes pour la défense et le respect des droits de l'homme partout dans le monde »*, poursuit M. Blotin pour signifier que ce n'est pas le cas en Roumanie.

Le dirigeant communiste fait part de sa *« conviction que les communistes et le peuple de Roumanie — actuellement confrontés à de sérieuses difficultés — sauront trouver les réponses modernes, donc démocratiques, qui leur permettront de construire une société socialiste correspondant aux exigences contemporaines »*.

M. Georges Marchais, qui entretenait des relations personnelles avec M. Nicolae Ceausescu et passait auparavant ses vacances en Roumanie à l'invitation du Conducator, avait eu l'occasion d'annoncer à la télévision, le 16 janvier 1989, aux communistes français que le système roumain *« n'a rien à voir avec le socialisme »*. Par ailleurs, le PC italien a rompu ses relations avec le PCR à la veille de ce congrès où il n'a envoyé aucun représentant.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, lundi 20 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que le PCF *« fait figure de parti totalement archaïque à l'intérieur d'un monde communiste qui évolue »*. Selon M. Queyranne, le PC français *« invoque la perestroïka, mais il faudrait aussi qu'il se mette à l'heure de la perestroïka, qu'il a découverte avec retard »*. *« Cest, au fond,* a-t-il ajouté, *le dernier de la classe des PC du monde occidental. »* Estimant que les militants communistes *« ne peuvent se satisfaire des propos de M. Georges Marchais »*, le porte-parole du PS a déclaré que le secrétaire général du PCF *« veut toujours avoir raison »* et *« se veut le secrétaire perpétuel d'un Parti communiste immuable »*. Rappelons que M. Marchais avait lui-même utilisé l'expression *« calendrier perpétuel »* au sujet de son avenir au poste de secrétaire général.

EN BREF

□ **M. Marchais aux Antilles.** — Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, est arrivé, le lundi 20 novembre, à Pointe-à-Pitre, première étape d'une tournée de huit jours aux Antilles, à l'invitation des partis communistes (indépendants du PCF) guadeloupéen et martiniquais. Accompagné de M. Maxime Gremetz, chargé des relations extérieures au PCF, M. Marchais a souligné à son arrivée qu'il était le premier secrétaire général du PCF à se rendre aux Antilles françaises. A un journaliste qui lui demandait s'il était un *« secrétaire menacé »*, il a répondu : *« On dit que je suis menacé. Je ne le sens pas du tout, moi. » « Soyez rassuré, je me porte bien et j'ai l'esprit tranquille »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Maurice Pic (PS) abandonne son dernier mandat électif.** — M. Maurice Pic, soixante-seize ans, ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur de 1956 à 1958, a démissionné du conseil municipal de Montélimar (Drôme), ville dont il avait été le maire de 1959 à 1989. Il s'agissait de son dernier mandat électif. Ancien sénateur (PS) de la Drôme de 1948 à 1958 puis de 1971 à 1989, député de 1958 à 1971, M. Pic avait présidé le conseil général de la Drôme de 1956 à 1985.

rouvent
pe de l'Est

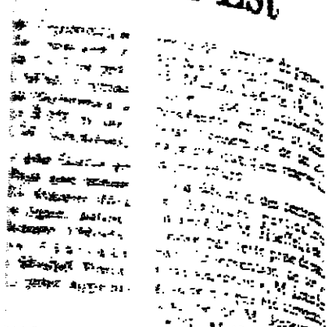

réalités militaire
re continent »

tifie l'envoi
ion à Bucarest

POLITIQUE

A l'écoute de la droite qui pense

Les clubs de l'opposition préparent la reconquête en souhaitant redonner la parole aux Français. Mais ils divergent sur la stratégie

Soumée par sa défaite, la droite n'en finit pas de remettre ses idées en place. L'effondrement du communisme comme modèle de référence et plus simplement comme système politique viable ajoute à son désarroi : il lui faut désormais exister idéologiquement face à un socialisme qui lui a beaucoup emprunté et qu'elle ne peut plus présenter comme un épouvantail.

La reconquête passe pourtant par cette introspection idéologique à laquelle la droite est mal préparée : se voyant au pouvoir jusqu'à l'an 2000, elle s'est surtout employée, ces dernières années, à se maintenir aux affaires puis, après 1981, à y revenir.

La « ligne » comptait peu : du « travaillisme à la française » qui fut cher à M. Jacques Chirac, l'espace de vingt-quatre heures, en 1976, à l'ultra-libéralisme façon Thatcher professé un temps par le même M. Chirac, la théorie épousait la ligne courbe et parfois tortueuse censée mener à l'Elysée (1). La tactique prévalait sur les idées.

Aujourd'hui que la droite a, en principe, le temps devant elle, elle redécouvre les vertus de la réflexion. S'il est prématuré de pronostiquer de quelle doctrine elle se dotera, on peut néanmoins aller jeter un coup d'œil du côté des laboratoires d'idées où les partis de l'opposition mitonnent leur renouveau idéologique. Ces cercles de réflexion sont au nombre de trois, cousins des sociétés de pensée du seizième siècle ou, pour faire plus moderne, des *think tanks* (littéralement : « réservoirs à idées ») américains.

Le premier, le Club 89 (par référence à 1789), se présente comme un *« un club gaulliste associé au RPR »*. Il est présidé depuis sa création, en 1981, par M. Michel Aurillac et compte parmi ses fondateurs M. Alain Juppé, aujourd'hui secrétaire général du RPR.

Restaurer sa différence

Les Clubs Perspectives et Réalités, eux, ont été créés en 1965 par M. Valéry Giscard d'Estaing. Composante de l'UDF, ils sont présidés depuis le 4 octobre par M. Hervé de Charette, qui voudrait leur redonner du tonus.

Le Club de l'Horloge, enfin, a vu le jour en 1974. Disons de lui que c'est le plus à droite des trois, puisqu'il refuse d'être classé à l'extrême droite. Son président d'honneur, M. Yvan Blot, est aujourd'hui l'un des conseillers écoutés de M. Jean-Marie Le Pen. Quant à son président, M. Henry de Lesquen, il a quitté le RPR en 1985 lorsqu'il a accédé à ce poste.

Le Club de l'Horloge se décrit comme *« un laboratoire de pensée parmi les plus actifs et les plus productifs de la droite française »*, ce qui, modestie mise à part, n'est pas faux. Emanations ou composantes de partis de l'opposition, le Club 89 et les Clubs Perspectives et Réalités ont, plus que lui, subi les contrecoups de la défaite. Plus libre de ses attaches, plus tourné vers la réflexion aussi, le Club de l'Horloge est celui dont la doctrine semble aujourd'hui la plus homogène au sein d'une droite qui continue de se chercher.

Les clubs se veulent au-dessus des disputes de clans. Ils entendent se tenir à l'écart des *« sempiternels chartiers des petits vicaires et des querelles burlesques de prieurés qui en résultent »*, comme on dit charitablement au Club 89. Il n'empêche que le choix de la stratégie adéquate continue de les diviser et qu'on voit mal la droite refaire son unité sur une base aussi incertaine, tant restent profondes ses divergences d'analyse.

Le fossé est patent entre M. de Charette, selon lequel, *« plus que jamais, la France veut être gouvernée au centre »*, et les théoriciens du Club de l'Horloge, qui affirment : *« Non, la France n'est pas devenue centriste »*, et rêvent de fédérer les droites, Front national inclus. Le raisonnement du Club de l'Horloge est le suivant : si la droite a perdu en 1988, c'est que, à l'épreuve de la cohabitation, elle a battu en retraite idéologiquement. Alors qu'elle aurait dû affirmer sa différence, elle a préféré aller braconner sur les terres centristes, ce marais que se disputent la gauche de la droite et la droite de la gauche. Une tactique qui s'est révélée mortelle au bout du compte.

Désigner clairement *« l'ennemi »*, voilà, au contraire, ce que la droite aurait dû faire, plutôt que de se laisser intimider par lui. Antithèse de ces tergiversations, le Club de l'Horloge loue la détermination de Mme Thatcher, dans laquelle il voit, sans le dire, un « anti-Chirac », c'est-à-dire le modèle du dirigeant politique qui se fixe une ligne de conduite. Et s'y tient.

A ses yeux, *« Mme Thatcher incarne cette synthèse des idées libérales et nationales »* que la droite ferait bien de prendre en exemple. *« C'est elle qui a lancé la politique de privatisation, imitée partout dans le monde. Elle a diffusé la propriété des biens mobiliers et immobiliers en faisant reculer la mentalité d'assistés que nourrissent les pratiques clientélistes de l'Etat-providence. Elle s'est attaquée aux féodalités syndicales. Elle a diminué les impôts »*, etc.

Le Club de l'Horloge fait remonter au *« recul tactique »* opéré au moment du projet de loi Devaquet la dérive idéologique qui a provoqué la défaite de 1988. *A contrario*, estime M. de Lesquen, l'ancrage clairement à droite de la droite à la veille des élections législatives de 1986 lui a assuré la victoire. C'était l'époque où l'alliance RPR-UDF ne craignait pas de montrer la couleur : M. Blot, qui a comparé la plate-forme commune de ces deux formations à celle du Front national à la même date, n'y a décelé que des divergences de... détails, sur la peine de mort et l'avortement en particulier.

Aux yeux du Club de l'Horloge, la voie est ainsi toute tracée : que la droite s'affirme à nouveau comme telle et elle renouera avec le succès.

Reste à convaincre la droite, toute la droite, de la pertinence de cette analyse. Or ses théoriciens continuent d'hésiter sur le parti à adopter. C'est vrai des Clubs Perspectives et Réalités, qui font du centre le point d'équilibre de la politique française. Mais aussi du Club 89, dont le président, M. Aurillac, affirme que, *« si le dirigisme étatique a échoué, le libéralisme sauvage n'est pas non plus une solution »*. Pour autant, cette droite-là n'est pas unanime non plus. La ligne... droite, prônée par le Club de l'Horloge, y compte des partisans plus ou moins chauds, mais des partisans quand même.

L'un des vice-présidents du Club 89, l'écrivain et philosophe Jean-Marie Benoist, ne se prive pas, par exemple, de dénoncer *« la course au centre »* et *« le culte du consensus mou »* qui en résulte. Selon lui, l'urgent aujourd'hui, *« l'enjeu, pour la droite, c'est de restaurer le sentiment de sa différence »*. Sans cette réaffirmation d'elle-même, point de victoire à l'horizon.

Occupés à préparer les prochains états généraux de l'opposition, d'où devrait jaillir la lumière, le Club 89 et les Clubs Perspectives et Réalités ne semblent avoir, pour l'instant, qu'une vision assez floue de cet horizon.

La démocratie confisquée

Ce n'est pas le cas de leurs concurrents du Club de l'Horloge, qui, non contents de porter aux nues Mme Thatcher, lorgnent aussi vers Washington. Depuis le premier mandat de M. Ronald Reagan, la droite y semble solidement installée au pouvoir. Par quel miracle ou, plutôt, par la grâce de quelle recette ?

M. de Lesquen avance une explication à cette longévité politique des républicains : *« La droite américaine gagne parce qu'elle marche sur ses deux pieds, elle est à la fois libérale en économie et conservatrice sur le plan social »*, comme le prouvent ses prises de position sur l'avortement et sa défense des valeurs chères à l'Amérique profonde. Le salut, pour la droite française, se situe-t-il, de même, à la conjonction du laisser-faire économique et du rigorisme moral ? C'est une des réponses que l'opposition devra apporter aux débats qui la traversent.

L'autre question de fond qu'on sent poindre à droite porte sur la désaffection des Français à l'égard de la politique. La montée de l'abstention, l'hémorragie que subissent partis, syndicats et associations atteignent aussi la droite, pas seulement la gauche. Car c'est l'exercice même de la démocratie qui est en cause, sous sa forme classique en tout cas.

Comment analyser ce phénomène ? Quelle forme prendra la politique demain ? Pour les Clubs Perspectives et Réalités, M. de Charette avance un diagnostic mais ne fait qu'esquisser le remède : *« Nous allons vers une société sans structures intermédiaires où les partis ne feront plus d'adhérents, et dans une certaine mesure c'est bien, car on ne mobilisera plus derrière des banderoles mais derrière des idées. »*

Si l'avenir est aux idées, dans un pays dont 80 % des citoyens auront atteint (peut-être) le niveau du baccalauréat, il est aussi au renforcement de la démocratie. C'est ce qu'on pense aux Clubs Perspectives et Réalités et plus encore au Club 89, où l'on accuse les institutions européennes de miner la souveraineté nationale et, partant, de contribuer à éloigner le citoyen de la politique.

L'argument n'est pas nouveau, mais, à mesure que le Parlement français se trouve dépossédé de ses prérogatives par des décisions prises ailleurs, il porte. Comment admettre, en effet, que le gouvernement des Douze (le conseil des ministres) détienne le pouvoir législatif, au détriment des parlementaires de Strasbourg, pourtant élus au suffrage universel direct, mais qui ne légifèrent pas vraiment ? Et comment expliquer que l'administration des Communautés (la Commission de Bruxelles) s'arroge les pouvoir d'un exécutif ?

M. Aurillac, qui dénonce avec le Club 89 cette *« dérive bureaucratique et centralisatrice »*, y voit un grave danger : *« Il y aura un moment où les gens ne supporteront plus que ce soient des instances non démocratiquement élues qui aient la réalité du pouvoir. »* Et de suggérer, en particulier, le renforcement des prérogatives du Parlement européen.

Ce renouveau de la démocratie, dont la droite espère bien tirer profit, est prôné de manière plus radicale encore par le Club de l'Horloge. Ce n'est plus seulement *« la bureaucratie bruxelloise »* qui est en cause. Mais aussi toutes les *« féodalités (...), médiatique, culturelle, syndicale, administrative et politique »* qui, en France, ont *« confisqué »* le pouvoir au détriment des Français.

Pour contrecarrer l'influence de ces *« élites »*, dont l'opinion *« en matière de justice, de sécurité et d'immigration notamment (...) est souvent à l'opposé de celle du peuple »*, le Club de l'Horloge appelle de ces vœux *« une démocratie mixte, où le Parlement et le référendum d'initiative populaire se* [partageraient] *la fonction législative »*.

Si l'ensemble de la droite entend ainsi redonner la parole aux Français (sous-entendu : pour qu'ils lui redonnent le pouvoir), la palette est large des solutions censées assurer le succès : on distingue, à l'écoute de la droite qui pense, une droite radicale-populiste et une droite libérale-centriste, sans que la frontière soit toujours nette entre les deux. Ecartelée qu'elle est entre ces deux options, la droite continue pour l'instant de balancer. Il est sans doute encore long le chemin qui (ra)mène au pouvoir.

BERTRAND LE GENDRE

(1) Le 3 octobre 1976, un peu plus d'un mois après avoir quitté Matignon et deux mois avant la création du RPR, M. Chirac, dans un discours prononcé à Egletons (Corrèze), avait appelé à la création d'un *« grand rassemblement »* capable d'allier *« la défense des valeurs essentielles du gaullisme aux aspirations d'un véritable travaillisme français »*. Passé le 3 octobre 1976, il ne fut plus jamais question de *« travaillisme »* dans la bouche de M. Chirac.

SUPER OU ORDINAIRE ?

N° VERT 05.09.19.19
APPEL GRATUIT

Qui d'autre que Matra peut vous offrir un choix aussi grand ? **Téléphones de voiture**, portables, portatifs, une solution pour chacun. Et en plus, vous avez le choix entre les deux grands réseaux existants : Radiocom 2000 et Ligne SFR.

Qui d'autre que Matra met à votre service 100 installateurs spécialistes de la pose et 35 centres de service après-vente assurant votre maintenance dans toute la France ?

Matra ne se contente pas de vous vendre un téléphone de voiture, il en assure aussi le suivi.

Qui d'autre que Matra possède plus de 5 ans d'expérience en radiotéléphonie en France ? Précurseur dans les technologies de pointe, Matra est aujourd'hui leader en matière de téléphone de voiture.

D'autres que Matra vous proposeront des téléphones de voiture. N'oubliez pas que c'est avant tout un instrument de travail. Qualité, fiabilité et sécurité lui sont indispensables.

Alors, Ordinaire ou Super ? La question ne se pose plus. Contactez un spécialiste Matra.

TELEPHONES DE VOITURE
MATRA COMMUNICATION
Vivre Contact

Bon à découper et à retourner à MATRA COMMUNICATION 4 Avenue A. Einstein 78990 TRAPPES
Nom Société Adresse Tél LM 3

LEUTHE ET ASSOCIES

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

M. Philippe Séguin dispute à M. Michel Noir le titre de « champion de la rénovation »

M. Philippe Séguin aura attendu la dernière minute du délai fixé pour déposer, lundi soir 20 novembre, auprès du secrétaire général du RPR, une contribution sous le titre « Union et rénovation » en vue des assises nationales du mouvement, prévues pour le 11 février. Sept motions différentes sont maintenant entre les mains de M. Alain Juppé, qui y ajoutera son propre document lors du conseil national du 2 décembre (1). Le texte rédigé par M. Juppé tiendra compte des remarques que lui auront adressées les fédérations départementales auxquelles il a transmis son rapport d'activité.

En se manifestant le dernier, M. Séguin a bénéficié de l'avantage apporté par la lecture des précédentes contributions, ce qui a satisfait son désir d'originalité. Il a pu aussi battre sur le terrain du réformisme tous les autres auteurs de motions, même ceux qui se réclament de la « rénovation », par quelques propositions spectaculaires. Il escompte ainsi prendre l'avantage et se placer en vedette dans le débat qui s'annonce. Ainsi, dès le premier chapitre de son texte, il se prononce pour la fusion des partis de l'opposition en une formation commune où s'exprimeraient des courants divers. Le maire d'Epinal reprend donc à son compte l'idée lancée par les « rénovateurs » au printemps dernier, mais qu'il avait alors jugée prématurée, préférant que chacun rénove d'abord son propre parti de l'intérieur. M. Séguin a aussi voulu prendre de court M. Michel Noir, qui avait l'intention de proposer, dès le début de l'année, un projet d'unification de l'opposition. Le maire de Lyon, malgré plusieurs contacts infructueux ces derniers jours, n'a en effet pas pu s'accorder avec le député des Vosges, et il a cosigné la contribution du courant Carignon bien que celle-ci n'envisage la fusion de l'opposition, dont le RPR serait l'axe, que comme un terme lointain.

Mais M. Seguin va plus loin encore, puisqu'il souhaite l'établissement en France d'un véritable régime présidentiel à l'américaine, ce qu'aucun autre RPR n'a formulé dans les motions.

Il apparaît ainsi que les six « rénovateurs » originels RPR de la « bande des douze » du printemps dernier sont assez sensiblement divisés sur leurs conceptions et de l'opposition, et des institutions, et qu'un rapprochement de leurs thèses se heurtera aussi à la concurrence des ambitions entre des hommes qui chacun se veulent des leaders.

Une série de points communs

Cependant on relève dans les sept motions toute une série de points communs qui devraient faciliter des synthèses au moins partielles.

Toutes, d'abord, se réfèrent au gaullisme et à certains de ses fameux « principes fondamentaux », toujours réputés d'actualité. Toutes, sans exception, font également confiance à M. Jacques Chirac, ainsi reconnu comme le dirigeant unique et incontesté du RPR, seul capable aussi de conduire une évolution de l'ensemble de l'opposition. Mais tant M. Noir que M. Séguin entendent également, en réalité, se placer d'ores et déjà comme candidat soit à la succession, soit au dauphinat de M. Chirac. Toutes les motions aussi – à la seule exception notable de la contribution de M. Séguin, – rendent hommage à l'action de M. Alain Juppé comme secrétaire général du mouvement.

On constate enfin qu'un accord général existe pour le renforcement du rôle de l'Etat comme défenseur des grandes valeurs, pour une meilleure répartition des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, pour l'organisation de « primaires » en vue de désigner un candidat unique à l'élection présidentielle, pour développer l'usage du référendum, pour accentuer le recours à la participation et à l'intéressement, et pour développer la protection sociale mais aussi pour encourager l'initiative privée.

Le principe des contributions, qui n'a pas entraîné une prolifération de courants organisés au sein du RPR, aura en tout cas permis de mieux connaître les sensibilités qui coexistent dans le mouvement et de dévoiler les rivalités de personnes.

ANDRÉ PASSERON

(1) Les sept contributions déposées au secrétariat général du RPR sont les suivantes : « Avenir et fidélité » (MM. Borotra et Mazeaud) ; « Fidélité, ouverture, renouveau » (M. Michel Giraud) ; « Nouveaux horizons » (M. Gabriel Kaspereit) ; « VIE » (M. Alain Carignon) ; « Vitamine » (M. Jean-Yves Chamard) ; « Union et révolution » (M. Philippe Séguin) ; proposition personnelle (M. Jacques Toubon).

Les quatre dernières contributions

● **M. SÉGUIN**
régime présidentiel

La contribution de M. Philippe Séguin *« pour l'union et la rénovation »* se réfère au principe selon lequel *« le gaullisme est une idée neuve »* (1). Un principe qui se renforce avec la disparition des idéologies et l'éclatement des blocs.

Dès la première partie de ce texte qui en compte cinq, M. Séguin définit son objectif *« prioritaire »* : *« Travailler de toutes nos forces avec nos alliés à la création d'une grande formation commune, moderne, à vocation majoritaire »*. Dans cette union, *« les sensibilités et les courants »* devront s'exprimer. Les états généraux de l'opposition, l'intergroupe parlementaire et l'organisation de « primaires » pour l'élection présidentielle sont des prémices encourageantes. Cette contribution veut aussi restaurer le rôle de l'Etat comme *« promoteur et garant des valeurs fondamentales »*. Elle propose *« l'instauration d'un véritable régime présidentiel »* pour lutter contre *« une présidentialisation qui a remis en cause le caractère parlementaire des institutions »*, ajoutant que la coupure de *« tout lien ombilical contraignant »* entre les deux pouvoirs *« implique la suppression du principe et des procédures de responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée et par voie de conséquence la fin du droit de dissolution »*.

Souhaitant davantage démocratiser la décentralisation, l'éducation et aussi les problèmes d'éthique et d'environnement par un accroissement de leurs moyens financiers, ce groupe propose l'extension du champ du référendum. A propos de l'immigration, refusant *« à la fois la surenchère et la provocation »*, le texte souhaite son arrêt et le développement de l'aide au retour. Pour les étrangers qui voudront s'intégrer, des méthodes et un rythme adaptés devront être trouvés. Quant au problème du droit de vote des étrangers, *« il est régulièrement posé à des fins de politique intérieure. C'est l'accession à la nationalité qui doit demeurer la clé du droit de vote, ce qui implique une politique à la fois réaliste et généreuse de naturalisation et de réintégration »*. Après avoir traité du libéralisme économique et de l'innovation sociale, M. Séguin et ses amis écrivent en conclusion : *« Notre devoir est de savoir susciter chez nous un enthousiasme sur un nouveau grand dessein collectif. C'est possible. Nous voulons le faire aux côtés de Jacques Chirac. »*

● **M. CARIGNON :**
les environnements

Le projet de motion déposé par M. Alain Carignon au nom du courant Vitalités, imaginations, environnements (VIE) constitue un document de cinquante-cinq pages.

Il estime tout d'abord que, aux *« évolutions profondes »* qui se produisent en France et dans le monde, *« le RPR et Jacques Chirac, son président, sont les plus à même d'apporter des réponses concrètes. Ils le peuvent en demeurant fidèles à l'Histoire et aux racines du mouvement gaulliste »*.

M. Carignon propose une réforme *« en profondeur »* de la Constitution, car celle de 1958 est *« dépassée »*. Il convient de retrouver *« les fondements de la Constitution de 1958 : un exécutif fort et une démocratie participative »*. Il faut redéfinir les équilibres entre l'exécutif et le législatif ainsi que les rapports entre chacune de nos institutions. Deux réformes sont proposées : *« L'assurance que le Parlement joue son rôle par l'actualisation de ses moyens d'investigation, le renforcement des attributions du Conseil constitutionnel. »* A ce dernier propos, la contribution approuve le principe de la saisine du Conseil par des particuliers à l'occasion d'un litige, mais ajoute : *« Il semblerait logique que les membres désignés du Conseil constitutionnel soient entendus par les commissions des lois du Parlement, qui apprécieraient la compétence et l'impartialité des désignés, dont elles pourraient suggérer la censure aux Assemblées »*.

Le maire de Grenoble propose aussi de modifier le calendrier électoral en permettant *« de voter moins pour voter mieux »*, en *« rapprochant les votes nationaux (présidentielles européennes, législatives) d'un côté et les votes locaux (régionales, cantonales et municipales) de l'autre »*.

Il prône le recours au référendum, dont l'initiative serait élargie au Parlement et à un nombre substantiel de citoyens, pouvant aller jusqu'à l'abrogation des lois dans certains domaines. Il autorise le référendum d'initiative locale à l'intérieur des régions, des départements et des communes. Pour *« clarifier le financement des partis politiques »*, il propose de *« fiscaliser les contributions privées »* avec des modalités très strictes de contrôle. Il se prononce en faveur de *« primaires »* au sein de l'opposition en vue de l'élection présidentielle.

Il propose :

« – Que soit fixée au mois de mars 1992 la méthode retenue pour désigner un candidat unique de l'opposition aux élections législatives de 1993 et présidentielle de 1995 ;

– qu'ayant retenu nos idées pour réussir l'alternance et nos méthodes pour désigner nos candidats, le RPR mette tout en œuvre pour redevenir l'axe de l'opposition d'aujourd'hui, majorité de demain, à travers une formation commune, pluraliste et décentralisée. »

M. GIRAUD :
les élus locaux

M. Michel Giraud, député du Val-de-Marne, a rédigé une contribution sous le titre « Fidélité – ouverture – renouveau ».

Attaché au *« fait majoritaire »*, il se prononce pour des *« primaires »* en vue de l'élection présidentielle mais en y associant le plus possible des élus locaux. Il est favorable au référendum d'initiative populaire et au référendum d'intérêt local ainsi qu'à un développement de la *« participation »*.

M. TOUBON :
les salaires

M. Jacques Toubon, qui se refuse à créer un courant, présente des *« propositions »*. Il demande ainsi *« d'exonérer de nouvelles catégories de contribuables de l'impôt sur le revenu, nouveau pas vers la suppression totale de cet impôt ; d'augmenter en deux ans de 10 à 20 % les rémunérations inférieures à 6 500 F par mois, en particulier dans la fonction publique »*. Il insiste sur une réforme de la fonction publique, sur une nouvelle politique de la ville et des transports. En ce qui concerne l'immigration, l'ancien secrétaire général du RPR demande la création d'un service public unifié de l'immigration, la spécialisation d'une juridiction pour les litiges du droit des étrangers, et une autorité indépendante du type de la commission Long pour le code de la nationalité. Il traite aussi de la justice pour renforcer son indépendance et sa simplification. Lui aussi est favorable à l'extension du référendum, aux « primaires » pour l'élection présidentielle, mais il est réticent à l'égard de la saisine directe du Conseil constitutionnel.

(1) La motion « Union et rénovation » est signée de onze députés : MM. Philippe Séguin (Vosges), Etienne Pinte (Yvelines), Michel Barnier (Savoie), Bruno Bourg-Broc (Marne), Jean-Paul Charié (Loiret), Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise), François Filon (Sarthe), Didier Julia (Seine-et-Marne), Lucette Michaux-Chevry (Guadeloupe), René André et Alain Cousin (Manche), Jean-François Legrand, sénateur de Loire-Atlantique, Michel Hanoun, ancien député de l'Isère, et Jacques Koscilsko-Morizet, ancien ambassadeur, maire de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). Plusieurs de ces personnes ont également signé d'autres contributions.

A l'Assemblée nationale

Toujours pas de majorité pour censurer le gouvernement...

Le projet de loi de finances pour 1990 a été adopté en première lecture, lundi 20 novembre, à l'Assemblée nationale, après le rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. 254 députés se sont prononcés pour la censure de la politique budgétaire du gouvernement ; il en aurait fallu 288 pour faire chuter le gouvernement Rocard. Les députés communistes ne l'ont pas votée. Comme lors du vote de censure de la première partie (*le Monde* du 25 octobre), deux députés RPR – MM. Jean Charbonnel (Corrèze) et Pierre de Bénouville (Paris) – et quatre députés UDC ou apparentés – MM. Raymond Barre (Rhône), Jean-Marie Daillet (Manche), Gérard Vignoble (Nord) et Henry Jean-Baptiste (Mayotte) – n'ont pas voulu censurer le gouvernement. Trois députés UDC qui n'avaient pas voté la censure sur les recettes ont voté celle sur l'ensemble du projet de budget (Mme Christine Boutin, MM. Bruno Durieux et Edmond Gerrer). Enfin, un seul député non inscrit sur seize, Mme Yann Piat (rattachée administrative à l'UDF) a voté la censure. On compte à l'UDF un non votant (excusé), M. Pierre Merli (Alpes-Maritimes).

Une fois n'est pas coutume : alors que l'Assemblée nationale débattait d'une motion de censure, l'actualité était concentrée... au Sénat. Cette distorsion d'intérêt, jointe à l'issue prévisible de ladite motion de censure, a donné lieu à un débat rapide et sans suspense, suivi par une poignée de députés (l'UDC a brillé par sa quasi-absence). Le gouvernement avait envoyé une escouade : outre le premier ministre, qui s'est montré, à la tribune, particulièrement alerte, les grands argentiers, MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, se serraient aux côtés de M. Michel Rocard. M. Jack Lang a fait une apparition.

Le débat s'est, en fait, résumé à un dialogue, décalé dans le temps, entre M. Michel Rocard et M. Charles Millon, président du groupe UDF, délégué par toute l'opposition comme pourfendeur unique. Cette tâche nouvelle (déposée entre ses mains par l'intergroupe, dont il a actuellement la présidence) a sans doute conduit le député de l'Ain à durcir son propos afin de ne pas décevoir un RPR réticent à cette fusion des critiques. M. Millon a dénoncé ce budget à ses yeux *« symbole du social-immobilisme »* du gouvernement. *« Par absence d'audace, par peur des risques, par manque de courage, vous êtes en train de perdre votre majorité relative – ce qui n'est pas très grave, – mais, pris, vous êtes en train d'organiser la société bloquée »*, a lancé le président du groupe UDF, solidement applaudi par le RPR. M. Jacques Chirac en tête. *« Vous n'avez plus de majorité, ni économique, ni sociale, ni psychologique : vous avez simplement la majorité de l'indifférence qui se nourrit de la lassitude des citoyens »*, a-t-il encore ajouté, donnant, par le ton de sa voix, un angle encore plus vif à son attaque. Il a critiqué un budget qui *« renoue avec les vieux démons de la dépense socialiste »* et qui ne *« prépare pas suffisamment la France à l'échéance européenne »*.

Visiblement très remonté, pressentant, peut-être, déjà le succès qu'il allait emporter au Sénat, M. Rocard s'est montré cinglant et brillant à la tribune, ce qui n'est pas toujours le cas. Humour : *« En entendant M. Millon défendre la censure, voyez-vous, je me sentais en sécurité... »* Force tranquille : *« Pour nous, modestement, mais opiniâtrement, nous continuerons à gouverner au mieux de l'intérêt des Français, à réformer en profondeur. »* Acide : *« Vous avez plusieurs mois de retard dans votre critique de la gestion sociale du gouvernement au cas par cas »*, car *« vous le faites alors que le ministre de la fonction publique va ouvrir une négociation globale. Mais on vous pardonnera, car il fallait légitimer une inutile motion de censure, quitte à dire n'importe quoi ! »*. Protestations sur les bancs de l'opposition. N'hésitant pas à emprunter au registre de Raymond Devos, M. Rocard a ajouté : *« Vous avez dit à peu près ; si vous aviez fait un autre budget, nous ne l'aurions pas voté, mais nous n'aurions pas voté contre. Monsieur Millon, si nous avions fait le budget de M. Balladur, n'auriez-vous pas voté « contre » malgré tout ? Ce en quoi vous auriez eu parfaitement raison sur le fond... »*

Compliment assassin

Le premier ministre a pris soin de ne pas oublier le PCF, qui a reçu un compliment assassin pour sa capacité à proposer d'accroître les dépenses, mais également les recettes *« dans des conditions désastreuses pour l'économie française »*. *« Je me contenterai d'un salut négatif, mais admiratif, devant la performance »*, a-t-il ajouté.

M. Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne) n'a pas prisé le compliment. Il avait lu, auparavant à la tribune un discours qui, pris au second degré, a suscité à plusieurs reprises l'hilarité générale : *« On parle beaucoup de l'Est, aujourd'hui. On devrait y réfléchir à deux fois »* – interruptions à droite : *« Oh oui ! » « C'est « L'oreille en coin » ! ». – « Quel est le moteur des bouleversements considérables et positifs qui s'y développent pour un socialisme moderne ? »*, a poursuivi le député PCF – à droite des députés morts de rire : *« C'est Marchais ! c'est Marchais !... » – Quel est l'acteur principal ? Tout simplement le peuple uni. Grâce à lui – et tous les communistes s'en félicitent, – voici que le soleil se lève à nouveau à l'Est. L'Occident en a l'appétit coupé... »* Au passage, le député communiste a dénoncé les attaques lancées par M. Pierre Mauroy contre son parti. Quant à la censure, le groupe communiste la votera peut-être un jour, mais, hindi, il ne la *« sentait »* pas. Il a préféré regarder passer les voix de droite. Enfin, au nom du groupe socialiste, M. Jean Anciant (Oise) avait tout dit en affirmant : *« Ce débat est inutile et son issue ne fait de doute pour personne. »*

PIERRE SERVENT

L'accusant de cumuler des fonctions incompatibles

M. Pons met M. Tapie sur la sellette

La délégation du bureau de l'Assemblée nationale chargée des questions d'incompatibilité devait se réunir, mardi 21 novembre après-midi, pour examiner le cas de M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône et président de la société Bernard Tapie Finance, qui entre au second marché de la Bourse de Paris.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée, M. Bernard Pons, a expliqué lundi 20 novembre, que, selon lui, M. Tapie tombe *« sous le coup des dispositions du code électoral relatives aux incompatibilités du mandat parlementaire »*. Au nom du groupe RPR, il a saisi le garde des sceaux, ainsi que le bureau de l'Assemblée nationale de cette situation, afin que le Conseil constitutionnel soit appelé à statuer sur cette incompatibilité. D'autre part, *« sommation a été délivrée par huissier à la Société des Bourses françaises afin qu'elle prenne toutes mesures utiles pour interrompre ou suspendre toute opération illégale ou contraire à l'intérêt du public »*, précise ce communiqué.

Deux articles du code électoral semblent concerner M. Tapie : les articles L.O. 146 et L.O. 150. Ils ouvrent deux voies différentes.

● L.O. 146 : le vendredi 17 novembre, M. Bernard Tapie a fait parvenir une lettre au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, pour lui signaler l'entrée en Bourse de sa société. Le député estimait, dans cette lettre, ne pas tomber sous le coup du L.O. 146, dans la mesure où sa société n'était pas *« exclusivement »* financière. Cet article précise en effet que sont incompatibles avec le mandat parlementaire les fonctions de président exercées dans *« les sociétés ayant exclusivement un objet financier et faisant publiquement appel à l'épargne »* (...) (2e alinéa du L.O. 146).

Si le bureau de l'Assemblée nationale, saisi par la délégation chargée des questions d'incompatibilité, a un doute, il peut saisir le Conseil constitutionnel, lequel jugera si la situation est incompatible ou non avec le mandat de député. Deux députés présidents d'associations, M. René Garrec (UDF, Calvados) et M. Jean Gatel (PS, Vaucluse), tombant sous le coup de cet article, ont dû récemment abandonner leur présidence pour conserver leur mandat (ils avaient eu quinze jours pour se décider). Le terme *« exclusivement »* suffira-t-il à protéger M. Bernard Tapie, ou sera-t-il contraint de choisir entre la présidence de Bernard Tapie Finance et son mandat de député des Bouches-du-Rhône ?

● L.O. 150 : cet article précise qu'*« il est interdit à tout député de faire ou de laisser figurer son nom suivi de l'indication de sa qualité dans toute publicité relative à une entreprise financière, industrielle ou commerciale »*. Or, dans un document publicitaire sous le titre : *« Bernard Tapie : quelques faits et chiffres »*, on peut lire, à la rubrique « Politique et notoriété » : *« Elections, 1989 : Bernard Tapie est élu député de la 6e circonscription de Marseille. Il est membre de la commission des finances, de l'économie générale et du plan de l'Assemblée nationale »*.

L'article L.O. 151 précise que le député qui aura méconnu cette disposition sera *« déclaré démissionnaire d'office sans délai par le Conseil constitutionnel à la requête du bureau de l'Assemblée nationale ou du garde des sceaux, ministre de la justice »*. Le RPR a saisi l'un et l'autre.

L'intéressé s'est défendu avec vigueur, lundi soir sur la Cinq, d'être en position d'incompatibilité. Il a estimé que certains députés RPR, comme M. Olivier Dassault, cumulent une fonction parlementaire et la présidence ou la direction de sociétés sans que cela pose de problème. La balle devrait donc se retrouver d'ici peu dans le camp du Conseil constitutionnel.

P. S.

□ **Le congrès des jeunes du MRG.** – Le Mouvement des jeunes radicaux de gauche a réuni son congrès bisannuel, samedi 18 et dimanche 19 novembre à Mâcon (Saône-et-Loire), en présence de représentants de jeunes libéraux allemands, de jeunes Polonais, de jeunes Américains et de jeunes Sénégalais. M. Thierry Braillard (Lyon) a été réélu président et la motion *« Demain encore plus grand »* qu'il présentait, a recueilli 79 % des voix contre 21 % à celle intitulée *« Perestroïka »* de M. François Doucet (Paris).

Les jeunes radicaux de gauche, qui ont accueilli M. Yvon Collin, sénateur du Tarn-et-Garonne et président sortant du MRG et M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, qui lui succède à la tête du MRG, ont approuvé la ligne politique arrêtée par leurs aînés au congrès de Toulouse des 28 et 29 octobre, c'est-à-dire la stratégie du regroupement des non-socialistes de la majorité présidentielle.

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 La démission des mineurs
15 Le nouveau POS de la capitale
16 Les Français et le cholestérol
20 « Le Monde » offre une rotative à « Gazeta »
21 La donation Cordier au Musée d'art moderne
28 Ski : les finances de la Fédération

Des astreintes réduites de moitié en 1990

Le nouvel art de vivre des gendarmes

Une circulaire préparée par la direction générale de la gendarmerie nationale préconisera, dans les prochains jours, de réduire, comme l'a demandé en août le ministre de la défense, de 50 % avant la fin de 1990 le volume des astreintes de permanence multiples imposées aux gendarmes départementaux. Dans cette perspective, les bureaux des brigades seront ouverts de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures (voire 19 heures selon les cas) pendant que sera progressivement installé un système de renvoi automatique des appels du public vers le siège du groupement, à la préfecture, qui centralise l'alerte et déclenche l'intervention aux heures non ouvrables. Le nouveau service s'inspire de l'expérience menée depuis plusieurs mois par le groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne, à Limoges.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Le lieutenant-colonel Pierre Marchal, qui commande le groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne, et son adjoint, le lieutenant-colonel Gilbert Gicquel, s'en vantent : les trois cent cinquante gendarmes départementaux sous leurs ordres n'ont pas écrit de lettre anonyme cet été. Tous les commandants de groupement ne *peuvent en dire autant* (1). Au contraire, en pleine tempête épistolaire des « *soldats de la loi* », comme on surnomme les gendarmes, ces deux officiers ont été donnés en exemple par le ministre de la défense pour avoir imaginé une organisation du travail qui laisse à leurs subordonnés ce dont d'autres, ailleurs, se sont plaints de *manquer le plus* : *du temps libre*, de quoi retrouver la « vraie » vie en dehors des contraintes du service à la caserne sans, pour autant, amoindrir la qualité du travail accompli.

Depuis deux ans et demi qu'ils *perfectionnent ensemble leur nouvelle formule*, ces deux anciens de Saint-Cyr ont eu le temps de voir venir la crise. A deux indices graves, qui les ont fait réfléchir : le premier parce qu'il démontre une carence de la gendarmerie dans sa tâche prioritaire de surveillance générale du pays et le second parce qu'il traduit des « *échecs* » du commandement. C'est, d'abord, l'affaire de Vitry-aux-Loges, en février 1987, lorsque les gendarmes du Loiret n'ont pas décelé, des mois durant, la présence de quatre dirigeants d'Action directe qui se cachaient dans une ferme. C'est, ensuite, la litanie des suicides dans la gendarmerie nationale : pas moins de deux cent quarante en dix ans (1979-1988) au sein d'une corporation constituée d'hommes sélectionnés, en principe, suivis médicalement et encadrés par des chefs qui doivent se soucier de leur bon équilibre.

Maintenu sous pression par un commandant de brigade qui tient à avoir tout son petit monde autour de lui « au cas où », et singulièrement hors des heures ouvrables ou pendant les périodes à risques comme la nuit, les vacances et les *jours fériés*, le gendarme en est réduit à devoir subir un temps de travail ou de simple présence excessif, qui le « stresse », lui ôte toute initiative et qui peut entraîner une dégradation du service au détriment du confort du citoyen.

Papa-poule

Dans ce dispositif figé, le gendarme connaît les routes de son département, mais il ignore la population et ne reçoit aucun renseignement d'elle. Il fait du rendement « *aux numéros* », c'est-à-dire qu'il multiplie les procès-verbaux et les « *tracasseries* », selon l'expression même de ceux qui disent refuser de « *faire du chiffre d'affaires* ». De service à son bureau, de garde chez lui comme planton la nuit, ou disponible chaque jour comme « *premier à marcher* » de sa brigade pour intervenir à tout appel en tenue de travail, le gendarme accumule les heures sans avoir suffisamment à l'avance le calendrier de ses périodes de détente qui lui garantiront le « *repos physiologique* » dit de récupération.

« *Nous laissons notre empreinte partout* », a écrit un gendarme qui constate que son corps a trop longtemps accepté de suppléer à la disparition des autres administrations dans les campagnes. « *Quand cela s'arrêtera-t-il ? Dans ma carrière, j'ai suppléé à la défaillance des agents de tous les ministères, du douanier au gardien de la paix, du gardien de prison au contrôleur de la concurrence et de la consommation, de l'agent du Trésor au fonctionnaire des PTT* », ajoute-t-il.

En Haute-Vienne, les deux « patrons » du groupement ont modulé le service de sorte que les brigades mobilisent le maximum de leurs effectifs durant les jours ouvrables et un minimum la nuit ou pendant les week-end, les vacances et les jours fériés. Chaque mois sont ainsi programmées les heures de service, les diverses permanences ou périodes de disponibilité, comme le temps d'instruction, les repos ou les permissions de chaque gendarme qui sait donc à quoi s'en tenir.

La formule repose sur le jumelage de deux ou plusieurs brigades qui se relaient hors des heures ouvrables en fournissant à tour de rôle des éléments mobiles d'intervention présents en permanence *sur le terrain au profit* de l'ensemble, et sur une centralisation de l'alerte par une salle des opérations à Limoges, au PC du groupement, qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour coordonner l'action des patrouilles de jour comme de nuit. Au lieu que chaque brigade veille dans son canton, la salle des opérations, au niveau du *département*, reçoit le renseignement, régule les moyens, guide les interventions et échelonne les renforts si, d'aventure, l'incident prenait de l'ampleur.

« *La salle des opérations*, dit le maréchal des logis-chef Guy Pimpin *qui l'anime et qui connaît à* fond son département, *sert de filet protecteur aux commandants de brigade et à leurs commandants de compagnie, sans restreindre l'autorité opérationnelle de chacun sur le terrain, mais en débarrassant le gendarme du « stress » de la patrouille qui vient de la peur de mal faire ou de la crainte de la bavure administrative* ».

Véritable « papa-poule », le PC de Limoges, avec ses huit gendarmes, pilote une vingtaine de patrouilles de jour et une dizaine de nuit pour un appel toutes les huit minutes en moyenne à chaque brigade. De la sorte, soixante-cinq gendarmes, soit le cinquième des effectifs totaux, circulent la nuit en Haute-Vienne au sein d'un dispositif de patrouille identique à celui du jour mais constitué, hors des heures de bureau, de « *premiers à marcher* » des unités départementales.

Résultats le plus tangible : « *Sans que la qualité du service en souffre, puisque le taux de réussite des affaires conduites par le groupement est même en hausse, la moyenne journalière est passée de dix heures en 1986 à huit heures et quarante-cinq minutes en 1988* », constate Pierre Marchal.

Ces messieurs de la famille

Les sous-officiers disent y avoir gagné un jour de congé ou une soirée et un après-midi (ou une matinée) par semaine quand ils sont en brigades de six ou sept. Ils avouent deux ou trois soirées par semaine, ou deux ou trois matinées ou après-midi en brigade de onze. A sa façon, l'adjudant Claude Chevallier, qui commande la brigade de Nexon, tire la leçon : « *C'est plus facile de commander. Car, en échange des ordres que je leur donne, les gendarmes reçoivent davantage de temps libre* ». Les gendarmes ne ronchonnent plus, par exemple, quand on les remet à pied, pour battre la campagne comme jadis, au fil de patrouilles de cinq heures qui les conduisent à renouer les contacts avec une population dispersée qui veillit et se raréfie. Au passage, ils laissent, dans des boîtes aux lettres de résidences secondaires, un papillon aimable qui recommande à leurs propriétaires de n'y pas déposer d'objets de valeur.

GÉRARD RONDEAU

Il est vrai que Pierre Marchal et Gilbert Gicquel n'ont pas lésiné pour entraîner l'adhésion de leurs gendarmes en créant, avant l'heure et avant que la nécessité ne les impose en août dernier, des commissions de concertation que les deux lieutenants-colonels ont baptisées « GRI » ou groupes de relations internes. Réunis périodiquement, « *tous les membres de la famille* » ont le droit de s'exprimer devant les deux officiers qui, eux-mêmes, n'ont pas leur langue dans la poche. « *La discipline ne se décrète pas par note de service* », dit le « patron » du groupement, pour qui « *la dignité* » du gendarme, dont a parlé l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, « *c'est la part de respect auquel chacun a droit* ».

Les deux officiers n'ont pas trouvé la panacée à la crise actuelle de leur arme, même s'ils auraient *tendance à le croire sans oser* l'avouer. Mais, sans conteste, ils ont ouvert une voie et en témoignent les gendarmes de la Haute-Vienne qui *semblent être mieux* dans leur peau que beaucoup de leurs collègues des autres départements qui revendiquent.

Reste à apprécier si l'exemple de la Haute-Vienne est un modèle transposable à l'identique, dans des zones à haute densité de délinquance, qui ne se désertifient pas et où la géographie ne perturbe pas les transmissions de la salle des opérations, le système nerveux du dispositif limousin.

JACQUES ISNARD

(1) Il existe, en principe, une brigade (de six à douze hommes en *moyenne*, et *exceptionnellement* jusqu'à quarante-six) par canton. Pour chaque arrondissement, une compagnie *réunit* les brigades territoriales, une brigade de recherches et un peloton de surveillance et d'intervention *dans les zones à forte délinquance*. A l'échelon du département, un groupement de gendarmerie commande l'ensemble du *dispositif*, avec une brigade de recherches et une brigade départementale de renseignements judiciaires.

A l'engagement

Moins de ruraux, davantage de fils d'employés...

« Plus on parle de temps libre, de société ludique ou de loisirs, plus on a besoin du gendarme pour que cette même société se sente « sécurisée » dans ses grandes transhumances estivales ou hivernales et pendant les week-ends ensoleillés (...) Le malaise ressenti au sein de la gendarmerie est lié au décollage croissant entre les conditions de vie des gendarmes et celles de la majeure partie de la population française. Au-delà des revendications corporatistes, un véritable problème de société nous est posé. » C'est ce que M. Georges Lemoine, *député PS d'Eure-et-Loir*, écrit dans son rapport d'information sur les conditions de vie et de travail des gendarmes. Ce diagnostic lui avait été commandé après l'agitation épistolaire des gendarmes, en août, par la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

En un quart de siècle, l'image du gendarme a beaucoup évolué et son recrutement n'est plus ce qu'il a été : sept fois moins de fils d'agriculteurs et cinq fois moins de fils d'ouvriers parmi les élèves-gendarmes, quand, dans le même temps, on compte cinq fois plus de fils d'employés, de commerçants, d'agents de maîtrise, d'enseignants ou de cadres.

Des rémunérations insuffisantes

Si l'on exclut les astreintes auxquelles il reste soumis par ses permanences, prêt à répondre à tout appel, à son domicile, mais en tenue et sans armes, le gendarme accomplit en moyenne entre dix et quatorze heures de travail par jour ouvrable dans sa brigade départementale. Lorsqu'il sert en escadron mobile, le gendarme se déplace en moyenne entre 194 et 206 jours par an, en mission de maintien de l'ordre. En général, il n'a pas le choix de la date de ses repos et de ses permissions, c'est-à-dire, note le rapporteur, qu'il ne peut programmer ses loisirs familiaux, notamment lors des week-ends ou des jours fériés *si prisés de tout le monde*.

En regard d'une telle situation, la rémunération des personnels paraît bien insuffisante. En dehors des suppléments familiaux pour charge d'enfants, *« le salaire net d'un gendarme ayant moins de trois ans d'ancienneté est proche de 6 600 francs par mois, toutes primes comprises »*, écrit M. Lemoine. *« Après sept ans d'ancienneté, il s'élève à 7 830 francs. Un maréchal des logis-chef* (l'équivalent d'un sergent-chef dans l'armée de terre) *perçoit 9 700 francs après treize ans de service. Un adjudant, après vingt et un ans, touche un salaire net de 10 943 francs et, dans les mêmes conditions, un adjudant-chef perçoit près de 12 400 francs. »*

De nombreuses voix dans la gendarmerie, observe le rapporteur parlementaire, s'élèvent pour réclamer des contreparties financières en échange de la disponibilité exigée des personnels de l'arme. Beaucoup considèrent que *« l'avantage en nature qui leur est concédé, avec l'attribution d'un logement de fonction, ne suffit pas à indemniser ces contraintes »*. Pour la raison que la vie en caserne a aussi ses inconvénients : *« Absence du libre choix de son logement, restrictions à l'admission de personnes autres que les locataires, impossibilité pour le conjoint d'exercer une activité professionnelle libérale, absence de séparation tranchée entre la profession et l'existence privée, transposition des rapports hiérarchiques à la vie sociale de la caserne. »*

EINSTEIN

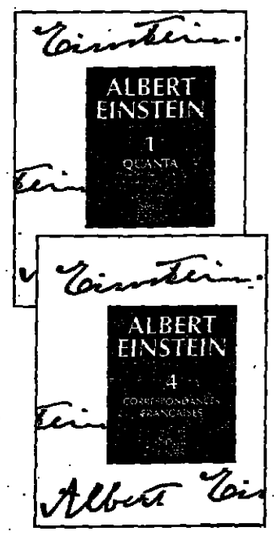

Œuvres choisies
Sous la direction de FRANÇOISE BALIBAR

T.1 : QUANTA
Mécanique statistique et physique quantique
Einstein est l'un des pères de la théorie quantique – mais aussi l'un de ses critiques. Articles et lettres retracent ici l'évolution de ses idées sur la théorie quantique.

T.4 : CORRESPONDANCES FRANÇAISES
Ce volume réunit les échanges de lettres les plus éclairants d'Einstein avec des Français (Marie Curie, Langevin, Romain Rolland, et même Mouna...) ainsi qu'avec des intellectuels allemands réfugiés en France après 1933.

Collection Sources du savoir dirigée par J.-M. Lévy-Leblond et T. Marchaisse.
Reliés toile sous jaquette.
T.1 : 256 pages. 280 F – T.4 : 384 pages. 290 F

A paraître :
T.2 : Relativités I – T.3 : Relativités II
T.5 : Science, Ethique, Philosophie
T.6 : Ecrits politiques

LES 6 VOLUMES EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 31.1.90 : 1700 F

CNRS/SEUIL

DR

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Après les violences subies par un adolescent à Bois-d'Arcy

M. Arpaillange crée une mission générale d'inspection sur les conditions de détention des mineurs

M. Pierre Arpaillange s'est rendu, lundi après-midi 20 novembre, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Il a annoncé six mesures destinées à améliorer les conditions de détention des mineurs. Cette visite a été décidée après la révélation, la veille, des *« viols et sévices répétés »* dont avait été victime durant une dizaine de jours, dans sa cellule, un adolescent de dix-sept ans et demi, Damien, inculpé de vol simple mais impliqué indirectement dans une affaire de parricide (*le Monde* du 21 novembre).

Le ministre de la justice, qui était accompagné, lundi après-midi, du procureur général, du procureur de la République et des directeurs régionaux de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, a décidé *« d'envoyer une mission générale d'inspection sur les conditions de détention des mineurs »* sur tout le territoire. Le garde de sceaux a aussi demandé qu'il n'y ait pas plus de deux mineurs par cellule – souhaitant par cette mesure *« éviter les suicides »* de jeunes isolés dans leur cellule, – que les mineurs soient regroupés *« afin de rendre leurs conditions d'incarcération plus en rapport avec leur âge »* et que le nombre des rondes de nuit soit augmenté. Enfin, M. Arpaillange a souhaité que les services éducatifs rattachés aux tribunaux suivent davantage les adolescents incarcérés et que les mineurs ne soient pas placés en détention sans une notice détaillée de ces services.

La visite de M. Pierre Arpaillange et ces décisions faisaient évidemment suite à l'affaire révélée par cinq syndicats et une association (1), affaire concernant un détenu mineur, incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy et victime de viols et de sévices de la part de ses codétenus. Le jeune homme, prénommé Damien, avait été inculpé de vol et incarcéré le 25 octobre. Mais les faits qui lui étaient reprochés s'étaient produits dans un contexte beaucoup plus sérieux qu'une simple affaire de vol. Le jeune homme, en effet, avait accompagné une de ses amies, également mineure, au domicile de l'arrière-grand-mère de celle-ci, une caravane à Bennecourt (Yvelines). La jeune fille avait tué son arrière-grand-mère pour lui dérober avec Damien 150 F. Mis hors de cause pour le meurtre, Damien s'était vu inculpé du vol des 150 F.

Sa mise sous détention qui, selon son avocat, Me Patrick Wallon, ne devait pas excéder *« trois semaines ou un mois »*, devait durer jusqu'au jour de la reconstitution du meurtre de la vieille dame.

« Triste, pénible »

Placé sous mandat de dépôt contre l'avis des services éducatifs attachés au tribunal de grande instance de Versailles qui l'avait jugé *« psychologiquement fragile et susceptible d'être victime de racket »*, Damien, incarcéré avec deux autres mineurs, aurait été violenté par quatre codétenus successifs, jusque dans la nuit du 8 au 9 novembre où un surveillant fut alerté. Libérés entre-temps, l'un des quatre auteurs présumés de ces violences est toujours en liberté tandis qu'un autre a été retrouvé. Une information criminelle pour *« viol aggravé avec arme apparente »* a été ouverte le 16 novembre, trois jours après que Damien eut été transféré dans un établissement de l'éducation surveillée. La famille de l'adolescent devait porter plainte dans le courant de la semaine.

Le ministre de la justice, qui a qualifié cette affaire de *« triste, pénible et lamentable »*, a toutefois estimé qu'il était *« difficile d'imputer des erreurs à telle ou telle personne »*, insistant sur le contexte *« très particulier »* dans lequel avait été décidée la mise en détention du jeune homme. *« Ni le procureur de la République ni le juge d'instruction, M. Jean-Marie Charpier »*, n'ont jugé bon de suivre l'avis des services éducatifs, a rappelé le garde des sceaux. L'administration pénitentiaire n'avait *« pas de raison »* de suspecter l'existence de sévices, précise Mme Nicole Maestracci, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux. Damien, se sentant menacé, n'en avait parlé qu'à sa famille.

Pour Mme Adeline Hazan, présidente du Syndicat de la magistrature, *« il est patent que ce sont les conditions d'incarcération des mineurs qui ont engendré ces faits »*, d'autant, a-t-elle précisé, qu'il s'agit de la *« troisième affaire de ce genre qui éclate à Bois-d'Arcy en un peu plus d'un an »*, une information démentie par Mme Maestracci. Au cours d'une conférence de presse commune, organisée lundi matin, par les cinq syndicats et le mouvement Riposte qui ont révélé l'affaire, M. Christophe Blandin-Estournet, secrétaire général du SNEPAP, a indiqué que Damien avait été incarcéré en infraction avec les articles D 516 et D 519 du code de procédure pénale. Ces articles disposent que *« les détenus âgés de moins de vingt et un ans sont soumis, en principe, à l'isolement de nuit »*, mais aussi qu'*« un quartier particulier est aménagé »* pour ces détenus. Les cinq syndicats et l'association ont demandé la suppression pure et simple de la détention des mineurs.

Mme Maestracci a affirmé que *« les mineurs supportaient encore plus mal que les adultes l'isolement et qu'il convient de ne pas appliquer cette mesure systématiquement »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Il s'agit du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des avocats de France, de la Fédération de l'éducation nationale, du Syndicat national de l'éducation et de la probation de l'administration pénitentiaire, du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée et du mouvement Riposte.

A propos d'« une garde à vue abusive »

Une lettre de M. Alain Montoussé

Après la publication dans le Monde *du 25 juillet d'un article intitulé* « Une garde à vue abusive », *M. Alain Montoussé, PDG de l'entreprise Over Van, et victime de cette garde à vue, nous a adressé les précisions suivantes :*

La meilleure source d'information provenant en général des intéressés eux-mêmes, voici pour vos lecteurs un prolongement à l'article paru à mon sujet dans vos pages du 25 juillet dernier.

L'affaire dont je fais l'objet et que vous avez rapportée (affaire des gendarmes de Chambray-lès-Tours et/ou affaire Montoussé) n'est qu'une mascarade à l'encontre du journal *Ove magazine* que je dirige en Indre-et-Loire, à qui sa franchise de ton et ses révélations défrisantes ont valu cette distinction. L'élément matériel qu'il convenait toutefois de trouver pour la lancer se fonde sur une plainte et une seule, non pas *« une série »* comme vous l'avez annoncé, d'un couple de clients contre l'entreprise que je dirige par ailleurs. Sur quoi repose-t-elle ? Sur la différence, pour un véhicule confié en dépôt-vente, entre la somme de 60 000 F, exigée en premier lieu par les clients pour eux-mêmes, et celle de 50 000 F, à laquelle ils ont ramené ultérieurement leur exigence pour favoriser la vente. Un document, dans les deux cas approuvé et signé de leur main, attestait de leur volonté. Le véhicule une fois vendu, ils ont reçu la somme qu'ils attendaient. Où trouver dans ces conditions motif à plainte ? Il aura d'ailleurs fallu aux intéressés le temps de la réflexion, puisque ce n'est qu'un an après l'événement, le 3 mai 1988, qu'ils se seront décidés. Il aura fallu ensuite, plainte étant déposée, plus de six mois pour que deux gendarmes de Chambray-lès-Tours décident d'y prêter attention et de venir m'interroger comme simple témoin dans le cadre d'une enquête préliminaire.

C'est dans ces conditions, où ne se manifestait à l'évidence aucun signe d'urgence, que j'ai fait l'objet d'une série d'infractions de la part de ceux-là mêmes qui d'ordinaire ont pour mission de les empêcher. (...)

L'affaire Médecin

Nouvelles perquisitions au siège de « l'Action Nice-Côte d'Azur »

NICE
de notre correspondant régional

Trois inspecteurs parisiens de la police judiciaire, chargés d'enquêter dans l'affaire qui vaut à M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, d'être inculpé d'ingérence, sont revenus dans cette ville le lundi 20 novembre. Ils ont effectué une nouvelle perquisition au siège de la SEGAT, la société d'édition du mensuel *l'Action Nice-Côte d'Azur*, 54, boulevard Victor-Hugo, dont M. Médecin était jusqu'en juin l'actionnaire majoritaire. Cette perquisition a duré deux heures en présence de l'ancien gérant de la SEGAT, M. Gabriel Villa, et d'une secrétaire administrative. Les policiers ont saisi divers documents comptables, notamment des factures « clientèle » et des bons de commande se rapportant à la période 1986 à 1989, ainsi que différents courriers concernant des abonnements. Ils pourraient procéder, sur place, à d'autres vérifications, notamment auprès des sociétés ayant des liens contractuels avec la ville et qui ont passé des contrats de publicité avec la SEGAT. Les partisans de M. Médecin ont vu dans ces investigations complémentaires le signe d'une accusation insuffisamment étayée. D'après eux, les enquêteurs auraient été à la recherche de pièces plus probantes, en particulier d'ordres de publicité émanant du maire de Nice lui-même.

G. P.

□ **ERRATUM.** – Dans notre édition datée du 19-20 novembre, le nom du banquier genevois qui a consenti un prêt de 5 millions de francs à M. Médecin a été mal orthographié. Il ne s'agit pas de M. John Laidris mais de M. John Laidsis.

L'affaire Chalier

Le directeur de la DST entendu par le magistrat instructeur

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction chargé du dossier concernant le « vrai-faux » passeport délivré à M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, lui-même ancien ministre de la coopération, a entendu, lundi 20 novembre, durant une heure, M. Bernard Gérard, directeur de la DST, service qui avait délivré le document contesté.

Le « vrai-faux » passeport avait été saisi par les enquêteurs en 1986, au retour de M. Chalier du Brésil où il s'était réfugié pour échapper au scandale du Carrefour du développement. On avait alors appris que le document provenait d'un lot de passeports vierges attribués à la DST pour ses missions. Protégé par le proche entourage de M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur, M. Chalier avait bénéficié d'un exemplaire qui lui avait permis de fuir la justice. En invoquant le « secret défense », M. Pasqua s'était personnellement opposé à ce que le directeur de la DST soit entendu par le magistrat instructeur. Revenu place Beauvau, M. Joxe, après maintes hésitations, avait finalement partiellement levé l'interdiction (*le Monde* du 28 septembre), permettant l'audition de M. Gérard.

Me Henri Ader élu bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris

Me Henri Ader, soixante et un ans, a été élu, lundi 20 novembre, par ses confrères, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris. Il avait été élu, le 15 novembre 1988, dauphin du bâtonnier en exercice, Me Philippe Lafarge, à qui il succèdera à compter du 1er janvier.

[Né le 13 avril 1928, diplômé d'études supérieures de droit privé et de droit public à l'université de Paris en 1949, de l'Institut d'études politiques de Paris en 1950 et de l'Institut de droit comparé de Paris (1949-1950), M. Ader a prêté serment le 25 novembre 1953. Il est membre du comité directeur de l'Association nationale des avocats de France et membre de la CSA (section internationale de l'Union internationale des avocats). Me Ader a été secrétaire de la conférence du stage (promotion 1956-1957) et a obtenu, en 1957, le titre de *Master of laws* de l'université de Harvard.

En 1980, il devient membre du conseil de l'ordre et assure, en 1981 et 1982, les fonctions de secrétaire de la commission de déontologie. Avocat spécialisé en matière d'arbitrage, Me Ader a plaidé depuis trente ans dans de nombreuses affaires de presse.]

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Je t'aime je te tue

ON ne tue plus par amour. Enfin : moins.

Jusque dans les années 60, chaque rôle d'assises avait à connaître un ou deux crimes passionnels retentissants. Des ténors du pénal, en voie de disparition pour ces raisons mêmes, se disputaient, se chapardaient, la défense d'accusés auréolés de mystère et promis à l'indulgence. La presse se couvrait de comptes-rendus détaillés et appelait en renfort des romanciers amateurs de cas limites. L'opinion s'identifiait aux protagonistes, se déchirait, retenait son souffle. Le procès ouvrirait-il des horizons sur le cœur humain ? Quelle peine serait infligée en notre nom ?

En quelques trimestres de chronique judiciaire, j'ai personnellement vu juger une femme de ministre meurtrière de son mari par dépit, une infanticide par docilité à un amant phraseur, un amoureux par lettres qui n'avait pas supporté que sa correspondante japonaise, venue le juger sur pièces, le quittât déçue. J'ai même surpris, dans la bouche d'un aveugle assassin de son rival, un cri de jalousie auquel Shakespeare n'avait pas songé, pour expliquer comment il était devenu certain de son infortune : *« Je les ai vus ! »*

COMME on a tendance à trouver que toutes choses se perdent avec le temps, y compris les belles monstruosités, j'ai soumis cette sensation à l'épreuve des chiffres.

Les rapports annuels de la police sur la criminalité (La Documentation française éditeur) font ressortir une faible augmentation des mobiles passionnels parmi les causes « non crapuleuses » : 9, 98 % de l'ensemble en 1987, dernier recensement connu, contre 9,36 % en 1986, et 7,73 % en 1985. Mais la tendance longue est à la baisse, comme d'ailleurs – le sait-on ? – pour la criminalité en général et la place qu'y occupent les étrangers. Les homicides volontaires dus à l'alcool et à la démence sont également en diminution, de même que les empoisonnements, expéditifs ou lents. L'arme à feu, de plus en plus accessible, remplace les strangulations et le recours à des objets contondants. Doit-on s'en féliciter ?

Dans le même temps, montent en flèche les crimes d'intérêt, les enlèvements ou viols d'enfants achevés en meurtres, les crimes liés à la drogue, aux attentats politiques, à l'autodéfense. En matière de délinquance, l'économique a chassé le sentimental.

Trafics de chèques et d'ordinateurs remplacent les drames de courrier découvert, de billets doux écrits à l'« autre ». La technologie éclipse l'affectif...

Les chiffres ne permettent pas d'en dire plus. La passion, comme telle, n'est pas l'objet d'une rubrique séparée. Elle est noyée dans la délinquance dite de « comportement sans profit ». Le délit ou le crime sexuel y domine. C'est le cœur qui a perdu ses prestiges, ses bonnes raisons de passer à l'acte. Cette récession se marque dans la comparaison entre sexes. Les hommes viennent en tête dans les actes dits « astucieux » ; les femmes, dans les réflexes d'instinct, de détresse. A chacun sa spécialité : aux mâles, les viols ; aux femmes désemparées, l'infanticide.

Pourquoi donc va-t-on vers la fin des crimes d'amour tels qu'ils avaient acquis, notamment grâce au théâtre et à la littérature, leurs lettres de noblesse, de beauté noire ?

Les idées qui viennent en vrac, c'est que le relâchement des mœurs a desserré le carcan des principes dont on croyait ne pouvoir se dégager, naguère, que par la suppression physique du gêneur ou du traître. Il arrivait que l'on tuât faute d'envisager le divorce, aujourd'hui entré dans l'usage. La justice tend à « correctionnaliser » davantage des affaires qui auraient été renvoyées autrefois devant les assises.

Les motifs d'intérêt et les autres sont de plus en plus entremêlés. Il est aussi plus fréquent que l'homicide soit déclaré en état de démence au moment des faits. Il se pourrait enfin que la population progresse en imagination, dont le crime de cœur sanctionnait souvent un manque, tandis que s'effacent, pour cause d'appauvrissement scolaire et culturel, les modèles de grandes ou de grands criminels sanctifiés par l'art. Le temps n'est plus où un assassin par passion pouvait clamer : j'ai agi comme dans *Andromaque*, ou *Thérèse Desqueyroux* !

PLUS troublant : il se peut qu'on ait continué longtemps à tuer pour des raisons de cœur, mais que cela ne se sache plus, parce que ça n'intéresse plus les foules comme avant, et que les jaloux ou autres tentés par cette issue se soient raréfiés faute d'exemple sous les yeux – argument terrible en faveur de la censure.

Le fait est que la presse, devançant ou suivant l'opinion, a modifié la hiérarchie du « sensationnel » présumé. Depuis un quart de siècle, les affaires consécutives aux guerres coloniales et aux attentats politiques ont pris le pas sur les drames d'ordre privé, et cela dans les journaux les moins politiques, les plus friands de « faits de société » et de vie quotidienne. Les faits divers étant plus amplement traités dans la presse au moment de l'enquête policière, au mépris du secret de l'instruction, ils semblent vidés d'intérêt lors de leur venue aux assises, où se faisaient jour, autrefois, la vérité et sa portée humaine.

La curiosité du public s'est déplacée, de gré ou de force, vers les assassinats de vieillards et d'enfants. Le piment du morbide n'est plus attaché aux égarements du cœur mais au sacrifice des faibles. On fait un sort aux affaires susceptibles d'émouvoir la pitié ou l'indignation, d'attester la sensibilité du présentateur et d'inspirer par la suite une fiction. Un meurtre qui s'éclaire, comme c'est souvent le cas lorsque la passion l'anime, comporte moins de charge spectaculaire qu'un infanticide doublé d'une énigme policière, d'où le retentissement maximum de l'« affaire Villemin ».

Idéalement, l'affaire doit ressembler, pour plaire, aux films et séries télévisées qui assurent les recettes des chaînes. Or ces fictions font de moins en moins appel au crime d'amour « pur », sans que l'on sache si c'est là l'effet de sondages, d'intuitions des programmateurs ou le vœu des publicitaires obsédés d'« audience » et de qui le contenu de l'information dépend désormais autant que les divertissements.

Ainsi s'achemine-t-on vers un conditionnement de l'actualité par l'effet qu'elle peut produire, sous le contrôle des financiers qui en tirent profit. Depuis les *Commentaires* de César, on a beaucoup dit que la vérité des guerres était celle du vainqueur : voici que commence l'histoire écrite par les annonceurs !

Di Marco, le mage du dessin de presse

Il était une fois un petit homme râblé et au visage couvert de taches de rousseur... Connu sous le nom d'Angelo Di Marco, il usait d'un don : celui d'assister, invisible, aux crimes, enlèvements et faits divers notoires. D'une plume magique, il dessinait l'horreur même la plus cachée, non sans user parfois d'un humour discret. Des dessins en noir et blanc faits pour âmes d'ogres et des contes de Charles Perrault pour adultes.

Mais les scènes de Di Marco ne se terminent jamais dans le bonheur. Et pour cause : elles sont vraies, plus vraies encore que l'authentique fait divers qu'elles illustrent. A l'amateur, Di Marco apporte la fascination et la jubilation de celui qui voit l'invisible sans être vu.

Trente ans de carrière, commencée en 1953, défilent dans l'exposition que lui consacre la galerie Rohwedder (1) dans le quartier parisien du Marais. De *Radar* à *Détective*, de *Qui Police* à *l'Événement du jeudi*, Di Marco promène ses pinceaux sur les plus sanguinaires événements de l'actualité criminelle. Le trait est hyperréaliste, style B.D. américaine des années 50. La mise en scène digne d'un grand peintre ou d'un cinéaste.

Première toile de l'exposition : un motard en proie à une furieuse pulsion meurtrière fonce sur un homme déjà à moitié à terre, figé de peur. Le titre d'Angelo a la simplicité de l'évidence : *L'amour l'a rendu fou*, (paru en novembre 1959 dans *Radar*) illustre la vengeance d'un homme trompé.

Un mari bafoué – ou simplement jaloux – *« électrocute sa femme avec les fils de l'aspirateur »*. Il suffisait d'y penser : le bourreau dénude un fil et le pose sur le coude d'un blanc étrangement lumineux de sa victime. Angelo Di Marco guette aussi les furtivités coquines, captées au vol, dans les ébats amoureux d'une épouse surprise dans le lit conjugal. *Carnage dans une boucherie à Tourcoing* fait bon voisinage avec *l'Araignée de cristal* ou *Dévorée vivante par les lions* – un dompteur exécutant sans autre façon sa maîtresse.

« Je me balade avec beaucoup de plaisir dans cette presse d'horreur », confie Di Marco, qui adore Zola. *« J'aime rien pas voir souffrir les gens, mais saisir l'expression de la vie et l'intérieur d'un personnage. »* Le choc du dessin est proche de celui d'une photo, mais Di Marco le situe toujours au moment qui précède l'instant précis du crime. Angelo Di Marco l'avoue aussi : *« J'adore faire rire. »* Cet homme de grand talent réussit là aussi.

DANIELLE ROUARD

(1) Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré, Paris 75003, jusqu'au 6 décembre 1989. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. A lire : *Vingt ans de faits divers*. Di Marco. Editions Hoebecke. 17 F.

L'op
avec le
COC
EN CONCE
OCCASION DE

SOCIÉTÉ

Au Conseil de Paris

L'opposition en désaccord avec le nouveau POS de la capitale

« Paris Offert à la Spéculation », c'est la définition que les Verts donnent au POS (plan d'occupation des sols) adopté lundi 20 novembre par le Conseil de Paris. Une pirouette verbale qui suffirait à résumer l'hostilité des élus de l'opposition à ce plan qui fixe les orientations de l'urbanisme dans la capitale pour une durée de quinze ans.

Le document a été élaboré il y a près de deux ans. Il est entré en application par anticipation le 1er juillet 1988 (*le Monde* du 27 mai 1988). Son adoption définitive tient compte des observations recueillies depuis lors. Insuffisamment, aux yeux des socialistes, des communistes et de M. Jean-Louis Vidal, le conseiller écologiste, qui ont voté contre.

La ligne directrice du POS qui prend le relais de celui de 1977 est *« d'assurer les grands équilibres dans la ville entre l'habitat et l'emploi »*, entre *« les différents secteurs d'activités »*, et de permettre une *« modernisation du parc immobilier existant »*. La priorité a été affirmée au logement, le coefficient d'occupation des sols (COS) passant de 2,7 à 3, pour consolider une évolution déjà amorcée : ces six dernières années, a souligné M. Jacques Chirac, 3,6 millions de mètres carrés de logements ont été autorisés et 600 000 de bureaux, ce qui correspond à un rapport de 6 à 1, *« très largement au-delà des normes de 2 à 1 que le gouvernement vient d'édicter pour les zones sensibles »*. Les hauteurs maximales seront maintenues à un niveau modéré : 25 mètres dans la plus grande partie de la capitale, 31 mètres à la périphérie et 37 mètres au voisinage de bâtiments anciens de très grande hauteur.

Que le COS pour les bureaux ait été, après l'enquête, abaissé dans des secteurs de l'Ouest n'a donc pas suffi, et de loin, à désarmer les critiques. Pour M. Henri Malberg, l'augmentation du COS des logements n'a pas grand sens *« quand le mètre carré coûte 20 000 F »* et que Paris est livré à la *« frénésie spéculative »*.

Les socialistes, avec le président de leur groupe au Conseil de Paris, M. Georges Sarre, estiment eux aussi que le nouveau POS *« ne marque aucune rupture avec la logique du laisser-faire et de la loi du marché »* ; tandis que M. Alain Hubert dénonce un *« POS bluffeur qui tente de faire croire que l'avenir de Paris ne se joue que du seul côté intérieur du boulevard périphérique »*, un *« POS menteur quand on constate le divorce entre les bonnes intentions déclarées et la réalité sur le terrain »*.

L'élu des Verts à Paris ne se satisfait pas de la création d'une zone naturelle incluant tous les espaces verts publics de plus de 1 000 mètres carrés, *« protégés, selon le maire de Paris, par une réglementation très stricte »*. Le conseiller écologiste estime d'abord que la méthode d'enquête publique a été *« tronquée »*, que le recueil de quatre mille remarques seulement (il y en avait eu plus de huit mille en 1977) est le signe de la mauvaise volonté de la mairie de Paris. Il insiste, comme les élus de gauche, sur l'importance d'un habitat *« diversifié »* avec *« des logements sociaux pour contrebalancer les effets du marché »*. De même, il refuse la notion de centres d'affaires *« monofonctionnels, déserts le soir et le week-end »*, ce qui nourrit l'insécurité. M. Jean-Louis Vidal réclame la création d'un « observatoire de la métropole », collectant des données sur les conditions de vie dans la capitale, et il conclut en appelant Paris à s'attaquer dès aujourd'hui à... la révision du POS.

CHARLES VIAL

Dénonçant des « irrégularités »

Deux syndicats de policiers contestent la validité des résultats des élections professionnelles

L'Union des syndicats catégoriels de la police (USC) a annoncé que, à la suite des *« irrégularités »* qui auraient été commises lors des récentes élections professionnelles, elle s'apprêtait à saisir les tribunaux administratifs. Pour les mêmes raisons, la CGT police compte, elle, demander l'annulation pure et simple des élections, tandis que la fédération CFDT de la police a décidé de porter plainte contre X pour fraude électorale.

Les résultats des élections professionnelles dans la police, rendus publics la semaine dernière, témoignaient d'une forte stabilité du paysage syndical (*le Monde* du 18 novembre). La FASP, principale organisation syndicale parmi les gradés et gardiens, avait obtenu 52,26 % des suffrages (52,83 % lors des précédentes élections de 1985), tandis que l'USC-police, traditionnellement seconde organisation parmi les policiers en tenue, atteignait 29,54 % des suffrages (28,91 % en 1985). La CGT était, elle, passée de 1,41 % en 1985 à 1,23 %, et la CFDT de 1,07 % à 0,89 %, confirmant la recul qui frappe toutes les organisations confédérées policières.

L'USC, la CGT et la CFDT mettent en cause les modalités du scrutin qui s'est déroulé par correspondance sur une période de trois semaines. Selon les deux syndicats, ce sont les PTT qui, à l'exclusion de tous autres moyens, devaient acheminer les enveloppes contenant les bulletins vers les centres de vote où ils ont été décomptés le 15 novembre, date de la clôture des opérations électorales. Or, dans plusieurs villes, des enveloppes auraient été collectées et centralisées par l'administration de la police, ce qui, selon les protestataires, laisse planer un doute sur la régularité du scrutin. L'USC et la CGT affirment que de tels faits se seraient produits à Rennes, Lille, Versailles, Bordeaux et Paris.

Au ministère de l'intérieur, on déclare que le déroulement du scrutin s'est déroulé selon les modalités régulièrement arrêtées au comité technique paritaire et que les contestations portent sur *« un nombre infime d'enveloppes, ce qui ne peut en aucune façon affecter les résultats »*.

REPÈRES

BICENTENAIRE

Monge et l'abbé Grégoire le 12 décembre au Panthéon

M. François Mitterrand présidera, mardi 12 décembre à 19 heures, la cérémonie de transfert au Panthéon des cendres de deux grandes figures de la Révolution : l'abbé Grégoire, prêtre et évêque constitutionnel, et Gaspard Monge, mathématicien, fondateur de l'Ecole polytechnique. Un hommage sera rendu le même jour à Condorcet. Dans l'attente d'une invitation du chef de l'Etat, la hiérarchie catholique n'a pas encore décidé si elle s'associait à la cérémonie touchant l'abbé Grégoire, et de quelle manière. Elu de la Convention, celui-cid avait été le premier prêtre à prêter le serment de fidélité à la constitution civile du clergé.

FOULARD

Situation toujours tendue à Creil

M. Ernest Chénière, le principal du collège de Creil (Oise) qui s'est trouvé au centre de la polémique sur les foulards islamiques, affirme avoir reçu six lettres de menace, dont deux signées du « Djihad islamique ». M. Chénière a décidé de porter plainte, et son avocat, Me Pierre Bellais, a constitué un « comité de soutien à l'école laïque ».

D'autre part, Fatima Achaboun, l'une des trois jeunes filles qui refusent d'ôter leur foulard durant les cours, est revenue au collège, lundi 20 novembre, après trois jours d'exclusion. Renvoyée temporairement pour avoir tenu des *« propos incorrects »* à M. Chénière, elle a rejoint la bibliothèque de l'établissement, où elle travaille avec sa sœur et une autre élève depuis que les enseignants refusent de les admettre en classe coiffées de leur foulard.

LAICITÉ

Meeting à la Mutualité

Les mouvements France-Plus, Choisir et le Club des égaux organisent un meeting à la Mutualité, à Paris, *mardi 28 novembre* à 20 heures, *« pour la défense de la laïcité et pour la dignité des femmes »*.

En accord avec le manifeste *récent de cinq intellectuels* (Elisabeth Badinter, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay et Catherine Kintzler), ils affirment dans un communiqué : *« L'école de la République accueille tous les enfants sans distinction de race, de confession, de sexe. Elle doit permettre l'intégration des jeunes d'origines et de cultures diverses. Y autoriser le port du voile ou de tout emblème religieux (chrétien, juif...) ou politique contrediraît radicalement le principe constitutionnel de la laïcité républicaine. Pour les femmes, le voile reste le symbole de leur enfermement et du droit qui les maintient dans l'infériorité et la soumission à l'homme. »*

RELIGIONS

Six musulmans chez M. Joxe

Poursuivant ses consultations en vue de créer une instance permanente de représentation de la communauté musulmane en France, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, a reçu, lundi 20 novembre, six personnalités musulmanes de plusieurs villes de France : MM. Tedjini Haddam, recteur de la Grande Mosquée de Paris, Mohand Alili, responsable de la mosquée de la rue du Bon-Pasteur à Marseille, Eddine Lahnèche, président de l'association promotrice de la future grande mosquée de Lyon, Khelil Merroun, constructeur de la mosquée d'Evry, vice-président de la Fédération nationale des musulmans de France, Hocine Chabaga, adjoint au maire de Villeurbanne, délégué de l'Union nationale des anciens combattants français de confession musulmane et Omar Lasfar, président de l'Association culturelle et sportive de la mosquée de Lille-Sud. Ces personnalités, qui sont toutes d'origine maghrébine, appelleront prochainement *« d'un commun accord, dit un communiqué, d'autres personnalités à se joindre à leur réflexion.*

□ **Deux morts à bord d'un voilier à la dérive.** – Les corps de deux navigateurs brûlés par le soleil ont été retrouvés lundi 20 novembre à bord d'un voilier – le *Détir*, immatriculé à Nice – qui dérivait dans l'océan Atlantique. Selon les marins du cargo soviétique *Mikhail Lomonosov*, qui ont découvert l'embarcation en pleine nuit, la mort des navigateurs remonterait à un mois.

A L'OCCASION DE LA SORTIE DE LEUR NOUVEL ALBUM
"FIRST LOVE LAST RITES"

COCK ROBIN
EN CONCERT EXCLUSIF POUR RTL

PRÉSENTÉ PAR
FRANCIS ZEGUT
EN DIRECT
DE L'ÉLYSÉE-MONTMARTRE

JEUDI 25 NOVEMBRE 21 HEURES SUR RTL

CBS FRANCE

(Publicité)

Club Emergence

COLLOQUE

LES FRANCO-MAGHRÉBINS FACE A LA POLITIQUE

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1989
ASSEMBLÉE NATIONALE

9h30 : ouverture et présentation, par **Rachid Arhab**
9h45 ; intervention de **Mohamed Meb Toul**, président du Club Emergence

10h15 : LA POLITIQUE, FACTEUR D'INTEGRATION ?
animé par **Rachid Arhab**
Intervenants : **Samia Ghali**, *militante associative*, **Faouzi Kardous**, *directeur centre social*, **Salem Kacet**, *Maire-adjoint de Roubaix*, **Yasmina Ali Oulhadj**, *MJS*, **Georges Morin**, *président de l'association Coup de Soleil*, **Abdel Majid Daboussi**, *journaliste*, **Farid Radjout**, *maire adjoint d'Orly*, **Kader Arrif**, *Attaché parlementaire*

13h30 : LES FRANCO-MAGHREBINS ACTEURS DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE, animé par **Morad Aït Habbouche**
Intervenants : **Mohamed Arkoun**, *professeur à la Sorbonne*, **Georges Sali**, *maire adjoint de Saint-Denis*, **Benjamin Stora**, *Historien, vice-président du Club Citoyenneté et Intégration*, **Sami Naïr**, *rédacteur en chef de l'Événement européen*, **Dalila Boukhaloua**, *vice-présidente du club Emergence*, **Philippe Farine**, *vice-président du Conseil National des populations immigrés*, **Kader Kettou**, *délégué national du PS chargé des français musulmans rapatriés*

15h : LA "REUSSITE" ÉCONOMIQUE,FACTEUR D'INTEGRATION ? animé par **Rachid Arhab**
intervenants : **Fouad Benhalla**, *président de Canal France*, **Lakhdar Dany Terbeche**, *PDG*, **Lofti Belhacine**, *PDG du Club Aquarius*, **Mohamed Oussekine**, *PDG*, **Nadia Benjelloul**, *sociologue*, **Mouhoub Mouhoud**, *économiste à l'Institut de Recherche Economique et Sociale*

Cloture : **Khaled Melhaa**, secrétaire général du Club Emergence

Seront invités à prendre la parole :
Jean-Pierre Chevenement, Michel Delebarre, Henri Emmanuelli, Claude Estier, Laurent Fablus, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Jean Poperen, Michel Rocard.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE. Club Emergence.21, rue des Messageries 75010 Paris
✆ 48 00 05 45, 42 07 13 40, 43 96 16 29

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

DROITS DE L'ENFANT

« C'est tout sauf un gadget même pour la France »

nous déclare Mme Hélène Dorlhac

Plusieurs centaines de jeunes ont célébré, lundi 20 novembre à New-York, l'adoption de la convention sur les droits de l'enfant par l'assemblée générale des Nations unies *(le Monde* du 21 novembre). Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, souhaite que la France soit l'une des premières nations à ratifier la convention. Elle espère que le Parlement donnera son accord dès cette session ou, au plus tard, à celle du printemps prochain. Elle aimerait également qu'un Français fasse partie des dix experts du comité qui sera chargé de veiller à l'application du texte.

« *C'est tout sauf un gadget, même pour un pays comme la France où les droits fondamentaux (santé, éducation, protection sociale...) sont largement respectés* », nous déclare Mme Hélène Dorlhac. Ceux qui défendent le contraire occultent, selon elle, plusieurs parties du texte : celle qui touche à la protection (lutte contre les violences, exploitation sous toutes ses formes, etc.) et surtout celle qui rassemble des droits nouveaux dont le but est d'aider l'enfant à faire son apprentissage de citoyen (liberté d'association et de réunion, liberté d'expression, de conscience et de religion, protection de la vie privée).

Actuellement, en France, l'enfant dispose de peu de droits spécifiques. Il dépend de l'autorité paternelle : il a le droit de s'exprimer si ses parents, son professeur, l'y autorisent... Il a le droit de s'associer sous réserve de la participation d'un adulte. « *Au moment de sa majorité, il passe d'un seul coup du statut d'incapable juridique à celui de citoyen à part entière. En introduisant ces droits de « participation », la convention nous force à réfléchir sur la notion d'autorité parentale et à nous orienter vers celle de responsabilité parentale* », dit Mme Dorlhac, en se référant au préambule de la convention, qui « *reconnaît que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial* ». La famille est comprise comme une « *unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants* ». « *Nous sommes bien loin du milieu où s'exerçait la toute-puissance du* paterfamilias », remarque le secrétaire d'Etat à la famille.

Deux réserves

« *L'enfant n'appartient pas à la famille, pas plus qu'il n'appartient à l'Etat : il est une personne libre,* souligne Mme Dorlhac. *La famille et les institutions de l'Etat sont au service de cette liberté dont la seule limite est le respect de la liberté des autres.* » Il faudra enseigner aux enfants ce que sont les limites de ses nouvelles libertés. « *Lorsqu'un lycéen rédige un article pour son journal, il doit savoir qu'il peut être poursuivi pour diffamation...* »

L'article 3 affirme que, dans toutes les décisions qui concernent les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. « *Il faudra arriver à définir cet intérêt supérieur,* dit Mme Dorlhac. *Mon ministère travail sur un « label enfant » qui serait attribué à toutes les municipalités où les enfants sont pris en compte dans le plan d'urbanisme (circulation, espace de jeux, etc.* »

Quoique très favorable à la philosophie générale du texte et à la plupart de ses articles, Mme Dorlhac émet au moins deux réserves. L'une concerne l'avortement : il n'est pas question de rouvrir en France un débat sur ce sujet. L'autre touche au droit à connaître ses deux parents naturels : « *Nous ne souhaitons par remettre en cause le respect de l'anonymat des donneurs de sperme ou la possibilité d'accoucher sous X... aux femmes qui confient leur enfant en adoption.* »

Dans l'immédiat, le secrétaire d'Etat à la famille va inviter tous les ministères et les associations à faire, à la lumière de cette convention, un état des lieux de la situation des enfants en France. « *Pour la défense de l'enfant, par exemple, il faudra peut-être des modifications législatives, mais nous voudrions qu'au moins dans les cas où la défense est prévue elle soit réellement assurée. Nous sommes assez performants dans le domaine législatif sur la protection physique et morale, mais plus limités sur l'enfance citoyenne.* »

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU

ENVIRONNEMENT

Pour répondre à la grogne des pêcheurs

M. Lalonde s'engage à réformer le « droit de l'eau »

Malgré la « loi pêche » votée à l'unanimité en 1984, les pêcheurs français ne sont pas heureux. D'année en année, ils se retrouvent moins nombreux à payer leur cotisation – ils sont passés sous la barre des deux millions – et beaucoup préfèrent aujourd'hui payer à la journée dans un étang privé, avec prise assurée, plutôt que d'adhérer à une association qui offre une rivière dont on revient une fois sur deux bredouille.

Pour lutter contre cette privatisation rampante de la pêche, l'Union nationale des fédérations départementales, par la voix de son président, M. Michel Martini, a réclamé lundi 20 novembre une « *retouche législative limitée* » qui autorise à faire payer la taxe piscicole à ceux qui jettent leur ligne dans ce qu'on appelle les « *eaux encloses* ». Il s'agit de pêche privée dans des eaux considérées comme publiques, puisqu'elles sont reliées au réseau général des cours d'eau, mais en dérivation et séparées par des grilles qui retiennent le poisson.

Au Conseil supérieur de la pêche, on soutient cette demande des fédérations, qui procurerait plusieurs centaines de milliers de cotisations (33 F pour la pêche au coup, 107 F pour la carte « toutes pêches ») et ainsi de disposer de nouveaux moyens pour empoissonner et gérer le milieu aquatique. Mais le Conseil refuse d'étendre la taxation à la pêche en étang privé, « *qui constitue une excellente initiation pour les nouveaux venus au loisir de la pêche* » et permet donc de grossir à terme les rangs des pêcheurs en rivière.

Sans s'engager sur ce point précis, le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, a annoncé son intention d'entreprendre « *une réforme du droit de l'eau* » en 1990, après l'organisation d'assises nationales. A M. Martini, qui suggère que les distributeurs d'eau relèvent leur prix de vente du mètre cube pour participer financièrement à la gestion du milieu aquatique, M. Lalonde a répondu : « *Le prix de l'eau n'est pas tabou. Il doit pouvoir être relevé.* »

On s'achemine donc, pour la pêche en rivière, à une gestion financière tripartite : les associations de pêche, d'une part, les pêcheurs en eaux closes, d'autre part ; enfin les distributeurs d'eau potable.

Pous que ces « retouches » puissent se faire, cependant, il faut modifier plusieurs articles du code rural. Et convaincre les maires que l'augmentation du prix de l'eau aidera à relever la qualité des rivières.

R. C.

□ **Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.** – En présence du délégué général pour l'armement, M. Yves Sillard, un nouvel essai nucléaire a eu lieu, mardi 21 novembre, sur l'atoll de Mururoa. C'est le septième tir souterrain depuis le début de l'année et la cent-dixième explosion depuis 1975, date à laquelle la France est passée aux expérimentations nucléaires souterraines en Polynésie. Selon les autorités néo-zélandaises, ce nouvel essai a dégagé une puissance de 30 kilotonnes (environ deux fois la puissance de la bombe sur Hiroshima).

MÉDECINE

Les conclusions d'une conférence de consensus

Les spécialistes français du cholestérol souhaitent un traitement au cas par cas

Une conférence de consensus sur le thème *« Cholestérol sanguin, alimentation et risque coronarien. La population française est-elle protégée ou menacée ? »* a eu lieu à Paris les 16 et 17 novembre sous l'égide de la Fondation de l'avenir et de la Mutualité française.

Après avoir auditionné à la faculté Xavier-Bichat vingt-six experts, parmi lesquels quelques-uns des meilleurs spécialistes de santé publique et des malades cardio-vasculaires, un jury (1), composé de médecins et de non-médecins, a rendu publiques ses conclusions. A la différence des spécialistes du National Institute of Health américain ou encore de l'European Atherosclerosis Society, qui ont récemment décrété qu'« *un taux de cholestérol total supérieur à 2 grammes/litre constitue le seuil d'alarme à partir duquel il faut intervenir* », les Français ont décidé d'adopter une attitude beaucoup plus nuancée, soulignant la dimension individuelle de ce facteur de risque cardiovasculaire, qui ne peut-être traité qu'au cas par cas.

En introduction de son rapport, le jury a rappelé quelques-unes des principales données. A commencer par deux chiffres : il se produit chaque année en France environ 100 000 infarctus du myocarde, parmi lesquels 50 000 sont mortels. Cependant l'incidence des accidents coronariens est dans notre pays nettement inférieure à celle observée dans tous les pays industrialisés, à l'exception du Japon. A titre d'exemple, la mortalité coronarienne est en France trois fois plus faible qu'aux Etats-Unis et dans certains pays d'Europe du Nord, alors même que la cholestérolémie moyenne ne semble pas très différente.

Il faut établir une distinction selon le sexe, les femmes avant la ménopause étant beaucoup moins souvent victimes de maladies coronariennes que les hommes du même âge. Après la ménopause, la morbidité et la mortalité coronariennes augmentent, tout en restant inférieures à celles de l'homme à âge égal.

Comme dans n'importe quel autre pays industrialisé, on observe en France que l'incidence des maladies coronariennes croît de manière continue avec le taux de cholestérol. Le risque est multiplié par plus de quatre pour les personnes ayant des taux de cholestérol sanguin supérieurs à 3 grammes/litre.

Le coût financier de la surveillance et du traitement des hypercholestérolémies est loin d'être négligeable : il a été estimé en France en 1987 à 3 milliards de francs sans tenir compte des examens pratiqués dans les centres de santé de l'assurance-maladie. La France est sans doute le pays champion du monde de la consommation de médicaments hypolipidémiants (destinés à abaisser le taux de graisses dans le sang). Nous dépensons trois fois plus que les Suisses, dont le risque coronarien est analogue au nôtre, et huit fois plus que les Britanniques, dont le risque est trois fois supérieur au nôtre.

Le jury a fait onze « recommandations ». Les cinq premières, qui concernent directement le grand public, sont reproduites ici intégralement *(voir ci-contre)*. Les six autres s'adressent plus spécifiquement au corps médical et aux responsables de la recherche et de la santé publique.

(1) Le jury était composé du professeur Marcel Legrain, ancien président de la Commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments (président) ; DU docteur Lucien Abenheim (médecin de santé publique), de Martine Allain-Régnault (journaliste), de Maguy Beau (cadre administratif), du docteur Annie Cam (généraliste), du professeur Michel Detilleux (spécialiste de médecine interne, rédacteur en chef de *la Lettre médicale*), du professeur Michèle Fardeau (économiste de la santé), de Raymonds Lepoutre (journaliste, fondateur de *la Lettre de la prévention*), du professeur Joël Ménard (spécialiste de l'hypertension artérielle), du docteur Jean-Pierre Noiry (généraliste, collaborateur de la revue *Prescrire*), du professeur Roger Salamon (spécialiste d'épidémiologie et de statistiques médicales).

Taux gastronomiques

par Franck Nouchi

C'EST entendu, le cholestérol est, au même titre que le tabac, l'hypertension artérielle, l'obésité, le diabète et le manque d'exercice physique, l'un des facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires. Pour autant doit-il être considéré comme le principal responsable de l'apparition de ces maladies ou bien n'est-il qu'un simple « complice » ? La question est importante dans la mesure où elle conditionne toute la prévention des maladies cardio-vasculaires. Dans l'affirmative, il s'agirait de combattre par tous les moyens le cholestérol ; dans le cas contraire, il conviendrait de relativiser les choses grâce à une démarche plus pragmatique.

Que sait-on aujourd'hui dans ce domaine ? Essentiellement que chez les personnes dont le taux de cholestérol sanguin est élevé – et seulement chez celles-ci – le fait de diminuer la concentration en cholestérol dans le sang réduit le risque coronarien. Et encore faut-il davantage nuancer en ajoutant que ce risque, à un taux de cholestérol donné, est différent selon le niveau tensionnel et les habitudes tabagiques ; en rappelant également que le risque coronarien est une donnée individuelle, dépendant de très nombreux facteurs parmi lesquels des facteurs psychologiques et génétiques ainsi que le niveau social et culturel. Dans ces conditions, il est légitime de s'interroger sur l'intérêt, en terme de santé publique, qu'il y aurait à préconiser une baisse massive et généralisée du taux de cholestérol au sein d'une population donnée.

Dans un premier temps, les Américains avaient opté pour la solution radicale qui consiste à doser le cholestérol de toute la population et à mettre d'abord au régime puis éventuellement sous traitement médicamenteux toute personne ayant un taux supérieur à 2/l. Ce qui, soit dit en passant, revenait à déclarer « à risque » une bonne partie de la population des Etats-Unis. Cette guerre au cholestérol s'accompagnait de la promulgation de mesures diététiques particulièrement draconiennes puisque étaient recommandés un apport en lipides inférieur ou égal à 30 % de l'apport calorique total et un aport alimentaire en acide gras saturés (deux qui sont contenus dans les produits d'origine animale) ne dépassant pas 10 % de l'apport calorique total.

A qui profite la lutte ?

« Immangeable », rétorquaient de nombreux nutritionnistes, hostiles à cette « nouvelle prohibition ». Cinq ans après la publication de ces recommandations, un mouvement inverse semble se faire jour dans l'opinion publique américaine. Des voix de plus en plus nombreuses s'interrogent sur l'opportunité de telles mesures, insistant sur la nécessité de procéder au cas par cas.

D'une manière plus ou moins explicite, l'industrie pharmaceutique est souvent mise en cause. On l'accuse, ni plus ni moins, d'avoir favorisé cette phobie du cholestérol de manière à favoriser la mise sur le marché à des tarifs parfois prohibitifs de médicaments hypocholestérolémiants.

Certes, répondront les partisans à tout crin de la lutte contre le cholestérol, mais force n'est-il pas de constater que dans le même temps où ces mesures étaient largement préconisées on observait de manière concomitante, aux Etats-Unis, une diminution de l'incidence des maladies cardio-vasculaires. Une preuve de plus, s'il en fallait, que la cible visée était bien la bonne.

Pas si simple, répondent à leur tour les « anti-prohibitionnistes », les raisons de cette baisse aux Etats-Unis ne parviennent pas à contre balancer un fait beaucoup plus massif, à savoir qu'en France, pays pourtant peu « discipliné » du point de vue de la teneur en graisse de son alimentation, la prévalence des maladies coronariennes est de beaucoup inférieure à celle que l'on observe outre-Atlantique.

Comme l'écrivait récemment le professeur Joël Ménard, *« de la même façon que l'on doit respecter le choix des individus, les habitudes d'une société sont respectables quand elles ne sont pas aberrantes. La nutrition d'un pays contribue à sa définition culturelle, et il n'y a vraiment aucune preuve qu'en dehors de l'alcool, du tabac, de la drogue et du chômage, il faille bombarder la France de slogans médico-nutritionnels ».*

Les recommandations

Voici les cinq principales recommandations de la conférence sur le cholestérol :

1. – Le jury recommande que l'alimentation traditionnelle française soit respectée, tout en favorisant les changements observés au cours des dernières années. La diversification des sources de graisses est souhaitable avec apport d'acides gras polyinsaturés et mono-insaturés, notamment à partir des huiles végétales. Les produits laitiers appauvris en graisses peuvent être utilisés ;

2. – Le jury estime qu'une mesure du cholestérol est nécessaire chez l'homme vers la trentaine et qu'elle doit s'intégrer dans une évaluation globale du risque cardio-vasculaire de chaque personne (accidents cardio-vasculaires familiaux précoces, tabac, hypertension). La présence de ces facteurs de risque cardio-vasculaire doit faire pratiquer le dosage du cholestérol dans les deux sexes. Un dosage de cholestérol est opportun chez les femmes après la ménopause ;

3. – Les pratiques actuelles du dosage du cholestérol semblant devoir être révisées. Elles ne doivent pas être pratiquées et répétées sans discernement. Les techniques d'automesure du cholestérol doivent être évaluées avant d'être autorisées ;

4. – En fonction du taux de cholestérol, le médecin doit réagir selon une stratégie graduée. Celle-ci s'applique avant tout aux hommes jeunes ou d'âge moyen.

● Taux inférieur à 2 g/l (5,17 mmol/l), 2,20 g/l (5,69 mmol/l). Aucune recommandation diététique n'apparaît justifiée, à moins qu'il n'existe un excès pondéral ou des habitudes alimentaires manifestement aberrantes.

● Taux autour de 2,5 g/l (6,46 mmol/l) confirmé à plusieurs reprises dans des conditions techniques satisfaisantes. Le franchissement de ce seuil déclenche une attitude plus active : outre l'évaluation attentive de l'ensemble des facteurs de risques vasculaires, recueil de données complémentaires sur le trouble lipidique (triglycérides, HDL-cholestérol, autres lipoprotéines éventuellement). Les mesures préventives sur des facteurs de risques associés sont renforçées, portant sur le tabagisme, l'excès pondéral et la sédentarité. Les mesures diététiques peuvent être modulées en fonction de l'existence d'antécédents vasculaires familiaux et en fonction du HDL-cholestérol, plus incisives si le taux du HDL-cholestérol est bas (inférieur à 0,35 g/l), plus modestes s'il est élevé.

● Taux autour de 2,80 g/l (–) 3 g/l (7,24 mmol) : les mêmes mesures s'appliquent. L'institution d'un traitement médicamenteux est légitime en cas d'efficacité jugée insuffisante des mesures diététiques, au besoin après leur renforcement ;

5. – Le remboursement, par l'assurance-maladie, du dosage du HDL-cholestérol par des méthodes fiables est justifié.

SCIENCES

Un quasar situé à 14 milliards d'années-lumière

L'objet céleste le plus lointain jamais observé

Des astronomes américains ont annoncé, lundi 20 novembre, avoir découvert l'objet le plus lointain jamais repéré dans l'Univers. Il s'agit d'un quasar situé à environ 14 milliards d'années-lumière de la Terre, a précisé l'un de ses découvreurs, Maarten Schmidt, de l'institut de technologie de Californie Caltech. Il a été localisé dans la constellation de la Grande Ourse à l'aide du grand télescope optique de l'observatoire de Palomar (Etats-Unis).

Les quasars sont des corps stellaires très lointains ayant des caractéristiques voisines de celles des noyaux de galaxies actives, mais autour desquels on n'observe généralement pas d'étoiles. Ils émettent des ondes hertziennes et leur luminosité peut atteindre mille fois celle de notre galaxie. Leur distance de la Terre est évaluée à partir du décalage vers le rouge de la longueur d'onde de la lumière qu'ils émettent, 4,73 pour celui qui vient d'être détecté par les astrophysiciens de Caltech.

L'intérêt de cette découverte – qui sera publiée dans le numéro de décembre de la revue *Astronomical journal* – est l'âge de l'objet. La lumière qu'il émet ayant mis 14 milliards d'années pour nous atteindre, les astrophysiciens peuvent donc observer un corps stellaire dans l'état où il se trouvait un milliard d'années seulement après la formation de l'Univers, dont l'âge est évalué à 15 milliards d'années environ. Ils pourraient ainsi établir, estiment certains chercheurs américains, que, après le Big Bang, l'explosion originelle, les galaxies se sont formées plus rapidement qu'on ne le croyait jusqu'à présent.

Depuis quelque temps, l'augmentation des performances du matériel permet l'observation de quasars de plus en plus lointains. Le dernier en date, repéré en 1987, présentait un décalage dans le rouge de 4,43, et était donc, lui aussi, extrêmement ancien.

J.-P.D.

SCIENCES ◆ MEDECINE

Les lits de la sinistrose

Un entretien avec M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux

«ON dénonce de plus en plus fréquemment le délabrement des hôpitaux publics, le malaise des personnels hospitaliers, la diminution de la qualité des soins. Quelle est la *réaction du directeur des hôpitaux* ?

– Il serait absurde de soutenir qu'il n'y a pas de *malaise* hospitalier. Il n'est est pas moins vrai que le système hospitalier français est un système de qualité par rapport à d'autres pays. Il n'y a pas de files d'attente, toutes les pathologies nouvelles sont prises en charge. L'an prochain, par exemple, 550 millions de francs supplémentaires seront consacrés au sida. On constate aussi que de nombreux étrangers viennent dans les hôpitaux français, ce qui, malgré tout, *est un signe de la qualité* des soins dispensés.

Il me semble que, globalement parlant, les hôpitaux français n'ont nullement à rougir.

– Quelles sont selon vous les raisons d'*un tel malaise* ?

– Il est vrai qu'ici ou là la situation est tendue. C'est essentiellement le cas lorsque les conditions de travail justifient un certain ras-le-bol, notamment en région parisienne à cause des conditions de vie ou des conditions de transport. Mais certains personnels hospitaliers, médecins, infirmières et autres cultivent la sinistrose depuis un certain nombre de mois.

» Il est clair qu'en diffusant de fausses informations sur l'hôpital, on accentue le malaise. Quand on dit par exemple que les moyens hospitaliers diminuent alors qu'en réalité ils *augmentent*. De même, on cultive cette sinistrose lorsqu'on prétend que les effectifs diminuent *alors que, là encore, ils augmentent*. Il faut quand même savoir qu'entre 1930 et 1988 les effectifs du personnel, en dehors des médecins, ont augmenté de 21 %. Les effectifs des médecins à temps plein des hôpitaux ont augmenté de *53 % durant la même période*, même s'il faut corriger cette augmentation par la baisse du nombre des internes. Et pourtant, parce qu'un certain nombre de personnes se plaisent à le dire, l'opinion publique est persuadée qu'il y a de moins en moins de moyens hospitaliers... 3 600 postes ont été créés cette année, sur un effectif total de 600 000 personnes. Contrairement à une idée assez répandue, je suis toutefois convaincu que le système hospitalier n'a globalement pas trop d'emplois soignant, et il n'est pas impossible que l'on soit amené dans les années qui viennent à renforcer tel ou tel secteur.

– S'agit-il, selon vous, des effets d'un discours syndical, ou les causes de ce malaise sont-elles à rechercher plus en profondeur ?

– Au discours syndical traditionnel s'ajoute une angoisse plus profonde ressentie par ceux qui vivent une *mutation profonde du* système. S'agit-il d'une situation spécifique au monde hospitalier ou plus généralement de la fonction publique ?

» La question est de savoir ce qu'on peut faire pour traiter le malaise. Le projet de loi hospitalière que doit présenter Claude Coin au printemps prochain devant le Parlement sera l'occasion de relancer le débat.

– De quelle manière ?

– *Le projet de loi comportera* différents volets, portant notamment sur l'évolution des structures de l'hôpital, les missions des établissements et leurs règles de gestion. On dit par exemple qu'il existe 60 000 lits hospitaliers de trop en France. C'est probablement *vrai quand on fait des statistiques*, c'est en fait beaucoup plus complexe quand on regarde au cas par cas. Le problème est moins, en réalité, de fermer ces lits que de veiller à ce que l'on redéploie les moyens à partir des secteurs dont l'activité est en baisse au profit des consultations externes, des plateaux techniques, des hôpitaux de jour, des structures pour personnes âgées... *Il faudra modifier la planification actuelle*, raisonner en prenant en compte l'ensemble du secteur *hospitalier public et privé*, et en termes de filières de soins : la chirurgie avec les urgences, la médecine en fonction de ses diverses disciplines, la gynécologie *obstétrique, etc. Cette nouvelle* planification, plus proche de la réalité médicale et des besoins, conduira à redéfinir les missions de chaque établissement et à restructurer, voire à supprimer certaines activités. Je pense ainsi à la suppression des petites maternités, à la reconversion de certains lits de médecine au profit des structures pour personnes âgées dépendantes. On devra aussi favoriser le regroupement de certains hôpitaux. Il faut sur ce point parvenir à débloquer les verrouillages liés aux réticences des acteurs locaux. Il est vrai que chaque commune importante veut son hôpital et est prête à le défendre. Mais il faudra pourtant parvenir à raisonner en termes de coopération et de complémentarité.

– Où en est-on aujourd'hui de l'harmonisation des financements entre les établissements publics et privés ?

– Notre pays a la chance d'avoir un système pluraliste, auquel les Français sont attachés. Les cliniques privées prétendent avoir un bon rapport *qualité-prix*. Il faut qu'elles le démontrent. En attendant, côté public, c'est le desserrement du budget global avec des règles qui assouplissent son exécution, et, côté privé, on va dans le sens d'une plus grande forfaitisation des prestations.

» On ne parviendra pas, à court terme, à une harmonisation totale des règles du jeu mais on ira vers un rapprochement de celles-ci.

– On connaît la tendance à l'immobilisme de beaucoup de catégories professionnelles hospitalières. Avec lesquelles pensez-vous pouvoir commencer à agir ?

– Je suis convaincu que les directeurs d'hôpitaux se rendent de plus en plus compte qu'ils ont un rôle important à jouer dans ces évolutions. Il leur appartient certes de *gérer, mais aussi d'animer*, de convaincre, et de faire évoluer les structures. Tout cela ne pourra se faire, comme dans tout grand secteur de la vie économique, sans une politique sociale dynamique. *Il faudra* également développer la responsabilité et l'évaluation des structures, des techniques et des hommes.

– Souhaitez-vous établir une *liste des hôpitaux les plus performants* ?

– Dans l'immédiat, sûrement pas. Notre souhait, c'est d'enclencher un processus d'évaluation médico-économique et d'évaluation de la qualité des soins. Il s'agit en fait d'un outil d'auto-évaluation du corps médical, et non d'un contrôle externe qui permettrait de montrer du doigt celui qui travaille mal. *Dans mon esprit, ces évaluations* devront concerner également les établissements privés.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Traitement d'urgence

Pendant combien de temps *encore faudra-t-il se pencher* au chevet de l'hôpital public avant de saisir les véritables raisons de la sinistrose dont il souffre ? Avant, surtout, de trouver une thérapeutique efficace permettant à ce qui demeure la colonne vertébrale de la médecine *française de retrouver* des raisons plus que des moyens de vivre.

En reconnaissant, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, l'existence d'un véritable *malaise au sein de l'institution* qu'il dirige, le nouveau directeur des hôpitaux démontre que ses nouvelles fonctions ne l'ont fort heureusement pas contraint à adopter la langue de bois que l'on tient généralement à ce poste. Mais, en ne craignant pas de décrire les symptômes du mal, il se condamne aussi à proposer un traitement *dont on ne manquera pas*, à court terme, de juger de l'efficacité.

Le document officiel sur l'hôpital, rédigé par le docteur Francis Peigné, à la demande de M. Claude Evin (*le Monde* du 19 mai), évoquait sans surprise la *« crise d'adaptation » que traverse le système* hospitalier français, crise, estimait-on alors, due pour l'essentiel à *« l'instauration des contraintes économiques des années 80 »*.

« On doit constater un certain décalage entre l'expression des revendications catégorielles au niveau national et le calme relatif (mais peut-être trompeur) qui règne dans les établissements hospitaliers dont le fonctionnement est assuré normalement et la qualité des soins maintenue au prix, parfois, d'efforts à la limite du supportable, pouvait-on aussi lire dans ce rapport. Il ne faudrait pas en effet sous-estimer un malaise qui semble profond en rapport avec la rigidité du système, l'archaïsme de certaines structures, le manque de communication et, surtout, de participation pour les différents personnels. »

Les différents points forts du projet de loi de réforme hospitalière et le développement, cher à M. Gérard Vincent, de la notion d'*« hôpital-entreprise »* suffiront-ils à prévenir l'extension du mal ? Il apparaît clairement aujourd'hui que la solution ne peut être réduite à une affaire de moyens. Depuis 1980, les gouvernements successifs, de gauche et de droite, ont échoué dans leur volonté d'associer la limitation nécessaire de l'évolution des dépenses et la mutation indispensable *des structures et des* rapports humains. L'assouplissement annoncé dans l'application du budget global permettra-t-il enfin de faire évoluer cet archaïsme multiforme dont n'ont encore pu se débarrasser les anciens hospices ?

L'hôpital public, à dire vrai, *n'est pas ici seul en jeu*, le malaise dont il souffre tenant pour beaucoup à la compétition qui l'oppose aux établissements privés, ces derniers n'étant pas, eux, soumis au budget global. C'est dire l'urgence qu'il y a ici à parvenir à une réelle harmonisation des financements. Mais c'est aussi, plus généralement, souligner l'absolue nécessité pour l'hôpital de se fixer des objectifs de santé publique sans lesquels il perdrait, demain, toute chance de retrouver son identité.

J.-Y. N.

Karnak à l'écran

Des ordinateurs géants ont permis de reconstituer le plus long chemin de l'Histoire, les vingt-quatre siècles du temple de Karnak

LES prêtres au crâne rasé, vêtus de lin pur, s'avancent sur la voie monumentale bordée de sphinx-béliers. Ils portent la barque sacrée d'Amon-Rê, le dieu soleil, créateur de toute vie. Le trait est un peu schématique, les couleurs un peu crues, mais l'auteur de la séquence n'a rien d'un Walt Disney. D'ailleurs, le but de l'expérience est purement scientifique. Et si l'*émotion esthétique* saisit le spectateur, c'est avant tout en raison de la signification de cette scène aux allures de mauvais dessin animé japonais. Deux mille ans après *que le dernier prêtre* du pharaon l'eut quitté, le fabuleux temple égyptien d'Amon-Rê de Karnak revit sur l'écran, sorti tout droit de la mémoire de ... l'IBM 3090-400 *utilisé habituellement* pour la conception de centrales nucléaires au centre de calcul EDF de Clamart !

Apparemment contre-nature, cette association spectaculaire des archéologues et des bâtisseurs des temples technologiques modernes était peut-être inévitable. L'aboutissement logique de près de deux siècles de recherches ininterrompues entamées en 1799 par les savants emmenés par Bonaparte dans sa campagne d'Egypte. L'architecte Le Père, qui faisait partie de cette expédition, fut en effet le premier – et, jusqu'à ces dernières années, le seul – à avoir tenté de représenter l'ensemble du site, tel qu'il devait être à l'époque de sa splendeur. Mais ses superbes planches, publiées en 1820 dans la fameuse *Description de l'Egypte* ne pourraient évidemment pas satisfaire l'exigence d'*exactitude* des chercheurs d'aujourd'hui. Ce que Le Père et ses contemporains prenaient pour les vestiges d'un gigantesque palais royal était en fait un lieu de culte resté actif pendant vingt-quatre siècles. Le temple primitif fut construit par Sésostris I, environ en 1900 avant J.-C. Et, si l'on peut distinguer quinze grandes étapes dans son évolution, tous les pharaons successifs y allèrent de leur monument ou embellissement jusqu'en 330 de notre ère.

Un chantier perpétuel s'étendant sur 36 hectares, où les constructions des siècles précédents étaient souvent démolies pour fournir les matériaux nécessaires aux suivantes. Et, pour les archéologues, un casse-tête colossal.

Peu satisfaits des travaux, trop fractionnés à leur goût, entrepris jusqu'alors, les chercheurs du Centre franco-égyptien de Karnak (1) décidèrent, en 1979, de revoir la copie de l'architecte *Le Père à la lumière* des connaissances actuelles. Cinq années de travail leur ont été nécessaires pour élaborer un levé de plan précis de l'ensemble du site, à l'aide d'instruments topographiques modernes. La reconstitution patiente du *puzzle pouvait* alors commencer. Etude critique des textes et des quelques inscriptions hiéroglyphiques portant sur l'architecture ou la construction des bâtiments, relevé précis des milliers de blocs épars soigneusement « décalqués » sur des transparents plastiques, puis reconstitution soigneuse sur de multiples dessins.

Le survol du passé

En 1985, les archéologues commençaient à avoir une idée assez précise des états successifs du site. Mais *ils étaient, aussi, noyés* sous les données et les planches de dessins. Pour tenter de s'en sortir, ils s'attelèrent à la construction d'une superbe maquette de bois de six mètres de long, mais, explique Jean-Claude Golvin, directeur de recherche au CNRS et responsable du centre de Karnak, « *les limites du possible* » étaient atteintes. Difficile d'aller plus loin, d'étudier avec précision les différentes hypothèses sur les états et transformations successives des divers monuments sans multiplier à l'infini *maquettes* et croquis.

« *Bénédiction d'Amon?* » s'interroge Jean-Claude Golvin. C'est en tout cas ce moment précis que choisit EDF pour inaugurer sa politique de « *mécénat* technologique ». La CAO, ou conception assistée par ordinateur, donnait aux archéologues un outil idéal pour continuer leurs recherches. Les ingénieurs l'utilisent couramment depuis plusieurs années pour la conception de voitures, d'avions ou de machines diverses. Elle permet, schématiquement, de construire une maquette informatique, objet virtuel que l'on peut, ensuite, modifier et manipuler à loisir sur un écran de visualisation, examiner en coupe, sous des angles différents. Un exercice fascinant qui donne l'impression à l'opérateur de survoler sa création comme un oiseau, ou même de se glisser à l'intérieur pour en visiter les entrailles.

Le programme employé par le service études et recherches d'EDF pour la mise au point des centrales nucléaires se prêtait parfaitement aux vœux des archéologues. « *Les centrales comme le site de Karnak ont en effet un point commun*, estime Henry Boccon Gibod, ingénieur de conception à EDF. *Dans les deux cas, il s'agit de très grands projets architecturaux à caractère évolutif* ». A l'automne 1986, informaticiens, égyptologues et architectes du centre de Karnak se mettent à l'ouvrage. Seize mois de travail et cent quatre-vingt mille lignes de programme – réduites à trente-cinq mille grâce à une méthode spécialement mise au point par les ingénieurs d'EDF – sont nécessaires pour « construire » un modèle informatique du site de Karnak à partir des données recueillies sur le terrain par les archéologues. « *Le résultat a dépassé nos espérances* », affirme Marc Albouy, directeur adjoint à la direction des études et recherches d'EDF. La manière dont il évoque « *l'émotion provoquée par le jeu savant des volumes sous la lumière* » (simulée) du temple informatique révèle bien le plaisir qu'il a pris à sa conception.

Cet outil nouveau pour les archéologues leur a déjà permis quelques avancées. En testant et en étudiant *de visu*, sur le modèle CAO, les trois hypothèses les plus plausibles concernant l'aspect du temple du Moyen Empire (le premier à avoir été construit), Philippe Martinez, égyptologue au centre de Karnak, a pu démontrer que l'une d'elles ne résistait pas à l'analyse.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 18

(1) Le Centre franco-égyptien des temples de Karnak, fondé en 1967, associe le CNRS, le ministère des affaires étrangères, et l'organisation égyptienne *des antiquités*, pour la conservation et la mise en valeur des sites de Karnak et de Louqsor.

Cette expérience originale est relatée dans un ouvrage intitulé *Karnak, le temple d'Amon restitué par l'ordinateur*, M.A. Editions, collection « L'œil de la science ».

Journée franco-espagnole

Le Pays Basque Espagnol: une opportunité pour les industriels français

22 Novembre 1989 - Pavillon Gabriel - Paris

PRESENTATION DU PAYS BASQUE ESPAGNOL, par
—le Vicepresident du Gouvernement Basque:
S. E. Mr. Ramón Jauregui.
—le Conseiller à l'Industrie et au Commerce du Gouvernement Basque.
S. E. Mr. Ricardo González-Orús
—le President du Patronat Basque
Mr. José Maria Vezcaino.

INVESTISSEMENT ET COLLABORATION INDUSTRIELLE ENTRE LA FRANCE ET LE PAYS BASQUE ESPAGNOL, par
—le Directeur du Banco Bilbao Vizcaya à Parr
Mr. Manuel Esteve.
—le Doyen du Collège d'Avocats de Bilbao
Mr. Carlos Suárez
—l'Associé du Cabinet Juridique et Fiscal d'Arthur Andersen & Co a Bilbao
Mr. Javier Hernáez
—le Directeur de la SPRI
Mr. Roberto Velasco

TEMOIGNAGE DE DIVERSES ENTERPRISES FRANÇAISES

SPRI
Contact
Who's Partner
37 Rue de Moulin des Bruyères
92400 Courbevoie - Tel. (1) 47 89 89 33

Gouvernement Basque — Departement d'Industrie et Commerce

هكذا من الاصل

SCIENCES ET MEDECINE

Les pêcheurs d'orchidées

Le « radeau des cimes » est rentré au port après six semaines de travail au sommet des arbres de la forêt équatoriale. La « pêche » est abondante

A TRENTE mètres au-dessus du sol spongieux de la sylve guyanaise, une étrange araignée a tissé sa toile géante au sommet d'un bouquet d'arbres. Déposé en douceur par un dirigeable à air chaud, le « radeau des cimes » a déployé ses filets, tendus par de longs boudins de caoutchouc rouge. Immense araignée prise dans sa propre toile, étoile de mer géante posée sur les arbres comme sur un buisson de corail, le radeau des cimes est bien un monstre. Quelle idée d'aller en cet équipage explorer la canopée, cette sombre voûte qui recouvre la terre amazonienne ?

Il suffit de monter sur le radeau pour avoir la réponse. Cette sombre voûte, vue d'en bas, devient un océan de lumière lorsqu'on flotte à sa surface. Sous l'impitoyable soleil équatorial, à peine tempéré par les lourds nuages de la saison des pluies qui commence, « l'enfer vert » se mue en riante prairie où folâtrent les papillons. Ici, les fleurs d'or d'une liane, là les grappes roses d'un arbre à la puissante ramure. *« Celui-ci est un* wapa *ou* Eperua falcata, *l'un des arbres les plus courants de Guyane*, explique Francis Hallé, professeur de botanique tropicale à l'université de Montpellier et chef de l'expédition Radeau des cimes. *« Venez voir par là, on aperçoit ses fruits, de grosses gousses de haricot géant. C'est d'ailleurs une légumineuse, comme l'acacia ou le petit pois. »*

Saisi par l'enthousiasme, Francis Hallé arpente les filets suspendus au-dessus du vide comme un gamin sur son trempoline. A près de cinquante-deux ans, ce spécialiste de l'« architecture des arbres » est capable de grimper trente ou quarante mètres de corde dans la touffeur équatoriale pour atteindre son sujet d'étude. *« Quand je peux, je passe la nuit sur le radeau, dans cette petite tente. Cela me permet d'être à pied d'œuvre dès l'aube et de commencer à travailler sans ruisseler de sueur. »*

Mais il n'est pas le seul à réaliser cette prouesse quotidienne. Pour cette deuxième expédition guyanaise, il a emmené son équipe des débuts, constituée par deux botanistes (Patrick Blanc et Isabelle Valade), l'architecte concepteur du radeau (Gilles Ebersolt) et le pilote aéronaute (Dany Cleyet-Marrel). Une trentaine de chercheurs venus de huit pays, y compris du Japon et d'Australie, les ont rejoints à Petit-Saut, au bord du fleuve Sinnamary, où EDF a entrepris la contruction d'un grand barrage hydroélectrique. Profitant de cet accès inespéré – quarante kilomètres de route neuve menant au cœur de la forêt vierge, – les chercheurs ont établi leurs quartiers dans les pavillons du chantier, où ils peuvent à la fois se restaurer et entreposer leurs trouvailles.

Transmis par un moucheron

C'est que la moisson dépasse les espérances, notamment en matière d'insectes. Grâce au dirigeable, équipé la nuit d'une batterie de projecteurs et d'un vaste filet, les entomologistes se livrent au « chalutage nocturne », qui leur permet de capturer des milliers d'insectes. Le plus léger que l'air dépose aussi des pièges lumineux à la cime des arbres, qu'il vient récupérer le lendemain grouillant de bestioles. *« Nous ne savons plus où les mettre »*, avoue un entomologiste.

Il est donc difficile, pour l'heure, de faire le bilan d'une récolte surabondante, qui sera longue à exploiter. On espère, par exemple, mieux comprendre le transit de la leishmaniose, cette maladie infectieuse qui nécrose les tissus comme la lèpre. Le virus de la leishmaniose, endémique chez le paresseux (mammifère appelé aussi bradype), se transmet à l'homme par l'intermédiaire d'un moucheron qui vit la nuit à la cime des arbres et le jour en sous-bois. L'étude de la canopée, biotope commun au paresseux et au moucheron, donnera peut-être les clés d'une éventuelle parade...

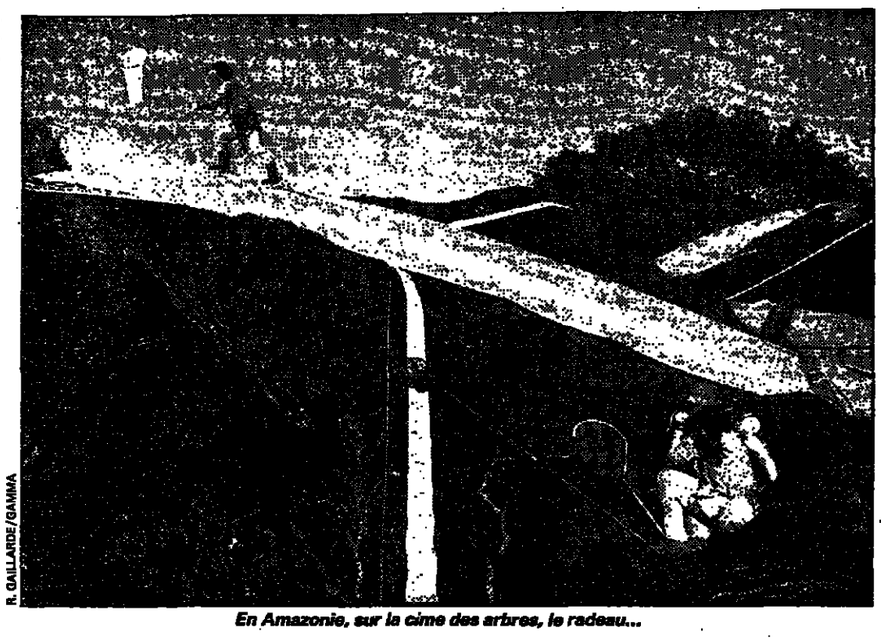

R. GAILLARDE/GAMMA

En Amazonie, sur la cime des arbres, le radeau...

Des découvertes, les différentes équipes du radeau des cimes en ont déjà faites. Ils ont par exemple identifié une nouvelle mygale à la cime des arbres, alors que cette araignée était jusqu'ici considérée comme un animal exclusivement terrestre. Ils ont constaté que les insectes ne se cantonnent pas à la canopée mais se rencontrent jusqu'à 300 mètres au-dessus de la cime des arbres.

Le reste de la faune n'a pas donné lieu à des observations aussi riches. Ni les ornithologues, ni les herpétologues, ni les batrachologues n'ont fait de découvertes notables, si ce n'est un nouveau lézard. Quant aux mammalogistes, ils étaient absents lors de cette campagne. L'étude de la dissémination des fruits par les chauves-souris n'a donc été que partiellement entreprise par les botanistes.

Ce sont précisément les botanistes qui, après les entomologistes, ont fait la plus belle moisson. Ils ont pu à loisir cueillir fleurs et fruits en se penchant autour du radeau, et même procéder à des cueillettes « sportives » à bord d'une sorte de traîneau suspendu sous le dirigeable. Ils ont observé les orchidées et toutes les autres plantes épiphytes – parasites ou simples colonisatrices – comme on n'avait jamais pu le faire, dans un état de fraîcheur total.

Ainsi plongés à plein temps au cœur de la sylve équatoriale, les chercheurs ont pu exploiter le site sans même utiliser le radeau – qui ne peut de toute façon recevoir que six personnes en même temps, à condition qu'elles se répartissent bien sur les 600 mètres carrés de *« voilure »*. *« Je ne suis monté qu'une fois*, avoue Pierre Schäfer, conservateur de l'herbier de l'université de Montpellier, *mais je ramasse en dessous. Les épiphytes finissent toujours par tomber ! »*

Laboratoires suspendus aux branches

Muni de son petit sécateur attaché au poignet et d'une loupe suspendue au cou, Pierre Schäfer pratique une cueillette massive pour mettre à profit le peu de temps dont il dispose. *« On ramasse et on identifie après*, précise-t-il pour couper court à toute question sur une éventuelle découverte. *Il arrive qu'on décrive comme nouvelle une espèce découverte il y a un ou deux siècles ! »*. D'ores et déjà, cependant, la récolte 1989 se monte à quelque 500 échantillons nouveaux pour l'herbier de Montpellier, *« le plus important de France après le Muséum »* – quatre millions d'échantillons, dont les plus anciens remontent à 1753 et même 1680 pour l'un d'eux.

Le radeau des cimes permet aussi d'installer des laboratoires mobiles qui analysent l'air ambiant du sous-bois. Suspendu dans une chaise à manivelle (le « ouistiti »), un chercheur du CNRS traverse les étages de la forêt à l'endroit le plus feuillu pour enregistrer les variations de lumière, de gaz carbonique et de densité du feuillage. Il étudie ainsi ce qu'il appelle des *« gradients de photosynthèse »*, c'est-à-dire l'interrelation entre l'intensité lumineuse, l'humidité, la chaleur, la teneur de l'air en gaz carbonique et la production de chlorophylle.

Cette botanique fonctionnelle permet de comprendre la croissance de l'arbre, qui ne peut se poursuivre au-delà d'une certaine hauteur pour une raison mécanique : la force nécessaire à un liquide – la sève – pour monter dans trente ou quarante mètres de canalisations – le tronc et les branches – et produire de nouveaux tissus – les bourgeons – a des limites. Ces analyses sont aussi l'occasion de prouver scientifiquement que la forêt amazonienne n'est pas « le poumon de la planète » – une expression qui hérisse le professeur Hallé – puisque le solde des échanges entre le gaz carbonique produit par la fermentation des feuilles au sol et l'oxygène produit par la fonction chlorophyllienne est rigoureusement nul, c'est-à-dire parfaitement équilibré.

« La forêt est une réserve biologique fantastiquement riche, mais pas du tout un poumon », coupe-t-il sèchement. On peut aussi la considérer comme une éponge, puisque c'est une réserve d'eau. C'est là son seul rôle dans la régulation du climat.

Les chercheurs du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (l'ancien CEPE de Montpellier) s'intéressent aussi beaucoup au rythme biologique de l'arbre tropical. Ils ont par exemple observé que la photosynthèse atteint son maximum de production vers 10 h 30 du matin, et non pendant le plus fort rayonnement solaire. La chaleur équatoriale est telle vers midi que l'arbre atteint les limites de ses ressources hydriques à l'extrémité du houppier.

Pour ne pas s'étioler sous l'effet de l'évaporation, l'arbre ferme les stomates de ses feuilles – ces petites bouches qui nourrissent la feuille – et la turgescence se met en veilleuse pour quelques heures, le temps que le soleil perde de son ardeur. Le même phénomène, en somme, que pour les pinèdes du Languedoc, mais dans un tout autre contexte.

Le professeur Roelof Oldeman, spécialiste d'écologie forestière au centre de recherche néerlandaise de Wageningen (Pays-Bas), exulte littéralement. *« Pour la recherche, dit-il, le radeau des cimes représente la même percée que le bathyscaphe. »* Il a d'ailleurs convaincu cinq compatriotes de le rejoindre dans cette Guyane où, en 1965, il a fondé le laboratoire ORSTOM de Cayenne.

Depuis leur rencontre en Côte-d'Ivoire, Francis Hallé et lui partagent tout ce qu'ils savent sur la forêt tropicale, et ils en savent beaucoup. Mais le professeur Hallé reste modeste : *« Notre grande découverte, c'est un radeau qui peut flotter sur la canopée avec des chercheurs dessus. »*

A Brice Lalonde, qui a tenu à grimper lui-même sur la mouvante plate-forme, il a demandé qu'on encourage la multiplication des radeaux de recherche. Le secrétaire d'Etat à l'environnement, aussi enthousiaste que les chers professeurs, a salué ces *« chevaliers de la forêt tropicale »* en précisant que son administration avait déjà dépensé 16 millions de francs pour le programme européen SOFT et qu'elle donnerait encore 4 millions pour l'organisation de la prochaine conférence sur la forêt tropicale, en mars 1990 à Cayenne. Les savants fous volant sur leurs drôles de machine ne seront pas oubliés.

ROGER CANS

LA BOURSE Le Monde AUX STAGES

ÉTUDIANTS*
GAGNEZ
PLUS DE 100 STAGES
DANS LE MONDE ENTIER

Participez à la Bourse aux Stages dans Le Monde du 20 au 29 nov. 1989 (numéros daté du 21 au 30-11-1989.)
* Bac + 3 minimum obtenu courant 1990

RETROUVEZ
LAQUELLE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES SE CACHE DERRIÈRE LES ÉNIGMES SUIVANTES : (voir logos en page emploi)

4 *Un produit de cette entreprise a contribué à l'attribution de nombreux premiers prix lors de festivals de cinéma.*

5 *Notre avenir est en forme : notre maîtrise de la matière plastique en Europe nous a permis récemment de pénétrer les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.*

6 *L'adepte de la chimie au cœur aime autant les peintures, les engrais et les encres que la pétrochimie et les spécialités chimiques.*

POUR VOUS AIDER
SUR EUROPE 1
UN INDICE SERA DIFFUSÉ
CHAQUE JOUR
AU JOURNAL DE 20 HEURES
PENDANT TOUTE LA DURÉE
DE LA BOURSE.
RETROUVEZ CES INDICES
SUR MINITEL 3615 LM

Le Monde CAMPUS avec Europe 1

Karnak à l'écran

Suite de la page 17

S'ils obtiennent les crédits nécessaires, les chercheurs pourront aller beaucoup plus loin. Il est possible, par exemple, d'utiliser la puissance de calcul de l'ordinateur pour évaluer le volume de pierre employée à la construction d'un monument donné.

Pour des raisons d'efficacité et de rapidité, seuls les éléments strictement indispensables à la définition précise des principaux volumes architecturaux du site ont, pour l'instant, été introduits dans la mémoire de l'ordinateur. Mais la maquette peut être enrichie à l'infini, notamment avec les bas-reliefs dont sont couverts toutes les parois des monuments. Le Centre franco-égyptien de Karnak a d'ailleurs entrepris avec EDF une étude parallèle au travail en CAO.

Une banque de données informatique a été constituée avec toutes les caractéristiques de quelque quinze mille blocs décorés provenant de parties anciennes désaffectées du temple, et que les Egyptiens eux-même avaient utilisés comme bourrage dans des constructions plus récentes. L'objectif est de reconstituer (fictivement, sur photos) ce gigantesque puzzle en utilisant des logiciels d'intelligence artificielle. *« Nous avons pu ainsi réassembler environ deux mille blocs, qui ont révélé de très belles scènes représentant les différentes cérémonies du culte à travers la journée*, affirme Marc Albouy. *Ce travail fera l'objet d'une prochaine publication »*.

La maquette CAO pourrait, enfin, être utilisée très facilement à l'étude d'autres sites. En effet, explique Henry Boccon Gibod, sur les trente-cinq mille lignes de programme mises en mémoire pour la réaliser, quinze mille seulement sont relatives au temple d'Amon-Rê lui-même. Le reste sert à caractériser des éléments architecturaux que l'on retrouve dans n'importe quel autre édifice religieux égyptien, et constitue une « bibliothèque de formes » qui peut facilement servir de base à la « reconstruction » de Louqsor ou d'autres temples de la vallée, nettement moins complexes, d'ailleurs, que le site de Karnak.

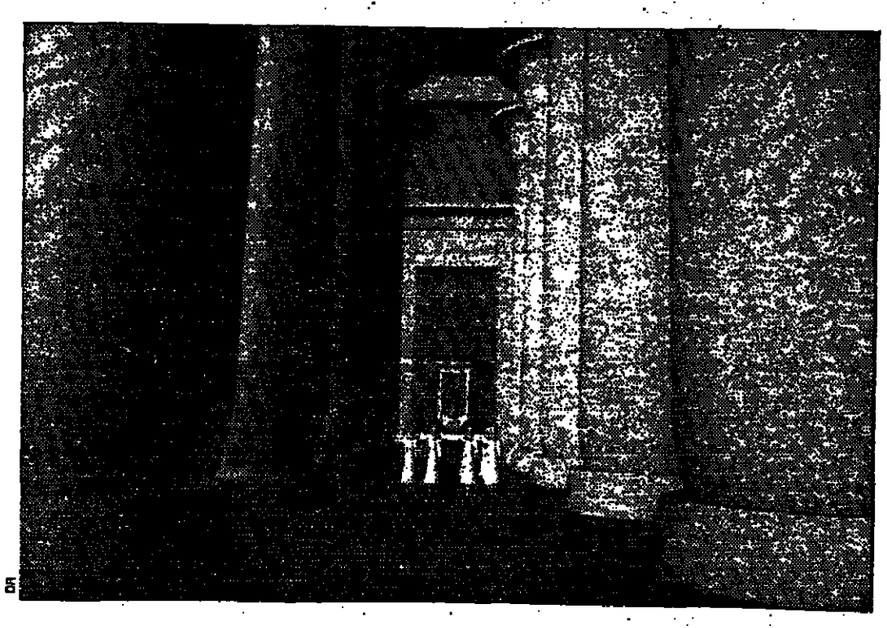

CNRS

Si les archéologues sont – évidemment – enchantés de cette coopération, les ingénieurs d'EDF le sont tout autant. Indépendamment de la découverte d'un univers qui leur était jusqu'à présent inconnu, cette plongée dans l'Egypte ancienne leur a permis de pousser à fond les possibilités de leurs outils informatiques, dans une configuration inhabituelle. *« Nous avons atteint à plusieurs reprises des limites du logiciel que nous n'avions pas perçues en travaillant sur les centrales nucléaires »*, dit Marc Albouy. *L'archéologie nous a permis de progresser, et les recherches se poursuivent d'ailleurs. »*

JEAN-PAUL DUFOUR

Sclérose en plaques : la piste du rétrovirus

Le rétrovirus isolé dans un laboratoire français est-il l'agent de la terrible maladie ?

ESPOIR authentique ou simple coïncidence ? La découverte par une équipe grenobloise d'un virus inconnu chez un patient atteint de sclérose en plaques, si elle est accueillie avec prudence, n'en suscite pas moins de nouvelles espérances. Très souvent évoquée au cours de la décennie passée, l'existence d'un virus responsable de la sclérose en plaques n'a pas été démontrée. Les scientifiques seraient-ils enfin proches d'identifier le mystérieux agent causal de la sclérose en plaques ?

Cinquante mille Français – un sur mille – sont aujourd'hui atteints d'une sclérose en plaques. Cette maladie neurologique lente et inexorable détruit progressivement la myéline, une substance qui gaine et protège les fibres nerveuses. Peu à peu dénudées, ces fibres se recouvrent alors d'un tissu scléreux qui, au fil des nerfs, constitue les plaques de sclérose caractéristiques. Maladie de l'adulte jeune – elle débute entre vingt et trente ans et parfois dès l'adolescence, – la sclérose en plaques évolue capricieusement sous forme de poussées alternant avec de longues périodes de rémission. Longtemps silencieuse, elle aboutit à des formes graves, marquées par un handicap progressif.

Des troubles de la vision, de l'équilibre et de la coordination, des douleurs, des contractures et des paralysies transitoires sont les symptômes essentiels de cette maladie dont, un siècle après sa découverte par Charcot, on ne connaît ni la cause ni le traitement.

Car, malgré les équipes qui s'acharnent à identifier son origine, la sclérose en plaques reste une des maladies humaines les plus mystérieuses.

Deux grandes hypothèses ont tour à tour été mises en avant pour expliquer la destruction de la myéline qui caractérise la maladie. La théorie la plus ancienne qui expliquait l'agression de la myéline par des réactions auto-immunitaires est aujourd'hui abandonnée.

L'hypothèse virale de la maladie n'est pas nouvelle. Plusieurs arguments suggèrent en effet l'existence d'un virus lent, persistant à l'intérieur des cellules nerveuses et déréglant le métabolisme de la myéline. Plusieurs maladies virales, la maladie de Carré du chien, le VISNA du mouton ou la paraplégie tropicale, s'accompagnent ainsi d'une inflammation de la myéline. Par ailleurs, la géographie très particulière de la sclérose en plaques, maladie des pays tempérés et de l'hémisphère nord, de même que l'étude des mouvements de population évoquent un agent infectieux.

Un rôle de « catalyseur » ?

Enfin, la fameuse enquête épidémiologique des îles Féroé, où la sclérose en plaques n'existait pas avant l'occupation des troupes britanniques pendant la seconde guerre mondiale, est un argument supplémentaire de l'origine infectieuse de la maladie.

Depuis 1946, plus de vingt virus ont été soupçonnés, et une douzaine d'entre eux ont effectivement été isolées chez des malades atteints de sclérose en plaques. Aucun virus n'a cependant pu être identifié dans le tissu nerveux de ces patients, et il semble que la présence de ces virus dans le sang ne soit en fait qu'une pure coïncidence. D'autres virus, celui de la rougeole ou celui de l'herpès, ont souvent été associés à la sclérose en plaques, et ils pourraient vraisemblablement jouer le rôle de « catalyseur » de la maladie.

C'est incontestablement la découverte du HTLV 1, le premier rétrovirus humain, qui, dans les années 80, va remettre sur la sellette l'hypothèse virale de la sclérose en plaques.

Agent causal d'une leucémie très rare, le HTLV 1 est aussi le virus responsable d'une maladie neurologique chronique, la paraplégie spastique tropicale, endémique en Afrique, aux Antilles et au Japon et très semblable à la sclérose en plaques dont on la distingue parfois difficilement.

En 1985, une équipe américaine (1) met en évidence chez des malades atteints de sclérose en plaques des réactions immunologiques spécifiques du HTLV 1 et, à l'intérieur de certains lymphocytes, des fragments de matériel génétique proche du HTLV 1. Pourtant, bien que fort séduisante, l'hypothèse du HTLV 1 ne sera pas confirmée : personne ne parviendra à isoler directement les virus dans le tissu nerveux d'un malade.

La piste des rétrovirus n'est pas abandonnée pour autant. D'autant que c'est un rétrovirus animal, le VISNA, qui provoque chez le mouton une maladie démyélinisante très semblable à la sclérose en plaques.

Cette similitude a toutefois ses limites : contrairement aux maladies causées par les rétrovirus connus et notamment au sida, la sclérose en plaques ne se propage ni par voie sexuelle ni par voie sanguine. Les conjoints des malades ne sont pas atteints de sclérose en plaques et on n'a jamais constaté de transmission de la maladie à l'occasion d'une tranfusion sanguine.

Prudence garder

C'est dans ce contexte que se situent les travaux du Dr Hervé Perron réalisés dans le laboratoire de virologie du professeur Seigneurin (Grenoble) et présentés en septembre dernier à la Société de microbiologie française.

Constatant dans des cultures de cellules nerveuses d'un malade la présence de reverse transcriptase, un enzyme caractéristique des rétrovirus, l'équipe grenobloise vient d'isoler dans le tissu nerveux un rétrovirus inconnu jusqu'à présent.

Mieux encore : des anticorps dirigés contre ce virus ont été mis en évidence chez une vingtaine de malades atteints d'une sclérose en plaques.

Pour la première fois dans l'histoire de la sclérose en plaques, un virus vient d'être isolé dans les cellules nerveuses d'une malade. S'agit-il enfin du virus responsable de la maladie ?

« *Il faut rester prudent*, souligne le docteur Perron. *Seuls la caractérisation de ce virus, une manipulation excessivement complexe et son isolement chez d'autres patients en apporteront la preuve. En attendant, on ne peut exclure que ce virus n'ait rien à voir avec la sclérose en plaques ou que, à l'instar du virus d'Epstein Barr associé à une variété de lymphome et au cancer du nasopharynx, ce rétrovirus soit associé à la maladie sans en être la cause.* »

Quant à envisager le rôle et le mécanisme d'action de ce rétrovirus, il pourrait, selon le docteur Perron, s'agir d'un virus déjà intégré dans le génome humain et activé, chez certains individus, à l'occasion d'une autre infection, d'une prédisposition génétique ou d'un facteur d'environnement.

Préliminaires, ces résultats qui seront publiés en décembre dans *Research in Virology* (les anciennes *Annales de l'Institut Pasteur*), n'en sont pas moins très encourageants. « *C'est la première fois qu'un virus est isolé dans les cellules méningées au cours d'une sclérose en plaques*, souligne le docteur Edmund Schuller (hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris). *S'il s'avérait qu'un rétrovirus est effectivement responsable de la maladie, les patients profiteraient de l'essor considérable – sida oblige – des recherches sur les rétrovirus.* »

Pour en arriver à cette conclusion encore faut-il que le virus soit isolé chez d'autres patients et que plusieurs laboratoires confirment ces travaux.

Le virus grenoblois saura-t-il passer l'épreuve du temps ?

BÉATRICE BANTMAN

(1) « Multiples sclerosis and lymphotropic retroviruses », H. Koprowski, R. Gallo et col., *Nature*, 14 novembre 1985.

Les lits de la sinistrose

Suite de la page 17

» Il faudra enfin déconcentrer la gestion afin que chaque responsable, chef de service ou chef de département, que chaque cadre soignant, dispose d'une enveloppe de crédit fixée pour atteindre des objectifs arrêtés d'un commun accord. Il n'est pas facile de faire admettre un tel projet de vie commune. Là encore, je compte beaucoup, pour engager ce processus qui n'est pas encore assez développé, sur le dynamisme de l'ensemble des cadres hospitaliers.

» Il nous faut aussi parvenir à la mise en place d'un système d'information qui permette de mesurer la réalité de l'activité médicale. Le système dit du « PMSI » (projet de médicalisation des systèmes d'information) n'est pas, pour l'instant, la panacée, mais si on ne fait rien, on sera toujours dans le flou. Le PMSI, à mes yeux, est avant tout destiné, et pour longtemps, à éclairer les médecins, les cadres soignants et les gestionnaires. Il ne peut pas être un système permettant d'allouer les moyens budgétaires aux hôpitaux de manière mathématique. Je souhaite qu'il soit un instrument de gestion interne à la disposition des hospitaliers eux-mêmes avant de pouvoir être utilisé dans le dialogue entre la tutelle et les établissements. La généralisation du PMSI en France a été décidée et devra progressivement se réaliser dans les trois années à venir.

– Pensez-vous vraiment que la thérapeutique efficace de la sinistrose hospitalière est uniquement affaire de réformes de structures ?

– Le malaise, le mal-vivre qui est ressenti actuellement à l'hôpital tient à mon avis au fait que beaucoup d'agents, quel que soit leur grade, ont l'impression de ne pas savoir pourquoi ils travaillent, quels sont les objectifs, les résultats, les perspectives... Il faut que les médecins, les directeurs d'hôpitaux et tous les cadres associent beaucoup plus l'ensemble du personnel à la gestion des différentes unités qui composent l'hôpital.

» N'oublions pas, lorsque nous parlons réformes, les hommes et les femmes qui font l'hôpital, la diversité et la richesse de leurs compétences. C'est peut-être faute de l'avoir à temps pris en compte que notre pays a été confronté au mouvement des infirmières.

» Une fois les problèmes de structures traités, le plus important est que ceux qui font vivre l'hôpital trouvent ensemble les voies de leur meilleure collaboration et de leur meilleure efficacité. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

36 15
LM
Le service télématique
expert de l'emploi des cadres

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez LM

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Imprimerie de « Monde »
12, r. M.-Gutenberg
94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-61.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	594 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 MON 05

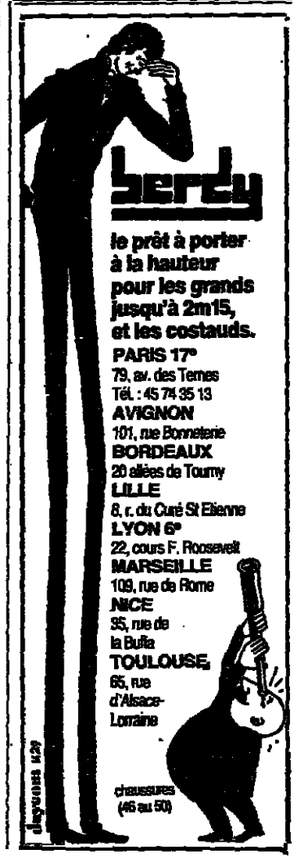

la cité
Carrefour international de l'audiovisuel scientifique
cité des Sciences et de l'Industrie - Centre International de Conférences
Inauguration : le mardi 28 novembre 1989 à 11 heures. Clôture : le samedi 2 décembre 1989 à 18 heures 30.
Organisé par la cité des Sciences et de l'Industrie en collaboration avec le CNRS, le Carrefour sera le lieu privilégié de réflexions, de rencontres et d'événements autour de l'image scientifique.

Au programme :

Le Festival des festivals de films scientifiques
Trente films et vidéogrammes sélectionnés dans des festivals français et étrangers seront en compétition.
Le jury, présidé par Frédéric Rossif est composé de : Hélène Ahrweiler, Michel Cassé, Caroline Huppert, Jack Ralite, Virgilio Tosi, décernera deux prix : Le Trophée de la cité des Sciences et de l'Industrie et Le Trophée du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Le 6e Festival international de l'émission scientifique de télévision
La compétition sera ouverte entre des émissions scientifiques de 15 pays : Australie, Belgique, Brésil, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Israël, Japon, Pologne, République Fédérale d'Allemagne, Suisse, Union Soviétique.
Le jury international composé de : Simha Arom, Scott Barton, Yves Coppens, Pierre Etaix, José Goldemberg, Dan Haulica, Miles Hyman, Jean Jacques, Syed Zahoor Kazim, Dominique Le Rigoleur, Mohamed Sadek Moussaoui, Hélène Oswald, Yasuhiro Omori, Claude Santelli, Delphine Seyrig, Robert Edward Silman, attribuera quatre prix : Le Grand Prix du Festival, Le deuxième Prix du Festival, Le Prix Spécial du Jury, Le Prix de l'Agence Jules Verne.

Hommage au Japon
Présentation par Kazuo Okada, Hisanori Isomura, Yasuhiro Omori, Jean-François Sabouret.
Jeudi 30 novembre 1989 - de 18 h 30 à 21 h 30.

Colloque "Vos images m'intéressent..."
Au cours de ce colloque, annonce officielle par Roger Lesgards du lancement du Grand Album de la Science.
Directeur des débats : Daniel Confland.
Avec : Roger Lesgards, Julio Cardoso, Yasuhiro Omori, Maud Levillain, Danièle Chantereau, Lucie Degail, Mme Claude Faure, Mme Dominique Ferriot, Alain Giffard, Jean-Claude Lamielle.
Samedi 2 décembre 1989 - de 10 h 00 à 13 h 00.

Pub et science
Une mise en perspective historique permettra de suivre sous l'angle culturel, l'image et l'illustration, de la science dans la publicité. Directeur des débats : Alexandre Lichan.
Avec Jean-Michel Arnold, Pascal Blitz, Marc Guillaume, Jean Jacques, Patrice Leconte.
Samedi 2 décembre 1989 - de 14 h 30 à 17 h 30.

"Regards comparés"
Cette manifestation, organisée par Jean Rouch, réunira les regards portés sur les populations Eskimo par des géographes, anthropologues, voyageurs ou aventuriers.
En tout 60 films.

Le Salon International de l'Audiovisuel Scientifique
Rendez-vous des professionnels de l'audiovisuel, des médias et de la communauté scientifique en général.

Le comité de parrainage :
Frédéric d'Allest, Jean Audouze, Gérald Calderon, Hubert Curien, Pierre Douzou, Etienne Guyon, François Jacob, Philippe Lazar, Bernard Maitenaz, Edgar Morin, Jean Pailly, Jean Rouch, Michel Serres, Simone Veil

Déléguée générale : Dominique Cartier, cité des Sciences et de l'Industrie 30, av. Corentin-Cariou, 75019 Paris.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Le développement de la presse indépendante en Pologne

« Le Monde » offre à « Gazeta » une de ses anciennes rotatives

« C'est le plus beau cadeau et le plus symbolique. Pour nous, journalistes polonais, le Monde *reste le modèle de la presse indépendante ».* C'est en ces termes que M. Adam Michnik, directeur du quotidien de Varsovie *Gazeta Wyborcza*, a salué, lundi 20 novembre à Paris, la signature du contrat de prêt à usage d'une des anciennes rotatives du *Monde* au journal proche de *Solidarité*.

Cette *Wifag 60*, construite en 1961, était installée dans l'ancienne imprimerie de notre journal au sous-sol de la rue des Italiens et était inutilisée depuis la mise en route, en septembre, de la nouvelle imprimerie d'Ivry.

Des rencontres entre la direction du *Monde* et l'association Solidarité France-Pologne, créée en 1980 pour soutenir l'action de Solidarnosc, ont abouti à ce prêt (1). La rotative, qui sera démontée la semaine prochaine et transférée à Varsovie avec ses éléments de photogravure, a été prêtée pour dix ans à *Gazeta*. Seule contrepartie de ce prêt, effectué à titre gracieux, le quotidien polonais s'engage à passer des encarts indiquant qu'il a été imprimé sur une rotative du *Monde*.

Fondée le 8 mai 1989, *Gazeta* est rapidement devenue l'un des journaux polonais les plus lus. Le tirage du quotidien est de 530 000 exemplaires. *« Nous sommes le premier quotidien de Pologne indépendant vis-à-vis de la direction de Solidarnosc, même si nous représentons un des fragments du mouvement »*, atteste M. Michnik. Le journal est édité par Agora, une société constituée par le cinéaste Andrej Wajda, par le président de Solidarnosc-Varsovie, M. Zbigniew Bujak, et par M. Aleksander Paszynski, ministre de la construction. *« Ces trois hommes n'interviennent pas dans le contenu de* Gazeta », affirme l'administrateur du titre, M. Grzegorz Lindenberg.

L'arrivée d'une rotative tirant à 45 000 exemplaires à l'heure va permettre à *Gazeta* d'augmenter son tirage en le portant à 700 000 exemplaires en semaine et un peu plus le week-end. Il pourra publier seize pages deux fois par semaine, en maintenant la pagination à huit pages le reste du temps. La rotative offrira aussi une plus grande liberté à *Gazeta* : auparavant, le journal était imprimé dans cinq sites polonais dépendant du POUP, le Parti communiste polonais, ce qui entraînait retards et problèmes. Le quotidien polonais envisage aussi de développer la publicité dans ses pages. Une régie publicitaire intégrée devrait être créée début 1990, avec l'aide de partenaires français.

Y.-M. L.

(1) Des dons destinés notamment à payer le transfert des machines peuvent être adressés à Solidarité France-Pologne, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (16/1) 42-36-04-56.

Une chaîne contrôlée par les groupes de presse

Débuts de la télévision privée en Grèce

La première chaîne grecque de télévision privée Mega-Channel a vu le jour lundi après-midi, 20 novembre, mettant fin au monopole de l'Etat en matière de télédiffusion.

ATHÈNES
de notre correspondant

La chaîne, financée par la publicité, est contrôlée par la société Teletypos, formée par cinq puissants patrons de presse qui publient notamment les journaux *Ta Nea* (socialisant), *Eleftherotypia* (socialiste indépendant), *Ethnos* (gauche indépendant), *Messimvrini* (droite libérale), *Kathemerini* (conservateur).

Les programmes sont composés en majeure partie par des séries américaines sous-titrées, des dessins animés pour enfants, des jeux, des films étrangers et grecs à part égale. Un journal télévisé d'une demi-heure, dirigé par les grandes plumes des cinq journaux, est diffusé à 20 h 30, ce qui met un terme au monopole de l'Etat dans le domaine de l'information, des critiques se sont élevées à ce propos contre le « *scandale* » de l'octroi d'une chaîne de télévision privée à des patrons de presse déjà très puissants. Pour le directeur général de la chaîne, M. Nicos Skoulas, ancien ministre socialiste du tourisme, Mega Channel « *vise à offrir au téléspectateur grec une information objective et se présente comme la tribune indispensable où s'exprimeront d'une manière pluraliste les différentes politiques, les divers groupes et associations* ». « *Nous avons la possibilité d'éviter*, a assuré M. Skoulas, *le verbiage et la langueur des longs communiqués du gouvernement et des partis* » qui, il est vrai, fatiguaient depuis de longues années le téléspectateur grec.

La création de chaînes privées est prévue par une loi-cadre qui a été votée le 3 octobre sous le gouvernement conservateur de Tzannis Tzannetakis soutenu par les communistes. Cette loi prévoit la création d'un conseil national de la radio-télévision (CNR) qui n'a pas pu encore être mis en place.

Mega Channel dispose pour l'instant, tant que le CNR n'existe pas, d'un « *permis provisoire* » délivré par le gouvernement Tzannetakis. Une autre chaîne, Antenna TV, créée par un armateur qui contrôle la première radio privée d'Athènes attend de son côté une permission analogue.

DIDIER KUNZ

La succession de M. Tézenas du Montcel

MM. Larquié et Miyet nommés administrateurs de Radio-France internationale

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait prochainement nommer le successeur de M. Henri Tézenas du Montcel à la présidence de Radio-France Internationale. Le *Journal officiel* du 19 novembre a en effet publié le décret nommant les administrateurs représentant l'Etat au sein du conseil d'administration de la société. La loi oblige le CSA à choisir le président parmi ces quatre personnalités.

Sont donc en compétition pour le poste, M. André Larquié, administrateur civil, ancien président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris et conseiller du premier ministre depuis 1988, M. Bernard Miyet, ancien directeur du cabinet de M. Georges Fillioud et ex-PDG de la SOFIRAD, chargé aujourd'hui d'Eurêka audiovisuel, Mme Louise Avon, sous-directrice de la communication au ministère de la coopération et du développement, et M. Patrice Burel, chef du département des affaires internationales au SJTI.

Commentant ces nominations dans un entretien au *Quotidien de Paris*, le 20 novembre, M. Tézenas du Montcel estime que le gouvernement tente de tourner en sa faveur le dispositif législatif : « *Les noms qui circulent actuellement laissent à penser que le gouvernement n'est pas prêt à faire une confiance totale au CSA sur ce point. Et je peux vous dire que l'attitude des pouvoirs publics agite de nouveau la rédaction de la radio.* »

M. Larquié, soutenu par Matignon, et M. Miyet, favori de l'Elysée, semblent aujourd'hui les mieux placés pour prendre la présidence de RFI. Mais nul ne peut prévoir les choix du CSA qui, face à des pressions politiques contradictoires, a déjà pris des décisions défiant tous les pronostics.

J.-F. L.

Les luttes de pouvoir autour du plus grand groupe de presse allemand

M. Leo Kirch attaque en justice la direction de Springer

Le distributeur de films Leo Kirch a déposé une plainte contre le groupe de presse Springer. M. Kirch, qui détient officiellement 10 % du capital de Springer, tente ainsi de faire valider les actions supplémentaires (16 % du capital) qu'il a achetées. La direction du groupe de presse refuse de reconnaître la validité de ce paquet d'actions qui donnerait à M. Kirch une minorité de blocage au sein de Springer, en arguant que le changement de propriétaire de ces actions nominatives n'a pas été accepté par la direction du groupe. Le distributeur allemand, pour sa part, fait état d'une promesse d'homologation que lui aurait faite, en 1985, le président du directoire de l'éditeur.

M. Kirch avait tenté l'an dernier de prendre le contrôle de Springer avec l'aide de l'éditeur Burda, autre actionnaire minoritaire du groupe de presse. Devant l'échec de sa tentative, il avait proposé d'échanger ses actions contre les parts détenues par Springer dans SAT 1, une des deux chaînes de télévision privée allemande. Mais la direction de Springer avait refusé ce compromis.

EN BREF

□ **M. d'Aubert : « L'affaire Pathé n'est pas réglée ».** – Après la radiation par le tribunal de commerce de la plainte du Trésor contre le rachat de Pathé par MTI, M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, s'en prend à *« la maladresse due à l'inefficacité du ministère des finances au moment où le gouvernement entend, dit-il, engager une lutte sans merci contre le blanchiment de l'argent sale. »* Pour le député, *« l'affaire Pathé n'est pas réglée. Il convient de rester vigilant jusqu'à ce que MM. Parretti et Max Théret n'apparaissent plus, ni directement ni indirectement, dans le capital de l'entreprise ».*

□ **Agitation sur les salaires à Radio-France.** – Les syndicats de journalistes CFTC, CGT, FO et SNJ de Radio-France ont convoqué des assemblées générales, mardi 21 novembre à Paris, et jeudi 23 novembre en province, pour protester contre *« l'aggravation des disparités salariales »*. Selon les syndicats, qui ont réagi à une réunion du collège employeur de l'audiovisuel public, *« on s'achemine vers un rééquilibrage des salaires entre les rédactions d'A 2 et de FR 3, sans tenir compte des disparités salariales avec les autres sociétés ».*

□ **M. Jean Rouilly quitte Antenne 2.** – Directeur général adjoint d'Antenne 2 chargé de la production, sous la présidence de M. Claude Contamine, M. Jean Rouilly quitte la chaîne après la nomination de M. Jean Rozat comme responsable de la production.

□ **« Photo Reporter » reparaît.** – Après deux ans d'interruption et le rachat du titre, en juin dernier, par les Editions mondiales, le magazine *Photo-Reporter* reparaît avec une nouvelle formule et une nouvelle équipe dirigée par Bruno Barbier. *Photo-Reporter* privilégie la photographie de reportage, y compris en couverture, où la traditionnelle image de charme a laissé la place, dans le n° 1, à un portrait intimiste d'enfants en Afghanistan.

ENQUÊTE :

LES VRAIS REVENUS DES ENSEIGNANTS

Il n'y a pas que le salaire qui compte. En plus de leur traitement mensuel, bien des profs tirent des revenus annexes, parfois très importants, des heures supplémentaires, des « colles », des cours particuliers, ainsi que d'autres interventions, notamment dans la formation continue. En tête du palmarès des « heureux », les enseignants de gestion, de technologie, de maths, d'éducation physique, d'anglais. L'enseignement paie-t-il moins bien que l'entreprise ? A bien y regarder, pas si sûr !

■ LES INGÉNIEURS D'UNIVERSITÉ

Les universités forment de plus en plus d'ingénieurs. Les atouts de ces filières pour les jeunes diplômés : une formation de haut niveau et une bonne cote auprès des entreprises. *Le Monde de l'éducation* indique la démarche à suivre et les adresses utiles pour s'inscrire.

■ L'INITIATION AUX LANGUES ÉTRANGÈRES DÈS LE PRIMAIRE

L'initiation aux langues étrangères dans les écoles primaires, lancée par Lionel Jospin, a trouvé un actif soutien de la part des municipalités. Une expérience à découvrir dans *le Monde de l'éducation*.

■ L'UNIVERS CULTUREL DES TOUT-PETITS

Quand ils ne regardent pas la télé, les 3-6 ans débordent d'activités culturelles (lecture, musique, jeux, cinéma...) pas toujours du goût des parents et des enseignants.

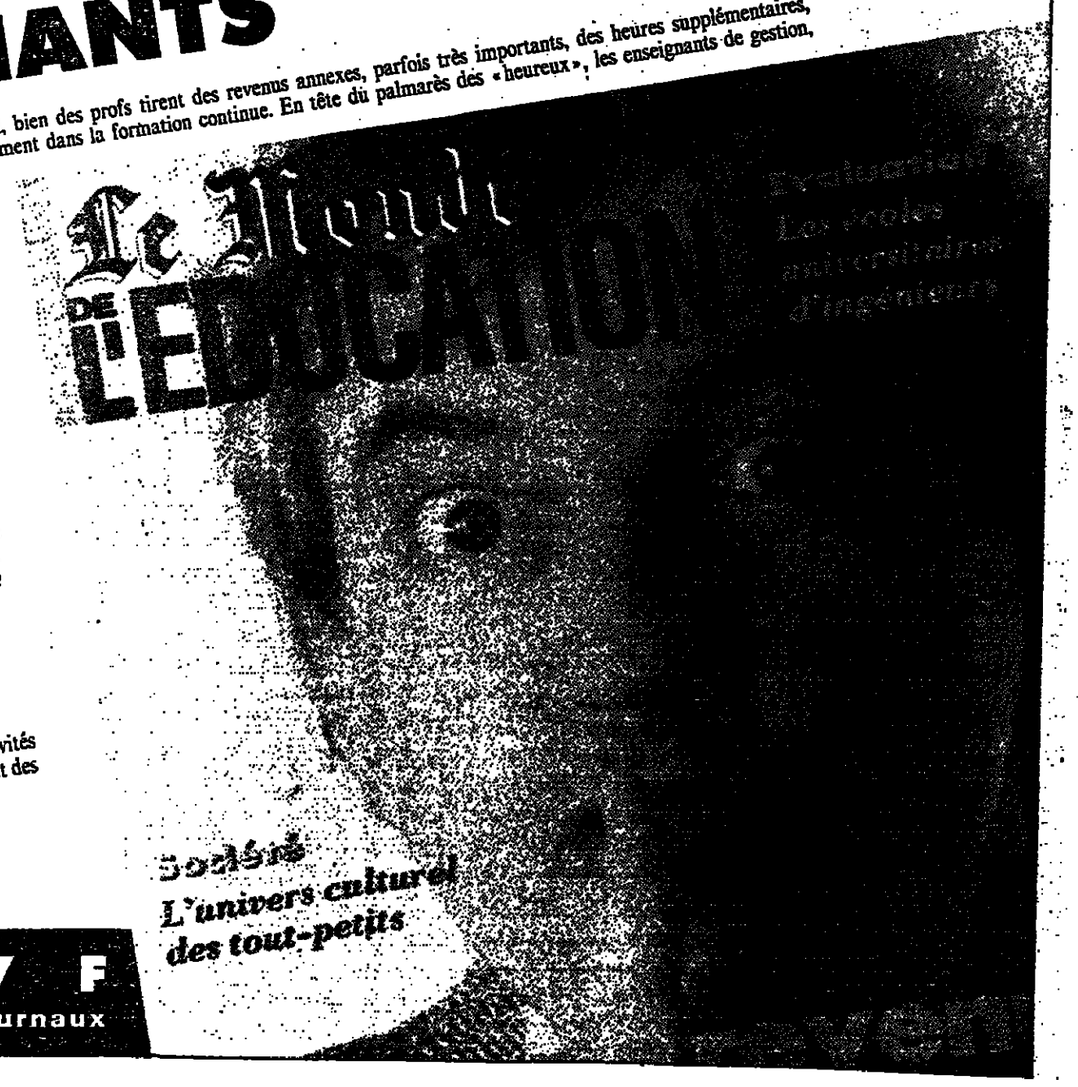

NUMÉRO DE NOVEMBRE – 17 F
En vente chez votre marchand de journaux

CULTURE

La « Collection buissonnière » de Daniel Cordier

L'ensemble des dons du biographe de Jean Moulin constitue la plus importante collection jamais offerte au Musée national d'art moderne

Collectionneur passionné d'art contemporain depuis la guerre, marchand actif dans les années 50 et 60, Daniel Cordier, par dons successifs et donations, a enrichi, depuis 1973, le Musée national d'art moderne de quelque cinq cents œuvres : peintures des poulains de sa galerie, tels Réquichot ou Dado, qu'il estime insuffisamment reconnus aujourd'hui, œuvres de Michaux, Dubuffet, Bellmer, mais aussi des Américains Rauschenberg, Robert Morris ou Louise Nevelson, qu'il a été le premier à exposer à Paris.

L'ensemble de ces dons, qui constitue la plus importante collection jamais offerte au musée, fait l'objet d'une exposition au Centre Georges-Pompidou. Elle devait être inaugurée mardi 21 novembre, jour de la réception officielle de la donation au ministère de la culture. Bien que fort préoccupé par les polémiques sur la biographie qu'il vient de consacrer à Jean Moulin, Daniel Cordier a bien voulu nous parler de sa vie dans l'art.

« Nous ne parlerons pas de la Résistance...

– Quel bonheur !

– ...mais d'art, de votre collection, de vos activités de marchand, de votre donation. Il y a cependant une question qui concerne cette époque: On a dit que Jean Moulin vous avait communiqué le goût de la peinture. Est-ce vrai ?

– C'est tout à fait vrai. Et paradoxal. Je suis venu à l'art par la Résistance. Parce que la grande passion de Jean Moulin, c'était l'art contemporain. Lui-même était un dessinateur de talent, un caricaturiste, et sa véritable vocation était une vocation artistique. Quand il était enfant, rien ne l'intéressait que le dessin. Mais son père, pour qui il avait une grande admiration, lui ayant demandé d'entreprendre une carrière administrative, il lui a obéi. Il a cependant continué à faire des dessins environ jusqu'en 1936. Après, il n'avait plus le temps. Il a quand même exposé les illustrations de Tristan Corbières, fait de la gravure sous l'influence de Max Jacob. Il avait tellement cette passion que sa couverture dans la Résistance, c'était une galerie d'art moderne à Nice et qu'une de ses fausses identités à Lyon, c'était celle d'artiste peintre décorateur. Quand nous étions dans des lieux publics, dans le métro, dans l'autobus, il me parlait de peinture. C'est comme ça que petit à petit j'ai découvert l'art, l'art contemporain en particulier.

« Un transport dans l'imaginaire »

– Après la guerre, vous êtes entré à l'atelier de la Grande Chaumière pour vous lancer dans la peinture...

– Il y a un épisode intermédiaire : ma découverte des œuvres d'art, de la réalité des œuvres, de l'existence des objets, après une connaissance théorique des mouvements, après avoir appris certains noms. Et ça c'était au Prado.

– Quels noms au Prado ?

– Le premier, parce qu'il était dans la première salle, c'est Bosch. Et Dürer, Rembrandt. Et surtout *la Maison du sourd* de Goya. Le Prado, pour moi, c'est ça. Jusque-là, je ne savais pas du tout ce qu'était la peinture. J'avais vu des tableaux sur les murs de ma famille, et je croyais que c'était un art décoratif exactement comme les lampes ou les bibelots. Je ne savais pas que cela avait une autre fonction. Et c'est au Prado, pas à côté de Jean Moulin, dont je ne comprenais pas très bien ce qu'il me disait, que j'ai découvert l'autre fonction de la peinture. Qui, au fond, n'est pas du tout décorative, mais d'arrachement au présent, au réel, un transport dans l'imaginaire. Goya a été pour moi le peintre exemplaire de ce transport, de cette fonction.

» La peinture était entrée dans ma vie. Je ne désirais pas en faire, seulement la contempler. C'était une espèce d'ouverture à l'imaginaire. Si j'en ai fait, c'est tout à fait par hasard : un ami avait laissé chez moi du matériel de peintre, et j'ai eu envie tout à coup de peindre des tulipes. C'était une envie irrépressible de construire une image moi-même, au lieu de demander aux autres cette ouverture vers la poésie, vers un univers différent de celui dans lequel je vivais. Et j'ai peint.

– Vous n'avez pas peint pendant longtemps ?

– Dix ans tout de même. Mais ce que je faisais était désastreux. Je regrette que personne ne me l'ait dit.

– Quand avez-vous commencé à acheter ?

– Ma première œuvre, en 1945. Mais le vrai départ de mes achats, c'est en 1946.

– Avec l'intention de monter une collection ?

– Non, je ne me considère pas du tout comme un collectionneur. Je suis trop paresseux pour ça. Une collection, c'est une entreprise, avec un projet, c'est vouloir organiser l'art autour d'une certaine conception. Vous savez, je suis un libertaire, je suis un anarchiste, et, au fond, dans ce que je fais, je vis vraiment pleinement dans l'anarchie. C'est dans le désordre que j'ai fait cette collection. C'est vraiment la collection de l'école buissonnière, des rencontres de hasard, le contraire du volontarisme. Ce sont les circonstances qui m'ont amené à fixer ma vie dans le domaine de l'art. On y est libre. Ça peut être douloureux parce qu'on peut y crever de faim, mais si on survit, on est libre. Donc, je n'ai pas voulu limiter cette liberté en assignant un objectif à mes achats. Si je leur avais donné un cadre, ce n'était évidemment plus la liberté. D'ailleurs y ai-je seulement pensé ? J'ai acheté comme un fou pendant trois mois, puis pendant deux ans je n'ai rien acheté, puis j'ai recommencé pendant un an, pendant cinq ans je n'ai à nouveau plus rien acheté... C'est le plus grand désordre. Le résultat est-il cohérent, ou bien est-ce qu'en dépit de la manière dont ma collection s'est faite, elle a une certaine cohérence ? Moi, je n'en sais rien.

– Pourquoi avez-vous ouvert une galerie ?

– Parce que je n'avais pas d'argent, que je ne savais rien faire. On m'a proposé d'ouvrir une galerie, on m'en a donné les moyens.

– Était-ce facile d'ouvrir une galerie au milieu des années 50 ?

– Je ne me suis pas posé la question. Etant donné que je n'avais jamais fait de commerce, que je ne savais rien faire dans la vie, c'était ça ou crever de faim. Je suis, hélas, issu d'un milieu privilégié. Je n'avais jamais appris de métier, je voulais être pianiste, mais mes parents ne l'ont pas voulu.

– Aviez-vous beaucoup d'œuvres au moment de l'ouverture de la galerie ?

– J'en avais pas mal. Le noyau c'était de Staël, Villon, Hartung, Michaux... Pour la galerie, je n'ai pas pris Hartung, il était à la galerie de France, de Staël était mort, et de toute façon sa peinture ne m'intéressait plus. J'ai travaillé avec Réquichot, Michaux, Dubuffet... Vous savez, avec la galerie, je n'ai cherché qu'à continuer ma collection. Il fallait que je gagne ma vie, alors, au lieu d'acheter simplement des tableaux, j'en revendais aussi. Mais je n'avais pas d'autre but que d'acheter des œuvres qui me faisaient plaisir. La collection a donc continué à l'intérieur de la galerie. Le seul changement qui a été très pénible, c'est que j'avais des contraintes commerciales, financières, et que mes rapports avec les artistes se sont brutalement modifiés. Je les connaissais, c'étaient des amis, on parlait d'art. Et puis tout d'un coup on ne parlait plus que d'argent. L'autre chose qui a été douloureuse, c'est qu'il fallait que je justifie mes goûts. Je ne suis pas un intellectuel, je ne suis pas capable de conceptualiser mes émotions, de les transformer en discours, et puis ça ne m'intéresse pas. Mais à partir du moment où j'attribuais une valeur financière à ce que je montrais dans ma galerie, à moins de me moquer du public, il fallait bien que j'en donne les raisons.

» Quand j'ai acheté Hartung ou Michaux, je ne me suis jamais demandé s'ils étaient meilleurs qu'un tel ou un tel de l'Ecole de Paris. Je n'ai jamais été en compétition avec personne. J'achetais des œuvres parce que c'était une espèce de besoin alimentaire, physique, biologique, pour mon équilibre psychique. C'est à cela qu'ont correspondu mes achats, mais je n'avais pas l'intention de faire une collection, pas du tout. Et je vais vous dire une chose, c'est que je ne l'ai jamais montrée à personne, cette collection. C'est la première fois que l'on va la voir. Et que je vais moi-même la voir. Elle était dans des réserves. Chez moi, j'ai toujours eu très peu d'œuvres, je n'en ai pratiquement plus aujourd'hui, et c'est toujours les mêmes. Peut-être ai-je un côté chinois ou japonais en ce domaine. Je n'aime pas montrer ce que j'ai, ça ne regarde pas les autres.

« Les conservateurs ont une mission impossible »

– N'est-ce pas en contradiction avec le fait de faire une donation au Musée national d'art moderne ?

– Non, pas du tout, parce que cette collection n'est plus ma collection, dès lors qu'elle entre dans le musée. Elle ne me concerne plus.

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

Daniel Cordier devant les œuvres de Robert Rauschenberg et de Louise Nevelson en 1964

– Donc cela vous est égal que votre donation n'apparaisse pas dans le musée avec l'étiquette donation Cordier ?

– J'avais prévu de faire une donation anonyme, mais le musée m'a demandé quand même d'y mettre un nom. J'ai donc mis DBC. Comme on trouvait que ce n'était pas explicite, on m'a demandé de mettre Cordier. Je m'en fous d'ailleurs. Si je ne m'en foutais pas, j'aurais fait une fondation.

– A quel moment avez-vous pensé faire une donation au musée ?

– Il y a eu plusieurs donations. Ça s'est fait par étapes, sous l'influence de relations amicales. Un des grands responsables, si j'ose dire, c'est Alfred Pacquement. Nous nous sommes rencontrés au moment de l'exposition Pompidou au Grand Palais en 1972, où je faisais partie du comité. On a parlé. Plus tard, j'ai été à la commission d'achat du musée. J'ai donc vu comment fonctionnaient les coulisses d'un musée, ce que j'ignorais complètement. Je dois vous dire que j'étais souvent en désaccord avec les choix. Mais j'ai eu de plus en plus une très grande estime et un très très grand respect pour le travail des conservateurs. Leur mission est impossible, il est impossible de faire une collection de musée, et ces gens-là remplissent le mieux possible cette mission, c'est-à-dire avec une très grande conscience. J'ai été pris dans cet engrenage. J'ai découvert qu'il fallait aider les musées qui n'avaient souvent pas d'argent, qu'il fallait leur donner. Et puis, comme au fond j'ai passé les heures les plus heureuses de ma vie en grande partie dans les musées, ma donation est un hommage à l'institution. Un hommage aux artistes aussi. J'espère qu'on ne les mettra pas trop dans les caves.

– Vous avez posé des clauses à votre donation...

– C'est vrai. Car je trouve que certains artistes sont injustement méprisés par les musées. Quel que soit le jugement final de l'histoire de l'art, je suis quasiment sûr que des gens comme Fahlstrom, Réquichot, Dado, Gabritschevsky, méritent mieux que la place misérable qu'on leur accorde. De ce point de vue, je reconnais que j'ai un peu fait le coup de force. Pour le reste, les conservateurs feront ce qu'ils voudront.

– Dans votre donation, il y a des œuvres auxquelles on reconnaît une valeur historique, qui complètent les collections du musée, et que d'ailleurs vous avez achetées assez récemment dans cette optique. Mais aussi quantité d'œuvres d'inconnus, qui apparaissent comme les choix très particuliers d'un individu. Elles contribuent d'ailleurs à faire de l'ensemble de votre collection une sorte de cabinet de curiosités.

– Les artistes dont j'ai acheté récemment des œuvres sont des artistes que j'ai aimés – Rauschenberg par exemple, – que j'ai défendu, mais dont les gens ne voulaient pas à l'époque. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai été obligé de fermer ma galerie. Ils y étaient alors à égalité avec les autres. Gabritschevsky, Réquichot, Dado, Fahlstrom, Dubuffet... tous étaient sur le même plan par rapport à l'Histoire. Je les avais choisis en fonction du plaisir renouvelé, riche, qu'ils m'apportaient. Je n'ai jamais cherché la perfection historique.

« Ni grimaces ni contorsions »

» D'ailleurs, l'histoire de l'art contemporain n'est pas close. Voyez le temps qu'il a fallu pour sortir Duchamp et Malévitch de l'oubli. Voyez comment un artiste comme Millarès que j'ai toujours considéré comme un grand peintre, émerge aujourd'hui, alors qu'il y a encore deux ans il était considéré comme un petit espagnol provincial. Je ne suis plus marchand de tableaux et je ne suis pas en train de vous vendre quelque chose. Je ne suis pas en train de vous dire qu'un des artistes inconnus de ma collection est le grand artiste de demain. Je pense simplement qu'il y aura des reclassements.

» Pour moi, le musée est une chose vivante, qui se renouvelle, où l'on décroche, où l'on raccroche selon les circonstances, au gré des modes.

– J'avais un peu l'impression que cette donation correspondait chez vous à un parti délibéré, celui de contester l'institution, de la provoquer, plutôt qu'à un désir de lui rendre hommage. Peut-être parce que vous avez fréquenté Dubuffet...

– Non, je ne suis pas un contestataire du musée. Je ne suis pas non plus délibérément un provocateur. Je ne tiens pas à faire du scandale. Je suis ce que je suis. Je n'aime pas les grimaces, je n'aime pas les contorsions. Je n'ai pas l'ambition d'exister aux yeux des autres socialement, je m'en fous. En revanche, j'ai toujours eu l'ambition morale de vivre vis-à-vis de moi-même dans la vérité. C'est-à-dire, dans la mesure du possible, de ne pas me mentir à moi-même. Je vous dis ça pour vous faire comprendre que je suis sans masque, dans la mesure du possible, que la provocation, je ne comprends pas ce que c'est. Simplement, je suis ce que je suis. Et je m'aperçois que ça produit des catastrophes.

» Quand j'ai dit à mes anciens camarades, en 1945 : Maintenant c'est terminé, on a participé à la libération de la France, bravo, on est des types formidables, maintenant, c'est fini, chacun rentre chez soi, on m'a dit c'est honteux, la France est libérée, il faut... etc. Je leur ai dit : Ecoutez je ne suis pas un homme politique, je ne suis rien... Mes camarades me l'ont beaucoup reproché.

» Deuxièmement quand j'ai fermé ma galerie, j'ai dit : Voilà, je ne vends pas mes tableaux, je n'ai plus le rond, et si ça continue, on ne va plus rien vendre à Paris, parce qu'il se passe des choses à New-York que tout le monde ignore, que c'est là-bas qu'il se passe des choses et non ici. Les gens ont dit : Mais c'est une honte, c'est à Paris qu'il se passe des choses. Deux ans après, même un an après, tout le monde le reconnaissait.

» J'ai cherché à donner au musée la collection d'un amateur, d'un homme libre par rapport au goût d'une époque. S'il y a là une intention, elle n'est pas à l'égard des musées, mais des autres collectionneurs. Parce que cela me fait beaucoup de peine, quand je vois les collections privées, de retrouver toujours la même chose : un Warhol, un Jasper Johns, un Combas... bon toutes les choses qui traînent et qui sont à la mode, et pas le meilleur Combas, pas le meilleur Warhol, pas le meilleur Jasper Johns, pas celui qui a été choisi par telle personne et qui va se retrouver à côté d'une œuvre d'un autre artiste que moi, que je ne connais pas, ou que je connais mais qui ne m'intéresse pas. Et me faire dire : Mais nom d'un chien, je ne savais pas que c'était un artiste aussi intéressant. Voilà ce que j'appelle une collection. Ça participe de la révélation. Ça, je l'ai cherché, c'est volontaire.

– C'est la raison pour laquelle vous avez donné une quantité aussi importante d'œuvres ?

– J'aurais donné deux ou trois Dado, deux ou trois je ne sais quoi... ça aurait continué. Là, ce ne sera plus possible, je donne des œuvres exemplaires de Dado. On va au moins juger sur pièces. Et on sera confirmé dans ce qu'on pensait, que c'est archi-nul, que cet imbécile de Cordier n'a rien compris à l'art... Ou bien... Bon, là, effectivement, il y aura un moment de rapports de forces, c'est certain.

» Je voudrais souligner une chose, c'est que je me suis intéressé beaucoup plus à des œuvres qu'à des artistes. J'ai connu les artistes à travers leurs œuvres. J'ai toujours connu d'abord leurs œuvres. Il a fallu d'abord que je sois hypnotisé par une petite œuvre de Fahlstrom pour qu'après je lui fasse un contrat. Ça c'est toujours passé ainsi, je n'ai jamais réfléchi. Toujours au coup de foudre, et toujours beaucoup. J'avais une œuvre, j'avais besoin d'en avoir dix, puis vingt, puis trente. C'est ce qui explique peut-être que je suis passé, en tant que collectionneur, à côté de certains artistes. Je me suis enthousiasmé pour un artiste, et je n'avais pas suffisamment d'argent pour en acheter un autre en même temps. Et cela a fait des grands trous dans ma collection. J'ai toujours eu horreur, mais vraiment horreur, des collections échantillons.

– Votre donation fait l'effet d'une sorte d'abcès dans le musée. Elle pose un problème à l'institution, celui de sa capacité d'absorption de votre collection. Elle amène aussi à s'interroger sur la validité même des choix du musée.

– Le musée doit peut-être comprendre qu'il y a des choses qui se font en dehors du musée. En présentant le catalogue de la collection du musée, Dominique Bozo dit trois mots là-dessus à propos de la collection DBC. Le musée est ce qu'il est, ma collection est ce qu'elle est, et il doit y avoir une différence. Elle m'apparaîtra peut-être quand j'aurai visité l'exposition mais, pour l'instant, je ne sais pas ce que c'est, ma collection. Visuellement, je ne me rends pas compte. Peut-être aurai-je la même impression que vous quand je l'aurai visitée. Peut-être me dirai-je aussi qu'elle fait un abcès dans le musée. Si c'est le cas, je souhaite de tout mon cœur que les visiteurs s'en rendent compte. Mais j'espère que ça ne les fera pas fuir. »

Propos recueillis par
GENEVIÈVE BREERETTE

▶ *Donation Cordier, au Centre Pompidou, jusqu'au 21 janvier.*

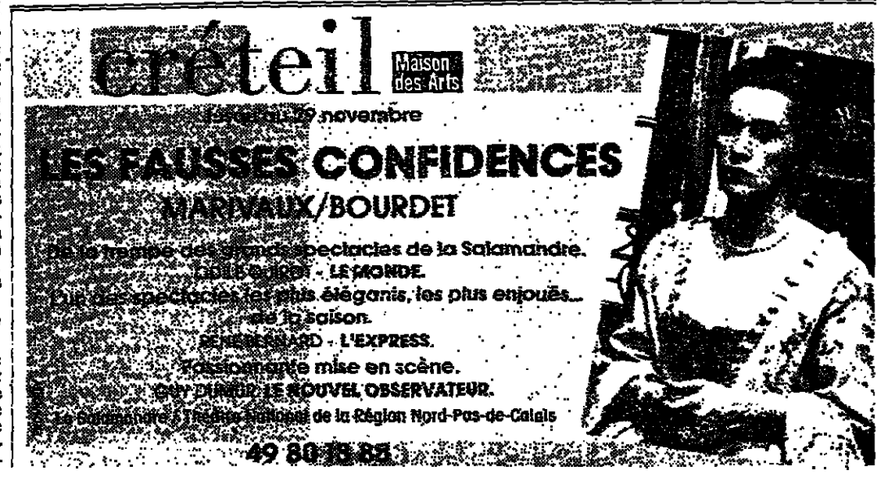

هكذا من الاصل

CULTURE

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS
Mercredi 22 novembre 12 h 45 — LES MIDIS MUSICAUX
RAPHAEL TRIO
BEETHOVEN
RAINER BISCHOF
Projection film
Jeudi 23 novembre 12 h 45 — BIRGIT NILSSON
Master Class
Vendredi 24 novembre 12 h 45 — DENIS HEATH
Tenor
MOZART, BEETHOVEN
SCHUBERT, STRAUSS
Marinella
Lundi 27 novembre 12 h 45 (p.e. Valmalète) Warner — PENNICCHI
Soprano
MOZART, PERGOLESE
PICCINNI

Centre Culturel Portugais 51, av. Iéna 75116 Paris 47-20-86-84 Jeudi 23 novembre 20 h 45 p.e. Valmalète — HELENA ALFONSO
Soprano
JOSE JOAO GOMES DOS SANTOS
Piano
CRONER de VASCONCELLOS
LOPES-GRACA
VIANNA DA MOTTA
KURT WEILL
DEBUSSY, ROSENTHAL

AUDITORIUM THÉATRE MUSICAL DE PARIS Jeudi 23 novembre 19 heures — Le 23 : SCOTTISH CHAMBER ORCHESTRA
Dir. : J.P. SARASTE
Sol. : Igor
OISTRAKH
SIBELIUS
MENDELSSOHN
MOZART

Mercredi 29 nov. 19 heures — SOLISTES ORCHESTRE NATIONAL de FRANCE
MOZART
BEETHOVEN

CHATELET THÉATRE MUSICAL DE PARIS Dimanche 26 novembre 20 h 30 (p.e. Valmalète) — ORCHESTRE NATIONAL de FRANCE
Dir. musicale Philippe
LORIN MAAZEL
PENDERECKI
Création mondiale
MENDELSSOHN
copruduction RADIO-FRANCE

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD 73 r. Mouffetard Paris (5e) Lundi 27 novembre 20 h 30 Tél. : 43-31-11-99 (p.e. Valmalète) Warner — RECITAL
THOMAS MOHR
Baryton
TEO WIEDEBUSCH
Piano
WOLF, R. STRAUSS
SCHUBERT

SALLE PLEYEL Lundi 27 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique & Warner) — CHŒUR et ORCHESTRE
COLONNE
Dir. : Carlo Maria
TARDITI
Ténor : Arley
REECE
BERLIOZ : Benvenuto Cellini
ROUSSEL : Psaume 80
FRANCK : Symphonie en ré mineur

SALLE GAVEAU Lundi 27 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique, Warner) — J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS
QUATUOR SUK
SCHUMANN - BEETHOVEN
DVORAK

GAVEAU Mardi 28 novembre 20 h 30 (p.e. Mondial Musique et C & C) — J.M. FOURNIER PRODUCTIONS
DIMITRI BASHKIROV
SCHUBERT
SCHUBERT / LISZT
BRAHMS

GAVEAU Jeudi 30 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique, C& C) — J.M. FOURNIER PRODUCTIONS
BARRY DOUGLAS
BEETHOVEN-CHOSTAKOVITCH
BERG-LISZT

GAVEAU Samedi 2 décembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique, C & C) — J. M. FOURNIER PRODUCTIONS
« GRAND RENDEZ-VOUS »
ISABELLE VAN KEULEN
HELENE GRIMAUD
MOZART-BRAHMS
SCHUMANN-STRAVINSKY

THÉATRE CHAMPS-ELYSÉES Vendredi 8 décembre 20 h 30 Valmalète — MOZART
ORCHESTRE de CHAMBRE
FRANZ LISZT
Sol. : Jean-Pierre RAMPAL
Marielle NORDMANN
G. AUDIN
Ab KOSTER
P. PIERLOT

THÉATRE du RANELAGH du 20 février au 25 mars 1990 Location uniquement par correspondance au : 40-15-92-80 (WERNER) — MARIONNETTES DE SAMZBPIRG
+40 représentations
la Flûte enchantée
les Noces de Figaro
le Chauve-souris
les Contes d'Hoffmann
Location ouverte

FESTIVALS

L'Europe de la scène

Douze théâtres européens réunis en association sont venus à Saint-Etienne pour échanger des idées et surtout présenter leurs spectacles

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyée spéciale

La crise est-elle rupture ou mouvement, divorce ou décision, *Scheidung* ou *Entscheidung* ? Cette question philologique a failli déchirer les membres de la Convention théâtrale européenne, réunis à Saint-Etienne à l'occasion de leur premier festival.

Même si les germanophones manifestaient le plus de passion au jeu des explications lexicales, c'est en huit langues que le public du colloque inaugural s'est interrogé sur « Le théâtre en Europe : la crise des institutions ». A travers ces huit langues – français, flamand, néerlandais, allemand, anglais, italien, espagnol et portugais – s'exprimaient onze communautés, représentées par douze grands théâtres européens (dont deux des Pays-Bas) constitués en association en mars dernier. L'objectif de l'alliance : échanger des idées et des savoir-faire, des spectacles et les hommes qui les font. Les trois directeurs de théâtre qui en ont rêvé, le Berlinois Heribert Sasse, le Bruxellois Jean-Claude Drouot et le Stéphanois Daniel Benoin, ont mis quatre ans à faire aboutir leur projet dans ce festival qui voyagera d'un pays à l'autre.

Sans craindre d'essuyer les plâtres, le directeur de la Comédie de Saint-Etienne a pris le risque d'une première édition dans une ville pas vraiment suréquipée en scènes, quitte à y jouer une nouvelle fois la « décentralisation » : non plus dans les campagnes, mais dans les petites villes de la périphérie. Le ministre Jack Lang, en inaugurant ce festival le 16 novembre, a pu rappeler l'héritage de Jean Dasté...

Le premier colloque – deux autres vont suivre d'ici au 26 novembre – n'a pas cimenté une mythique « Europe des théâtres » mais il a permis de constater l'existence, dans ce domaine aussi, de pays riches et de pays pauvres. Comment faire dialoguer une énorme entreprise comme le Kammerspiele de Munich (quatre cents permanents) et des compagnies portugaises vouées à une existence précaire faute d'argent et, souvent, de lieu ? Et quelle situation est la plus favorable à la création ?

Au cours des débats, Iouri Lioubimov, ancien directeur de la Taganka, a plaidé pour l'imagination artistique plutôt que pour la richesse, tout en disant sa lassitude de metteur en scène condamné à l'errance après son exil de Moscou. Chez les Français, les positions divergent. Sans célébrer la pauvreté, l'instigateur des Etats généraux de la culture, Jack Ralite, se dit inquiet devant le pouvoir grandissant du « marché ». Gildas Bourdet dénonce le leurre de prétendues « institutions » contraintes au bricolage, tandis que Jacques Nichet, méfiant devant les « séculiers » trop institutionnalisés, fait l'éloge des « réguliers » du terrain, aventuriers d'un théâtre militant.

La question de la relation entre Etats et artistes a également partagé les intervenants. Le directeur français du théâtre au ministère de la culture, Bernard Faivre d'Arcier, dit vouloir dépasser cette relation duelle pour travailler à l'avènement de la « *civilisation audiovisuelle* ». Pour un de ses prédécesseurs, Robert Abirached, la tâche prioritaire est autre : « *redéfinir le service public* » dans une société qui a changé – et il souhaite que des idées nouvelles naissent sur le plateau plutôt que dans un cabinet ministériel.

Le « plateau » va-t-il parler à Saint-Etienne durant ce festival ? On peut l'espérer, d'autant que dix-sept spectacles vont confronter des sensibilités théâtrales du Nord et du Sud, de l'Ouest et de l'Est (trois théâtres de Hongrie, de Pologne et d'URSS sont invités aux côtés des signataires de la convention) et que des collectifs proches du théâtre d'intervention vont côtoyer des stars comme Bernard Minetti.

Le premier événement a été le *Woyzeck* bilingue de Daniel Benoin. Après avoir monté sa pièce fétiche à Berlin, à Saint-Etienne et à Anvers, il a réuni une distribution franco-flamande pour mettre l'accent sur les « deux langues » de la pièce, l'allemand noble des maîtres et le patois bessois des gens du peuple. On pouvait craindre l'artifice, or Benoin a réussi là son meilleur *Woyzeck*, et l'acteur anversois Hubert Damen, du KNS, a fait ressentir avec une magnifique humanité cette guerre sociale à l'œuvre dans la langue.

BERNADETTE BOST

▶ **Festival de la Convention théâtrale européenne, jusqu'au 26 novembre à Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond, Saint-Priest, Roanne, Vienne et Feyzin.**

« L'âge dans tous ses états »

Une manifestation originale à Mâcon consacrée aux plus de cinquante ans

Du 13 au 17 novembre s'est tenue à Mâcon (Saône-et-Loire) une manifestation d'un genre particulier, « L'âge dans tous ses états », organisée par Michel Daureil et consacrée aux personnes de plus de cinquante ans. Lesquelles sont à la mode depuis que l'espérance de vie s'est allongée, que la démographie se stabilise tandis que la population vieillit, consomme et vote. Mais on peut considérer que Michel Daureil a précédé la mode, puisque la première édition de « L'âge dans tous ses états » a eu lieu en 1982, avec la collaboration d'une troupe de retraités, Les Farfadets, qui n'existe plus depuis la mort de son fondateur.

Les Farfadets jouaient pour des retraités comme eux, ou des malades, et même des grabataires, des revues dans lesquelles chacun y allait de son numéro. Une évolution s'est produite. Il s'agit à présent d'en finir avec les ghettos de « croulants », comme on disait au temps du baby boom, en finir avec le syndrome de « sois vieux et tais-toi ».

Michel Daureil est chargé par le ministère de la culture de définir des actions qui mettent en valeur les plus de cinquante ans, et il semble bien que le théâtre soit parmi les plus recherchées. Cette année, Michel Daureil a invité une troupe milanaise : un homme et sept femmes explosives, redoutables mammas que seule la mort peut désarmer, et encore, on se demande. Le spectacle réglé par des metteurs en scène professionnels est fondé sur leurs souvenirs, comme celui présenté en un stade de préparation par une troupe lyonnaise, L'Echappée belle, fondée sur les confidences d'une femme de soixante et quelques années à propos de ses amours avec un garçon de vingt-trois ans. Version nouvelle de *Harold et Maude*.

On pourrait imaginer aussi de ne pas cantonner les vieux dans un rôle de mémoire vivante. Ce sera peut-être pour 1990 : Mâcon se prépare à accueillir un vaste éventail international.

COLETTE GODARD

Le Sigma nomade

A Bordeaux, le festival des avant-gardes pendant les années 60-70 retrouve ses origines

BORDEAUX

de notre correspondante

Pour son quart de siècle, Sigma a dû renouer avec le « nomadisme » de ses origines : l'Entrepôt Lainé, centre de la Semaine de recherche culturelle bordelaise, est en travaux. A leur réouverture, les nefs en seront tout entières acquises au CAPC, le Musée d'art contemporain en cours d'extension. Du 13 au 18 novembre, Roger Lafosse et son équipe ont donc provisoirement jeté les amarres dans un hangar portuaire désaffecté sur les quais de la Garonne. Ils y ont planté le décor de la « célébration » des vingt-cinq ans de Sigma, ont drapé les murs de béton brut avec des tentures noires, jouant sur une atmosphère de clair-obscur.

« *Ce n'est en aucun cas une fête* », annonce Roger Lafosse, fondateur du festival. Cela aurait même pu passer pour un enterrement, sans l'« *espace narcisso-lacrymal* » pied de nez aux nostalgies faciles. Dans cet ironique musée des souvenirs, Roger Lafosse a rassemblé son Vélo Solex « *qui établit la première liaison avec la mairie de Bordeaux en 1963* », la tronçonneuse de Django Edwards (1978), le blouson taché d'un spectateur de la Fura del Baus (1987), le stylo oublié en 1988 par un journaliste parisien, etc. A soixante ans passés, le créateur de Sigma se défend de toute polémique mais laisse percer des regrets : « *Les retombées de Sigma n'ont jamais été utilisées* ».

Par rapport à la bourgeoisie bordelaise, Sigma n'a jamais réussi à mener à bien ses tentatives de développement d'une action culturelle. L'entreprise semble aujourd'hui encore plus improbable sans lieu fixe. « *Sigma permanent est devenu l'Arlésienne* », note Roger Lafosse qui ajoute : « *A Bordeaux, tout le monde a sa maison... sauf nous.* » Les investissements culturels bordelais sont allés en priorité ces dernières années à la construction d'un théâtre pour le Centre dramatique national Bordeaux-Aquitaine, dirigé par Jean-Louis Thamin. Un futur auditorium pour Alain Lombard, l'extension du Musée d'art contemporain, le tout chiffré à 40 millions de francs, dont 20 millions au compte de la ville.

La municipalité a cependant aussi révisé ses subventions pour Sigma. Elle donne cette année 2 700 000 francs contre 1 700 000 en 1988. Le département de la Gironde alloue 500 000 francs. Le ministère de la culture, quant à lui, a supprimé les enveloppes pour la danse et pour la musique. Il n'a débloqué qu'au dernier moment 950 000 francs pour le théâtre. L'incertitude reste entière sur le budget 1990 et la construction d'un nouveau lieu pour Sigma.

GINETTE DE MATHA

PIANO
SALLE PLEYEL
1 et 5 DÉCEMBRE 20h30
BIRMINGHAM SYMPHONY ORCHESTRA
direction
SIMON RATTLE
le 1 : MALHER symphonie N° 6
le 5 : STRAVENSKY - BRAHMS
LOCATION : 45.63.88.73

Concerts Radio France

25
Samedi 25 novembre. 15 h 00 •
Salle Gaveau
Le Salon Romantique
Dohnanyi - Schumann
Mendelssohn - Vierné - Brahms
Fine Arts Quartet
S. Edelmann, B. Meyer,
R. Mc Donald, pianos

26
Dimanche 26 novembre. 16 h 30 •
Grand Auditorium de Radio France
Hommage à Gaston Litaize, orgue

26
Dimanche 26 novembre. 20 h 30
Châtelet
Orchestre National de France
Penderecki - Mendelssohn
Direction : Lorin Maazel

30
Jeudi 30 novembre. 20 h 30 •
Basilique Sainte-Clotilde
Orgue Symphonique et Sacré
Maîtrise de Radio France
Tournemire - Caplet - Champagne
G. Deivallee, orgue
Direction : Denis Dupays

5
Mardi 5 décembre. 20 h 30 •
Grand Auditorium de Radio France
Musiques en Perspective
Bartok - Nemescu
Dumitrescu - Avram
Musique Byzantine de Roumanie
Ensemble Hyperion
Direction : Iancu Dumitrescu

6
Mercredi 6 décembre. 20 h 00 •
Théâtre des Champs-Elysées
Orchestre Philharmonique de Radio France
Prodromidès : La noche triste, version scénique
O. Stapp - F. Le Roux
S. Cole - Ch. Davidson
Mise en scène : Antoine Bourseiller
Décors : Carlo Tomasi
Costumes : Rosalie Varda
Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine
Direction : Arturo Tamayo

6
Mercredi 6 décembre. 20 h 30
Studio 106 de Radio France
Programme musical de France Culture
Les Fessiers d'Orphée
Beethoven
Michaël Levinas, piano

7
Jeudi 7 décembre. 20 h 30 •
Théâtre des Champs-Elysées
Orchestre National de France
Prokofiev - Chostakovitch
Scriabine
Dimitri Alexeev, piano
Direction : Valery Gergiev

Location 14 jours à l'avance
RADIO FRANCE 42.30.15.16
Th. DES CHAMPS-ELYSEES 47.20.36.37
SALLE GAVEAU 49.53.05.07
CHATELET 40.28.28.40
BASILIQUE vente sur place le soir du concert
Location par téléphone
RADIO FRANCE 47.30.23.08
PASTEL • 42.33.43.00

VLADIMIR SPIVAKOV
et LES VIRTUOSES DE MOSCOU
"Incroyable, extraordinaire, inouï, grandiose, phénoménal, superbe, merveilleux, exaltant... Avez-vous d'autres qualificatifs dans votre panoplie Larousse ? Alors ! Ajoutez-les. Ou plutôt non, on retire tout, cela ne sert à rien. Un seul mot suffit... GENIAL !..."
Samedi 2 décembre 1989 à 20 h 30
SALLE PLEYEL
Location Salle Pleyel, agences, FNAC et par téléphone 45 63 88 73 - 45 61 06 30

THÉATRE DE LA VILLE PARIS
JEU. 23, VEN. 24 NOV. 18 H 30
CHRISTIAN ZACHARIAS
2 PROGRAMMES
LUN. 27 NOV. 20 H 45
JOACHIM KÜHN
J.F. JENNY-CLARK
DANIEL HUMAIR
D'AUTRES MUSIQUES
MER. 29 NOV. 18 H 30
G. BRYARS M. NYMAN
L. KUPKOVIC
A. BALANESCU VIOLON
ET 4 PIANOS
JEU. 30 NOV. 18 H 30
ARVO PÄRT
H.M. GORECKI
PAR LES SOLISTES DU LONDON SINFONIETTA
SAM. 2 DEC. 18 H 30
WIM MERTENS
PRIX 60 F. LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

100 INVITATIONS - APPELER LE 47-24-54-08
CITÉ DES OISEAUX

de Bernard Chartreux d'après Aristophane
mise en scène Jean-Pierre Vincent
décors et costumes Jean-Paul Chambas
LOCATION OUVERTE : 47.21.18.81
LA TERRE AUX AMANDIERS

TGP SAINT-DENIS
THÉATRE GERARD PHILIPE
Danse
POST-SCRIPTUM(S)
Stéphanie Aubin
23 au 25 novembre
Théâtre
LE CHIEN MORT
de Bertolt Brecht
mise en scène Filip Forgeau
avec Denis Lavant, Claude Guyonnet, Pierre Lacan, Denis Imbert
8 novembre au 10 décembre
THEATRE GERARD PHILIPE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
59, Bd Jules Guesde SAINT-DENIS
M° Saint-Denis Basilique / RER Saint-Denis
Réservations 42 43 17 17

CULTURE

CINÉMA

La carrière des films français aux Etats-Unis

Le cadavre bouge-t-il encore?

SARASOTA
de notre envoyé spécial

On a beau pousser les cocoricos du docteur Coué sur les « scores sans précédent » de *Cousin, Cousine*, de *la Cage aux folles*, ou sur les films d'Eric Rohmer « qui plaisent tant à New-York », les chiffres sont terrifiants. Le cinéma américain représente 48% du marché français et 80% du marché anglais. Le cinéma européen n'occupe que 1,5 % du marché américain.

« *Nous sommes même tombés de moitié en dix ans* », dit Gabriel Desdoits, un des plus anciens vendeurs de films aux Etats-Unis. En 1984, les Major Companies distribuaient dix-sept films européens ; en 1988, elles n'en sortaient plus que cinq. La situation est aussi désastreuse à la télévision.

De plus, en cinq ans, le schéma de la distribution a connu aux Etats-Unis de profonds bouleversements. Les salles de répertoire ont quasiment disparu ; on voit de plus en plus des films (cinq en 1989) sortir dans deux mille salles, les Majors occupent le terrain.

Ancien président de Warner International et profondément amoureux de tout ce qui est français, Myron Karlin s'était fait en son temps le champion – et le producteur – de *la Nuit américaine*, de François Truffaut. Ce film-culte « *fut un échec. Vingt ans après, il est encore déficitaire* ». Que les Majors soient équipées ou non pour distribuer des films « haute-couture », la question ne sera pas posée. Elles sont, en tous cas, plus enclines à s'emparer d'un sujet en vue d'un éventuel remake (*Trois Hommes et un bébé*), achetant les droits du film original qu'elles s'empressent d'enfermer dans un hangar afin de laisser le champ libre à leur version. Ainsi, *les Fugitifs*, de Francis Veber, ne sortira jamais aux Etats-Unis...

0,75% : le cinéma français occupe donc, sur le marché américain, la même place que le cinéma albanais ou indien sur le marché français. « *Nous pesons aujourd'hui à peine un demi-centime par dollar-cinéma* », poursuit Gabriel Desdoits qui, s'adressant à Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America, représentant des grands studios, lui demande, au cours d'un débat assez houleux : « *Est-ce à dire que vos films sont cinquante fois meilleurs que les nôtres ?* »

Plus préoccupé de quotas audiovisuels et du « protectionnisme européen », Jack Valenti rend hommage aux « *grands maîtres français* » (il cite pêle-mêle Clouzot, Resnais, Renoir et Truffaut) mais soutient que le public américain a horreur des films doublés. A l'appui de sa thèse : une mauvaise expérience... qui remonte à vingt ou trente ans. Alors, sous-titrons ? Surtout pas : le public déteste les sous-titres...

« My name is Louis Malle »

Le public américain ne supporte plus le cinéma européen, entend-on souvent : il aime des films plus courts, au montage plus rapide. Les metteurs en scène européens seront-ils donc obligés de passer par ces fourches caudines ?

« *Nous n'avons jamais touché au travail d'un metteur en scène et je déplore que certains distributeurs n'aient pas les mêmes scrupules.* » Michael Barker constitue avec Tom Bernard et Marcie Bloom le triumvirat d'Orion Classics. L'unité opère en démocratie, « *c'est une des clés de notre succès ; un point de vue unique finit toujours par se racornir.* »

Pourtant, la version américaine de *Camille Claudel* qu'Orion Classics s'apprête à sortir pour Noël sera écourtée. « *Par choix de Bruno Nuytten* », affirme Michael Barker...

« *Nous ne demandons pas pour le cinéma français le paradis – ou la parité* », déclarait à Sarasota Dominique Vallon, directeur du Centre national du cinéma, « *mais une place légitime par rapport au public.* » Si la tendance actuelle devait se développer, poursuivait-il, on risquerait d'assister à l'affaiblissement des cinémas européens. Certains peuvent mourir – c'est le cas en Allemagne – entraînant une désaffection générale du public : le cinéma mondial (américain y compris) en pâtirait.

Plusieurs amorces de solutions, plus ou moins radicales : Myron Karlin souhaite « *convaincre quelques Majors de sortir plus de films européens* ». l'American Film Market de Los Angeles a décidé, à Sarasota, d'ouvrir ses portes au cinéma français pour trois jours d'avant-premières annuels. Et dans une Amérique secouée par un débat national sur l'avortement, Martin Karmitz a pris le taureau par les cornes et créé en juin sa propre maison de distribution pour sortir, avec succès, *Affaire de femmes*, de Claude Chabrol, que rejetaient tous les distributeurs américains.

Orion Classics a sorti entre autres le *Ran* de Kurosawa, la saga *Jean de Florette, Chocolat* de Claire Denis, *Au revoir les enfants* de Louis Malle, *les Ailes du désir* de Wim Wenders. Ses responsables affirment : « *On ne peut pas distribuer ces films comme des films « de masse ». Ils attirent le public précisément parce qu'ils sont différents. Il faut donc les traiter différemment.* »

Selon Barker, l'élément fort de *Chocolat* était Claire Denis elle-même. « *Elle s'exprimait en anglais avec éloquence, c'était une voix nouvelle, elle racontait quelque chose de personnel.* » Sa représentation de l'Afrique étant profondément originale – et la curiosité à l'égard de l'Afrique dans l'air, – Orion Classics en fait la promotion... à travers les agences de voyage. La compagnie passe par Amnesty International pour *les Ailes du désir* et met Louis Malle à contribution pour *Au revoir les enfants*. Il devient – en anglais – le narrateur de sa propre bande-annonce (« *My name is Louis Malle, this is my story* »).

Peut-on imaginer pour le cinéma français un cheminement moins laborieux ? Une clientèle mieux fidélisée ? « *Le noyau existe déjà. L'important est d'aller au delà.* » Par exemple, jusqu'à Sarasota...

HENRI BÉHAR

Le festival de Sarasota

Suite de la première page

Et encore dans la délégation française des officiels – Dominique Wallon, directeur du Centre national du cinéma, Marc Nicolas, chargé du cinéma au ministère de la culture – les poches alourdies de médailles des Arts et Lettres (pour le sénateur, la sélectionneuse...), des producteurs, des réalisateurs, des comédiens, sous la houlette ardente de Daniel Toscan du Plantier. Président d'Unifrance Film, organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, et néanmoins producteur et directeur d'Erato, il fait de cette tâche bénévole un sacerdoce provisoire. Pour entraîner la troupe, il lui a suffi de lancer quelques phrases oriflammes dont il a le secret. Style : « *Le cinéma, c'est la clé de l'imaginaire et l'imaginaire, c'est le pouvoir.* »

Sans doute. Mais, en Floride, il y avait aussi la réalité. (*Lire l'article d'Henri Béhar*). Que faisions-nous tous à Sarasota ? On se faisait traiter en mendiants sous-développés par le coriace M. Valenti. On dînait dans des décors surdimensionnés, les palais florentino-vénitiens du parrain de la cité, John Ringling, qui venait à Sarasota faire hiverner les bêtes fauves de son gigantesque cirque. Sarasota, où Cecil B. De Mille devait tourner *Sous le plus grand chapiteau du monde*.

Un public nombreux ...et heureux

Emouvant de penser que notre *Martine Carol* a dormi là, dans les faux marbres et les vrais stucs, sur l'épaule d'un de ses maris, John Ringling Jr. Mais ce pèlerinage kitsch n'aurait pas tout à fait suffi à justifier le premier French Film Festival. Ni les efforts des professionnels des deux pays pour combler le fossé linguistique, économique, philosophique qui les sépare. Ni l'apparition de Lambert Wilson, pâle comme l'abbé Pierre, en route pour le Paraguay où – toujours sous l'égide d'Unifrance – il devait présenter *la Vouivre* à Asuncion, ni le délicieux compliment improvisé par Sophie Marceau à l'ouverture des festivités.

Ce qui le justifia de façon évidente, c'est la réaction du public de Sarasota. Le vrai public, ni très jeune ni très cinéphile mais à qui on n'avait jamais mis dans la tête que le cinéma français était indigeste, intello, inexportable.

Et le public de Sarasota est venu nombreux, heureux, voir *Force majeure*, de Pierre Jolivet, *Monsieur Hire*, de Patrice Leconte, ou *la Vie et rien d'autre*, de Bertrand Tavernier, qui a bénéficié d'une critique dithyrambique dans le *Sarasota Herald Tribune*. Une quinzaine de « films d'auteur » sous-titrés, sélectionnés sans complaisance par Molly Haskell (*le Monde* du 15 novembre), tous frais de l'année, avec même deux inédits en France, dont *Chambre à part*, de Jacky Cukier.

Succès surprenant, revigorant enfin pour l'autre inédit, *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant, où la tour Eiffel sert de phare aux amours pudiques et incertaines d'un « glandeur » et d'une normalienne. Une question fuse de la salle après la projection : « *Où le film a-t-il été tourné ?* » Personne n'est parfait.

Le film a été acheté immédiatement et sera distribué aux Etats-Unis. Une seule vente effectuée sur place, d'autres en négociation, c'est peu ? C'est.

DANIÈLE HEYMANN

□ **Le concert de l'Ensemble orchestral de Paris annulé.** – L'Ensemble orchestral de Paris a annulé son concert du mardi 21 novembre, salle Pleyel à Paris pour « *des raisons techniques* ». Les places seront remboursés aux guichets de la salle.

LETTRES

Les prix littéraires

● GONCOURT : Jean Vautrin pour « Un grand pas vers le Bon Dieu »
● RENAUDOT : Philippe Doumenc pour « les Comptoirs du Sud »

Les deux premiers des grands prix littéraires d'automne ont été attribués, lundi 20 novembre (*nos dernières éditions du mardi 21 novembre*). Le Goncourt, comme le disait la rumeur depuis avant même la sortie du livre, est revenu à Jean Vautrin pour *Un grand pas vers le Bon Dieu* (Grasset), au second tour de scrutin, par huit voix contre deux à Pascal Quignard (*les Escaliers de Chambord*, Gallimard). Quant au Renaudot, il récompense un premier roman, ce qui est exceptionnel. *Les Comptoirs du Sud*, de Philippe Doumenc (Seuil), ont été primés au premier tour de scrutin par cinq voix contre deux à Richard Jorif (*le Burelain*, Ed. François Bourin), une à Pierre Bourgeade (*l'Empire des livres*, Gallimard) et une à Serge Doubrovsky (*le Livre brisé*, Grasset).

Un irrépressible besoin d'aimer

Un grand pas vers le Bon Dieu (*le Monde* du 8 septembre) n'est pas un livre taillé sur mesure pour le Goncourt. Jean Vautrin a simplement écrit le roman qu'il avait envie d'écrire. C'est d'abord cette audace qui séduit. Il faut une sacrée confiance dans ce qu'on a à dire et dans ses dons de conteur pour plonger sans préavis ses lecteurs dans un récit tissé dans une langue qui doit beaucoup au cajun des Louisianais du dix-neuvième siècle et le reste à l'invention verbale de Vautrin lui-même. Il faut aimer écrire dangereusement pour tenter le pari de jeter dans un même souffle cinq cents pages de roman-western, de livre de sagesse, de drame paysan, de conte épique, de traité de morale, de récit des premières aubes du jazz, d'hymne à la vie, d'exploration des âmes, de poème syncopé et de méditation angoissée sur la souffrance et sur la mort.

Un grand pas vers le Bon Dieu est ainsi : complexe et évident. C'est aussi le livre d'un homme venu à la littérature avec déjà l'expérience d'une vie. Ce n'est en effet qu'en 1973 qu'est né l'écrivain Jean Vautrin. Il avait quarante ans. Auparavant, il se nommait Jean Herman, et il faisait du cinéma.

Avec son premier livre, *A bulletins rouges*, et surtout avec le suivant, *Billy-ze-Kick*, il entre par une porte de la littérature réputée petite, celle du « roman noir », mais il y entre avec fracas. Avec *Bloody Mary, Groom, Canicule*, avec les nouvelles de *Patchwork* et de *Baby Boom* – Goncourt de la nouvelle en 1986, – Vautrin poursuivra, avec une liberté plus grande à chaque livre, cette double exploration des nouveaux univers urbains et des nouveaux moyens littéraires susceptibles d'en exprimer avec tendresse la noirceur et le désespoir. Un pas encore : *la Vie Ripolin*, parue en 1986, permet à Jean Vautrin de se délivrer – littérairement – du poids d'une autobiographie douloureuse, avant d'en arriver, sur le mode intime de la nouvelle, à *Dix-Huit Tentatives pour devenir un saint*, dont le titre rime parfaitement avec ce roman primé, *Un grand pas vers le Bon Dieu* : deux manières de dire un irrépressible besoin d'aimer, tout, de toutes les manières et toujours.

PIERRE LEPAPE

La littérature vécue comme un conte de fées

Il était une fois un monsieur de cinquante ans passés qui, après avoir été, ces dix dernières années, le responsable des équipages et du service de bord de la compagnie UTA, décida d'écrire son premier roman en s'inspirant de son service militaire, comme officier de réserve, sur le barrage algéro-marocain pendant la guerre d'Algérie.

Une fois son manuscrit achevé, Philippe Doumenc en adressa des copies par la poste à plusieurs éditeurs. Le Seuil fut le premier à clamer son enthousiasme et publia *les Comptoirs du Sud*.

Une presse dithyrambique. Un passage brillant à « Apostrophes ». Et, enfin, aujourd'hui, le prix Renaudot. Quelle voie royale ! On se sent presque honteux de ne pas partager l'emballement de la République des lettres pour ce roman. Philippe Doumenc n'est certes pas dénué de talent et il mène plutôt habilement son récit (*le Monde* du 3 novembre).

En jouant des propos contradictoires de ses personnages, il s'élève, à juste raison, contre tous ceux qui, encore aujourd'hui, pratiquent l'amnésie volontaire à propos de ces « événements ». Néanmoins, la guerre d'Algérie ne sert que de toile de fond aux *Comptoirs du Sud*. Le narrateur regarde les combats sporadiques plus en spectateur qu'en acteur, car son esprit est comme rongé par le souvenir de la femme qui l'a abandonné. Cette déception amoureuse n'excuse pas la misogynie que l'auteur prête à son double littéraire. Les lignes grossières sur les femmes, ajoutées aux scories et lieux communs qui abondent dans ce roman trop long, rendent peu compréhensible la distinction dont il est aujourd'hui l'objet.

PIERRE DRACHLINE

Propos sans suite

« *Au Goncourt, on est entre copains* », disait, lundi 13 novembre, Michel Tournier à Jean-Pierre Elkabbach (*le Monde* du 14 novembre), pour expliquer qu'il n'encourait aucun reproche de la part des autres jurés, en dépit de ses propos à *Newsweek*, où il comparait les avorteurs aux bourreaux nazis, admettait qu'on pût éliminer des vieillards et se livrait à quelques analyses confuses sur le IIIe Reich, accusant au passage Günter Grass de donner, dans son livre *le Tambour*, une vision grossière et erronée du nazisme (*le Monde* du 1er novembre).

La veille, à la foire du livre de Brive, en l'absence de Michel Tournier, les Goncourt avaient en effet réaffirmé leur « *amitié* » à son égard. Certains s'avouaient tout de même choqués par son discours, d'autres mettaient en doute *Newsweek* – dont la rigueur est internationalement reconnue. Tous se montraient pressés d'oublier cette malencontreuse affaire. Voilà qui ne manque pas de susciter la perplexité. On savait la passion souvent étrangère à la morale, mais on aurait parié que l'amitié ne pouvait se passer de l'estime...

La France est un curieux pays. Quand un cinéaste très âgé tient, dans un entretien téléphonique reproduit par le mensuel *Globe*, des propos intolérables et ridicules, cela devient une affaire d'Etat. Quand un écrivain, la soixantaine alerte, tient, dans un hebdomadaire diffusé dans le monde entier, des propos bien plus graves, comme l'a souligné, le tout premier, à TF 1, M. Alfred Grosser, peu suspect d'être un extrémiste excité, il ne se passe rien. La parole d'un écrivain serait-elle à ce point insignifiante ?

Quant aux deux femmes, Françoise Mallet-Joris et Edmonde Charles-Roux, qui font partie du jury Goncourt, il y a seulement dix ans, alors qu'il fallait de nouveau descendre dans la rue pour que la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse soit reconduite, elles ne seraient certainement pas allées déjeuner avec Michel Tournier. C'est dire où en est aujourd'hui la conscience des femmes.

JOSYANE SAVIGNEAU

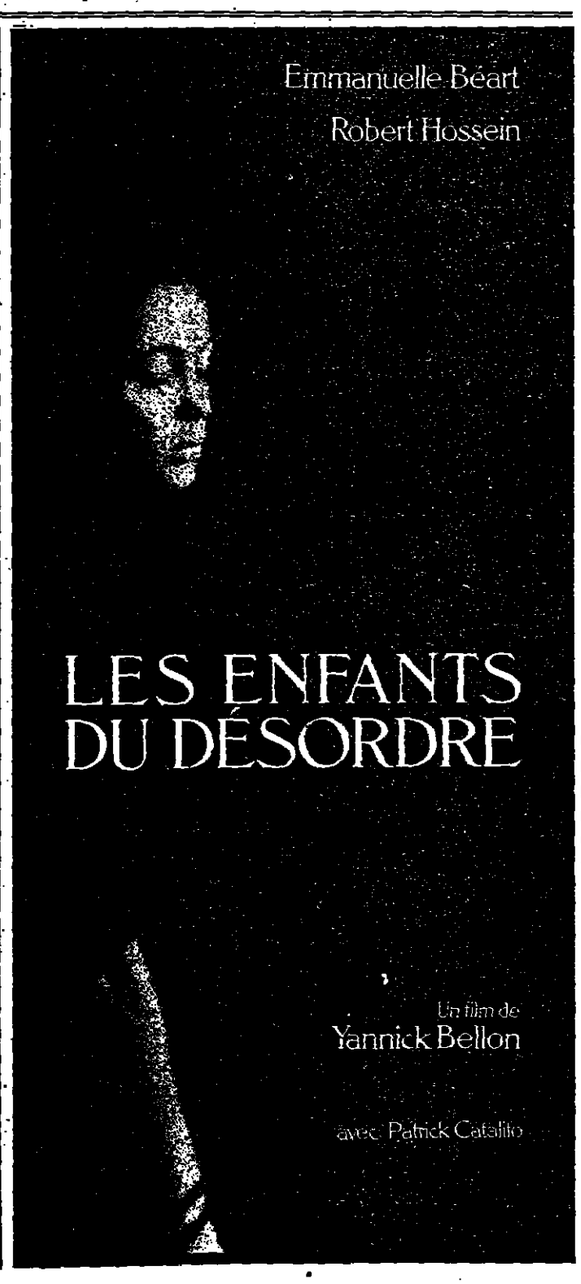

هكذا من الاصل

Le Monde en librairie

LA FRANCE DES LIBERTÉS

par Philippe Boucher et Elisabeth Szaure

Cet ouvrage décrit les six familles de libertés, présente leur application dans la vie de tous les jours à partir d'exemples concrets et propose des exercices autour de ces exemples. Le savoir-faire pédagogique d'un grand éditeur scolaire et la richesse documentaire d'un grand quotidien.

Coédition NATHAN/LE MONDE

160 pages, 125 F.

L'ARBRE DU MAGE

Texte de Chloé Scudéri, dessins de Dorothée Dubois

Une histoire surprenante imaginée par une petite fille de douze ans, lauréate du concours « Plume en herbe » 1988.

Coédition NATHAN/LE MONDE

48 pages, 45 F.

LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

A l'heure des bouleversements de l'audiovisuel et des luttes des créateurs en Europe, un livre indispensable pour comprendre la logique et les ressorts de l'univers médiatique.

Coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE

283 pages, 95 F.

LE JOURNAL DE L'ANNÉE

sous la direction de Jean Planchais et Christophe Lewandowski

Trois cent soixante-cinq jours de chocs, d'évolution, d'histoire, restitués sous la plume des meilleurs spécialistes. Edition 1989.

Coédition LAROUSSE/LE MONDE

384 pages, 195 F.

L'ANNÉE DES LETTRES

Réalisé par l'équipe du « Monde des livres » sous la direction de Pierre Lepape, avec une préface de François Bott, ce livre dresse le bilan de la production éditoriale de l'automne 1987 au printemps 1989.

Coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE

235 pages, 95 F.

L'ANNÉE 1988 DANS LE MONDE

par Edouard Masurel

Cet ouvrage rassemble les chronologies mensuelles parues dans « le Monde », enrichies d'un index détaillé. Préface d'André Fontaine.

Coédition GALLIMARD/LE MONDE, collection « FOLIO ACTUEL »

237 pages, 21,50 F.

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 22 au mardi 28 novembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux*, ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Reine Margot (1954), de Jean Dréville, 16 h ; Vers le bonheur (1920), de Maurice Stiller, 19 h ; les Assassins de l'ordre (1970), de Marcel Carné, 21 h.

JEUDI

Le Marchand de Venise, v.f.), de Pierre Billon, 16 h ; la Merveilleuse Visite (1974), de Marcel Carné, 19 h ; la Bible (1976), de Marcel Carné, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Révoltes, Révolutions, Cinéma : les Marins de Cronstadt (1936, v.o. s.t.f.), de Efim Dzigane, 14 h 30 ; Camarades (1969), de Marin Karmitz, 17 h 30 ; Mémoires d'un Mexicain, v.f.), de Carmen Toscano de Moreno, 20 h 30.

JEUDI

Révoltes, Révolutions, Cinéma : les Armes et le Peuple (1975), 14 h 30 ; 1789 (1974, v.o.), d'Ariane Mnouchkine, 17 h 30 ; Chtchors (1939), de A. Dovjenko et Y. Solntseva, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Le Paris des écrivains du XXe siècle : Jeune public : Gavroche (1936) de I. Gourvitch, les Misérables (1933) de Raymond Bernard, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Louise de Vilmorin : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, les Amants (1958) de Louis Malle, 18 h 30 ; Marcel Proust : Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, Celeste (1981) de Percy Adlon, 20 h 30.

JEUDI

Le Paris des écrivains du XXe siècle : Raymond Queneau : Champs-Elysées (1953) de Walter Carone et Robert Therond, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Ernst Junger : le Guerre d'un seul homme (1981) d'Edgardo Cozarinsky, 16 h 30 ; l'Amour est un roman : l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, la Rose et le Blanc (1979) de Robert Pansard-Besson, 18 h 30 ; Littérature étrangère : Shakespeare and Company (1978) de Jean-Claude Arié, les Autres (1973) d'Hugo Santiago, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABYSS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

L'APRÈS-OCTOBRE (Alg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ARIEL (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES BAISERS DE SECOURS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAPTÊME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BATMAN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CINEMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

COMÉDIE D'AMOUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (°) (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

DE BRUIT ET DE FUREUR (°°) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER CHEMIN DE WALLER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

DERNIÈRE SORTIE POUR BROOKLYN (°) (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ERIK LE VIKING (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE DE QUINZE ANS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GREAT BALLS OF FIRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HAUTE SÉCURITÉ (°) (A., v.f.) : La Nouvelle-Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES D'AMÉRIQUE (Fr.-Bel.-v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HIVER 54 (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

I WANT TO GO HOME (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INDIANS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GÂTÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JOHNNY BELLE GUEULE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA LOI CRIMINELLE (°) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MOUNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE A PART. Film français de Jacky Cukier : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE. Film français de Yannick Bellon : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME DE ROSE HILL. Film franco-suisse d'Alain Tanner : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE MARQUIS D'ESCOULACHE. Film espagnol de Josefina Molina, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MES QUARANTE PREMIÈRES ANNÉES. Film italien de Carlo Vanzina, v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA NUIT OBSCURE. Film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES. Film français de Richard Heffron : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-48) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ. Film français d'Eric Rochant : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

WINTER PEOPLE. Film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'ORCHESTRE ROUGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAGES ARRACHÉES DU LIVRE DE SATAN (Dan.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PORTRAIT CRACHÉ D'UNE FAMILLE MODÈLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PUNISHER (°) (A.-Austr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUIVEZ CET AVION (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ARME FATALE (°) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

CALME BLANC (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

CASANOVA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 10.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

FURYO (Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h 30.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h 15.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 30.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 20.

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 11 h 55.

METROPOLIS (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 40.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h 30.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 45.

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

PRICK UP YOUR EARS (°) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 13 h 30.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

SCARFACE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 30.

SOIRÉE COURTS MÉTRAGES : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (°) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 20.

TOLÉRANCE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 21 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ZOO (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LES FESTIVALS

AUDREY HEPBURN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Charade, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, sam. à 14 h, 16 h 30 ; Diamants sur canapé, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Funny Face, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

BRAVO FEDERICO FELLINI (v.o.). Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Les Vitelloni, mer., séances à 11 h 50, 14 h, 18 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Il Bidone, jeu., séances à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Nuits de Cabiria, ven., séances à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Dolce Vita, sam., séances à 14 h, 17 h 20, 20 h 35 film 10 mn après ; Juliette des esprits, dim., séances à 11 h 50, 14 h 15, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 45 film 10 mn après ; les Feux du music-hall, lun., séances à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Casanova de Fellini, mar., séances à 14 h 30, 17 h 15, 20 h 30 film 10 mn après.

CHRISTOPHE FARNARIER, Cinémathèque de la Ville de Paris, 17e (42-62-87-31). Love Kills, mar. à 18 h, lun. à 21 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Bérénice, sam. 13 h 30 (16 F.) ; le Poème, dim., 13 h 30 (16 F.).

DREYER -CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Gertrud, mer., sam. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Ordet, jeu., dim. 14 h, 16 h 40, 19 h 45, 22 h ; Jour de colère, film ven., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; le Maître du logis, mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

GRAND PRIX DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82). Tu ne tueras point, mer. ; Pelle le Conquérant, jeu. ; les Ailes du désir, ven. ; le Dernier Empereur, sam. ; Femmes au bord de la crise de nerfs, lun. ; Au revoir les enfants, mar., (pour les horaires se renseigner à la salle).

GRAND PRIX DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). Souvenirs de la Maison jaune, (stf) mer. à 14 h, ven. à 19 h ; Paysage dans le brouillard, (stf) mer. 16 h 30, sam. 14 h, mar. 19 h ; High Hopes, (stf) mer. 19 h, sam. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; Scandal, (stf) mer. 21 h 30, dim. 16 h 30 ; le Dernier Chemin de Waller, (stf) jeu. 14 h, dim. 19 h, mar. 16 h 30 ; Sis, (stf) jeu. 16 h 30, dim. 21 h 30 ; Kuduz, (st anglais annoncé sous réserve de déprogrammation de dernière minute) jeu. 19 h, lun. 14 h ; Magnus, (st anglais) jeu. 21 h 30, lun. 16 h 30 ; 300 miles to heaven, (stf) ven. 14 h, lun. 19 h ; Eldorado, (stf) ven. 16 h 30, lun. 21 h 30 ; Recsk, (st anglais) ven. 21 h 30, mar. 14 h ; les Feux du music-hall, (stf) sam. 20 h, 22 h (entrée gravure pour ce film uniquement) ; la Petite Véra, (stf) dim. 14 h.

HITCHCOCK, LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Sueurs froides, mer., dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; la Main au collet, jeu., séances à 14 h, 18 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Mais qui a tué Harry ?, ven., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après. séances de 22 h précédée d'attractions ; Fenêtre sur cour, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 8 mn après ; la Corde, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; l'Homme qui en savait trop, mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après.

HOMMAGE A FEDERICO FELLINI (v.o.), Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). La Cité des femmes, mer. à 14 h 15, jeu., ven. à 22 h, sam., lun. à 17 h, dim. à 19 h 45, mar. à 14 h 15 et 22 h ; Et vogue le navire, mer. à 17 h, jeu., ven., sam., lun. à 14 h 15, dim. à 22 h, mar. à 19 h 45 ; Huit et demi mer., ven., lun. à 19 h 45, jeu., dim., mar. à 17 h ; Casanova de Fellini, mer. à 22 h, jeu. à 19 h 45, ven. à 17 h, dim. à 14 h 15, lun. à 22 h (festival dans le cadre du grand prix du cinéma européen T.U. : 30 F).

JEAN COCTEAU CINÉASTE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Orphée, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Aigle à deux têtes, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Testament d'Orphée, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Parents terribles, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Belle et la Bête, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Baron fantôme, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Villa Santo Sospir, le Sang d'un poète, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES FILMS RUSSES AVANT LA RÉVOLUTION, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-49-69). La Production privée russe, jeu. ; Stenka Razine, Polikouchka, jeu. à 19 h 30 ; Tolstoï, Lev Tolstoï, Le Père Serge, sam. 15 h ; Bauer, A la recherche du bonheur, Une vie pour une autre, dim. 15 h ; les Comiques russes, Romance avec contrebasse, L'Opérateur chauve, Antocha trahi par un corset, Attentat contre le gouverneur, Les Coulisses de l'écran, mar. à 12 h 15.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Chercheurs d'or, mer., lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, jeu., mer., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Soupe aux canards, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, séances à sam. à 14 h, 15 h 40, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, séances dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES NUITS DE LA GLISSE, Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93). De nombreux films sur tous les sports de glisse, films à 20 h 30, dim. à 16 h.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). La Plaisanterie, mar. à 20 h 30.

QUELQUES CHEFS-D'ŒUVRE DU CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Amours d'une blonde, mer. 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30 sam., dim. 14 h, mar. 21 h 30 ; l'As de pique, jeu. 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h sam., dim. 15 h 20 ; Trains étroitement surveillés, ven. 16 h, 17 h 30, 19 h

هكذا من الاصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

— Jean-Pierre Armengaud,
son fils,
Christine Armengaud,
sa belle-fille,
Marc et Matthias Armengaud,
ses petits-fils,
Ainsi que Sœur Jean-Marc,
Et les familles Boutet de Monvel, Duchêne, Sénémaud, Hoffmann, Faure, Blanchart, Guilhot, Souty et Courmont,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite ARMENGAUD,
née Senget,

veuve
du général Jean ARMENGAUD,

survenu le 18 novembre 1989, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, le mercredi 22 novembre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation, à 15 h 30, dans le caveau de famille à Veadat (Allier).

18, avenue du Général-Mangin,
75016 Paris.

— Véronique Bazile-Garreau
a la tristesse de faire part du décès de son frère

Frédéric BAZILE-GARREAU,

survenu le 14 novembre 1989, à l'âge de vingt-six ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de la Croix,
77400 Carnetin.

— Françoise Catelain-Beardwood,
son épouse,
Alexandra Françoise,
sa fille,
font part, avec une profonde tristesse, de la disparition de

Roger Houghton BEARDWOOD,
journaliste et écrivain
(1932-1989).

Il a fait don de son corps à la science.

Résidence Regina,
Appartement 213 B,
15 *bis*, avenue Alphonse-XIII,
64200 Biarritz.

— Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Édouard BERNARD,
docteur ès sciences
politiques et économiques,
lauréat de la faculté de droit
de Poitiers,
ancien président de la chambre
d'agriculture d'Indre-et-Loire,

survenu le 17 novembre 1989, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

75, bd Exelmans,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
abonnés et actionnaires .. 77 F
Communicat. diverses .. 98 F

— Mme Armand Bérard,
M. et Mme Patrick Leclercq,
Victor et Benjamin,
M. et Mme Auguste Kinsolving,
Isabelle et Arthur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Armand BÉRARD,
Ambassadeur de France,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, le 20 novembre 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 novembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly.

L'inhumation aura lieu à Savignac-les-Ormeaux.

25, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly.
09110 Savignac-les-Ormeaux.

[Fils de l'helléniste et homme politique Victor Bérard, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Armand Bérard était entré dans la carrière diplomatique en 1931 comme attaché d'ambassade à Berlin, où il devait rester jusqu'en 1936. Après avoir travaillé dans divers cabinets ministériels du gouvernement de Léon Blum, il avait servi à l'ambassade de Rome jusqu'en 1940 et fait partie, sous l'Occupation, du bureau d'études clandestin du ministère des affaires étrangères. Révoqué par Vichy en 1944, Armand Bérard avait occupé après la guerre d'importants postes diplomatiques, notamment comme haut-commissaire adjoint en Allemagne (1949-1955), ambassadeur à Tokyo (1956-1959), à Rome (1962-1967) et par deux fois aux Nations unies (de 1959 à 1962, puis de 1967 jusqu'à sa mise à la retraite en 1970). Armand Bérard avait livré ses souvenirs dans plusieurs livres, notamment *Au temps du danger allemand* (1976), *L'ONU, oui ou non ?* (1979), *Un ambassadeur se souvient* (1981), *Cinq Années au palais Farnèse* (1982), tous publiés chez Plon.]

— Le professeur et Mme Michel Safar
et leurs enfants,
Mme Madeleine Tisseray,
Sa famille,
Ses amis,
Et ses élèves,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul CHICHE,
commandeur de la Légion d'honneur,
professeur au collège de médecine
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de service de cardiologie
de l'hôpital Tenon,
membre de l'académie des sciences
de New-York
« Fellow de l'American College
of Cardiology ».

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 novembre 1989 à 10 h 45, au cimetière de Boulogne (Hauts-de-Seine), entrée avenue Pierre-Grenier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Cassette,
75006 Paris.
10, boulevard Emile-Augier,
75116 Paris.

— Michel, Patrice et Jérémy Crespy,
Gilles et Christine Crespy,
Jean-Gabriel et Mireille Crespy,
Francis, Françoise, Jonathan et Benjamin Oustry,
Angèle Mattei,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges CRESPY,
née Alise Chave,

survenu le 17 novembre 1989.

Un service religieux a été célébré au temple de la rue Maguelone, à Montpellier, le mardi 21 novembre, à 10 heures.

— Messieurs les présidents,
Les administrateurs
Et les directeurs
de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Marie DENIS,
directeur de la Caisse régionale
d'assurance-maladie Rhône-Alpes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Morance (Rhône), le 17 novembre 1989.

Les funérailles, suivies de l'inhumation, auront lieu le mercredi 22 novembre, à 14 h 30, en l'église de Château-Salins (Moselle).

CNAMTS,
66, avenue du Maine,
75694 Paris Cedex 14.
CNAVTS,
110, rue de Flandre,
75951 Paris Cedex 19.

— Odile Felgine, le docteur Jean Ducos,
Bénédicte Felgine, Patrick Trévisiol, Benjamin et Charlotte,
Philippe et Christine Danjou, Alexandre et Mathias,
Gilles et Hortense Cheyssial,
Luc et Véronique Cheyssial,
Mme Marguerite-Marie Lejoly,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri FELGINE,
ingénieur divisionnaire honoraire de la Météorologie nationale,
médaillé de l'Aviation civile,

le 17 novembre 1989, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu à Molleville (Aude), le mercredi 22 novembre, à 10 heures.

9, rue du Général-de-Larminat,
75015 Paris.
20, rue Galliéni,
78300 Poissy.
141, rue de Silly,
92100 Boulogne.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France,
ont le regret de faire part du décès de

M. le docteur
Henri KUNTZIGER,
directeur médical et administrateur
à l'Association pour l'utilisation
du rein artificiel,

survenu le jeudi 16 novembre 1989.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 20 novembre à Einschen (Luxembourg).

— M. Icko Lichentin,
Michel et Fabienne Lichentin,
Elise et Richard Marienstras,
Sylvie et Nadine Marienstras,
David et Déborah Lichentin,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Méry LICHENTIN,
née Szerszewski,

leur épouse, mère et grand-mère bien aimée, survenu le 18 novembre 1989.

Les obsèques ont lieu le mardi 21 novembre, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Lubas,
Mme et M. Serge Salomon,
Hélène Lubas,
Mme et M. Gaston Compans
et leur famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François LUBAS,

le 15 novembre 1989.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Trainel (Aube).

22, rue du Vieux-Château,
10400 Trainel.

— Patrick et Catherine Veg,
M. et Mme Noël Veg,
Mme Colette Segaud,
M. et Mme Robert Dorveaux,
M. et Mme Alain Veg,
M. et Mme Philippe Segaud,
ont l'immense douleur de faire part du décès brutal de leur fille, petite-fille, arrière-petite-fille et nièce,

NOÉMIE,

survenu le 14 novembre 1989, à l'âge de trois mois.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 17 novembre au cimetière de Montmartre.

La famille adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie et leur affection dans cette cruelle circonstance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Lamarck,
75018 Paris.
21, rue Vauvenargues,
75018 Paris.
27, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

— Lyon.
Le président de l'université Jean-Moulin,
Le doyen de la faculté de droit,
Le personnel de l'université,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Robert PELLOUX,
professeur honoraire de droit public,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 10 novembre 1989, en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon.

— La famille et les amis de

Olga POPOVITCH

ont le chagrin d'annoncer son décès le 12 novembre 1989.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire de la disparition de

Salomon ROSENBLUM,
collaborateur de Marie Curie,
directeur de recherches au CNRS,

qui découvrit la structure fine des spectres alpha en 1929, vous êtes priés de le rejoindre en pensée.

Eva Rosenblum, son épouse,
Toute sa famille,
Ses collègues et ses amis.

Le 22 novembre 1989.

35, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

SIERN
GRAVEUR
depuis 1840
Chevalières armoriées
Cartes de visite
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.56.45

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 novembre 1989 à 0 heure et le dimanche 26 novembre à 24 heures.

Des passages pluvieux, parfois importants, intéresseront encore le sud de la France jusqu'à vendredi.

Sur le reste du pays, l'élément marquant sera la chute des températures à partir de jeudi avec l'apparition de chutes de neige jusqu'à basse altitude.

Mercredi : pluie abondante sur le Sud-Est. — Sur l'est du Massif central, les Alpes du Sud, la Provence, la Côte-d'Azur et la Corse, le temps sera pluvieux. On entendra gronder l'orage de loin en loin. Les quantités d'eau pourront être abondantes par cumul.

Sur le Languedoc-Roussillon, après les pluies de la nuit, le temps s'améliorera assez vite grâce à la levée d'une tramontane modérée.

Sur le Sud-Ouest, le Lyonnais et les Alpes du Nord, le temps sera également très nuageux mais les pluies se limiteront à quelques ondées.

Du Nord-Pas-de-Calais au nord de la Bretagne et aux frontières du nord-est, les éclaircies seront assez timides. Une ondée passagère n'est pas exclue. Il pourrait tomber quelques flocons de neige sur les Vosges en fin de journée.

Seuls le sud de la Bretagne, les pays de Loire, le Centre, la Bourgogne, le Limousin et le Poitou-Charentes connaîtront un bon ensoleillement.

Le vent d'est soufflera assez fort en Manche.

Les températures minimales iront de 1 degré à 3 degrés sur la Lorraine et l'Alsace, de 4 degrés à 7 degrés sur le reste de la moitié nord, de 8 degrés à 12 degrés sur la moitié sud. Les maximales seront comprises entre 11 degrés et 16 degrés excepté sur le Nord et le Nord-Est où elles ne dépasseront pas 6 degrés à 10 degrés.

Jeudi : retour d'éclaircies et chute des températures. — Sur toute la moitié nord, le soleil fera d'assez belles apparitions entre les bancs de nuages bas. Mais le vent de nord-est soufflera modérément et accentuera la sensation de fraîcheur. Il fera entre - 2 degrés et - 4 degrés au lever du jour, pas plus de 4 degrés à 7 degrés dans l'après-midi.

Sur la moitié sud, la matinée sera nuageuse. Le soleil arrivera progressivement à s'imposer dans l'après-midi. Les températures matinales iront de 6 degrés à 11 degrés ; celles de l'après-midi atteindront encore 11 degrés à 15 degrés. Près de la Méditerranée, mistral et tramontane dégageront le ciel.

Vendredi : frais et humide. — Le temps sera très nuageux à couvert sur le Sud-Ouest, la Corse et un grand quart sud-est du pays ou des précipitations se produiront. Sur le reste du pays beaucoup de brumes ou brouillards le matin. Dans la journée, le ciel deviendra variable à très nuageux, quelques flocons pourront tomber, notamment sur le Nord et sur l'Est ou le temps restera très frais et assez humide.

Les températures minimales iront de 4 degrés à 7 degrés sur l'Ouest et une petite moitié sud, zéro degré à 3 degrés ailleurs.

Les températures maximales atteindront 10 degrés à 12 degrés près des côtes atlantiques et dans le Sud-Ouest, 12 degrés à 15 degrés près de la Méditerranée, 4 degrés à 7 degrés dans l'Est et le Nord, 7 degrés à 10 degrés ailleurs.

Samedi : le refroidissement se généralise à tout le pays. — Après les brumes ou brouillards un peu partout sur le pays, des averses de neige pourront se produire sur un grand quart nord-est. Sur l'Ouest, le ciel sera variable à très nuageux et s'accompagnera de quelques ondées.

Le temps reste très nuageux à couvert sur le Sud-Ouest et la Corse. Quelques éclaircies apparaîtront dans le Sud-Ouest.

Températures en légère baisse.

Dimanche : accentuation du froid. — Le refroidissement s'accentue sur le nord et l'est du pays où les brouillards pourront être givrants. Ailleurs, sur une grande moitié nord, nombreuses brumes et brouillards. En cours de journée, des éclaircies apparaîtront sur la moitié ouest du pays avec le retour à des conditions plutôt anticycloniques et un courant de nord-est plus continental.

Températures minimales en baisse sur l'Est et le Nord.

SITUATION LE 21 NOVEMBRE 1989 A 0 HEURE TU

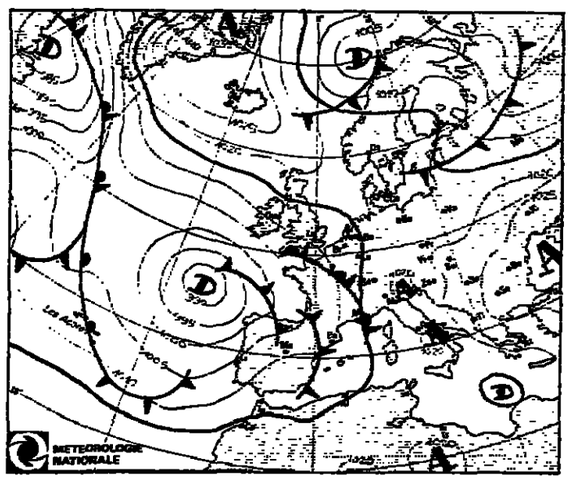

PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE 1989 A 12 HEURES TU

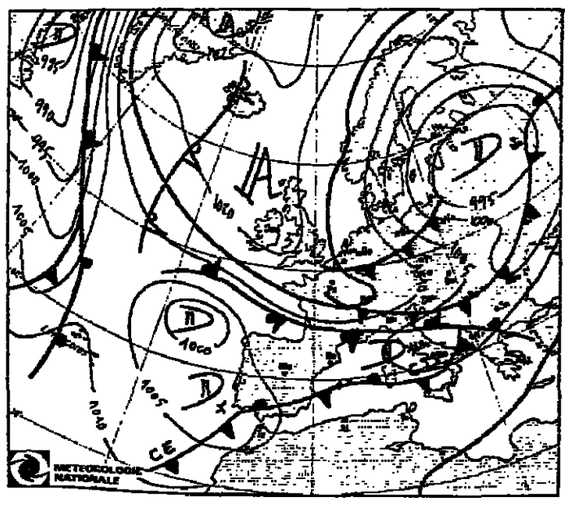

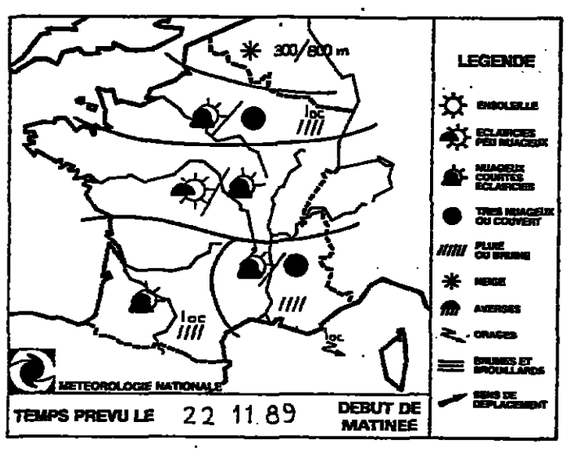

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-11-1989 à 6 heures TU et le 21-11-1989 à 6 heures TU — le 21-11-1989

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	20	9	N	TOURS	14	8	C	LOS ANGELES	32	16	N
BIARRITZ	20	14	D	TOULOUSE	18	13	C	LUXEMBOURG	8	4	C
BORDEAUX	17	11	P	POINTE-A-PITRE	30	22	D	MADRID	14	8	P
BOURGES	15	11	C	ALGER	26	15	N	MARRAKECH	23	12	D
BREST	14	11	C	AMSTERDAM	11	3	D	MEXICO	26	10	B
CAEN	13	5	B	ATHÈNES	14	12	N	MILAN	15	7	C
CHERBOURG	13	9	N	BANGKOK	31	22	N	MONTRÉAL	6	-3	O
CLERMONT-FER.	17	12	P	BARCELONE	18	13	N	MOSCOU	-3	-4	*
DIJON	9	7	P	BELGRADE	6	-3	C	NAIROBI	27	17	C
GRENOBLE-SAINT-M	14	6	D	BERLIN	2	-4	*	NEW-YORK	15	3	O
LILLE	12	4	C	BRUXELLES	14	5	N	OSLO	4	2	*
LIMOGES	16	11	N	LE CAIRE	23	13	D	PALMA-DE-MAL.	22	14	P
LYON	17	6	N	COPENHAGUE	5	3	C	PÉKIN	10	-2	D
MARSEILLE-MAR.	18	14	C	DAKAR	26	22	D	RIO-DE-JANEIRO	29	21	N
NANCY	6	1	P	DELHI	30	13	D	ROME	20	8	B
NANTES	14	11	D	DJERBA	21	11	D	SINGAPOUR	32	24	A
NICE	17	12	D	GENÈVE	6	5	C	STOCKHOLM	3	-7	D
PARIS-MONTS.	13	9	D	HONGKONG	21	17	D	SYDNEY	21	13	D
PAU	17	8	D	ISTANBUL	10	2	D	TOKYO	15	6	D
PERPIGNAN	18	11	N	JÉRUSALEM	17	6	D	TUNIS	22	11	B
RENNES	14	9	C	LISBONNE	18	14	A	VARSOVIE	-3	-7	B
ST-ETIENNE	15	14	C	LONDRES	12	6	B	VENISE	9	8	C
STRASBOURG	2	-2	C					VIENNE	4	-1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 21 novembre 1989 :

DES ARRÊTÉS

● Du 17 novembre 1989 relatif aux prix en 1990 des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public ;

— du 9 Novembre 1989 fixant le plafond de ressources de l'année 1988 applicable en 1990 pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées à compter du 1er janvier 1979.

UNE LISTE

— des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique de Valenciennes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

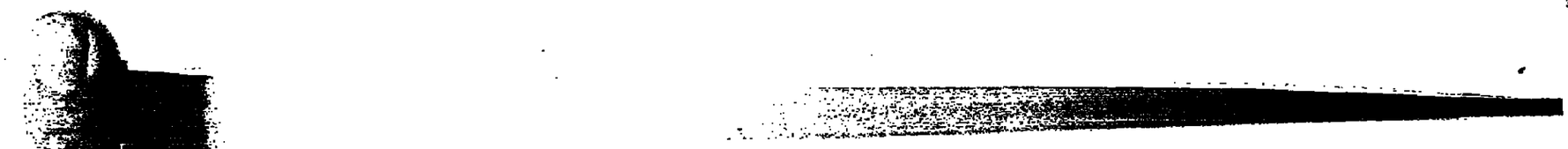

AGENDA

CARNET DU Monde

— Mme Fernand Sebire,
son épouse,
M. et Mme Pierre Caillau,
M. et Mme Albert Sebire,
M. et Mme François Sebire,
ses enfants,
ses petits-enfants,
arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand SEBIRE,
conseiller honoraire
près la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu muni des sacrements de l'Eglise, à Paris, le 20 novembre 1989, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *jeudi 23 novembre*, à 8 h 30, en l'église *Saint-Ferdinand des Ternes*, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

2, villa Niel,
75017 Paris.

— Son mari,
Ses enfants,
Ses parents,
Ses frère et sœurs et leurs enfants,
Sa belle-sœur et son fils,
Sa belle-mère,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monique WEGROWE,
née Vercueil,

survenu le 17 novembre 1989.

Elle sera inhumée à La Bégude-de-Mazenc (Drôme) après un office qui aura lieu au temple du village, mercredi 22 novembre, à 14 h 30.

J.-G. Wegrowe,
8 Muenchen 80,
Rablstr. 37,
RFA.

Remerciements

— Mme Charles Courtine,
Et ses enfants,
prient toutes les personnes amies et connaissances qui leur ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors du décès de

M. Charles COURTINE

de bien vouloir accepter leurs remerciements.

— Mme Sim Var Yoko,
Sa famille
Et les collaborateurs de son défunt mari,
très touchés de nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. SIM VAR,

présentent ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— *Le 22 mai 1989*, nous accompagnions

René BLETTERIE

dans son dernier voyage.

Le service de l'enseignement agricole et ceux qui ont estimé René se souviennent.

— Pour le vingt-sixième anniversaire de la mort de

Jacques FELDMAN,

son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée jeudi 23 novembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-6e, à la mémoire des six Pères *jésuites* assassinés à San-Salvador, le 15 novembre, dont nous rappelons les noms : Ignacio Ellacuria, recteur de l'*université* centro-américaine du Salvador, Segundo Montes, supérieur de la communauté, Ignacio Martin-Baro, recteur adjoint, Joaquin Lopez y Lopez, directeur national de « Caritas Alegria », Armando Lopez et Juan Ramon Moreno, professeurs. Une messe sera célébrée aux intentions de toutes les victimes de la violence au Salvador.

Communications diverses

— L'Association *des Ailes brisées*, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, vous invite à sa vente d'entraide qui aura lieu le 28 novembre, de 17 heures à 20 heures, et les 29, 30 novembre et 1er décembre, de 14 heures à 20 heures, à l'Hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'armée de l'air, de l'aviation légère de l'armée de terre et des parachutistes, de l'aéronautique navale, du groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales et de la Direction générale de l'aviation civile, d'Aéroports de Paris, de l'Aéro-Club de France, des compagnies Air France, UTA, Air Inter, des Anciens de l'aviation, des Amis de Malfanti et de l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air.

— Sculpture de Marie-Elisabeth Guiot, à la galerie Marie-de-Holmsky, du 7 au 20 décembre 1989, du mardi au samedi, de 15 heures à 19 heures, 80, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— Cercle Bernard-Lazare, Konstanty Gebert, plus connu sous son nom de plume, David Warszawski, journaliste polonais indépendant, et Jean-Charles Szurek, professeur à Paris-X-Nanterre, chercheur au CNRS, décriront la situation politique et économique de la Pologne et tenteront de cerner la sociologie de la communauté juive polonaise d'aujourd'hui, jeudi 23 à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

— L'assemblée générale ordinaire de la Société musicale russe en France, association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, se tiendra le 11 décembre 1989, à 19 heures, au siège de l'association, 26, avenue de New-York, 75116 Paris.

Ordre du jour :
1. Rapport moral - Quitus.
2. Rapport financier - Quitus.
3. Projet de budget 1990.
4. Fixation du montant des cotisations.
5. Pourvoi aux postes vacants d'administrateurs (dont renouvellement du tiers statutaire).
6. Questions diverses.

Ouverture des portes pour vérification des pouvoirs à 17 heures.

— La Société de thanatologie organise, les 24 et 25 novembre 1989, son XIXe Congrès : « *Au-delà de la mort, du rite aux croyances* », à l'auditorium de la Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Participation aux frais : 100 F. Renseignements et réservations : Société de thanatologie, 17, rue Froment, 75011 Paris. Tél. : (1) 48-05-46-45.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5136

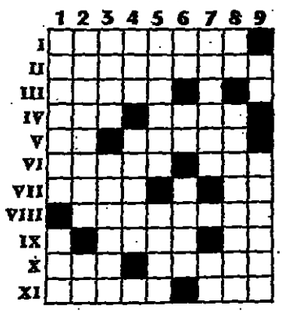

HORIZONTALEMENT

I. *Des hommes qui sont loin de la retraite.* — II. *Sont à la tête de certains réseaux.* — III. *A souvent des mines près d'elle.* — IV. A sa clairette. Son époux « aimait » bien les enfants. — V. Article venant de l'étranger. Contribuent à *maintes évolutions.* — VI. Laisse *des traces de son passage.* Direction. — VII. A *beaucoup de Zaïrois* près de lui. Un peu de retenue. — VIII. Connaissent de très brefs moments de détente. — IX. Ne songea, en fait, qu'à satisfaire un besoin bien naturel. Conjonction. — X. Se relève, *en général*, très peu de temps *après s'être couché.* On cherche parfois à la gagner quand on est perdu. — XI. Est de bon poil. Source d'orage.

VERTICALEMENT

1. Ne se porte pas très bien. Compose des recettes. — 2. Eléments d'une bobine. Fait prier de lui en classe. — 3. Moyen de sortir du lit. Aime la chaleur. — 4. Est partois au bord des larmes. On y met la gomme. — 5. Donne des idées. Résulte d'*un mélange.* — 6. *Tête de série. Deux lettres que* bien des gens se voient adresser. Connut de multiples amours. — 7. Bien contre le mal. Note. — 8. Réfléchi. Il est souhaitable qu'il soit de bonne compagnie. — 9. Susceptible de valoir une bonne note. Qui a peut-être gagné à être connue.

Solution du problème n° 5135

Horizontalement

I. Mercerie. — II. *Ebouriffé.* — III. Crimés ; fa. — IV. Au ; écru. — V. Lion ; réa. — VI. Ota ; rio. — VII. *Mésalliés.* — VIII. Arilles. — IX. Otite. — X. Eon ; sus. — XI. Sistre.

Verticalement

1. Mégalomanes. — 2. Ebruiter. — 3. Roi ; oasiens. — 4. Cumin ; al. — 5. Ere ; allons l. — 6. Riser ; let. — 7. If ; cerisier. — 8. Effraie ; tue. — 9. Eau ; osées.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le *Monde* radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 novembre

TF 1

20.35 **Cinéma :**
Vent de panique.
Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Jean-Pierre Kalfon.
22.10 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Invitée : Vanessa Paradis.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Série : Intrigues.**
0.45 **Série : Mésaventures.**
1.10 **TF 1 nuit.**

A 2

20.35 **Les dossiers de l'écran :**
De Nuremberg à Nuremberg.
Documentaire de Frédéric Rossif, textes de Philippe Meyer. 1. Le triomphe et la guerre. Les prémices de la seconde guerre mondiale. Des documents d'archives exceptionnels.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Section spéciale.** ■■
Film français de Costa-Gavras (1975).
0.00 **Quand je serai grand.** Mgr Gelliot.
0.05 **Informations : 24 heures sur la 2.**
0.25 **Météo.**
0.30 **Soixante secondes.** Ali Saibou président de la République du Niger.

FR 3

20.35 ▶ **Téléfilm : Liberté, libertés.**
De Jean-Dominique de La Rochefoucauld (1re partie).
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Cinéma : Je t'aime, je t'aime.** ■■
Film français d'Alain Resnais (1967). Avec Claude Rich, Olga Georges-Picot.

0.05 **Musiques, musique.**
Sonate pour alto, op. 31 n° 4, de Hindemith.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Jumpin' Jack Flash.** ■■
Film américain de Penny Marshall (1988).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : La brûlure.** ◻
Film américain de Mike Nichols (1988) (v.o.).
0.05 **Cinéma : Prince des ténèbres.** ■
Film américain de John Carpenter (1987).
1.45 **Documentaire :**
Le cadeau du siècle.

LA 5

20.40 **Cinéma : Banana Joe.** ◻
Film italien de Steno (1982).
22.25 **Série : L'enfer du devoir.**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.30 ***Téléfilm :***
La vengeance des Samouraïs.
22.40 **Magazine : Ciné 6.**
23.00 **Série : Les jupons de la Révolution.**
Théroigne de Méricourt.
Courtisane par obligation.
0.25 **Six minutes d'informations.**
0.30 **Musique : Boulvrock'n hard.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Route One / USA**
(1re partie). De Robert Kramer.

22.35 **Cartes postales vidéo.**
22.40 **Documentaire : Gaudí.**
De Manuel Huerga.
23.35 **Opéra : *Le pavillon aux pivoines.***
De Tong Xianzu.
0.35 **Documentaire :**
Jean Weidt, le danseur rouge.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : *Le rythme et la saison.*** *Le madrigal anglais, une apothéose éphémère. 2. L'esthétique anglaise : austérité et exubérance.*
20.30 **Archipel médecine.**
Spécial Euromédecines.
21.30 **Mémoires du siècle.**
Eugène Claudius-Petit.
22.40 **Nuits magnétiques.**
Chers chercheurs.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 7 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Te Deum de Gagneux ; Stabat Mater pour solistes, chœur et orchestre, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Maximiano Valdès ; sol. : Valeria Esposito, Anne-Marie Blanzat, sopranos, Jennifer Larmore, mezzo-soprano, Ernesto Palacio, ténor, Simone Alaimo, basse.
22.30 **La galaxie des traditions.**
23.07 **Club d'archives.** *Les grands maîtres de l'archet : Jasha Heifetz. Œuvres de Prokofiev, Walton, Dohnanyi, Sarasate, R. Strauss, Mendelssohn, Lohr, Gershwin, Schumann, Burleigh ; Les plus belles rééditions récentes.*

Mercredi 22 novembre

TF 1

14.25 **Club Dorothée.**
17.55 ***Série : Hawaii, police d'Etat.***
18.50 ***Avis de recherche.***
18.55 ***Feuilleton : Santa-Barbara.***
19.25 ***Jeu : La roue de la fortune.***
19.50 ***Tirage du Tac-O-Tac.***
20.00 ***Journal, Météo, Tapis vert et Loto.***
20.40 ***Variétés : Sacrée soirée.***
Invités : Sacha Distel, Véronique Jannot. Variétés : Tina Turner, Fine Young Cannibals, *Claude Nougaro*, Michèle Torr. Séquence nostalgie : Pascal Danel. *Coup de cœur* : Lio et Jacques Dutronc.
22.30 **Magazine : Ex libris.**
Bas les masques ! Expliquez-moi : Jacques Laurent (*les Aventures de Caroline Chérie*), Michèle Perrein (*La Mangeuse*), Bertrand Poirot-Delpech (*Traversée*) ; Extérieur livre : William Styron, Jean-François Jeandillou, Antonine Maillet ; Exploration : Romain Gary ; Reportage : Minou Drouet.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Feuilleton : Heimat.**
0.55 **TF nuit.**

A 2

14.15 ***Eric et compagnie.***
16.20 ***Magazine : Euroclic.***
16.35 ***Feuilleton : Les années collège.***
17.00 ***Magazine : Drôle de planète.***
17.20 ***Magazine : Graffitis 5-15.***
18.15 ***Série : Les voisins.***
18.40 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
19.00 ***Série : Top models.***
19.25 ***Jeu : Dessinez, c'est gagné !***
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **Les dossiers de l'écran :**
De Nuremberg à Nuremberg.
De Frédéric Rossif, textes de Philippe Meyer. 2. La défaite et le jugement.
L'aboutissement du conflit et le fameux procès.
22.15 **Débat : Hitler, le nazisme et l'histoire de notre temps.**
Invités : Youri Rubinski, diplomate, Morris Berthold Abram, diplomate, Daniel Mayer, ancien membre du Conseil national de la Résistance, Rudolf von Thadden, historien, Gian Carlo Pajetta, président de la Commission nationale de garantie au sein du Parti communiste italien, Claude Cheysson, ancien ministre des affaires étrangères.
0.00 **Quand je serai grand.** Roger Bambuck.
0.05 ***Informations : 24 heures sur la 2.***
0.25 ***Météo.***
0.27 ***Soixante secondes.*** Jean Marais.
0.30 **Magazine : Figures.** Marcel Camé.

FR 3

13.30 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
13.57 **Flash d'informations.**
14.00 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.30 **Jeu : Cherchez la France.**
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**

17.00 **Flash d'informations.**
17.05 ***Amuse 3.***
18.00 ***Magazine : C'est pas juste.***
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.51 **Dessin animé : Kimboo.**
20.00 **Jeux : La classe.**
20.35 **Théâtre : Une folie.**
Pièce de Sacha Guitry.
Un psychiatre de bon conseil...
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Opéra.**
De Claire Newman.
Sommaire : Il était une fois... (lever de rideau au palais Garnier) ; Le chef de la claque à la Scala ; Notes d'un cours : Birgit Nilsson ; Un couple de chanteurs à l'Opéra : Marina Krilovici et Kostas Paskalis ; L'amour des trois Oranges.
23.45 **Musiques, musique.**
Sonate, de Poulenc, par Paul Meyer, clarinette, et Eric Lesage, piano.

CANAL PLUS

15.00 **Documentaire :**
Et si nous étions des animaux...
De John Downer. 2. Des millions de regards.
15.30 ***Téléfilm : Complot à Manille.***
17.00 **Documentaire : Les allumés...**
Opération survie en Australie.
17.25 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30.

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Bertabas.
20.25 ***Sport : Football.***
Les coulisses.
20.30 ***Sport : Football.***
Match aller de la Coupe de l'UEFA (3e tour) : Olympiakos-Auxerre, en direct du Pirée.
22.35 ***Flash d'informations.***
22.45 **Cinéma : Engrenages.** ■■
Film américain de David Mamet (1987). Avec Lindsay Crouse, Joe Mantegna, Mike Nussbaum.
Pour aider un de ses malades qui menace de se suicider parce qu'il ne peut payer une importante dette de jeu, une psychiatre va trouver le créancier dans un tripot. Fascinée par le milieu, elle demande à être initiée à l'arnaque. Un scénario, une mise en scène et une interprétation remarquables. Une atmosphère insolite obéissant pourtant à une logique interne pèse sur ce film qui réserve plus d'une surprise.
0.20 **Cinéma : La tête du client.** ■
Film français de Jacques Poitrenaud (1965). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Sophie Desmarets.

LA 5

14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.30 **Série : Kung fu.**
16.45 **Dessins animés.**
17.30 **Magazine :**
En route pour l'aventure.
18.00 **Dessins animés.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Le bar des ministères.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Série : Sur les lieux du crime.**
La fille sur l'escalier, de Peter Adem.
22.25 **Série : La loi de Los Angeles.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.35 **Série :**
Les années coup de cœur.
16.00 **Magazine : Roxanne Roll.**
16.30 **Feuilleton :**
Les aventures de Tom Sawyer.
16.05 **Jeu : Force clip.**
17.05 **Roxanne Roll** (suite).
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
18.35 **Série : Le frelon vert.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Téléfilm : La dernière enquête.**
De David Lowell Rich, avec Richard Widmark, Henry Darrow.
Un ancien policier new-yorkais reprend du service dans l'Ouest.
22.05 **Magazine : Culture pub.**
22.35 ▶ **Documentaire : My-Lai.**
De Kevin Sim.
23.30 **Documentaire : Vietnam 1989.**
De Catherine Poutigny.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Variétés : Fréquenstar.**
1.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

16.00 **Méthode Victor :**
Allemand et espagnol.
16.30 **Documentaire :**
L'escrime de la marche.
De Daniel Moreau.
17.30 **Cinéma :**
Les nuits de la pleine lune. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1984). Avec Pascale Ogier, Tcheky Karyo, Fabrice Luchini.
19.15 **Court métrage.**
19.30 **Documentaire :**
Nakagami, écrivain des ruelles.
De Pierre Aubry.
20.27 ***Je me souviens... des années 80.***
20.30 **Feuilleton :**
Sainte Thérèse d'Avila (7e épisode).
21.25 ***Téléfilm : Les morts de la Seine.***
De Peter Greenaway.
22.10 **Magazine : *Imagine.***
22.40 **Opéra : *Le voyage à Reims.***
De Rossini.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
Chers chercheurs.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Art of noise.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 18 novembre lors des 18e Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz) : Orchestrahl, d'Amy ; Dortmunder variationen, de Halffter ; Sinfonia n° 4, de Marco, par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision espagnole, dir. Arpad Joo.
23.07 **Jazz-club.** *En direct du Bilboquet à Paris :* le trompettiste Valery Ponomarev avec Olivier Hutman, piano, Luigi Trussardi, contrebasse, et Philippe Combelle, batterie.

Audience TV du 20 novembre 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	56.3	Santa Barbara 24.0	Publicité 2.4	Actual. région. 21.2	Nulle part... 2.4	Happy Days 3.9	Magnum 2.4
19 h 45	59.0	Roue fortune 26.1	Dessinez 10.7	19-20 infos 10.6	Nulle part... 4.0	Bar ministères 3.4	Magnum 4.1
20 h 15	74.0	Journal 30.4	Journal 14.7	La classe 13.1	Nulle part... 3.5	Journal 5.6	Mme est servie 6.6
20 h 55	74.6	Bonne espérance 23.7	Doct. Galliland 9.9	Sac de nœuds 24.6	Y-a-t-il... 3.5	Commando 5 5.4	Juge Fayard 5.2
22 h 8	61 ,7	Bonne espérance 24.5	Doct. Galliland 12.9	Soir 3 8.1	Lundi sport 1.7	Commando 5 10.4	Juge Fayard 7.3
22 h 44	26.0	Sirocco 10.5	Ecolles 5.5	Océaniques 1.3	Lundi sport 0.3	Publicité 3.3	Pourvu que... 4.3

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Les instants
les plus tropicaux
ne sont pas
les plus chers

LIC. 783 A

ANTILLES
2 750 F

ROME 850 F
VENISE 1 050 F
DAKAR 2 220 F
CAYENNE 3 480 F
SAN FRANCISCO 3 500 F
BANGKOK 3 800 F
LA REUNION 3 900 F
NAIROBI 3 990 F
PAPEETE 6 950 F
NOUMEA 9 900 F

VOLS ALLER RETOUR AU DEPART DE PARIS. PRIX A PARTIR DE.

NOUVELLES FRONTIERES

5, AV DE L'OPERA 42 73 10 64
36 15 NF

SPORTS

SKI : les finances et la fédération

Un plan remonte-pente

Au moment où débutent les épreuves de la Coupe du monde de ski alpin sur les pistes nord-américaines, la Fédération française de ski (FFS) est à la recherche de résultats sportifs et financiers. Ses comptes ne sont pas florissants. Le palmarès de l'hiver 1988-1989 n'a pas confirmé les espoirs du rendez-vous olympique de 1988 à Calgary. Les médailles de Franck Piccard furent vite oubliées, tandis que s'accumulaient sur la FFS d'autres nuages, financiers cette fois.

GRENOBLE
de notre correspondant

L'assemblée générale de la Fédération avait pris acte, au mois de juin, d'un déficit de 15 millions de francs pour 1988 et constaté que, sans l'administration d'un remède particulièrement vigoureux, un « trou » du même ordre serait enregistré pour 1989. Cette dégringolade financière trouve son origine, pour partie, dans le manque de neige au cours des deux précédents hivers qui ont privé la FFS des bénéfices de la vente des *« cartes neige »*.

En 1987 un million quarante mille skieurs avaient adhéré à la FFS et sept cent soixante mille l'hiver suivant, soit un manque à gagner de 6 millions de francs. Plus grave, la FFS n'est jamais parvenue, depuis le début des années 70, à échapper à la spirale inflationniste dans laquelle elle s'est elle-même enfermée. Elle n'a cessé de croire, depuis que ses équipes ont commencé à marquer le pas face à leurs adversaires suisses, autrichiens, italiens, américains ou canadiens, que le seul moyen était d'ouvrir de plus en plus grande la porte des équipes pour laisser entrer de futurs champions. *« C'était une erreur sportive et financière »*, affirme le président, M. Bernard Chevallier.

Cette politique fut encouragée et soutenue grâce à l'accroissement régulier, jusqu'en 1984, du nombre des skieurs et donc par des rentrées d'argent frais pour la FFS. Mais depuis cette date le nombre des mordus des sports d'hiver s'est stabilisé autour de six millions de skieurs alpins et deux millions de fondeurs. La FFS n'eut pas la prudence de limiter son train de vie qui passait par un nombre toujours plus grand d'entraîneurs et un personnel administratif nombreux : cent vingt salariés étaient attachés à la FFS à la fin de la saison dernière.

Elitisme

Pour surmonter cette nouvelle crise la FFS a décidé de rompre totalement avec ses anciennes habitudes et d'engager une réforme majeure de sa politique sportive. Vingt-six mois avant les Jeux d'Albertville (février 1992), les dirigeants de la FFS s'apprêtent à mettre en place une organisation toute nouvelle du ski de compétition. Elitisme, tel est désormais le maître-mot de la Fédération qui, dès le mois de mai 1990, amputera de moitié les effectifs de ses équipes. Actuellement quatre-vingts skieurs alpins et autant de skieurs nordiques, auxquels il faut ajouter une vingtaine de skieurs artistiques, sont à la charge de la Fédération française de ski. Un « alpin » lui coûte en frais de déplacement, d'hébergement, d'encadrement, en moyenne 250 000 francs par an, contre 110 000 francs pour un « nordique ». Désormais, pour pouvoir accéder aux équipes nationales, tout candidat devra être classé parmi les cent premiers mondiaux alors que le ticket d'entrée parmi l'élite française du ski se situait jusqu'à la deux centième place. La diminution du nombre des skieurs au sein des équipes entraînera le licenciement de dix-sept entraîneurs et d'un nombre équivalent de chargés de mission et de personnels administratifs.

Pour apurer ses comptes, la FFS a emprunté 20 millions de francs auprès d'un de ses partenaires, les Banques populaires, et hypothéqué l'immeuble fédéral qu'elle possède à Annecy. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports ne lui a accordé qu'une rallonge de 3 % sur sa subvention d'un montant de 15,5 millions de francs, alors que la FFS escomptait, dans le cadre de la préparation des Jeux d'Albertville, 34 millions, pour offrir à ses athlètes une meilleure préparation physique, développer la recherche médicale, poursuivre des études sur la glisse et organiser des entraînements dans les stations de l'hémisphère sud.

La FFS devra puiser dans ses propres ressources pour préparer ses skieurs à l'échéance olympique tout en essayant d'accroître la contribution de ses partenaires, notamment le pool des fabricants qui lui verse annuellement une cotisation de 3 millions et demi de francs, à laquelle vient s'ajouter l'octroi de matériel et de services estimés à 25 millions de francs. Les autres partenaires de la Fédération lui ont accordé cette année 17,5 millions de francs.

Depuis le retrait, en 1987, du groupe Bernard Tapie Sport, les coureurs des équipes de France de ski ne portent plus de couleurs commerciales sur leurs combinaisons. Aucune entreprise n'a en effet accepté de se plier aux conditions de la FFS qui réclame 5 millions de francs par an jusqu'aux Jeux d'Albertville. *« Il n'est pas question de brader nos équipes. Elles valent cette somme dans la perspective des JO. Je préfère ne pas avoir d'argent plutôt que de les vendre à un tarif trop bas »*, affirme M. Bernard Chevallier. En l'absence de véritable prétendant pour les médailles d'Albertville, les skieurs français ne font décidément pas recette.

CLAUDE FRANCILLON

CAMPUS

Le Comité scientifique de M. Jospin

Le « Comité scientifique de l'enseignement supérieur sera officiellement installé auprès du ministre de l'éducation nationale, vendredi 24 novembre et tiendra jusqu'à dimanche sa première séance de réflexion. Créé par arrêté du 10 mai 1989, il est chargé de donner au ministre tous avis sur les programmes de formation scientifique et de recherche menés dans les établissements d'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale.

Présidé par Jean-Marie Lehn, professeur au Collège de France et prix Nobel de chimie 1987, il est composé de vingt-sept membres, par moitié français et par moitié ressortissants d'autres pays (Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Etats-Unis, Espagne, Belgique, Suède) nommés par le ministre sur proposition de M. Lehn. Ils sont choisis pour leur compétence et leur notoriété, mais aussi pour leur connaissance des politiques scientifiques de leur pays. Le ministère de l'éducation nationale tient en effet à disposer d'une évaluation qui dépasse les frontières de sa politique scientifique.

Le Comité, qui est indépendant et dont les avis sont consultatifs, doit se réunir deux fois par an en séance plénière. Ses vingt-sept membres sont répartis en groupes par secteur : mathématiques, physique, chimie, biologie et médecine (Bengt Samuelson, prix Nobel 1982, y figure), informatique, sciences de la Terre et de l'univers, sciences humaines et sociales. Sa première séance sera close dimanche par Lionel Jospin tandis que ses membres seront invités samedi soir à Matignon par le premier ministre.

Le financement de l'enseignement supérieur

Les actes du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur qu'avait organisé *le Monde* et la *Revue française de finances publiques*, les 26 et 27 avril, à l'université de Dauphine sont parus.

On y retrouve notamment l'intégralité de l'allocution de M. Lionel Jospin, annonçant des mesures visant à renforcer l'autonomie, les capacités de gestion et les compétences financières des universités. Et, parmi les très nombreuses interventions, celles de MM. Hubert Curien, Alain Carignon, Gérard Delfau, Georges Vedel, René Rémond, Daniel Laurent, Bernard Decompa...

► Revue française de finances publiques. Numéro 27. 347 p., 150 F. Litrairie générale de droit et de jurisprudence, 26, rue Vercingétorix, 75015 Paris. Tél. : 43-35-01-67.

Prix Jean-Maitron

Nathalie Brémand, étudiante à Toulouse, auteur d'un mémoire de maîtrise sur Paul Robin, militant et pédagogue libertaire de la fin du dix-neuvième siècle, est la première lauréate du Prix Jean-Maitron, qui vient d'être créé pour prolonger l'œuvre du créateur de la revue *le Mouvement syndical* et du monumental *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, dont le tome 35 vient de paraître (période 1914-1939).

RUGBY : XV de France

Fouroux se met à table

Salade de homard aux lentilles tièdes, épaule d'agneau rôtie à l'anchois... Jacques Fouroux, l'homme de terrain du XV de France, avait choisi l'une des meilleures tables du Sud-Ouest, à Auch (Gers), pour réunir dix-huit joueurs internationaux au cours d'un déjeuner de *« mise au point »*, lundi 20 novembre. L'objectif de ce repas était clair : discuter des turbulences traversées par l'équipe nationale à la suite de l'éviction de trois joueurs essentiels (Serge Blanco, Pierre Berbizier et Laurent Rodriguez) pour le second test-match contre l'Australie, samedi 11 novembre à Villeneuve-d'Ascq (*le Monde* du 14 novembre). Les « anciens » en question avaient été durement éprouvés par cette mise à l'écart et souhaitaient s'en expliquer franchement avec Jacques Fouroux.

« Je ne parlerai jamais de ce qui s'est dit ici », a prévenu Fouroux en sortant de table. Les joueurs présents, parmi lesquels également le « benni » toulousain Denis Charvet, n'ont guère été plus bavards, chacun respectant la loi du silence. Il semblerait toutefois que les débats aient été relativement animés. Ils promettaient en tout cas de l'être. De source proche de certains anciens, on indique en effet que quelques joueurs s'étaient présentés à Auch avec la ferme intention de s'en prendre sans détour à Jacques Fouroux et à sa conception très dictatoriale du pouvoir au sein du XV de France. Plusieurs d'entre eux envisageaient même de le déstabiliser définitivement.

Tout le système Fouroux était donc susceptible de vaciller au cours de ce repas. Qu'en a-t-il été ? Jacques Fouroux, souvent critiqué (en coulisse) par ses joueurs, est-il sorti affaibli de cette réunion ou s'est-il, une fois de plus, tiré d'affaire ? Les premiers éléments de réponse ne seront sans doute pas connus avant l'ouverture du Tournoi des cinq nations, début 1990.

Ph. Br.

31 Fatalité et clairvoyance, par J. Jeanneney. — La croissance en RFA
32 La guerre de la mesure d'audience TV
33 L'EDI : un espéranto informatique
42 Marchés financiers
43 Bourse de Paris

BILLET

Contradictions britanniques

La livre sterling au plus bas, les taux d'intérêt au plus haut et le Stock Exchange déprimé, c'est le morne panorama auquel est confrontée Mme Margaret Thatcher alors qu'elle ne cesse de proclamer son attachement à la « livre forte ».

La monnaie britannique cotait 9,72 francs français le mardi 21 novembre au matin, son cours le plus bas depuis avril 1987. Cette chute dépasse en gravité celle qu'avait connue le sterling après la démission du chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, le 26 octobre. Les raisons techniques ne manquent pas : entre le mauvais chiffre de l'inflation publié vendredi (7,3 %) et l'attente anxieuse des résultats du commerce extérieur à paraître jeudi, les marchés réagissent négativement.

Paradoxalement, la crise de confiance qui touche la livre n'est pas le signe d'une désaffection internationale à l'égard du premier ministre britannique. C'est semble-t-il au contraire les difficultés politiques qu'elle rencontre au sein de son propre parti, et les rumeurs qui courent sur son départ anticipé — qu'elle même exclut catégoriquement — qui font peur. Malgré les signes de « stagflation » qui se multiplient, l'image de Thatcher comme héraut d'un libéralisme pur et dur favorable aux entreprises reste très forte.

Le premier ministre n'a d'ailleurs rien perdu de sa pugnacité, comme on devait le voir dans le traditionnel discours du Trône qui devrait contenir de nouvelles mesures de privatisation (dans le secteur de la distribution de l'eau et celui de la santé). Si la Bourse doute, Mme Tatcher, elle, ne semble pas douter de la Bourse et de sa volonté à absorber de nouvelles privatisations.

Toutefois, le premier ministre britannique et son nouveau chancelier de l'Echiquier, M. John Mayor, auront fort à faire pour rassurer les marchés. Pour soutenir la livre, il leur faudra encore relever les taux d'intérêts ou du moins les maintenir pour contenter le marché des changes ; mais pour relancer l'économie, il faudrait les abaisser, pour satisfaire le Stock Exchange !

S. G.

INSOLITE

La Poste se fait mousser

« STOP ». C'est le joli nom qu'ont choisi les PTT pour leur nouveau mode de protection des transports postaux. Soit, en développé, « sécurisation du transport des objets postaux ».

En cas d'agression, le chauffeur — isolé dans sa cabine blindée — peut noyer l'intérieur de son camion d'une mousse de polyuréthane chaude qui enrobe les sacs et les objets transportés. En refroidissant, la mousse durcit, interdisant l'accès à l'intérieur du véhicule.

Pour récupérer le chargement, il faut couper à la scie la masse compacte ainsi formée. Comme si cela ne suffisait pas, une alarme se déclenche et les roues du camion se bloquent. Qu'on se rassure, cette mousse envahissante n'endommage pas les billets de banque. Les clients de la poste pourront donc récupérer leurs économies intactes.

L'usine Renault jugée incommode est victime des contraintes de Bruxelles

Le gouvernement donne son accord à la fermeture de Billancourt

M. Rocard a donné son accord à la fermeture prochaine de l'usine Renault de Billancourt, la première de la société. Elle employait encore 4 000 personnes qui bénéficieront d'un plan social.

On ne désespérera plus Billancourt : l'usine va fermer. Le premier ministre et M. Raymond Lévy, PDG de la Régie, seront sans doute accusés d'être les « fossoyeurs » de Renault, de l'industrie automobile française et de la classe ouvrière par la CGT et le Parti communiste réunis, tant la portée symbolique de Billancourt reste forte. Matignon a d'ailleurs sagement attendu le lundi 20 novembre au soir que le PC ne vote pas la motion de censure présentée par l'opposition pour donner son feu vert. Les symboles pèsent encore leur poids politique...

Pourtant, les raisons objectives de vétusté l'emportent. L'usine de l'Ile Seguin, qui emploie encore 4 000 ouvriers, a été construite en 1925. Elle a, depuis, été modernisée de nombreuses fois mais aujourd'hui sa place — une île — et sa forme — des étages — empêchent de poursuivre. Les usines modernes sont grandes, plates et surtout très accessibles pour que les fournisseurs puissent livrer les pièces sans délai et sans stock, à la japonaise.

L'île n'est reliée à la terre que par un seul pont. Elle fabrique encore des véhicules de livraison « Express » au rythme de 300 par jour, des R 5 dites de société au rythme de 120 par jour comprend aussi deux petits ateliers de mécanique. M. Lévy avait, en fait, déjà annoncé l'issue fatale en indiquant que l'Express n'aurait pas de successeur, dans un entretien au *Monde* (5 juillet). C'était condamner Billancourt.

Au terme du plan social qui sera mis en place, indique-t-on au gouvernement, il ne restera aucun ouvrier à Boulogne-Billancourt, où Louis Renault s'installa en 1898. L'usine, les usines, tant la première entreprise française s'est étendue dans cette proche banlieue ouest de Paris, comptèrent jusqu'à 22 000 salariés en 1969.

Demain, il ne restera que ce qu'on appelle encore dans la terminologie industrielle ancienne « *les bureaux* ». Environ 5 000 personnes dans les directions des fabrications, des achats et des méthodes, plus le siège social (un peu décalé vers la porte Saint-Cloud), qui, elles, ne sont pas menacées. Renault-Boulogne ne comptera plus que des emplois « tertiaires ». Symbole, là encore, de l'évolution économique...

Voilà plus de vingt ans que l'on promet aux Boulonnais la fermeture de l'île Seguin. Mais elle fut toujours repoussée sous la pression conjuguée de la CGT et de la croissance de la Régie, qui fut forte jusqu'en 1983. Les usines s'ajoutaient au Mans, à Flins, Douai, Cléon, etc. — une quinzaine en France aujourd'hui — mais Billancourt résistait. L'usine aura traversé le vingtième siècle, marquant sa trace dans l'histoire de la France (les taxis de la Marne y furent construits) et dans les luttes ouvrières (le Front populaire, mai 68...). Vint la crise en 1983.

Révolution culturelle

Un effondrement d'autant plus terrible qu'il a été retardé. En 1984, la Régie perd 12,5 milliards de francs, puis 10,9 milliards encore en 1985. Georges Besse, appelé par M. Laurent Fabius, applique le remède connu à l'époque dans beaucoup d'entreprises françaises : la « *restructuration* ». On coupe usines, effectifs, stocks, production, salaires... M. Lévy poursuivra après l'assassinat de Georges Besse en novembre 1986. Et la Régie se redresse, très vite d'ailleurs, profitant du boom des ventes de voitures depuis trois ans.

Les profits sont de retour en 1988, mais la crise aura provoqué une révolution culturelle. Aux commandes, la rentabilité remplace ce mélange subtil entre l'intérêt « national » et l'intérêt « social » qui présidait depuis la nationalisation et qui avait conduit à la croissance à tout prix. Ensuite, entre la rigueur des chiffres et les symboles, la bataille ne dure que le temps des politiques. 1983-1989 : six ans.

La deuxième raison à la fermeture est, elle aussi, symbolique : l'Europe. Billancourt était condamnée mais le moment restait à choisir. Or Renault est embarqué dans une très difficile négociation avec la Commission européenne sur l'argent versé par son actionnaire, l'Etat. Le différent porte sur 12 milliards de dettes de la Régie effacées par le gouvernement Chirac, qui avait promis, en échange, le changement de statut de Renault (de régie en société anonyme « normale »). En outre, un conseiller du ministre de l'industrie de l'époque, M. Alain Madelin, avait envoyé à Bruxelles le plan à long terme de Renault pour argumentaire.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 31

La baisse continue des effectifs de la Régie

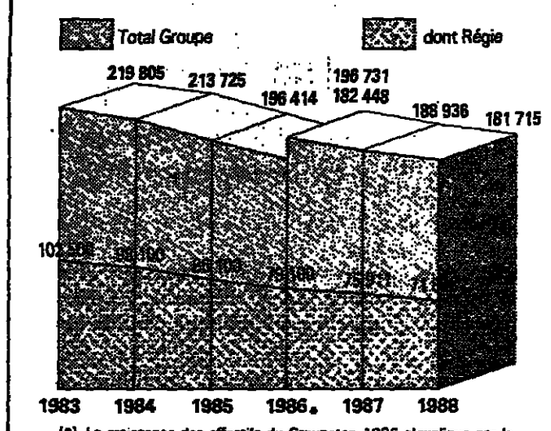

(*) La croissance des effectifs du Groupe en 1986 s'explique par le changement du périmètre de consolidation, notamment par l'intégration de Mack Trucks.

L'histoire de l'île

1948
Première automobile produite par Louis Renault dans un « jardin » à Billancourt. Fondation de la société Renault Frères.

1905
Renault entre dans la production de masse et devient le premier constructeur français.

1908
Introduction du taylorisme.

1912/1913
Grandes grèves dues à la généralisation du taylorisme.

1914/1918
Renault premier fournisseur francais de guerre.

1929
Ouverture de l'usine de l'île Seguin en face de l'usine d'origine.

1942/1943
Bombardement des usines de Billancourt et du Mans.

1944
Pierre Lefaucheux nommé à la tête de Renault. Mort de Louis Renault.

1945
« Nationalisation-sanction ». Création de la Régie nationale des usines Renault.

1946
Sortie de la 4 CV.

A partir de 1950
Renault commence à décentraliser sa production. A Flins.

1955
Mort de Pierre Lefaucheux. *Pierre Dreyfus lui succède. Premier accord d'entreprise avec les syndicats, troisième semaine de congés payés.* L'autonomie de Renault vis-à-vis des pouvoirs publics se confirme. « *Nul ne s'est jamais avisé de me dicter ma conduite. Jamais en vingt ans à la direction de Renault, je n'ai reçu d'ordre de personne* », a affirmé Pierre Dreyfus dans son livre *la Liberté de réussir*, publié en 1977.

1961
Lancement de la Renault 4.

1962
Quatrième semaine de congés payés.

Mai 1968
« *La CGT s'est fort bien comportée*, raconte Louis Dreyfus. *Elle protégea l'usine de Billancourt. L'entrée fut interdite aux personnes étrangères et aux journalistes. Mesure d'autant plus nécessaire qu'il y avait dans l'île Seguin des prototypes de la R6* ».

1969
Billancourt occupe 21 600 personnes. A partir de cette date, les effectifs commencent à décroître.

Jusqu'en 1972
Agitation gauchiste à laquelle s'opposent les ouvriers de Billancourt. En février 1972, mort du militant Pierre Overney.

1973
Grève des grosses presses à Billancourt.

1975
Bernard Vernier-Palliez succède à Pierre Dreyfus comme PDG.

1977
Record de production du groupe Renault : 1,795 million de véhicules.

1981
Nomination de Bernard Hanon comme PDG. Grève dans divers ateliers de Billancourt.

1983
Grève des immigrés à Billancourt.

1985
En janvier, Georges Besse remplace Bernard Hanon. Pendant l'été, la CGT monte des « coups » médiatiques.

1986
En juin, la direction de la Régie annonce des licenciements collectifs à Billancourt. L'affaire des « dix de Billancourt » démarre. La CGT n'arrivera jamais à mobiliser plus d'une centaine de grévistes sur les 9 000 salariés que compte Billancourt.

En novembre, Georges Besse est assassiné par des membres d'Action directe. Il est remplacé en décembre par Raymond Lévy.

1988
Retour aux bénéfices.

C. B.

Un entretien avec le président de Paribas

M. Michel François-Poncet estime que des « distorsions manifestes » marquent le déroulement de l'OPA sur la Compagnie de Navigation Mixte

Forte activité autour des titres de la Mixte révèle que la COB a ouvert une enquête, lundi 20 novembre. Près de 278 000 actions anciennes ont changé de mains, auxquelles il faut ajouter 146 000 actions nouvelles et 65 408 obligations convertibles. Qui achète ? Mais aussi qui vend ? Les SICAV du Crédit agricole se délesteraient, semble-t-il, progressivement de leurs titres. Paribas, qui n'a pas le droit d'acheter des actions à un cours supérieur à celui de l'OPA s'est apparemment concentré sur les actions nouvelles et les obligations convertibles. Les 278 000 actions anciennes n'ont pu être acquises que par les actionnaires de la Mixte, qui n'ont fait aucune déclaration.

« Vous n'avez pas jugé bon de modifier les termes de votre OPA. Cela signifie-t-il que vous considérez l'OPA comme perdue ?

— Absolument pas. Nous avons fait une offre qui a sa logique économique industrielle et financière. Elle est à son juste prix et elle est la seule à s'adresser à tous les actionnaires.

— Est-ce que vous avez encore une chance d'obtenir plus de 50 % des titres ?

— Evidemment. Il y a encore huit jours d'offre à courir. Les positions des uns et des autres ne sont pas encore clairement arrêtées. Nous avons donné aux actionnaires la possibilité et le pouvoir de trancher. Ils se prononceront individuellement. Comme toujours, c'est dans les derniers moments qu'ils se décideront.

— Qu'allez-vous faire si vos obtenez moins de 50 % des titres ?

— Nous aviserons le moment venu. Nous nous sommes réservées depuis le début le droit de ne pas donner suite à l'OPA si nous avions moins de 51 %. Rien ne nous interdit non plus de prendre tout le papier qui sera amené. Mais permettez-nous de remarquer que réunir 45 % des titres constituerait une position quasiment inexpugnable.

— Si vous gardez 45 %, attendrez-vous que les fruits tombent de l'arbre, c'est-à-dire que des actionnaires changent de camp à votre profit ?

— C'est l'attitude d'un bon jardinier. Dans l'hypothèse où nous nous plaçons, nous aurions 45 % par opposition à des coactionnaires qui n'auraient chacun qu'une position très minoritaire. S'il s'avérait que ces positions minoritaires étaient liées entre elles, il y aurait là, la manifestation d'un pacte d'actionnaires. Mais comme rien de tel n'a été annoncé, nous n'avons en face de nous qu'une juxtaposition d'intérêts particuliers.

— Est-ce que l'achat par Bouygues de 3,3 % du capital de la Mixte vous a surpris ?

— C'est sur les conditions dans lesquelles cette transaction a été réalisée qu'il y a lieu d'être surpris.

— On pouvait estimer que Suez vous renverrait l'ascenseur en remerciement de votre décision de ne pas soutenir Jean-Marc Vernes dans l'OPA sur Victoire.

— Il arrive que les ascenseurs tombent en panne.

— Aujourd'hui, il semble qu'il soit permis de soustraire des blocs de titres à une OPA ? Qu'en pensez-vous ?

— Il devient de plus en plus clair que, dans cette affaire, la compétition ne s'exerce pas par le libre jeu des offres et des surenchères. Cette situation que vous constatez est en contradiction avec les termes de la réglementation.

« Nous avons saisi les autorités du marché »

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas battu pour faire sus-pendre la cotation de la Mixte comme Suez l'avait obtenu pour Victoire ?

— L'OPA sur Victoire se situait dans l'ancienne législation. Nous aussi nous avons saisi avec insistance les autorités de marché. Je pense qu'elles sont maintenant conscientes des distorsions manifestes qui troublent cette affaire. Mais aussi des conséquences qui résulteraient d'une telle jurisprudence.

— Y a-t-il actuellement des enquêtes de la COB sur d'éventuelles applications ?

— Il y a une surveillance attentive depuis le début et, à notre connaissance, la COB a ouvert une enquête. De plus en plus de gens se posent des questions sur la manière dont ce marché fonctionne. On se dote de textes nouveaux et d'instruments nouveaux, mais il ne faut pas mettre en cause leur crédibilité dès le premier cas d'espèce. Au-delà de notre affaire, c'est le fonctionnement du marché qui est en cause. La place de Paris est-elle adulte et fonctionne-t-elle comme les grandes places internationales ?

— Le fait que le marché continue à fonctionner avec la surveillance telle qu'elle existe actuellement vous paraît-il compatible avec le fonctionnement logique d'une OPA ?

— Vous avez raison de poser cette question. La situation sur le marché depuis près de deux semaines présente toutes les apparences d'un maintien de cours. Alors que la réponse normale à notre offre était une contre-offre.

— On a l'impression que vous ne l'aviez pas prévu ?

— Nous étions conscients de travailler sous une réglementation nouvelle. Mais elle nous paraissait claire. Et encore une fois, je crois qu'il faut mesurer les conséquences pour le marché de Paris dans l'avenir de ce qui est en train de se passer.

— Si vous ne remportez pas la victoire, remettrez-vous votre mandat de PDG à la disposition du conseil d'administration. En d'autres termes, démissionnerez-vous ?

— Cela est totalement exclu. Et permettez-moi de vous dire que, pour les dirigeants d'une entreprise, une OPA n'est ni un roman-feuilleton ni une partie d'échecs. L'issue de cette opération ne met en cause ni la prospérité de Paribas ni son développement. Dans tous les cas, cette opération sera bénéficiaire à Paribas. »

Propos recueillis par
YVES MANON
et FRANÇOIS RENARD

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

IMS

INTERNATIONAL METAL SERVICE

CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL

CHIFFRES CONSOLIDÉS (en milliers de francs)	1988	1989	Variation en %
Premier trimestre	543 082	733 477	+ 35,1 %
Deuxième trimestre	598 985	712 790	+ 19,0 %
Troisième trimestre	527 740	633 841	+ 20,1 %
TOTAL DES TROIS TRIMESTRES	1 669 807	2 080 108	+ 24,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé pour les trois premiers trimestres de l'exercice 1989 ressort à 2 080 millions de francs, en augmentation de 24,6 % par rapport à la même période de l'année 1988. A taux de change et périmètre constants, la progression est de 21,5 %.

Conformément aux prévisions avancées lors de l'assemblée générale du 25 mai dernier, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1989 devrait enregistrer une progression supérieure à 20 % par rapport à 1988.

TRESOR-REAL

Société d'Investissement à Capital Variable

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 8 novembre 1989 a décidé de convoquer les actionnaires de la SICAV TRESOR-REAL en assemblée générale extraordinaire le 20 décembre 1989 afin de leur soumettre un projet de modification des statuts prévoyant notamment la capitalisation des intérêts, conformément aux dispositions de la loi du 2 août 1989. Par ailleurs, le conseil a arrêté les comptes du troisième exercice couvrant la période du 1er octobre 1988 au 29 septembre 1989.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera réunie le même jour que l'assemblée générale extraordinaire de capitaliser les revenus des titres de créances acquis par la SICAV et en conséquence d'affecter à un compte de réserves le montant des revenus distribuables soit 140 764 642,57 francs.

Siège social et bureaux : 5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : (1) 49 27 64 50

SAGA

SAGA renforce son pôle Manutention portuaire en France

SAGA a acquis de Stockalliance (filiale logistique du groupe Novaliance) le contrôle de Docks industriels, société cotée sur le marché au comptant de Bordeaux.

SAGA, qui poursuit activement sa politique de développement et de consolidation de ses positions dans chacun de ses métiers, voit ainsi ses activités de manutention portuaire sensiblement renforcées dans le domaine des vracs solides (minerais, charbon, engrais et aliments du bétail).

Cette étape importante, après l'émergence en 1987 de WJ Services (issue du rapprochement Worms/Jokelson), puis la récente prise de contrôle de Carfos (important manutentionnaire de vracs solides dans la région de Marseille) et avec la mise en service prochaine du Terminal de Normandie au Havre, fait de SAGA le premier manutentionnaire français. Ainsi, après prise en compte des Docks industriels, le groupe représente plus de 20 % du marché, avec un tonnage manutentionné de 23 millions de tonnes en 1988.

Globalement l'ensemble du secteur portuaire de SAGA a, en 1988, totalisé un chiffre d'affaires net de 1,6 milliard, et un résultat net (part du groupe) de 32,3 millions de francs.

Docks industriels, (chiffre d'affaires 130 millions de francs en 1988) dont la spécificité et l'autonomie commerciale seront préservées, prend donc place dans le réseau portuaire de SAGA. Les synergies existantes avec les autres filiales portuaires du groupe, principalement WJ Services, sont importantes ; elles seront dégagées et mises en œuvre dans le but d'une rationalisation des outils et d'une amélioration du service à la clientèle.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Avenir Havas Media

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil d'Administration d'**AVENIR HAVAS MEDIA**, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 1989, a décidé dans sa séance du 13 novembre 1989, de procéder à une augmentation de capital sous la forme de souscription, à titre réductible et irréductible, d'actions en numéraire, réservée par préférence aux actionnaires de la société.

Philippe SANTINI, Président-Directeur Général d'**AVENIR HAVAS MEDIA**, a précisé les modalités de l'opération :

– 382 214 actions nouvelles émises, soit 1 action nouvelle pour 8 anciennes ;

– le prix d'émission s'élève à : 1 200 F.

– le droit de souscription sera négociable et coté au marché comptant de la Bourse de Paris ;

– ceux des actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles pourront se réunir pour exercer leurs droits, sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise, la société ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action ;

– l'opération se déroulera à compter du 27 novembre 1989 et jusqu'au 18 décembre 1989 ;

– les souscriptions et versements seront reçus, sans frais, aux guichets des sièges, succursales et agences en France des établissements suivants : BANQUE PARIBAS, BANQUE NATIONALE DE PARIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE, CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS, BANQUE DU PHENIX, VIA BANQUE, BANQUE WORMS, BANQUE PALLAS FRANCE, SG WARBURG FRANCE SA.

– les actions seront inscrites en compte deux mois environ après la clôture de la souscription ;

– les actions nouvelles porteront jouissance au 1er juillet 1989 ;

– la note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse (Visa C.O.B. nº 89-499 du 14.11.1989) est disponible sur demande :

– auprès des intermédiaires financiers indiqués ci-dessus,

– au siège de la société : 50, rue de Châteaudun, 75009 PARIS (tél. 40-23-22-19).

L'augmentation de capital donnera à **AVENIR HAVAS MEDIA** les moyens de poursuivre son développement national et international dans chacun de ses cinq secteurs d'activité : l'affichage, la régie de presse quotidienne régionale, l'édition de presse gratuite, la distribution publicitaire et l'édition de presse hebdomadaire.

GFF

GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

L'AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT DE 277 MILLIONS DE FRANCS A ÉTÉ ENTIÈREMENT SOUSCRITE

Le GFF remercie ses actionnaires pour la confiance qu'ils lui ont témoignée, actionnaires anciens qui ont largement participé à l'opération, actionnaires nouveaux qui l'ont rejoint à cette occasion.

Le succès de cette émission renforce sensiblement les moyens de la Société et la conforte dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement.

unibail

Conseil d'Administration du 14 novembre 1989

Crédit-bail

Dans un marché concurrentiel en fort développement, l'action des équipes d Arc Union devrait permettre à Unibail d'atteindre son objectif pour l'année : une croissance de 10 % du portefeuille, soit une production de l'ordre de 560 millions.

Locatif

Unibail poursuit la rénovation d'immeubles de bureaux situés au centre de Paris : 66 millions de travaux ont été engagés depuis le début de l'année. Ces immeubles représentent, au 30 septembre 1989, 365 millions d'investissements qui ne produiront des recettes locatives que lors de leur mise en service. Celle-ci interviendra entre le 1er semestre 1990 et le 1er semestre 1991.

Le patrimoine d'Unibail, constitué pour l'essentiel de 67 000 m² de bureaux dans les quartiers d'affaires parisiens les plus actifs, serait valorisé, dans les conditions du marché, autour de 5 milliards de francs. Le caractère immobilier de la société continue ainsi à se renforcer.

Les comptes au 30 septembre

Après comptabilisation en charges des frais financiers sur les immeubles locatifs en cours de rénovation, 22,8 millions (9,2 millions au 30 septembre 1988), le bénéfice d'exploitation s'élève à 185 millions de francs (188,1 millions) : ce chiffre ne peut pas être extrapolé sur l'ensemble de l'année. Le résultat final qui enregistrera des plus-values devrait permettre une augmentation du dividende.

Crédit-bail : accords clients
(en millions de francs au 30 septembre)

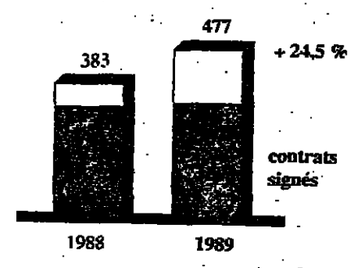

Produits d'exploitation
(en millions de francs au 30 septembre)

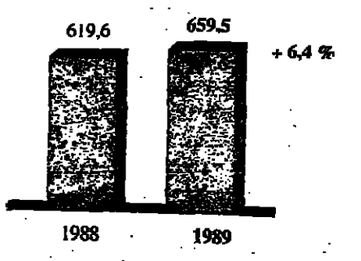

ARC UNION MANDATAIRE

pechelbronn

GROUPE WORMS & CIE

Le Conseil d'administration, réuni le 14 novembre 1989 sous la présidence de M. Nicholas CLIVE WORMS, a examiné la situation de la société. Il a constaté que la fusion intervenue le 29 juin dernier avec ATHENA et PFA SA constituait une étape importante sur le chemin parcouru par la société au cours des cinq dernières années. Sa capitalisation boursière est en effet passée de 1,1 à 18 milliards de francs entre le début de l'année 1984 et la fin d'octobre 1989, le cours ajusté de l'action étant multiplié par dix pendant cette période.

Cette évolution a été rendue possible par la continuité de la gestion, la priorité donnée au développement et la présence, avec le groupe WORMS et Cie, d'un actionnaire stable garant de l'indépendance de la société.

Afin de permettre à PECHELBRONN de poursuivre son développement et de prendre de nouvelles initiatives, il a paru souhaitable au Conseil d'adopter les dispositions nécessaires pour permettre le renforcement des liens privilégiés existants avec le groupe WORMS et Cie.

Dans cette optique, le Conseil a décidé de convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires à qui sera soumis un projet de transformation en société en commandite par actions cotée à la Bourse de Paris.

Ce projet est soumis aux autorités boursières, dans le cadre de la réglementation existante. Le Conseil a estimé que son adoption serait conforme à l'intérêt de l'ensemble des actionnaires, en créant les conditions favorables à la poursuite de la valorisation à long terme du patrimoine de la société.

PIERRE-JEAN LABARRIÈRE, GWENDOLINE JARCZYCK

Le syllogisme du pouvoir
Y a-t-il une démocratie hégélienne ?
Une traduction nouvelle et un commentaire des paragraphes consacrés à l'étude de la *Constitution étatique interne* dans les lignes fondamentales de la *Philosophie du Droit* de Hegel.

Hegel : le malheur de la conscience ou l'accès à la raison
Texte et commentaire
Une traduction nouvelle et un commentaire de la *Conscience malheureuse*, figure fameuse de la *Phénoménologie de l'Esprit* de Hegel.

Aubier

Un livre que vous n'oublierez plus jamais.
IL van Galen Last
NRC Handels-blad, *Rotterdam*

Georges Roditi
L'esprit de perfection
Stock

Un chef d'œuvre subtil traverse discrètement notre siècle.
Daria Galateria
Il Manifesto, *Rome*

Stock 60 F
5 traductions : Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne, RFA, Espagne.

ÉCONOMIE

« L'économie française. Mutations. 1975-1990 »

Fatalité et clairvoyance

par Jean-Marcel Jeanneney

Le Monde, dont la documentation amassée au long des ans est sans égale, vient de faire paraître un livre sur l'économie française depuis 1975, issu du *Bilan économique et social* publié chaque année par ce journal. Il constitue une somme historique, œuvre de dix universitaires qui ont bénéficié de la collaboration de Michel Boyer, réalisateur, après Gilbert Mathieu, des bilans annuels.

Quinze années combien mouvementées, où les événements et les politiques s'entrechoquent sans cesse ! Il est malaisé de les appréhender avec assez de détails pour ne pas trahir la réalité sans pour autant perdre la vue des ensembles. Les auteurs ont donc choisi d'en traiter successivement sous trois formes.

D'abord année par année, en caractérisant chacune d'elles par un ou deux mots. 1975 : la crise. 1976 : l'espoir déçu. 1977 : la langueur. 1978 : ...toujours la grisaille. 1979 : les nouveaux chocs. 1980 : la rechute. 1981 : nouvelles données. 1982 : craquements. 1983 : vents d'ouest. 1984 : dérive. 1985 : entracte. 1986 : contre-chocs. 1987 : krach. 1988 : rebond.

Ensuite en décrivant ce qu'ils ont appelé *les « métamorphoses »*. Ce terme est excessif, car, à la lettre, il impliquerait que les choses *ne soient plus reconnaissables*. Mais il est bien vrai que, par-delà d'évidentes permanences, des changements *plus ou moins profonds* sont intervenus, qui sont étudiés de façon didactique de chapitre en chapitre : « Crise et politiques de sortie de crise », « L'Etat en question », « Les politiques industrielles », « De la ferme à l'agro-business », « L'industrie française : une *zone difficile* », « Le tertiaire, providence ou facilité ? », « Mutations monétaires et financières », « Le social en difficulté », « La France est-elle prête pour 1992 ? ».

Enfin en rassemblant, sous le titre imagé de « Radioscopie de la France », principalement sous la forme de tableaux et diagrammes, des données essentielles à une perception réaliste de notre économie. Un tel plan, si justifié soit-il, ne pouvait manquer de provoquer quelques dispersions, chevauchements ou redites. Mais un index permet de s'y retrouver aisément. Pour remédier à l'austérité du sujet, les auteurs ont volontiers recouru à des sous-titres accrocheurs, et agrémenté le texte de dessins humoristiques. Je doute néanmoins que beaucoup lisent ce livre de bout en bout ; mais le contenu en étant d'une extrême richesse, je suis certain que très nombreux seront ceux qui, l'ayant une fois compulsé, y viendront ensuite chercher les renseignements dont ils auront besoin pour mieux connaître et comprendre notre passé récent.

Toutefois, le récit ne débute qu'en 1975. Or les *déséquilibres* qui, depuis lors, ont gravement perturbé l'économie française, ne sont *pas seulement imputables* à des faits postérieurs à 1974. Le manque d'un recul historique suffisant *risque de faire sous-estimer* l'importance actuelle de certains facteurs plus anciens (1).

Des signes avant-coureurs

C'est aux alentours de 1967 qu'apparaissent dans le monde des signes avant-coureurs de déséquilibres : *accélération* de la hausse des prix à la consommation qui, de 2 % à 3 % l'an, s'élève à 4 % ou 5 % ; fléchissement de la croissance des investissements, qui cesse d'être plus rapide que celle du PNB ; réapparition de chômages, qui, au cours de la décennie précédente, allaient disparaissant ; hausse des taux d'intérêt à court et à long terme, atteignant dès 1969 des niveaux inconnus depuis la guerre ; début d'une dégradation de la balance commerciale et de la balance des paiements courants des Etats-Unis, sans que les flux de leurs investissements à l'étranger se modèrent pour autant, financés qu'ils étaient par des émissions de dollars acceptés sans réticence de par le monde ; apparition de monnaies off-shore, dites eurodollars, émises par des banques commerciales, dont le développement explosif enlèvera aux banques centrales la maîtrise de la masse monétaire mondiale.

C'est au mois d'août 1971, après un quart de siècle où les échanges commerciaux et financiers internationaux avaient été solidement arrimés à des taux de change fixes, que les Etats-Unis ont officiellement suspendu la convertibilité en or du dollar, ouvrant la voie au libre flottement des monnaies entre elles, prémisse de politiques de change déstabilisantes. C'est en novembre 1973 que l'OPEP a annoncé et pratiqué un doublement des prix du pétrole brut, vite devenu quadruplement. C'est donc avant 1975 que naissent les forces diverses qui vont engendrer les désordres dont le monde n'a pas encore cessé de souffrir et promouvoir ce grand mouvement d'inflation dont les Etats se sont d'abord accommodés trop volontiers, puis qu'ils ont dû combattre, non sans dommage pour l'activité.

En France même, les événements de mai 1968 avaient marqué le début de hausses de prix dépassant le seuil de 5 % et de hausses de salaires réels qui, poussées par des relèvements du SMIC, excédaient les progrès de productivité. De 1967 à 1975 dans le partage de la valeur ajoutée le pourcentage des ménages s'était accru de 6,3 points, tandis que celui des entreprises s'était réduit de 4,1 points. Entre 1969 et 1974, on avait laissé le franc perdre le tiers de sa valeur en deutschemark, avec le vain espoir de rétablir ainsi la compétitivité des entreprises, alors que la réduction de leurs profits les mettait dans l'impossibilité de se moderniser, sinon en s'endettant dangereusement.

Le poids du passé

Pour une bonne compréhension des difficultés ultérieures, il eût été utile d'évoquer tout cela en prélude. Il eût fallu aussi mettre en évidence certaines rémanences, tant psychologiques que physiques, des chocs subis ou des politiques menées au cours de la période même. Leurs conséquences néfastes ont été plus durables qu'on ne le croit, et leurs effets bénéfiques plus longs à se manifester : ainsi les politiques successives, trop souvent contradictoires, se sont malheureusement télescopées.

A la politique de refroidissement de l'économie suscitée en 1974 par la brusque hausse des prix induite par le premier choc pétrolier a succédé en 1975 une vigoureuse politique de relance, si bien que la hausse des prix de détail s'est installée aux alentours de 10 % pendant les années suivantes, alors qu'elle régressait de moitié chez nos voisins. Une politique de relative rigueur a été menée depuis 1978 en renonçant à élever le pouvoir d'achat des salaires pour seulement assurer son maintien ; mais, avant qu'elle ait eu le temps de rétablir la compétitivité et la capacité d'autofinancement des entreprises, une politique inverse a été pratiquée de juin 1981 à juin 1982, comportant hausse des salaires et déficit public, qui ont momentanément soutenu l'économie, mais ont endommagé ses capacités productives.

Il fallut ensuite plusieurs années de modération salariale et de freinage des dépenses publiques pour que la convalescence de l'économie commence à se manifester. Les dettes de l'Etat et des entreprises, imprudemment accumulées, entravent encore aujourd'hui les acteurs de l'économie, d'autant plus que les taux d'intérêt engendrés dans le monde par l'inflation et la volonté de la juguler tardent à baisser, faisant peser sur le présent le poids du passé.

Sans doute faut-il faire la part de la fatalité ; mais plus de constance et de clairvoyance dans le gouvernement des hommes et des choses, en France et ailleurs, aurait pu nous éviter certains déboires. On a heureusement le sentiment qu'aujourd'hui ces dures expériences ont commencé à éclairer les esprits. Espérons que le bilan des bilans contribuera à en faire mieux connaître et comprendre les leçons.

---

(1) C'est pourquoi le livre publié sous ma direction en mars 1989 par les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques sous le titre : *l'Economie française depuis 1967. La traversée des turbulences mondiales*, qui a traité le même sujet, a remonté plus avant dans le temps.

▶ ***L'Economie française. Mutations 1975-1990, le Monde*-Sirey, 1989, 339 pages, 98 F.**

ETRANGER

Le rapport des cinq « sages »

Une croissance de 3 % en RFA l'an prochain

La croissance de l'économie ouest-allemande devrait être de 3 % en 1990, après 4 % cette année et 3,5 % en 1988, estiment les cinq « sages », dans leur rapport annuel publié lundi 20 novembre. « *La situation économique n'a pas été aussi bonne depuis longtemps, et, dans presque tous les secteurs, l'optimisme est de mise* », écrivent les membres de ce conseil d'experts indépendants.

Ils estiment que l'inflation sera de 3 % en 1990 et appellent donc les partenaires sociaux « *à la prudence et à la mesure* ». Du fait de l'arrivée massive de réfugiés de l'Est, le nombre des chômeurs restera proche des deux millions.

Le moteur de la croissance, selon le président du conseil des « sages », M. Hans Karl Schneider, sera « *la consommation des ménages, car les salaires seront plus élevés, la population active va progresser et les revenus réels vont augmenter* » (de 4 %, soit 100 milliards de deutschemarks, 340 milliards de francs, notamment à cause de la baisse des impôts). Enfin, les exportations allemandes devraient progresser de 6 % et l'excédent commercial atteindre un nouveau record de 160 milliards de deutschemarks.

Boeing : les ouvriers acceptent les dernières propositions de la direction

Après sept semaines de grève, les ouvriers de Boeing ont accepté le mardi 21 novembre, à une très large majorité (81,4 %) le nouveau contrat de rémunération pour trois ans proposé par la direction du constructeur aéronautique. Ce contrat joue beaucoup plus sur les primes (forfaitaires) que sur les revalorisations du salaire de base : les primes vont s'accroître de 10 % la première année, de 5 % la deuxième, et de 4 % la troisième, les ouvriers ayant cependant la garantie du maintien du pouvoir d'achat sur les trois années.

Le 4 octobre, les 57 800 ouvriers avaient rejeté à une majorité encore plus forte (85 %) les propositions de la direction : une augmentation immédiate du salaire de 4 %, puis de 3 % fin 1990, et autant fin 1991, les primes augmentant de 8 % en 1990 et de 3 % en 1991.

A la suite de la grève, la direction avait modifié ses propositions le 4 novembre, en portant l'augmentation des primes à 10 % en 1990 et à 4 % les deux années suivantes, en réduisant la garantie du pouvoir d'achat des salaires par rapport à l'inflation. C'est cette offre, rejetée au départ, que la direction a améliorée.

CEE

En contrepartie d'une baisse des prix

Les Douze relèvent légèrement les quotas laitiers

Après sept heures de négociations dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre, les ministres de l'agriculture des Douze ont décidé de relever de 1 % les quotas laitiers afin de permettre à leurs agriculteurs en difficulté d'augmenter leur production.

En contrepartie de cette mesure (à effet rétroactif au 1er avril 1989), les Douze sont convenus de baisser de 2,5 % le prix d'intervention du beurre et de 0,75 % celui de la poudre de lait maigre à partir du 1er mars prochain. En outre, les pénalités touchant les producteurs qui dépassent leurs quotas seront augmentées de 15 %. Ces trois décisions éviteront que le relèvement des quotas laitiers ne se traduise par un coût supplémentaire pour le budget de la CEE.

C'est M. Henri Nallet, ministre français de l'agriculture actuellement président du conseil agricole, qui avait souhaité le premier un élargissement des quotas. La Commission avait soutenu cette idée à condition que son application n'ait aucune incidence sur le budget.

Depuis l'établissement des quotas laitiers en 1984 et leur renforcement deux ans plus tard, la surproduction a effectivement baissé et les prix se sont raffermis. Cependant la campagne 1988-1989 avait donné lieu à des dépassements dans dix pays sur douze, et la Commission souhaitait une poursuite de l'effort de rigueur.

□ **Le Canada accorde des avantages commerciaux à la Pologne et à la Hongrie.** — Le Canada appliquera à ses importations en provenance de Hongrie et de Pologne le tarif de préférence général, a indiqué le ministère des finances à Ottawa, lundi 20 novembre. Ce tarif, qui entrera en vigueur à partir du 1er décembre, s'établit à deux tiers du tarif de la nation la plus favorisée. Il concerne la plupart des produits manufacturés, et certains produits agricoles, mais exclut les textiles, les vêtements et les chaussures. Cette décision s'inscrit dans un ensemble de mesures prises par le Canada afin de soutenir les réformes économiques en cours en Pologne et en Hongrie. — (*AFP.*)

SOCIAL

Travail temporaire : le CNPF préférerait négocier

M. Jean-Pierre Soisson rencontre actuellement les partenaires sociaux pour les consulter sur les dispositions réglementant le travail temporaire qui feront l'objet d'un projet de loi arrêté par le conseil des ministres du 6 décembre. Pendant ce temps, le CNPF renouvelle et précise sa proposition de négociations entre partenaires sociaux, déjà formulée le 16 novembre (*le Monde* du 21 novembre).

Dans un communiqué, le CNPF lie l'ouverture de négociations à l'abandon du projet gouvernemental et refuse toute discussion postérieure à la loi. Il conditionne également l'amélioration de l'indemnisation du travail précaire par l'UNEDIC au résultat de la politique contractuelle. Force ouvrière s'est déclaré, le 20 novembre, d'accord pour négocier. La CFTC s'en tient au calendrier ministériel et la CGC est hostile à la proposition. La CGT et la CFDT n'ont pas donné de réponse.

□ **M. Quilès propose la création d'une commission pour la réforme des classifications aux PTT.** — M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications, et de l'espace (PTE), a proposé, lundi 20 novembre, aux syndicats de constituer une « *commission nationale pour la réforme des classifications* », qui s'étalera sur trois ou quatre années. Cette refonte des classifications — la première depuis quarante ans — n'implique « *aucune remise en cause du statut de fonctionnaire* » du personnel des P et T, a rappelé le ministre en recevant les syndicats.

Dans le cadre de cette réforme, qui doit accompagner la transformation des P et T en deux entités autonomes — poste et télécommunication, — demeurant sous le contrôle de l'Etat, un « *à valoir* » de 700 F par trimestre sera versé à chacun des 450 000 agents des PTT. Alors que FO et la CFDT ont jugé plutôt « *positive* » la démarche de M. Quilès, la CGT a dénoncé « *la casse du statut de la fonction publique* ».

La fermeture de l'usine de Renault à Billancourt

Suite de la page 29

Celui-ci prévoyait — comme les plans « prévoient » — une baisse de la capacité de production de Renault de 15 % pour les voitures et 30 % pour les camions.

Pour les voitures, cela signifiait une baisse de capacité de 8 100 véhicules/jour à 6 900. Bruxelles a pris cette « note » comme une « promesse » car toute aide d'Etat pour être autorisée par le Traité de Rome doit être accompagnée d'une baisse de capacité, afin de compenser l'avantage de l'aide face à la concurrence.

Les juristes discutent aujourd'hui de savoir si une « note » est une « promesse ». Quoi qu'il en soit, Renault n'a pas réduit ses capacités suffisamment, le semestre passé, a jugé Bruxelles. Seule une baisse de 4 % contre 15 % pour les automobiles a été faite. Renault conteste ce chiffre et affirme être descendu à 7 600 véhicules/jour, soit une coupe de 6 %. Mais cela ne suffit pas. Billancourt avec une capacité de 500 véhicules/jour permettrait de respecter grossomodo « la promesse ».

Au-delà du débat de fond sur les aides d'Etat, la Régie veut en finir et veut clore le dossier bruxellois qui obscurcit son horizon et gêne sa recherche de partenaires, notamment ses discussions avec Volvo.

Il reste que la CGT ne manquera pas de dire que « la casse » de Billancourt est offerte sur l'autel de l'Europe. Symbole jusqu'au bout.

ERIC LE BOUCHER

□ **Manifestation de la CGT pour les « Dix » de Renault-Billancourt.** — Alors que la chambre sociale de la Cour de cassation devait examiner, mardi 21 novembre, son pourvoi pour la réintégration des « Dix » de Renault-Billancourt, la CGT a organisé lundi une manifestation « pour les libertés » à Paris entre la place de la République et les abords du ministère de la justice. Celle-ci a rassemblé cinq mille personnes, selon les organisateurs, et un millier, selon la police. La CGT, qui entendait également se mobiliser « *pour le maintien de l'usine de Renault à Billancourt* », estime que si « *Billancourt est touché, c'est toute la cohérence du groupe Renault qui est remise en cause* ».

La vignette 1990 bientôt disponible chez les buralistes

Les automobilistes vont pouvoir se procurer la vignette 1990 dans les bureaux de tabac à partir du jeudi 23 novembre et ce jusqu'au 9 décembre. Ce délai, plutôt réduit (dix-huit jours) pourrait être raccourci, les mises en vente s'échelonnant jusqu'au 1er décembre suivant les dates communiquées par les services fiscaux départementaux.

Par ailleurs, les vignettes gratuites — auxquelles ont droit notamment les invalides, les propriétaires de véhicules de plus de vingt-cinq ans d'âge et les représentants de commerce (VRP) — seront délivrées par les recettes des impôts à partir du 1er décembre et jusqu'au 31 décembre. La direction générale des impôts avait décidé d'en retarder la distribution en raison de la grève qui a affecté ses services. Les quelques centres toujours dans le conflit pourraient perturber localement la diffusion de la vignette.

Flambée de prix des vins blancs aux Hospices de Beaune

Une véritable flambée a été enregistrée sur les prix des vins blancs de Bourgogne, dimanche 19 novembre, à la cent vingt-neuvième vente aux enchères des Hospices de Beaune. Les acheteurs ont payé, en moyenne, 82 000 F pour une pièce de 228 litres, soit environ 270 F la bouteille, et une hausse moyenne de 96,74 % par rapport à l'an dernier. Certaines cuvées, comme le Meursault-Genevrières, ont progressé de 155 %, et cinq pièces du célèbre Corton-Charlemagne ont été enlevées à 300 000 F l'unité par un Britannique. Les prix des vins rouges, en revanche, n'ont progressé que de 13,51 % à près de 37 000 F la pièce.

Les enchères sont censées refléter la physionomie du millésime qui, effectivement, est splendide pour les vins blancs en 1989 et bon pour les vins rouges, plus irrégulièrement néanmoins. Par ailleurs, les quantités de vins blancs portées à l'adjudication étaient inférieures à celles de l'an dernier et la demande est forte. Mais de telles enchères sont qualifiées d'excessives et même de « folles » bien qu'elles fassent suite à une baisse de 8,5 % sur ces vins blancs en 1988.

Parmi les acheteurs étrangers, nombreux à cette vente, on a relevé la présence croissante des Japonais, qui ont emporté de nombreux lots en association avec des Français.

UNIVERSITÉ AMÉRICAINE

Recherche pour s'implanter en Europe, participation majoritaire ou reprise complète d'un établissement privé d'enseignement supérieur à vocation commerce/gestion de niveau bac+3 ou +4 étudie toutes propositions d'association totale ou partielle. Faire offre à : PROMO 1 - 15 rue de Paris - 92100 BOULOGNE qui transmettra.

France info 105.5

SUR FRANCE INFO
TOUTES LES DEMI-HEURES
Avec Jean-Pierre Gaillard et Christophe Reille
Toute l'information économique et financière
● A 7 h 57, la clôture des grands marchés
TOKYO, WALL STREET, PARIS
● La Bourse de Paris en direct
● La vie des affaires
De 6 heures à 1 heure du matin.

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL
LE MONDE DE LA BOURSE
Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille
BOURSE
36.15 LEMONDE

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

AFFAIRES

La guerre de la mesure d'audience

Le Motivac serait-il sur le point de bouleverser l'économie de la télévision ? Le groupe américain Arbitron fait confiance à ce nouveau système français, dont les révélations sur l'audience réelle de la TV dérangent

Quand il a débarqué, il y a un an et demi, dans le petit cercle fermé des spécialistes de la mesure d'audience TV et annoncé la mise au point d'un système révolutionnaire de détection passive, beaucoup ont ricané : *« Quel toupet ! Qui donc est-il pour pouvoir se glisser sur un créneau étroit déjà bien encombré ! »* Quand, une année plus tard, il a invité agences, annonceurs et patrons de télé à venir assister, à Aix-en-Provence, à une démonstration *in vivo* du fameux Motivac et quand il a confirmé l'installation à l'automne 1989 de près de deux mille appareils, certains ont haussé les épaules : *« Du bluff, allons ! »*

Alors quand, aujourd'hui, la société américaine Arbitron annonce l'adoption par sa société du système Motivac et la signature d'un contrat de 900 millions de francs, quand à Amsterdam, au troisième symposium européen sur l'avenir de la télévision, tous les professionnels pressent les représentants français de questions sur le Motivac, réputé à cent coudées d'avance sur ses concurrents, beaucoup restent pantois. Ainsi, Jean-Louis Croquet l'outsider, brillant et décapant, gagnerait donc son pari ? Son avance dans la compétition est en tout cas réelle, malgré un environnement sceptique, sur un terrain miné, et grâce à une opiniâtreté et à une audace hors du commun.

Tout a commencé en 1986. Jean-Louis Croquet, fondateur et PDG d'un institut d'études et de conseil marketing (Motivaction) basé à Versailles, mais représenté par des filiales en Europe, au Japon et aux Etats-Unis, partage alors l'insatisfaction de nombre de ses clients concernant la mesure d'audience de la télévision. Convaincu qu'un système de mesure ne peut être valable que s'il répond prioritairement, et avec exactitude, à la question « combien de téléspectateurs ? » avant de préciser « lesquels ? » sans pour autant soumettre le public sondé à la moindre contrainte ou perturbation, il s'adresse à la société Bertin, connue pour l'aérotrain, le matériel de précision militaire... et les audimètres, en lui confiant l'étude d'un appareil de détection passive, précisant sa mission dans un cahier des charges volumineux.

Près de trois ans seront néanmoins nécessaires pour qu'une équipe d'ingénieurs, réunis autour de Gilbert Dahan, mette au point l'appareil : une boîte noire « intelligente », capable, grâce à son « œil laser » (en fait, un capteur photonique de particules lumineuses), de dénombrer les individus situés devant leur poste de télévision, d'en déterminer le profil et le choix de programmes et d'en communiquer le résultat par le réseau Transpac, si possible en temps réel. Bref, un cocktail de technologies sophistiquées, qui mélange à la fois l'optique et l'opto-électronique, l'informatique et les télécommunications.

Un cocktail breveté et coûteux. La seule réalisation d'un prototype a nécessité un effort financier de 15 millions de francs entrepris par Motivaction et Bertin, l'investissement total s'élevant à 60 millions de francs. Forts de l'alliance de leurs deux savoir-faire, les deux sociétés ont donc créé ensemble, en 1988, Télémétric SA, une société chargée de commercialiser l'appareil dans laquelle on trouve Paribas, France Télécom, AGF, Worms, la Banque Hervet ou la Société générale, tous séduits par les perspectives internationales du produit.

Car c'est bien le marché mondial qui intéresse Jean-Louis Croquet dont la société, Motivaction, réalise déjà à l'étranger 80 % de son chiffre d'affaires et qui implante déjà Télémétric en Allemagne, en Espagne, en Grande-Bretagne et en Italie. C'est bien la possibilité d'exploiter une technique sur laquelle il estime avoir au moins deux années d'avance sur ses concurrents étrangers. Car la compétition est bel et bien ouverte. Sauvage et sans merci. A la mesure des enjeux.

La mesure d'audience est en effet la clé de voûte de la télévision commerciale. C'est sur elle que s'appuient les « média-planners », des agences et centrales d'achats, pour déterminer leur stratégie, les annonceurs pour déterminer le montant de leurs investissements publicitaires et les régies des chaînes pour établir une tarification des spots.

Mais c'est aussi lever un coin de voile sur la polémique déclenchée par l'irruption du Motivac. Une polémique feutrée, presque sournoise, pleine d'ambiguïtés et de sous-entendus chez les agences et les centrales d'achat. Violente, presque rageuse, chez les diffuseurs et les deux instituts (Nielsen et Médiamétrie) déjà installés sur le marché. La raison ? Les chiffres des premiers résultats du Motivac obtenus sur un panel de 1450 foyers déjà équipés (300 autres sont en attente). *« Des chiffres tout simplement affolants »*, résume le responsable des études médias chez un des plus gros annonceurs.

« Qui a peur de la vérité ? »

On y découvre ainsi que l'audience de la télévision est inférieure de plus de moitié à celle escomptée habituellement ; que la répartition des téléspectateurs entre les chaînes se fait de façon bien plus favorable aux jeunes chaînes qu'on ne le pensait ; que FR3 avec « la Classe », est, après TF1, la chaîne la plus regardée entre 20 heures et 20 h 30 ; que le nombre de téléspectateurs devant « l'Heure de vérité » de Michel Delebarre le 6 novembre dernier est plus proche de neuf cent mille que des trois millions et demi avancés habituellement.

On y démythifie la notion de *« prime-time »*, en mettant en valeur les mouvements fluctuants de spectateurs inattentifs (une personne sur deux ne reste pas plus de quinze minutes devant l'écran), tandis que l'on réhabilite les programmes de la journée (où l'écoute est plus stable), ainsi que les émissions au contenu plus dense. On y remarque une proportion importante de téléviseurs allumés sans aucun téléspectateur devant (30 % par exemple, dès 6 h 30). Enfin, on y met en relief le phénomène du « zapping », effréné durant les journaux télévisés (les gens suivent les sujets de chaîne en chaîne) et devant la publicité...

De quoi couper le souffle de quelques annonceurs et casser des légendes que personne, faute de preuve, n'aurait osé remettre en cause. De quoi surtout donner quelques angoisses à certains patrons de chaîne qui pourraient être contraints, si ces chiffres se confirment, de réviser de fond en comble leur politique commerciale... et, bien sûr, tarifaire. *« C'en est vertigineux ! »* s'exclame un annonceur. *« C'est comme si, depuis des années, nous avions subventionné les chaînes ! »* *« Allons ! »* objecte un autre. *« Qui était encore dupe ? Motivac ne fait que confirmer ce que nous pressentions et que plusieurs tests avaient déjà trahi : l'audience de la télé est largement surestimée et son emploi est grossier. Il est plus que temps qu'éclate la vérité. »*

La vérité... C'est justement en son nom que Jean-Louis Croquet se bat contre tous ceux que Motivac bouscule. *« Cessons de faire les hypocrites,* dit-il avec vigueur. *Il faut affronter les vrais chiffres et apprendre à travailler avec les comportements des téléspectateurs plutôt que de se les cacher. C'est l'intérêt des programmateurs, qui seront plus efficaces, et c'est celui des annonceurs qui devraient payer l'audience effective et non celle d'un pari. Mais qui a peur de la vérité ? »*

Qui ? Personne !... En apparence. Agences, centrales, toutes se récrient et s'indignent du soupçon. Ne sont-elles pas au service de leurs clients ? L'évocation du Motivac suscite pourtant quelques silences embarrassés. L'annonce du contrat avec Arbitron est accueillie avec surprise, voire avec circonspection. Et si certains confient, en aparté, leurs craintes que Motivac exige de bouleverser les méthodes de travail, complique formidablement la gestion des plans médias et demande, un an seulement après l'adoption d'un autre type de mesure (le bouton-pressoir), de repartir de zéro, ils ne lui font officiellement que des critiques d'ordre technique.

« Croquet a eu le tort de promettre plus qu'il ne peut tenir, estime Jean-Louis Laborie, d'Euromédia (groupe Eurocom). *Son système compte de façon correcte le nombre de téléspectateurs, mais je reste sceptique sur l'identification des gens et le traitement des données. Il nous manque beaucoup d'informations et il faudrait d'autres tests, notamment la vérification de ses chiffres grâce à une caméra cachée... »* Même réflexion chez HDM (groupe Havas), où Dominique Léger préfère attendre trois ans, délai fixé par Nielsen, pour disposer d'un instrument plus sûr, espère-t-il, dans la qualification de l'audience.

Mêmes échos, même prudence chez Concerto média, chez Initiative média... et chez la première centrale d'achat d'espaces française, par ailleurs actionnaire de Médiamétrie. *« Carat se sent évidemment très concernés par Motivac,* affirme M. Francis Gros son président. *Mais nous avons encore besoin de valider un certain nombre d'informations avant de décider d'être partie prenante dans l'avenir de ce système. »* Peu diserts décidément sur le sujet, les professionnels se surveillent et attendent de savoir quel acteur important santera le pas en premier et annoncera son abonnement à Motivac. Une frilosité qui révolte Philippe Michel, PDG de l'agence CLM-BBDO.

L'impatience de Henkel

« C'est l'histoire de Galilée, s'écrit-il. *On veut tuer le Motivac parce qu'il dit la vérité. J'y vois un désir d'obscurité médiéval et suspect. Les résultats ne font pas plaisir à tout le monde et ils posent les questions tabous de la structure des rémunérations : tarifs publicitaires, ristournes... Mais il est de l'intérêt de mes clients qu'on y voit plus clair et je vais donc m'abonner. Il serait rageant qu'une invention française soit snobée par les Français et qu'elle nous revienne dans quelques années, imposée par les Américains qui n'ont pas traîné, eux, pour en percevoir tout de suite l'intérêt. »*

L'onction américaine d'Arbitron, le président international de DDB, M. Bernard Brochand, la considère comme l'élément nouveau du débat et un gage de crédibilité. *« On rêvait tous d'un instrument qui se passe de l'intervention des téléspectateurs. Accueillons-le tout de suite, quelles que soient les réticences des télés ! »* Réticences ? Le mot est faible. Colère, mépris, furie. *« Le Motivac,* s'enflamme M. Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, *c'est l'affaire des avions renifleurs. Une fumisterie. Une technologie douteuse, et les résultats on ne peut plus fantaisistes ! »* Les responsables des chaînes publiques se montrent plus ouverts, l'heure d'une décision étant simplement jugée prématurée avant la création d'un service d'études et de recherches commun aux deux chaînes.

Il n'est aucun responsable de régie que les résultats du Motivac puissent néanmoins laisser indifférents. Car si l'atomisation des audiences avaient déjà tendance à détourner du petit écran les annonceurs des PME-PMI, le dégonflement des chiffres pourrait orienter les investissements vers d'autres médias. Avec le risque, note un publicitaire, *« qu'au flou de l'audience TV succèdent ceux — aussi grands — de l'écoute radio et de la diffusion presse ».*

Ce sont donc les annonceurs qui pourraient prendre l'initiative de brusquer le débat. Généralement discrets, bien que pivots essentiels du système audiovisuel, qu'ils sont finalement les seuls à financer, ils s'impatientent cette fois des querelles et tergiversations dont ils ont le sentiment de faire les frais. C'est la raison pour laquelle l'un d'entre eux, d'ordinaire silencieux, a accepté pour la première fois de prendre position dans cette guerre de tranchées.

« Les informations fournies par Motivac sont dérangeantes. Mais les grands annonceurs, dont Henkel France, quatrième annonceur français, sont certainement prêts à les assumer, déclare M. Thierry Vialcollet, PDG du groupe. *Il ne serait pas concevable que les chaînes de télévision n'en fassent pas autant sur la réalité de leurs audiences (...). Et nous ne pourrions accepter que l'on occulte l'information qui conditionne l'essentiel de nos instruments publicitaires. Le marché américain a réagi plus vite que nous. Il serait fâcheux qu'en France, l'on « audite » encore longtemps... »* Une déclaration ferme et pour le moins inhabituelle chez un groupe européen qui représente l'un des plus gros budgets publicitaires de la télévision. Et un message très clair à destination des chaînes et des centrales d'achat.

Reste à suivre le contrôle du Motivac qu'a décidé d'entreprendre le CESP (Centre d'études des supports de publicité) à la demande de ses adhérents et sur lequel on aura quelques idées en décembre. Mais dans la course de vitesse entre les instituts désormais engagée sur le plan mondial, Jean-Louis Croquet, qui s'est engagé à fond dans la bataille du Motivac, semble avoir pris une sérieuse avance. Son implantation déjà solide en Europe, sa réputation dans les études marketing et son entrée récente dans le capital d'Addison, premier groupe d'études en Grande-Bretagne, sont de sérieux atouts. Son ambition, il est vrai, est énorme puisqu'il se donne quatre ans pour devenir le leader des études européennes.

ANNICK COJEAN

Un entretien avec M. Rick Aurichio, PDG d'Arbitron

« L'Europe est en avance »

« Quels sont la nature et l'enjeu du contrat qui vous lie à Télémétric ?

— Nous avons commandé à Jean-Louis Croquet une quarantaine de milliers d'appareils Motivac, et ce pour une somme située entre 900 millions et 1 milliard de francs. C'est un investissement d'envergure et un choix stratégique important pour Arbitron puisque nous prévoyons un engagement financier du même ordre pour installer les Motivac sur l'ensemble des marchés américains dans les six prochaines années. Des années qui s'annoncent difficiles, car il s'agit d'un véritable bouleversement sur le marché de la mesure d'audience qui changera bien des habitudes de travail et obligera à une révision des données de base sur lesquelles travaillent depuis des années publicitaires... et gens de programmes.

— N'est-il pas curieux qu'un pays comme les Etats-Unis, qui bénéficie d'un tel savoir-faire en matière de télévision, n'ait pas mis au point de système plus moderne, notamment une méthode de détection passive ?

— Ce n'est curieux qu'en apparence. Car notre expérience et notre supposée avance nous paralysent paradoxalement. Les positions sont acquises, le système parfaitement huilé, les acteurs bien installés. Personne ne souhaite de changement. Il y a comme un consensus pour ne rien bousculer et pour tirer à vue sur les fantassins. C'est contre cet état d'esprit, qui a été fatal aux Etats-Unis dans la bataille pour la Télévision haute définition, que nous nous insurgeons. Et l'Europe, cette fois, est en avance.

— La détection passive — qui ne modifie en rien le comportement du téléspectateur — apparaît-elle maintenant comme la voie d'avenir ?

— Sans aucun doute. Il n'est plus un professionnel qui refuse d'admettre que l'avenir des études passe forcément par la détection passive. Nous pouvons, d'ailleurs, organiser au mois de janvier un show pour présenter le Motivac. Le tout était d'avoir le courage d'investir et de se lancer. Et c'est ce qui nous a fasciné chez Croquet qui, seul et dans un environnement plutôt hostile, a su prendre ce risque, convaincre des investisseurs, fabriquer l'instrument, installer un panel et le faire marcher. Cela mérite vraiment tout notre respect... et notre soutien.

— Qu'est-ce qui vous a fait opter pour le système développé par Jean-Louis Croquet ?

— Croquet lui-même. Son courage, son dynamisme, son savoir-faire et puis son honnêteté. Bref, l'homme d'abord, avant son appareil dont l'avance tecimologique et la fiabilité nous satisfont par ailleurs pleinement. Car nos plans avec lui vont bien au-delà d'un contrat de fourniture d'équipement. Il a une habitude et des liens de travail dans de nombreux pays d'Europe qui nous paraissent de formidables atouts, et nous partageons sa vision d'avenir sur le développement mondial dans le marketing de la radio, de la télévision, de la presse écrite, et de l'étude des projets. On peut lui fournir expertise et technologie, voire, s'il le souhaite, une aide financière. Il ne s'agit pas de le supplanter, mais de l'accompagner et de l'aider à aller jusqu'au bout de ses projets. »

A. Co

L.O.A. "FORMULE" ROVER
DES AVANTAGES RENOUVELÉS

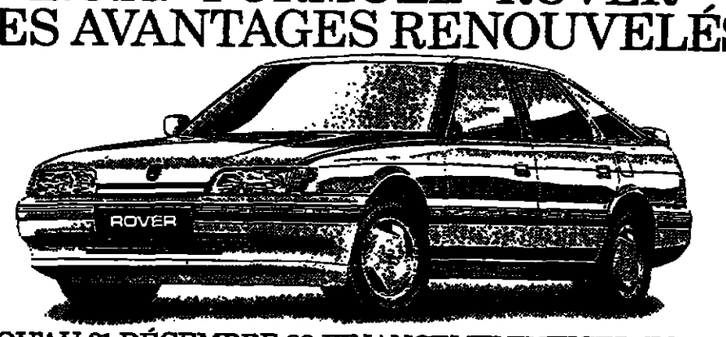

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 89 FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
SUR TOUS LES MODÈLES ROVER SÉRIE 800
(Prolongation de l'offre du 16 Octobre au 11 Novembre 1989)

AVANTAGE n° 1

0 F LA PREMIÈRE ANNÉE
Jusqu'au 31 Décembre 1989, ROVER reprend votre voiture aux conditions générales ARGUS. Si sa valeur couvre le 1er versement de votre location avec Option d'Achat, vous partirez au volant de la ROVER 800 de votre choix sans rien payer de plus pendant 1 an.
Location avec Option d'Achat sur 60 mois :
1er versement : 50 %(*) du prix TTC de votre ROVER 800 (Dépôt de Garantie 15 % + 1er loyer 35 %) pouvant être représenté en totalité ou en partie par la reprise de votre voiture, ensuite **0 F pendant 1 an**, puis 47 loyers de 1,33 % du prix TTC de votre ROVER 800 (hors assurances).

AVANTAGE n° 2

COÛT TOTAL EN CAS D'ACQUISITION SUR 5 ANS SEULEMENT 12,51 % DE PLUS QUE LE PRIX COMPTANT
Au bout des 60 Mois, vous pourrez devenir propriétaire de votre ROVER 800 sans rien débourser. L'option d'achat étant couverte par le dépôt de garantie déjà versé.
Votre ROVER 800 ne vous aura coûté que 112,51 % du prix comptant TTC (hors assurances).

AVANTAGE n° 3

OPTION D'ACHAT EXCEPTIONNELLE A LA FIN DU 13e MOIS
Si vous ne résistez pas à l'envie de devenir propriétaire plus tôt de votre ROVER 800, achetez-la au bout du 13e mois. L'option d'achat à verser, déduction faite du dépôt de garantie initial ne sera alors que de 50 % du prix comptant TTC de votre ROVER 800.
1er versement de 50 % à la livraison + 0 F la 1ère année + option d'achat de 50 % à la fin du 13e mois : vous ne paierez que 100 % du prix comptant de votre ROVER 800 malgré les 13 mois écoulés.

Cette offre est valable jusqu'au 31 Décembre 89, chez les concessionnaires ROVER affichant l'opération, sur tous les modèles neufs ROVER Série 800 et sous réserve d'acceptation de votre dossier par ROVER FINANCEMENT, département de LOCUNIVERS, 51 Bd des Dames, 13003 Marseille, SA au capital de 22.000.000 F RCS Marseille B 071.800 120.

(*) D'autres propositions de LOA avec apport initial de 38 % ou 40 % peuvent aussi vous être proposées.
ROVER Série 800, une gamme de 8 modèles Berlines et Fastback à partir de 117.000 F TTC Tarif Clé en main au 8/09/89 (Modèles 90).

R.C.S. Nanterre B 326 068 574

ROVER SÉRIE 800
VERS UNE AUTRE CONDUITE

ROVER Pour connaître votre concessionnaire, téléphonez au 05 102 102 (appel gratuit) ou composez sur votre minitel le 36-15 ROVER.

L'EDI

COURRIE

A propos du C

Le C

Le ch

TECHNOLOGIE

Promu par Edifrance, nouvelle structure créée au sein de l'AFNOR

L'EDI : un esperanto informatique pour les entreprises

Plutôt que d'utiliser le papier, les entreprises et les administrations commencent à s'échanger bons de commande, formulaires ou factures sous forme purement informatique, en utilisant des normes communes pour rédiger leurs messages. Elles entrent ainsi dans l'ère de l'EDI, l'échange de documents informatisés. Ce qui leur permet de réaliser de substantielles économies, mais leur impose aussi de nouveaux modèles de relations avec leurs partenaires, clients et fournisseurs.

Supposez que, lorsque vous commandez vos billets d'avion pour un voyage international, vous puissiez aussi facilement et sans avoir à reformuler de demande réserver une voiture de location ou une chambre d'hôtel. Supposez que, une fois arrivé à l'aéroport, on ne vous demande plus de faire trois fois la queue pour enregistrer vos bagages, franchir le contrôle de police et celui de la douane. Supposez que, chef d'entreprise, vous n'ayez plus à remplir un nombre astronomique de formulaires pour les services fiscaux ou les organismes sociaux. Que, au lieu d'attendre une facture ou un bon de commande, puis de les ressaisir dans votre comptabilité ou fichier commercial, ceux-ci s'enregistrent automatiquement. Ce rêve d'une société presque sans papier ni formalité, pourrait bien se réaliser dans les prochaines années. Il suffirait en effet que les informations émises par un ordinateur puissent être enregistrées dans les fichiers de n'importe quel autre, aussi facilement que l'on échange aujourd'hui des télex ou des télécopies. Ce serait alors le règne de l'EDI, Electronic Data Interchange en anglais, ou échange de documents informatisés en français.

La première conférence nationale sur ce thème, EDI 89, s'est tenue à Paris du 7 au 9 novembre (1). Son parrainage, celui de M. Michel Rocard, avec la participation de quatre ministères (industrie, postes et télécommunications, finances, fonction publique) et de nombre de représentants de grandes entreprises, prouvent la taille de l'enjeu posé par les EDI. Si le marché de l'offre, qu'il s'agisse des sociétés de services ou des constructeurs informatiques, risque d'être relativement faible, l'ensemble du tissu économique pourrait en revanche tirer de l'EDI de substantiels bénéfices.

En simplifiant les procédures en tout genre, ce nouveau mode d'échange permet aux entreprises d'économiser de 7 % à 15 % du prix des marchandises vendues, selon les experts en la matière. Et, dans les unités de production, en accélérant les transmissions d'informations, il contribue à minimiser les stocks et les délais. Comme le notait Jean-Pierre Bouyssonie, ancien président de Thomson et président du Comité national français de la chambre de commerce internationale, lors de la séance de clôture d'EDI 89, les EDI permettront que *« les flux d'informations précèdent les flux de matières »*.

En revanche, si les firmes françaises ne mettent pas en place ce type d'organisation, elles auront du mal à faire face à la concurrence des sociétés anglo-saxonnes qui n'ont pas attendu pour les constituer, améliorant ainsi leur compétitivité. Selon l'hebdomadaire *le Monde informatique* (2), 53 % des mille premières entreprises américaines utilisent l'EDI ; les Anglais devancent les autres pays européens en regroupant sur leur sol 70 % des utilisateurs du Vieux Continent.

La voie démocratique

Car mettre en place des EDI ne pose plus de problème technique. Tout comme une entreprise peut faire appel à un transporteur pour véhiculer ses caisses de marchandises, les progrès réalisés en matière de normalisation et de télécommunication permettent dans bien des cas d'échanger des informations d'un ordinateur à un autre quelle qu'en soit la marque.

En revanche, de même que les dimensions de la caisse doivent être définies au préalable pour que celle-ci se loge facilement dans l'entrepôt ou sur la palette du client, il faut, pour que le message soit compréhensible par le système informatique vers lequel il est envoyé, que la structure du message, du formulaire en quelque sorte, ait été négociée entre les partenaires. Ce qui peut se faire de plusieurs façons. Par la voie autoritaire où le plus fort impose sa loi, c'est-à-dire où le donneur d'ordre par exemple impose à ses fournisseurs un système informatique cohérent avec le sien s'ils veulent continuer de travailler avec lui. Au risque, pour le sous-traitant, de devoir acheter ultérieurement un autre système si cela lui est demandé par un autre de ses clients. Ou la solution démocratique, celle de l'EDI normalisé, où entreprises et administrations font le nécessaire pour émettre et recevoir leurs messages selon des règles communes ; des préférences respectant Edifact, norme éditée il y a deux ans par l'ISO (International Standard Organisation), organisme de normalisation international.

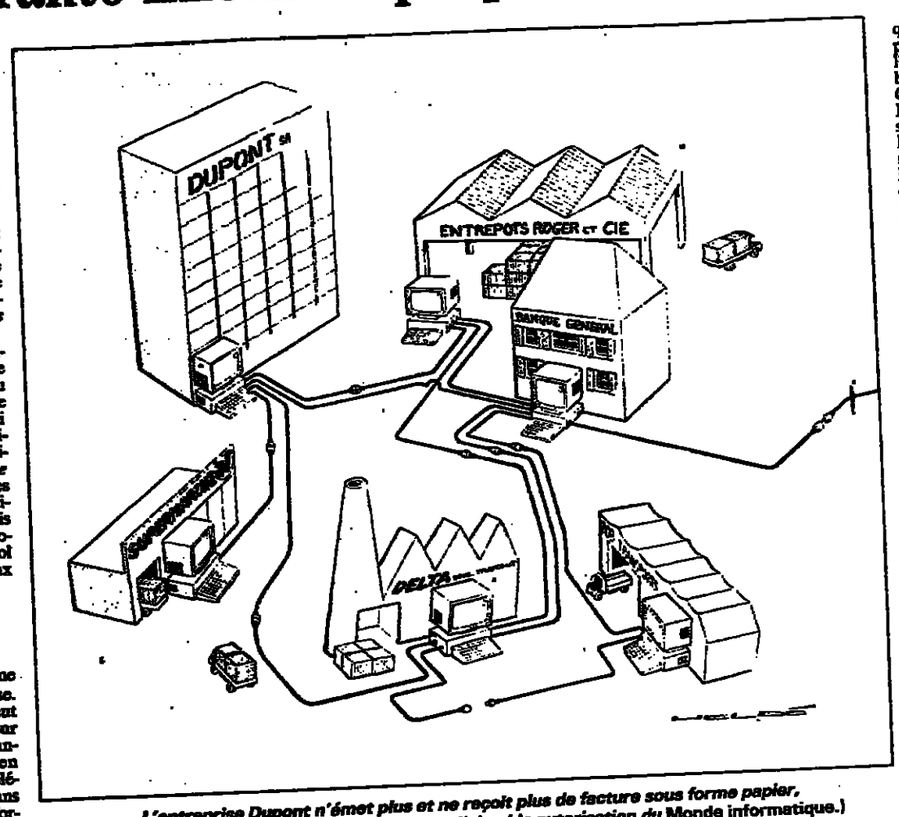

L'entreprise Dupont n'émet plus et ne reçoit plus de facture sous forme papier, mais sous forme électronique. (Publié avec l'aimable autorisation du Monde informatique.)

Libérés d'entraves techniques, déjà objet de consensus grâce aux instances de normalisation, les EDI sont en outre peu coûteux à mettre en place. Pour communiquer en mode EDI, les entreprises ont en effet le choix entre deux modes d'organisation. Soit elles font transiter leurs messages par l'intermédiaire d'un ordinateur tierce, un centre serveur, qui en assure le transcodage, c'est-à-dire la mise en conformité avec la norme. C'est le cas d'Electre Transmission, EDI des professionnels de l'édition, qui permet aux libraires de passer leurs commandes à l'un quelconque des éditeurs adhérents au système, *via* un ordinateur de la société Télésystèmes. Soit elles adressent directement leurs messages vers l'ordinateur destinataire. Selon Michel Rochas, directeur d'EDI Partenaire, une société de conseil spécialisée dans la mise en place de l'EDI, la mise en route d'un tel concept ne nécessite que 50 000 F à 100 000 F, comprenant le coût d'un micro-ordinateur pour assurer le transcodage des informations, des deux logiciels d'émission et de réception des messages, des équipements de transmission (modem) et éventuellement des prestations de conseil et de formation pour la mise en route du système.

Si les EDI ne se sont pas développés plus rapidement, c'est que les obstacles en sont essentiellement organisationnels et humains. L'EDI impose d'établir un consensus entre tous les partenaires concernés : au sein d'une même profession, par exemple, pour les EDI sectoriels. Ainsi, le fait que Hachette ne soit pas adhérent d'Electre Transmission affaiblit considérablement l'efficacité de ce réseau. L'EDI implique aussi un nouveau mode d'organisation et de relation entre les entreprises et leurs clients, leurs fournisseurs, les administrations. Il pose aussi des problèmes d'ordre juridique liés à la disparition du papier, qui n'est désormais plus là pour faire foi *(voir encadré)*.

Surmontant ces obstacles, quelques corporations ont déjà mis en place des systèmes de ce type. On l'a vu dans l'édition. Dans la distribution, un organisme patronal, le Gencod, est à l'origine d'Allegro. Moyennant un abonnement mensuel de 600 F, les adhérents à cet EDI peuvent se passer des commandes par voie électronique. Dans l'industrie automobile, Galia, créé à l'initiative de Renault et de Peugeot, met en relation les constructeurs et leurs équipementiers. Dans le négoce technique, Edoni relie des industriels comme Michelin, 3M ou L'Air liquide avec leurs fournisseurs de pièces détachées. Certains comme la SITA, la Société internationale de télécommunications aéronautiques, dont le réseau permet à 370 compagnies aériennes de vendre des places d'avion depuis tous les points du globe, faisait même de l'EDI sans le savoir depuis plus de vingt ans. Mais de même que le téléphone n'a pu devenir un réel service que lorsque la masse d'abonnés est devenue suffisante, les EDI ne prendront leur pleine efficacité que lorsque les entreprises de tous secteurs et le plus grand nombre d'administrations s'en serviront.

Un enjeu national, qui vient de conduire le gouvernement à annoncer au sein de l'AFNOR la création d'Edifrance, dont le rôle sera d'aider au développement d'applications sectorielles et transsectorielles, et de les promouvoir au plan international. Son budget annuel devrait être de l'ordre de 7 millions de francs. Il devrait être opérationnel dès le début de l'année prochaine.

ANNIE KAHN

(1) EDI 89, première conférence nationale sur les échanges de données informatisées. Renseignements : Bernard Becker Blenheim, 22-24, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 47-56-50-00.

(2) *Le Monde informatique* a publié un dossier spécial sur l'EDI dans son numéro du 19 décembre 1988. Il vient également, dans son numéro du 16 octobre dernier, de publier le rapport Chiaramonti demandé par le premier ministre pour définir le rôle et les structures d'Edifrance. Renseignements : immeuble Lafayette, 2, place des Vosges, Cedex 65, 92051 Paris la Défense. Tél. : 49-04-78-00.

COURRIER

A propos du CNAM

L'article paru dans notre supplément du 27 septembre dernier et intitulé « Le CNAM dépassé par le siècle », a suscité nombre de réactions. Nous publions ci-dessous et à leur demande, des extraits des commentaires formulés par la Société des économistes et l'Union des ingénieurs de cette école.

La promotion sociale par le travail et l'étude

Economiste diplômé du CNAM, je revendique l'appellation de « vieux polar lessivé ayant enfin obtenu son diplôme », car c'est vrai, j'ai suivi les cours du soir : une heure de cours pour six heures de travail personnel, créé parallèlement une entreprise, je suis toujours vivant et je ne suis pas le seul dans ce cas, merci.

Eh bien non ! Si les entreprises (qui dans les entreprises ?) ne veulent pas de candidatures CNAM, j'en suis désolé pour elles ; mais en tant que chef d'entreprise je puis vous dire que mes confrères en patronat feraient mieux d'avoir quelques bons polars du CNAM parmi leur effectif, souvent ils s'en porteraient bien mieux ! [...]

Comme souvent, l'éphémère beauté de la forme l'emporte là sur la profondeur du fond. La promotion sociale par le travail et l'étude, c'est nous, et qui trouve à redire de ne commencer sa vie professionnelle qu'avec un CAP ? [...]

GILLES MAUMUS
Secrétaire général adjoint de la Société des économistes du Conservatoire national des arts et métiers

En osmose avec l'industrie

Nos différentes enquêtes effectuées auprès des entreprises ne reflètent pas du tout l'image donnée par votre article. Bien au contraire, le dynamisme et l'esprit d'entreprise de nos ingénieurs sont fréquemment évoqués dans la presse spécialisée qui cite en exemple la formation et la réussite de nos anciens élèves.

Le CNAM est en osmose avec l'industrie : la majorité des mémoires soutenus par les futurs ingénieurs est réalisée dans les entreprises industrielles, alliant ainsi la démarche théorique et son application pratique.

Cette formation est proche de celle reçue par les ingénieurs de la Communauté européenne (RFA - Royaume-Uni...) alternant cycles de cours magistraux et de stages en entreprises.

Plus de 50 % des 463 ingénieurs de la promotion 1988 baptisée « abbé Grégoire » appartiennent à des spécialités de pointe dans l'industrie moderne (automatisme, informatique, électronique). La moyenne d'âge de cette promotion est de trente-trois ans.

Le 20 octobre 1989, à l'occasion du baptême de cette promotion, le ministre Jack Lang remettra le prix UNICNAM aux deux ingénieurs ayant publié les mémoires les plus innovateurs. Ces deux récipiendaires sont respectivement âgés de vingt-sept et trente-quatre ans. Le terme de « vieux polars » utilisé par votre journaliste est-il donc justifié ?

RENÉ BEAUSSIER
Président de l'Union des ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers

La preuve par l'électron

Comme beaucoup d'autres nouvelles technologies, les échanges de données par voie électronique s'accommodent mal de certaines règles de droit en vigueur. En éliminant le papier, ils suppriment du même coup toute trace écrite, souvent seule susceptible de servir de preuve.

Pour Me Jean Martin, avocat spécialiste du droit de la communication, ce décalage n'est pas un obstacle à la généralisation des EDI entre entreprises d'un même secteur d'activité : *« Dans un même monde professionnel, les constructeurs automobiles ou les entreprises pharmaceutiques, par exemple, les sociétés développent des protocoles de bonne conduite »*, a-t-il pu observer. *« La loi de la confiance permet de répondre au problème de la preuve. »*

Certaines professions le prouvent régulièrement, qu'elles soient ou non utilisatrices d'EDI. Dans le domaine boursier, en particulier, un seul signe de la main suffit à faire passer un ordre d'achat ou de vente. *« En revanche, si l'on assiste à une multiplication des acteurs, il n'y a plus de sanction et donc plus de morale »*, redoute Me Martin.

En outre, si des entreprises peuvent fonctionner entre elles sur le mode de la confiance, il n'en est pas de même des administrations, l'administration fiscale en particulier, qui exige toujours d'une entreprise qu'elle puisse fournir des factures en bonne et due forme papier. Avec la généralisation des échanges internationaux, pour que les EDI soient réellement efficaces, il faudrait donc que toutes les administrations fiscales modifient leurs exigences en la matière. Ce qui nécessiterait que les preuves électroniques soient aussi sûres que l'étaient les documents papiers. *« Des notaires électroniques, qui enregistreraient la date et le lieu de la transaction, ne pourraient suffire*, explique Me Martin, *dans la mesure où ils ne donneraient aucune indication quant au contenu de cette transaction, et ne permettraient pas d'identifier avec certitude les signataires. »*

La législation des EDI amène aussi à reposer les problèmes légaux posés par les transferts de données transfrontières. Quand celles-ci utilisent des réseaux de télécommunications pour être transmises, elles ne sont pas taxées à la douane. On n'applique donc pas le même régime à un programme informatique selon qu'il est envoyé sous forme de disquette ou électroniquement, ou à un typon d'imprimerie par exemple, selon qu'il passe la frontière sous forme de film ou de données digitalisées sur une ligne télécom.

Enfin, comme le souligne Leila Bouachara, juriste spécialisée en droit téléinformatique international, les EDI conduisent aussi à réfléchir aux questions soulevées par l'utilisation des systèmes de transmission et des satellites en particulier ; or, pour ces derniers, *« le droit s'est, jusqu'à présent, révélé impuissant à répartir les parts d'orbite géostationnaires »*, affirme-t-elle.

HISTOIRE THÉMATIQUE DES ÉTATS-UNIS
NOUVEAUTÉS
Marianne Debouzy
LA CLASSE OUVRIÈRE DANS L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS
Marie-France Toinet
LA COUR SUPRÊME : LES GRANDS ARRÊTS
Jean-Pierre Martin
LA RELIGION AUX ÉTATS-UNIS
Environ 190 pages - 11 × 18 - En librairie : 50 F
PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY
25, rue Baron Louis - 54000

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vte/S/sais. Pal. Just. PARIS, jeudi 7 décembre 1989 à 14 h
APPARTEMENT à PARIS 18e
26, rue Thoinot. Rez-de-ch. – Cuis., Bc. – 1 ch., s. bns, w.-c. – Cave – Cce 164 m²
Mise à Prix : 200 000 F
S'adr. Me LAURET, avocat à PARIS 8e, 63, bd des Batignolles
Tél. au 43-29-48-58 – Me BOISSEL, avocat à PARIS 5e
9, bd Saint-Germain – Tél. : 43-29-48-58.

VENTE sur saisie immobilière, aux enchères publiques, au Palais de Justice de Versailles, Mercredi 29 novembre 1989, à 9 h 30
UN APPARTEMENT initialement de type DUPLEX divisé en un appartement et studio
CAVE – Grenier et BOX
11, RUE DE PARIS – MAISONS-LAFFITTE, 78
M. à P. 300 000 F 5, rue P.-Bertin, 78000 VERSAILLES. Tél. 39-50-51-28
S'adr. Me J.-M. REYNAUD, avocat,
Au Greffe du T.G.I. de Versailles – Sur les lieux pour visiter.

Vte. S/sais. Pal. Just. BOBIGNY (93). Mardi 5 décembre 1989, à 13 h 30
IMMEUBLE à SAINT-DENIS (93200)
142, rue Gabriel-Péri – Bât. élevé, partie s/cave, et partie s/terre-plein d'un rez-de-ch. et 4 ét. – Petit édicule accolé à ce Bât. – au rez-de-ch. à usage de WC – toilette et TL. – Cour appendis à gauche dans la Cour – Cce 184 m².
Mise à Prix : 250 000 F
S'adr. Me G. TESTEVUIDE, ancien avoué avocat, 2, r. Circulaire à Villemomble (93250) – Me G. JOHANET, ancien avoué avocat associé de la SCP NEVEU ET AUTRES à PARIS 8e, 43, avenue Hoche – Tél. 47-66-03-40.
(Poste 416 de 10 h à 12 h) – Pour visiter sur les lieux le 30-11-1989, de 14 h 30 à 15 h 30 – et le 4-12-1989, de 10 h 30 à 11 h 30.

هكذا من الاصل

مكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

TRANSCET progécar

Important Groupe Français de Transports de Voyageurs recherche

Responsables des Ressources Humaines

Poste basé en Province

Rattachés au Directeur de la société, ils auront l'entière responsabilité de la gestion du personnel. ils devront proposer puis conduire une politique dynamique de développement des Ressources Humaines avec un souci de rigueur et de concertation. Responsables de la formation, du recrutement, de la gestion, ils participeront aux relations avec les partenaires sociaux.
Ces postes conviendront aux candidats diplômés d'Etudes Supérieures ayant une solide expérience (10/15 ans) de la fonction dans une activité de main d'oeuvre d'exploitation.
Mobilité indispensable. Réf. RRH/37.

Responsable du Personnel

Poste basé en Province

Rattaché au directeur de la société (environ 350 personnes) vous assurez la gestion du personnel de la société et proposez une politique dynamique de gestion des ressources humaines (rémunérations, formation, management participatif) dans un souci de rigueur et de concertation.
Vous aurez par ailleurs à assister, en relation avec la DRH du groupe, les petites entreprises de la région dans la gestion de leur personnel (droit du travail, paie, recrutement des non cadres et formation).
Votre formation (Bac + 2 minimum) complétée par 5 à 10 ans d'expérience dans des activités de main d'oeuvre d'exploitation ainsi que vos qualités relationnelles vous permettront d'assurer cette double fonction. Réf. RP/38.

Consultant Gestion du Personnel

Poste basé en Province

Au sein d'une entité régionale, vous serez le relais de la DRH du groupe et apporterez toute assistance aux réseaux de la région en matière de droit du travail, gestion du personnel, paie, recrutement des non cadres.
Votre formation Bac + 2 minimum complétée par 5 à 10 ans d'expérience dans des activités de main d'oeuvre d'exploitation ainsi que vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans ce poste.
Mobilité géographique et disponibilité sont nécessaires et vous permettront d'évoluer dans le groupe. Réf. CGP/39.

Envoyer dossier de candidature complet sous référence choisie (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à TRANSCET - Direction des Ressources Humaines - 66, Avenue du Maine 75014 PARIS.

cofremca

Le groupe COFREMCA

Conseil en stratégie d'entreprise spécialisé dans l'analyse du changement socio-culturel pour l'action, en France, en Europe et dans le monde, recherche

3 Consultants H/F

qui participeront à la réalisation d'études, interviendront comme conseil et contribueront au développement commercial dans le cadre **d'activités nouvelles ou à enrichir:**

- Consultant **marketing grande consommation** ayant une expérience minimum de 5 ans dans le marketing opérationnel et stratégique,
- Chargé d'études ayant une maîtrise d'au moins 3 ans des études de **socio-économie des entreprises,** qui participera à la réalisation d'un **Observatoire des Entreprises,**
- Consultant pour accompagner la mise en place d'un **Observatoire des Enfants et Adolescents,** justifiant de 3 ans d'expérience réussie dans le domaine des études et du conseil.

Adresser lettre manuscrite et CV et prétentions à :
Béatrice LUCCISANO, **COFREMCA** - 14 rue Milton - 75009 PARIS

La Direction des Relations Humaines d'un
GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
souhaite rattacher la collaboration
d'un cadre déjà orienté vers la fonction

ORGANISATION

- Il rédigera les définitions de fonction et les procédures,
- actualisera les organigrammes,
- étudiera et suivra les mises en place de structures nouvelles,
- proposera toutes innovations propres à améliorer le fonctionnement des systèmes en place.

Il devra avoir entre 30 et 40 ans, sortir d'une grande école ou être diplômé de l'enseignement supérieur (Bac +5), et disposer d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq années.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous la référence 65478 à Média-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

TRANSCET progécar

Important Groupe Français de Transports de Voyageurs,
Recherche

Consultant Recrutement

Poste basé à Paris

Rattaché au Directeur des ressources humaines du groupe vous assurez les opérations de recrutement du personnel (principalement cadre) du siège et des réseaux après avoir défini les besoins, les définitions de fonction et analysé les candidatures internes.

Votre formation supérieure en Sciences Humaines complétée par une solide expérience (5 à 10 ans) de recrutement (dans un groupe ou un cabinet conseil) est exigée. Des compétences en graphologie seraient un plus.

Envoyer dossier de candidature complet (lettre man. + CV + photo + prét.) sous référence CR/42 à TRANSCET - Direction des Ressources Humaines - HERON BUILDING - 66 Av. du Maine, 75014 PARIS.

Marketing Manager

Rattaché au Vice-Président responsable des institutions financières, vous prendrez en charge la promotion de nos produits Travelers Cheques et Cartes auprès de nos partenaires financiers et autres prescripteurs concernés. De formation supérieure vous avez acquis une première expérience Marketing (3 à 5 ans) qui vous permettra :

. D'analyser le marché et proposer un plan Marketing adapté à notre stratégie.
. De conduire l'ensemble des actions publicitaires en collaboration avec les agences de promotion.
. De mettre en place des plans de communication et de programmes de stimulation auprès des Etablissements prescripteurs.

La réussite à ce poste nécessite des qualités de contact qui feront de vous l'interlocuteur privilégié des autres activités du Groupe, filiales associées et départements opérationnels. Anglais courant indispensable et la connaissance des outils informatiques serait appréciée. Poste basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous référence 411 à Annie COUTANCEAU, Responsable de Recrutement, AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE, 1 avenue de Chatou, 92500 RUEIL MALMAISON.

AMERICAN EXPRESS Travelers Cheques

Filiale d'un groupe International spécialiste de systèmes automatisés industriels "clés en main", notre notoriété et notre position sont celles d'un leader des plus dynamiques dans notre domaine. Notre progression nous amène à rechercher en proche banlieue Est Paris

INGENIEUR D'AFFAIRES

formation Ingénieur (ESIEE, SUDRIA, IDN,...), 30 ans environ.

CHARGE D'AFFAIRES

formation Bac + 2 et de niveau Projeteur II en automatismes industriels, 30/35 ans environ.

Ces 2 postes nécessitent une expérience similaire de suivi de Projets, ainsi que l'expérience des automatismes industriels.

Vous commercialiserez une gamme reconnue de systèmes "clés en mains" de haute technologie et serez l'interlocuteur et le conseil privilégié de nos utilisateurs.

Vous serez responsable - commercial, technique et financier - du montage et du suivi de vos affaires.

Outre des qualités de communication, vous possédez le goût des affaires et maîtrisez l'anglais.

Ces postes, fortement évolutifs, sont assortis de tous les avantages et moyens qu'offre un grand groupe ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos ambitions.

Nous vous remercions d'adresser votre CV, photo et rémunération souhaitée à Contesse Publicité, 38, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET s/réf 11.2215 LM.

CONTESSE

BANQUE PRIVEE

recherche un

UN DIRECTEUR INFORMATIQUE

Rattaché à la Direction Générale, le titulaire du poste dirige un service informatique étoffé comprenant des équipes système et développement de très bon niveau.

Il prépare les orientations de la politique informatique de la banque, optimise l'exploitation des moyens et applications existants et développe des applications nouvelles en liaison avec les utilisateurs.

Pour ce poste comprenant à la fois d'importantes responsabilités de management et de technique, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (grande école souhaitée) ayant environ 35 ans et possédant une expérience réussie de management au sein d'un service informatique dans un environnement VAX/VMS. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Nous vous offrons un environnement créatif et performant ainsi qu'une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. avec photo à RSCG Carrières - 48, rue St-Ferdinand - 75017 PARIS sous la référence MD-JMM/DI qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Nous sommes UN IMPORTANT EDITEUR FRANCAIS DE PRESSE SPECIALISEE, filiale du grand Groupe de Presse BONNIER. Pour le Service Rédaction d'un magazine de vulgarisation scientifique, au sein de notre siège de Paris-Est, nous recherchons un

JOURNALISTE SCIENTIFIQUE H/F

pour piges régulières, création de texte et rewriting.

Outre vos compétences, votre style clair et votre bonne expression, nous apprécierons votre grande disponibilité.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier s/réf. 11.2231 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret cedex.

CONTESSE

Dessine-moi un dessein...

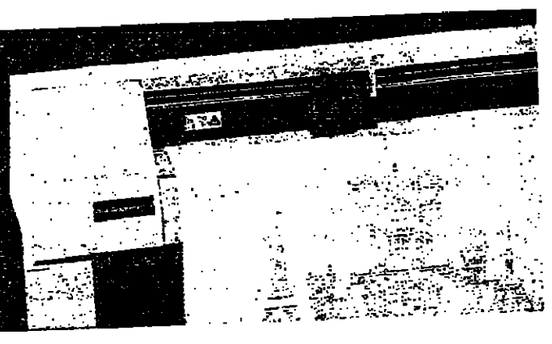

D. R.H. adjoint

PARIS
350 KF +/-

Groupe International de tout premier plan

Notre croissance rapide nous amène à renforcer la fonction Ressources Humaines. Collaborateur direct du D.R.H. vous animerez une équipe de 7 personnes. Votre autorité de compétence la valorisera et lui permettra d'assurer la paie et l'administration quotidienne avec fiabilité (1 500 personnes à gérer). Votre sens prévisionnel et vos qualités relationnelles vous permettront de conduire les études en matière de procédures, de droit, d'évolution des rémunérations et de participer aux négociations avec les partenaires sociaux. Associé étroitement à la gestion qualitative des hommes et des emplois, véritable conseil auprès des Directions Opérationnelles, vous serez un élément clé de notre évolution.

Ecrivez rapidement à notre Conseil (C.V., lettre manuscrite) à qui nous avons confié cette recherche, sous réf. BP/6M : INFRAPLAN - 83, bd Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

FORCE 5

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

elf aquitaine

Juriste Maritimiste

Paris

Chargé de traiter les questions liées à l'affrètement, au transport et à la vente maritimes de cargaisons d'hydrocarbures, il aura à ce titre pour mission, de conseiller et d'assister les entités chargées de ces activités et de suivre, en liaison avecc elles, leurs procédures juridictionnelles et d'arbitrages.

A 30/35 ans environ, doté d'une formation supérieure en droit français et/ou anglo-saxon, son expérience d'au moins 3 ans en droit maritime (cabinet/entreprise) lui permettra d'intervenir dans des contextes opérationnels nécessitant une grande disponibilité ainsi qu'un excellent niveau d'anglais.

Dynamique et souple, il évoluera dans un environnement international de grande envergure et de tout premier plan.

Contacter Frédéric d'Antin au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf. FA3002MO.

MPT

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.Sydney

Jeune Directeur administratif et financier

PARIS OUEST

500 KF +

Filiale d'un important Groupe International, nous distribuons des biens d'équipement. CA supérieur à 500 MF. Structure de direction : Président + Directeur Commercial + D.A.F.

Le collaborateur recherché : environ 38 ans, formation supérieure (IEP, Ecoles Supérieures de Commerce, MBA...) + au minimum deux années chez l'un des Big Eight, il est aujourd'hui **impérativement** D.A.F. (fonction complète) d'une PME/ PMI de bonne taille ou d'une Division importante ayant une autonomie de gestion.

La connaissance de l'anglais est impérative.

Adressez votre dossier sous n° 980 à Gabriel MARCU - 154, bd Malesherbes 75017 PARIS.

Confidentialité et Publicité

DIRECTEUR

AMENAGEMENT et COMMERCIALISATION

ZONES INDUSTRIELLES

Dans une métropole en pleine mutation économique, située au carrefour de grands flux d'affaires européens, vous avez pour mission l'aménagement et la commercialisation des zones industrielles en création.

Votre formation et votre expérience vous ont habitué à aborder les dossiers en prenant en compte tous les facteurs (économiques, sociaux, politiques, financiers).

Diplômé Grandes Ecoles (Ingénieur ou Gestion), vous avez acquis pendant plusieurs années la pratique de montage d'affaires (immobilières par exemple) et savez dialoguer valablement avec différents interlocuteurs (administrations, collectivités locales et investisseurs privés).

En collaboration étroite avec le Président des Zones Industrielles et la Direction Générale de la C.C.I., vous serez l'un des acteurs importants du développement économique de notre métropole.

Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. 89.37/M à Françoise AIGLON - C.C.I.L.R.T. - B.P.359 - 59020 LILLE cedex qui vous assure une totale confidentialité.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LILLE ROUBAIX TOURCOING

Pour faire face !

MEDIAPA

LA BOURSE AUX STAGES

Ces entreprises et la Commission des Communautés européennes (programme Comett) vous offrent

100 STAGES DANS LE MONDE ENTIER

PYROCERAM DE METALLURGIE · RHÔNE-POULENC · GIRLLE · Schlumberger · ORKEM · BANQUE POPULAIRE · Spie Batignolles · BEFS · Lafarge Coppee · CREDIT LYONNAIS · CA · SOMMER ALLIBERT · MUST SOFIMAR INTERNATIONAL · FOUGEROLLE · Valeo · TECHNIP · AGFA · NA · SOCIÉTÉ GÉNÉRALE · ESSO

Le Monde CAMPUS AVEC EUROPE 1

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Berger-Levrault GROUPE

770 personnes dans 9 unités,
500 M.F. de C.A.

La palette de nos produits s'étend des formulaires aux beaux livres, en passant par les périodiques, catalogues..., **en fait tous les supports de la communication.**
Nos clients sont partout, administrations, grands organismes, banques, C.E.E., O.N.U.

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

d'une Unité industrielle (150MF CA) réf. 32

Dans le cadre de cette création de poste, vous assurez l'ensemble des responsabilités en matière de
- Comptabilité (générale, analytique et budgétaire),
- Contrôle de gestion et reporting,
- Fiscalité,
- Développement de l'informatique de gestion.

Rattaché au Directeur de l'Unité, vous êtes assisté d'un contrôleur de gestion et d'une équipe de 3 personnes.
Vous êtes de formation E.S.C. ou équivalent et vous avez au moins 5 ans d'expérience dans ce domaine.

CONTROLEUR DE GESTION

de son Unité VPC et Edition (145 MF CA) réf. 20

Vous aurez pour mission de fournir à la Direction toute information nécessaire à la prise de décision. A ce titre, vous
- élaborez l'information comptable de gestion,
- proposez toute action visant à améliorer le résultat.

Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous serez le garant de la sécurité des actifs.

Vous réussirez votre mission grâce à vos contacts permanents avec les opérationnels.

Titulaire d'un diplôme supérieur de gestion, vous avez une expérience minimale de 3 ans en entreprise.

Postes basés à Nancy.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature à **BERGER-LEVRAULT** - Direction des Ressources Humaines, 18, rue des Glacis, 54017 NANCY Cedex.

CONTESSE

Région Nord

Marketing et Assurance : Responsable de la promotion des ventes

Cette jeune société d'Assurance, filiale d'un groupe européen, a des projets ambitieux pour les prochaines années et elle se donne les moyens de les réaliser.

Auprès de la direction commerciale, vous serez le lien entre le stratégique et l'opérationnel : vous participerez activement à la conception des produits et à leur suivi et vous définirez les actions et les outils de promotion des ventes destinés à aider le réseau commercial. Vous serez en contact constant avec le terrain, afin de connaître les besoins et les réactions du marché.

Votre formation supérieure (ESC ou universitaire) et votre première expérience font de vous, à 30 ans environ, un jeune spécialiste du marketing des produits financiers, en provenance d'une banque ou d'une société d'assurance. Vous êtes séduit par le challenge de créer une fonction dans une jeune société où vous pourrez évoluer de façon sympathique.

Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/51, à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

NICE COTE D'AZUR
Nous sommes l'un des tous premiers Promoteurs Immobiliers privé régional, associé à un cabinet d'architectes de renom (hotellerie de luxe, résidence de haut standing).
Nous recherchons

RESPONSABLE PROGRAMMES

assume le suivi complet d'opérations d'envergure : administratif, technique, financier.

Salaire à négocier selon expérience. Discrétion assurée.

Envoyez CV et prétentions sous réf. 834 à notre conseil spécialiste du BTP - B. BARTOLINI
META RECRUTEMENT
"Le Front de Mer" 285 avenue de Verdun
06700 ST LAURENT DU VAR
Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement

Développer l'emploi

Une grande ville de France, au passé historique prestigieux, située au cœur d'une agglomération de 250 000 habitants, recherche dans le cadre de sa politique d'expansion économique et du développement de l'emploi un :

Responsable des affaires économiques et de l'emploi

En relation de partenariat avec les intervenants de l'économie régionale (entreprises, Chambre de Commerce, collectivités territoriales...), votre mission prioritaire est de dégager des synergies à partir du tissu économique existant et d'entreprendre toutes opérations de conseil et de relations publiques, propres à attirer des nouvelles implantations de P.M.E., P.M.I. et d'entreprises de dimension internationale, favorisant ainsi le maintien et le développement de l'emploi.

Diplômé d'Etudes Supérieures économiques, vous avez soit une expérience professionnelle similaire dans une collectivité locale, soit une expérience en entreprise (finance, gestion, marketing, commercial) qui vous permet de bien connaître le tissu industriel.

Vous avez le sens du Service Public et de grandes facilités de contact.

Ecrivez sous réf. 65444/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07

IRE
Institut de Recherche de l'Entreprise

Centre de Recherche en gestion du Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Lyon dans des domaines fondamentaux tels que la commercialisation et la stratégie.
L'IRE apporte aux entreprises de nouvelles méthodes et de nouveaux outils adaptés aux conditions de leur environnement.

Groupe ESC Lyon

RESPONSABLE DE SA CELLULE "ETUDES"

Spécialisé en stratégie marketing et en commercialisation, de préférence en milieu industriel ou des services aux entreprises.

Titulaire d'un DEA ou équivalent.

Agé d'environ 30/35 ans et pouvant justifier de cinq années d'expérience dans les études.

POSTE A FORT POTENTIEL D'EVOLUTION POUVANT DEBOUCHER A HORIZON DE TROIS ANS SUR UNE FONCTION DE DIRECTION.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence LM.à Maryse VESCO, Groupe ESC LYON 23, avenue Guy de Collongue - BP 174 - 69132 ECULLY CEDEX Pour en savoir plus, consulter le Minitel 3615 Code ASTERE * MEDIAPA réf. C530.

MEDIAPA

BANQUE REGIONALE EN ILE DE FRANCE
MEMBRE D'UN GRAND RESEAU NATIONAL
RECHERCHE SON FUTUR

RESPONSABLE MARKETING

Vous travaillez en étroite collaboration avec le Directeur Général Adjoint, vous êtes associé à l'élaboration de la politique commerciale, vous agissez en liaison permanente avec notre important réseau de vente (61 agences) et les entreprises partenaires à notre établissement. Agé(e) de 26/30 ans de formation supérieure ESC ou équivalent, vous avez acquis une première expérience marketing dans le secteur bancaire. Par votre maîtrise des diverses techniques d'analyse de marché et produits bancaires proposés en Agence à une clientèle Particulier et Entreprise, vous souhaitez désormais élaborer, proposer et mettre en œuvre nos politiques "clients" et communication externe.

Si notre projet vous intéresse, nous vous proposons d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, sous réf. RM/11.

Philippe OLIVIER

PB International Management
75, rue de Miromesnil - BP 385 - 75008 PARIS - 42.94.07.34

Flammarion

Employant 800 personnes dans le domaine de l'Edition et de la Librairie, notre groupe renforce son Service du Personnel.

jeune cadre fonction personnel H/F

De formation juridique, vous possédez une spécialisation en droit du travail et une bonne pratique de la micro-informatique : vous connaissez si possible le logiciel Ressources de Gestion du Personnel. Vous souhaitez valoriser une 1ère expérience.

Enthousiaste, aimant le travail en équipe, vous prendrez part à l'activité générale, sous l'autorité du Chef de Service. Appelé à devenir l'interlocuteur privilégié du secteur «Librairie», vous apporterez aux responsables des points de vente, l'assistance nécessaire à la gestion et à la formation de leur personnel.

Vous êtes donc mobile et très disponible pour des contacts variés avec fréquents déplacements en province.
Vous assisterez également aux réunions avec les instances représentatives du personnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 89/164 a notre Conseil qui vous garantit une totale discrétion.

nicole outin
15 rue marcel renault, 75017 paris.

ADHERENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Notre Société de Conseil de 60 personnes d'implantation nationale a pour vocation d'accompagner les PME/PMI innovantes dans leurs projets d'expansion, elle recherche pour renforcer son département Export un :

consultant export H/F

Vous serez chargé de la réalisation sur site de missions opérationnelles.

Votre intervention portera sur :
- l'établissement du diagnostic de faisabilité
- l'élaboration de solutions et de recommandations
- la mise en place des plans d'action.

De formation supérieure, vous avez 30/35 ans, une expérience opérationnelle d'environ 7 années et souhaitez évoluer au sein d'une équipe où l'on associe pleinement responsabilités et convivialité.

La pratique de l'allemand serait un plus.
Poste basé à Paris (déplacements à prévoir).

Ecrire avec C.V., lettre et prétentions s/réf. 6016 à :
BGC - 22, rue Dubois
75016 - PARIS

BGC
BUSINESS GROUP CONSULTANTS

LE GROUPE CRAON INTERNATIONAL
recherche pour

TMI
Time Manager International

PREMIERE ORGANISATION MONDIALE DE FORMATION AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL EN ENTREPRISES son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Votre challenge : Contribuer au développement commercial de notre Groupe, leader sur la Formation au Développement Personnel.
Votre motivation : Partager notre démarche et nos convictions basées sur cette simple idée " l'Excellence du Service Clientèle dépend des personnes d'abord, de leur qualité, de leur efficacité."
- Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure, vous avez mené une large expérience marketing et commercial dans les secteurs Communication/Formation.
- Votre goût des contacts, vos capacités d'analyse des besoins en entreprise, votre savoir-faire dans la négociation de haut niveau pour nos principales missions, vous permettent de travailler avec autonomie, de dynamiser une équipe marketing/commercial performante, de fonctionner rapidement en délégation.

Si notre projet vous intéresse, nous vous proposons d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, sous réf. DC/11.

Philippe Olivier

PB International Management
75, rue de Miromesnil BP 385 - 75008 PARIS - Tél. 42.94.07.34

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

...Océ Graphics. Un avenir tout tracé !

NOUS SOMMES OCÉ GRAPHICS, FILIALE DU GROUPE OCÉ, LE SPÉCIALISTE EUROPEEN DE L'IMPRESSION ET DE LA REPRODUCTION.
NOTRE MÉTIER : L'INFORMATIQUE GRAPHIQUE. DEPUIS 30 ANS, À L'ORIGINE SOUS LA MARQUE BENSON, NOUS CONCEVONS ET FABRIQUONS DES TRACEURS, DES IMPRIMANTES ET DES DIGITALISEURS. NOUS MAITRISONS LES TECHNIQUES ET LES LANGAGES GRAPHIQUES, L'IMAGERIE ET LES CONNEXIONS INFORMATIQUES.
NOTRE ORGANISATION : 900 PERSONNES DANS LE MONDE, 15 FILIALES. 2 CENTRES DE DÉVELOPPEMENT, L'UN EN RÉGION PARISIENNE, L'AUTRE DANS LA SILICON VALLEY. UNE UNITÉ DE PRODUCTION PRES DE LA BAULE, UTILISANT LA TECHNIQUE DU "JUSTE À TEMPS" ET RECONNUE POUR LA PERFORMANCE DE SON SYSTEME DE GPAO.
NOTRE STYLE : ACTIF, DIRECT.
SUR UN MARCHÉ À CROISSANCE FORTE NOUS NOUS FIXONS DES OBJECTIFS AMBITIEUX. NOUS PRIVILÉGIONS LA RAPIDITÉ DES ÉCHANGES. NOUS FAVORISONS L'INTÉGRATION DANS L'ENTREPRISE, LA MOBILITÉ ENTRE LES MÉTIERS ET LA PROMOTION INTERNE.
EN FRANCE, EN EUROPE ET AUX USA, VOUS TRACEREZ UN AVENIR À LA MESURE DE VOS TALENTS.

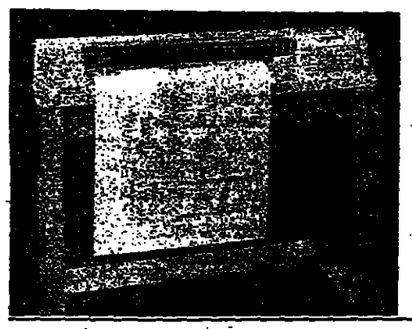

Manager communication internationale

Vous concevez, coordonnez et appliquez la stratégie de communication des 15 filiales d'Océ Graphics dans le monde. En interne, vous réalisez et diffusez nos journaux d'entreprise en agissant en partenaire conseil des différents départements. En externe, vous lancez les plans de communication : publicité, plaquettes, relations publiques, promotions et aides à la vente. Vos connaissances des techniques du marketing et la pratique courante de l'anglais font de vous un professionnel experimenté du "Business to Business" international. Motivé par l'environnement high-tech informatique, vous êtes créatif, organisé, disponible et convaincant. Réf. MC

Chef du personnel

C'est une fonction clé, qui nécessite une formation supérieure et trois à cinq ans d'expérience de généraliste dans la gestion qualitative des carrières, les relations avec les partenaires sociaux, le recrutement et la formation. Dans notre établissement principal, 200 personnes dont 100 ingénieurs, vous participez activement à la politique des ressources humaines en particulier pour les activités d'études et recherches, qualité, marketing et finances. La diversité des nationalités et notre ouverture sur les marchés mondiaux font de l'anglais la langue de travail. Des opportunités s'ouvriront à un animateur sachant concilier dialogue et efficacité terrain. Réf.RH

Chef de produit à l'international

Vous mettez en place le mix marketing du produit dont vous avez la charge sur les marchés internationaux et suivez le déroulement des campagnes promotionnelles. Vous assurez le plan de formation nécessaire aux forces de vente. En support produit, vous analysez les ventes et lancez les actions correctrices. Doué pour les contacts, de formation supérieure, vous avez acquis une première expérience commerciale dans l'industrie informatique ou électronique. D'origine anglo-saxonne, ou parfaitement bilingue, vous êtes mobile, vendeur et persuasif. Réf. CP

Ingénieurs Commerciaux

Débutants ou 1ère expérience, vous êtes attirés par les technologies CAO-DAO. Vous exercerez vos talents de négociateur auprès des grands comptes et des distributeurs, à Paris ou dans une métropole régionale. Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, Télécom, Supelec, Centrale, Ensam ou d'une Ecole de Commerce, Hec, Essec, Sup de Co, vous êtes soucieux de promouvoir une image de service et de fiabilité. A l'écoute des besoins des utilisateurs vous serez un partenaire actif et un conseil précieux pour nos distributeurs. Vous rejoindrez notre équipe de 15 ingénieurs créatifs, autonomes et prêts à bouger avec vous.Réf IC

VOUS AVEZ ENVIE D'AGIR,
VOUS ETES RÉELLEMENT ENTHOUSIASTE. NOUS SAURONS VOUS MOTIVER, METTRE EN VALEUR VOS COMPÉTENCES ET RECONNAITRE VOS RÉSULTATS. ECRIVEZ À
ANNICK DUNN , OCÉ GRAPHICS,
1, RUE JEAN LEMOINE, 94003 CRÉTEIL CÉDEX.

océ

Océ Graphics

L'entreprise de tous les desseins

VOCATION MEDIA

INGENIEUR CONSULTANT

Nancy Réf. : M 39/2700 AY — **Mulhouse** Réf. : M 44/2700 AZ

Leader français et européen du conseil en recherche de cadres et dirigeants, notre groupe compte plus de 350 personnes et réalise 4 500 recrutements par an. Dans le cadre de notre développement, nous renforçons notre équipe de Mulhouse et Nancy en intégrant de nouveaux consultants.

Sur ces régions, vous êtes l'interlocuteur privilégié des entreprises industrielles pour des missions de recrutement à dominante technique. Après une formation à nos méthodes de recherche par voie d'annonces ou approche directe, vous gérez et développez votre portefeuille de clients en parfaite autonomie.

Agé d'environ 30 ans, de formation ingénieur, vous possédez une première expérience industrielle ou technico-commerciale et souhaitez élargir votre champ de compétences dans le domaine des ressources humaines au sein d'un groupe international de tout premier plan. Votre connaissance du tissu économique de la région est un atout ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand.

Nous proposons de sérieux projets de développement de carrière au consultant qui nous rejoindra. Les conditions de rémunération sont à la hauteur du challenge proposé.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence choisie à :

EGOR REGION EST
41, avenue Foch - 54000 NANCY

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

"Un senior/manager" en organisation informatique

COLLECTIVITES LOCALES

Conseil en organisation informatique nous avons acquis une compétence et des références solides auprès des grandes entreprises nationalisées et des administrations.
Nos domaines d'intervention : les audits et études d'organisation et de procédure, les audits de systèmes d'information, la planification stratégique et la conception des systèmes d'information. Nous développons fortement notre activité auprès des collectivités locales et nous souhaitons confier ce secteur d'activité à un consultant très confirmé.
Ingénieur grande école vous possédez 5 à 10 ans d'expérience de l'organisation ou de l'informatique. Vous connaissez le fonctionnement des communes (organisation, budget...) soit en tant que consultant extérieur soit en tant que salarié d'une instance territoriale (syndicat inter-communal à vocation informatique par exemple).
Nous vous proposons d'accéder rapidement à des responsabilités de conseil élargies au niveau local, départemental et national ainsi qu'à une rémunération immédiatement attractive.
Merci d'adresser votre candidature sous réf A. 288.89/LMà notre conseil CRITERE 4 , rue Général Lanrezac 75017 Paris

Critère

LYS FOURNAY/ARCOM

LA FEDERATION NATIONALE DE LA MUTUALITE FRANCAISE recrute pour le CENTRE MUTUALISTE DES BORDES - Foyer C.A.T. de MONTBARD en BOURGOGNE - un

CHEF DE SERVICE EDUCATIF

pour le foyer (110 résidents hommes et femmes)

MISSION :
Responsabilité de l'organisation, de l'animation et de la formation des équipes éducatives.

PROFIL :
- Diplômé d'état d'éducateur spécialisé
- Formation complémentaire
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité d'Educateur-Chef exigée.

Statut Cadre - Rémunération comprise entre 120 et 140 KF.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à l'attention de Monsieur le Directeur du CENTRE MUTUALISTE DES BORDES - rue Charles de Gaulle - 21500 MONTBARD

MUTUALITÉ FRANÇAISE

CONTESSE

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 32,8 milliards de C.A. consolidé dont près de 20 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la rensise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Organisateur

Votre capacité à anticiper nous intéresse.

A votre actif une formation supérieure (ingénieur, ESC, ou universitaire) alliée à une expérience de 2 à 3 ans en organisation dans le tertiaire et à une bonne culture informatique.

Vos "plus" ce sont vos qualités d'analyse et de synthèse et votre sens de la communication.

Si tel est votre profil, nous devrions nous entendre.

Votre mission s'articulera autour de 3 axes :
– recherche des besoins des utilisateurs
– conception de nouvelles procédures de gestion
– mise en œuvre sur le terrain.

Vous mènerez des actions d'organisation auprès de nos centres administratifs régionaux et de nos agences commerciales, dans des domaines aussi variés que les statistiques, la gestion, la documentation, la formation...

Si ce poste tremplin vous tente, adressez votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) sous réf. M 20 au Département des Ressources Humaines AGF – 33, rue La Fayette – 75009 PARIS.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE

ALBERTVILLE 92

AGF

NAJIM photo Zelo

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Biens d'équipements - Nantes

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORT

Allemagne-Autriche Réf. M 17/1017 Z
Italie Réf. M 17/1017 AB

YORK INTERNATIONAL

Cette société d'ingénierie (320 personnes, 350 millions de francs de chiffre d'affaires) filiale d'un groupe américain recherche pour sa Division Loisirs spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes d'enneigement, de jeunes ingénieurs d'affaires.

Rattachés au responsable du service, ils auront pour mission principale la gestion des contrats, depuis leur élaboration jusqu'à la mise en route des installations. Ils devront superviser les travaux du bureau d'études, participer aux achats et au contrôle des matériels requis, établir les plannings et assurer le suivi et la coordination des chantiers. Ils participeront par ailleurs aux programmes de développement et aux essais des nouveaux matériels.

Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs généralistes diplômés (A&M, INSA...) âgés d'au moins 26 ans et pouvant justifier d'une première expérience de deux années dans la conduite de projets. La pratique de l'anglais est impérative, ainsi que celle de l'allemand et/ou italien. Des connaissances en hydraulique et en automatique industrielle seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence choisie à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

Juriste à dimension internationale pour notre holding

Notre holding est une création récente. Elle est l'expression d'une volonté stratégique de croissance qui s'est traduite dans les faits par l'évolution de notre PME familiale de 200 personnes à un Groupe de 1 000 personnes en 4 ans. Nous sommes industriels et fabriquons des produits destinés plutôt au monde agricole et horticole. Nous sommes aujourd'hui les premiers mondiaux dans notre domaine avec une gamme de produits très complémentaires.

Rattaché directement à notre Président, et, en contact avec les différents responsables opérationnels du Groupe, vous serez notre conseil interne. Que ce soient les contrats France et internationaux, le contentieux, la préparation de nos assemblées générales et conseils d'administration, ou la gestion de nos droits de propriété industrielle... vous serez concerné par tout et saurez nous aider à aller plus loin plus sûrement.

La trentaine, homme ou femme bien sûr, vous avez au moins votre maîtrise de droit et une réelle expérience de ce type de fonction en entreprise ou en cabinet. Impérativement vous parlez anglais ; agissant à l'international, vous voyagerez bien sûr de temps en temps. Le poste est basé à une heure trente de Paris.

Merci de nous adresser lettre, C.V. et photo
sous référence RC 291/2 M (à noter sur courrier et enveloppe)
79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre du Syntec

Cooptation et Partners

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice

CADRE DE BANQUE

CLASSE VI

Résidant(e) à Nice, vous avez 35/40 ans, une expérience bancaire concluante et la maîtrise totale de l'analyse du risque à long et moyen terme.
Vous êtes titulaire d'un DESS Banque, de l'ITB ou du CESB.
Vous avez le goût du challenge et acceptez la DPO dans une large autonomie d'action.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 11084.

AGENCE MAILLE
18 RUE VOLNEY - 75002 PARIS. QUI TRANSMETTRA

LYON

Graphologue aujourd'hui... Bientôt consultant(e)...

Vous êtes **GRAPHOLOGUE** et souhaitez aujourd'hui élargir votre champ d'intervention vers des missions plus complètes.

Cabinet Conseil en Développement des Ressources Humaines, nous renforçons notre structure afin de mieux répondre aux besoins des entreprises en Gestion Prévisionnelle des Potentiels.

Nous vous proposons une évolution enrichissante en devenant CONSULTANT(E) au sein d'une équipe soudée et dynamique.

- Vous interviendrez dans les entreprises pour des études graphologiques et des actions de conseil et de formation (bilans individuels de carrière, analyses de potentiels, entretiens annuels d'appréciation).

Faites nous part de vos compétences et motivations (avec photo) s/réf. 29196/M à :

H.C.A. - 11, rue Pdt Carnot - 69002 LYON

Ville de Montereau-Fault-Yonne
(Seine-et-Marne)
75 km de Paris, 19 557 habitants
Collèges - Lycées
recrute d'urgence

ATTACHÉ TERRITORIAL

Chef de service financier chargé de :
l'élaboration et le suivi du budget,
l'encadrement et l'animation du service,
la tenue de la comptabilité et du contrôle de gestion.
Logement de fonction par utilité de service.

Adresser candidature avec CV à :
Monsieur le Maire
Service du Personnel
77875 MONTEREAU CEDEX

DROIT DES AFFAIRES

GROUPE REVUE FIDUCIAIRE
Société Européenne de Presse Fiscale et Juridique

Recherche
JURISTE
- droit des affaires -

Votre profil :
. Vous êtes titulaire d'un DEA, DESS ou équivalent (IDA, CESB, Notariat...)
. Vous avez une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.
. Vous avez le sens de la communication et un goût affirmé pour l'étude et la rédaction.

Nous vous proposons :
. De travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau.
. Une rémunération motivante et le statut de journaliste.
. De réelles perspectives de carrière dans un groupe en plein développement.

Adresser C.V., photo et disponibilité à Madame BARBOTIN - 100 rue La Fayette - 75010 PARIS

Centre communal d'action sociale
de Montereau-Fault-Yonne
(Seine-et-Marne)
75 km de Paris, 19 557 habitants
Collèges - Lycées
Foyer logements (74 logements)
recrute d'urgence

ATTACHÉ TERRITORIAL

2e classe

Par voie de mutation ou inscription
sur liste d'aptitude pour Direction du C.C.A.S.

Adresser candidature avec CV à :
Monsieur le Président du C.C.A.S.-Mairie
77875 MONTEREAU CEDEX

Important organisme à vocation économique
en Haute Normandie
recherche

UN RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

OBJET : en liaison avec les organismes à vocation économique de la région, proposer et mettre en œuvre une politique de communication de l'Institution. Gérer également les outils de communication existants : bulletin économique et service des relations extérieures.

PROFIL TYPE : le candidat devra posséder une expérience réelle dans le domaine de la communication d'entreprise ou d'organisme à vocation économique.

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION : 200 000 F BRUT ANNUEL

LIEU DE RÉSIDENCE : ROUEN, HAUTE NORMANDIE

Adresser CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 8640
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

KEPNER TREGOE

Leader mondial du développement des organisations, KEPNER-TREGOE
recherche

CONSULTANT

dans le cadre de l'extension de ses activités en Europe francophone
Agé de 30 à 45 ans environ, de formation supérieure, le candidat aura :
– une bonne connaissance de l'entreprise
– une expérience de management
– l'habitude des contacts avec les équipes dirigeantes
– une pratique courante de l'anglais
Il aura la responsabilité d'une clientèle et interviendra dans les domaines de :
– l'efficacité opérationnelle : productivité, qualité
– l'efficacité stratégique : projet d'entreprise

Veuillez adresser votre candidature à :
KEPNER-TREGOE, 6, rue Paul-Gervais, 75013 PARIS

Ville d'Epinay-sur-Seine
(Seine-Saint-Denis) - 50 000 habitants
RECRUTE

5 ATTACHÉS TERRITORIAUX (H/F)

Secrétariat Général
Service Financier
Service du Personnel
Service des Sports
Services Sociaux

2 RÉDACTEURS (H/F)

Services Sociaux
Services Techniques

1 CADRE A

Responsable du Service Nettoiement

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :
Monsieur le Député-Maire - Hôtel de Ville,
3, rue Quétigny, 93806 EPINAY-SUR-SEINE

Organisme national
d'enseignement technique (métiers de la mer)
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION SPÉCIALISTE DES CULTURES MARINES

Il sera chargé au sein de la Cellule Etudes-Prospective et en collaboration avec le Service Pédagogique :
– de procéder aux études technico-économiques nécessaires au développement des formations initiales et continues dans ce secteur,
– de définir les référentiels et les programmes des formations,
– d'assister les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces formations,
– d'en assurer la promotion.
Il devra :
– être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur,
– justifier d'une bonne connaissance pratique des cultures marines, une expérience pédagogique préalable étant également souhaitable.
Il résidera à PARIS mais devra effectuer de nombreux déplacements en province.

Adresser C.V. + photo avec prétentions sous nº 8841
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ORGANISME DU SECTEUR FINANCIER
Chargé du développement du management dans les entreprises
cherche

UN COLLABORATEUR A FORT POTENTIEL

Pour renforcer son équipe internationale
- formation supérieure
- pratique courante de l'anglais et éventuellement d'une autre langue
- sens du contact et de l'organisation

Écrire avec C.V., et photo à CAPA, 17 rue Lafayette - 75009 PARIS

Bleu

Atelier du Matériel SNCF Le Mans
recherche

TITULAIRES BTS ou DUT

Spécialités
- Génie mécanique productique ou mécanique automatismes industriels.
- Chaudronnerie tuyauterie industrielle.
- Moteur à combustion interne.

Dégagés SN débutants ou expérience maxi 2 ans.

Adresser C.V., photocopie diplômes atelier Matériel SNCF, 2, av. de Bretagne, 72100 Le Mans.

Important groupe de Sociétés
du secteur immobilier (350 personnes)
recherche pour son siège social
situé à Marseille

SON FUTUR RESPONSABLE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA COMMUNICATION

Rattaché au Secrétariat Général, il assurera après une période d'adaptation l'intégralité de la fonction.

Ce poste s'adresse à un jeune candidat de formation juridique (DESS droit social) possédant une première expérience de la fonction.

Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous nº 8642
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

CLIFFORD CHANCE

QUATRE JURISTES

1) DEUX JURISTES

2) UN JURISTE

3) UN JURISTE

Risques Indu

Ingénieur

Technico-comm

à la fois

220 - 250 KF

Deux ch
de prod
pour distr
les car

DARCOR

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CLIFFORD CHANCE

recherche pour son bureau de Paris

QUATRE JURISTES

1) DEUX JURISTES
(1 à 3 ans d'expérience)

Pour les spécialisations suivantes :

**Fusions et Acquisitions,
Ingénierie Financière,
Droit des Valeurs mobilières,
Droit boursier.**

2) UN JURISTE
(3 à 5 ans d'expérience)

Pour les spécialisations suivantes :

Droit commercial Général (procédures collectives, propriété intellectuelle, contrats commerciaux, droit social).

3) UN JURISTE DÉBUTANT

Pour les spécialisations suivantes :

**Droit des contrats,
Droit fiscal.**

Titulaire d'un D.E.S.S./D.E.A. de droit privé ou d'un diplôme équivalent (mentions appréciées) complété, le cas échéant, par un diplôme d'une grande école de commerce, vous devez posséder une excellente connaissance du droit des obligations, du droit des sociétés et du droit fiscal. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Une excellente présentation, le sens du contact humain et l'esprit d'équipe sont également exigés des candidats.

**Prière d'adresser votre lettre de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photographie) à :
CLIFFORD CHANCE (Service Recrutement),
18, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.**

Les achats ont la côte, faites les monter !

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS MARINES est leader européen dans son domaine, la conception et le développement de systèmes de détection sous-marine. Moteurs de cette réussite : notre maîtrise des techniques avancées, notre esprit d'équipe et notre capacité à nous adapter à l'internationalisation des échanges.

RESPONSABLE SOUS-TRAITANCES INDUSTRIELLES

Vous pilotez la recherche et la sélection de nos sous-traitants tant en France qu'à l'étranger. Vous définissez et négociez les accords de partenariats. Dans le cadre des marchés de compensations, vous participez aux grands programmes de l'entreprise.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience industrielle de 2/3 ans en mécanique et/ou électronique et vous souhaitez donner à votre carrière une dimension de négociation à haut niveau. Anglais indispensable.

Réf. RSTI

RESPONSABLE ACHATS

Autonome et responsable, vous prenez en charge les achats des matériels et prestations informatiques. Vous définissez les besoins en liaison étroite avec les prescripteurs, vous négociez, suivez et gérez les contrats avec les fournisseurs français et étrangers.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous vous fixez des objectifs ambitieux et vous aimez mesurer le résultat de vos actions. Vous justifiez d'une première expérience réussie dans un domaine similaire et vous maîtrisez l'anglais.

Réf. RA

Votre réussite dans ces postes vous ouvrira de larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. choisie à :
THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS MARINES - Direction des Ressources Humaines
1, Avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL CEDEX

THOMSON

HCA

UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE.

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. Notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (18 000 personnes, 32,8 milliards de C.A. consolidé dont près de 20 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Chargé d'études en gestion de personnel

Nous recherchons un chargé d'études pour notre Direction des Relations Sociales et des Services Généraux.

Sa mission de départ comportera les aspects suivants :
– l'analyse et l'interprétation des textes légaux, conventionnels et protocoles d'accord,
– des analyses, recherches et études dans le domaine social (prévoyance, plan épargne, intéressement, participation),
– l'étude des novations et aménagements apportés en gestion de personnel pour les rendre conformes aux dispositions légales conventionnelles et/ou d'entreprise.
Il prendra ensuite en charge la formation nécessaire aux administrations du personnel et évoluera, à terme, vers des fonctions de management.

Pour ce poste à forte autonomie et impliquant de nombreux contacts, en interne comme en externe, nous souhaitons intégrer un candidat de 25/30 ans possédant :
– une formation de type DUT "gestion de personnel",
– une 1ère expérience dans ce secteur,
– une bonne capacité de travail,
– un excellent esprit d'équipe,
– une bonne disponibilité pour des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. DRS 14, au Département Gestion de l'Emploi – AGF – 33, rue La Fayette – 75009 Paris.

AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE

ALBERTVILLE 92

AGF

INAJIME photo Zefa

Risques Industriels

Ingénieur et Technico-commercial à la fois

220 -250 KF

Nous sommes l'une des sociétés de courtage les plus performantes du marché. Pour participer à notre croissance, nous recherchons l'interlocuteur de nos comptes d'entreprises. Vous exploiterez, développerez et suivrez notre portefeuille de clients dans le domaine des risques d'entreprises et vous négocierez les contrats spécifiques. De formation supérieure scientifique (BAC + 4), vous parlez anglais. Vous avez une expérience d'au moins 3 ans. Vous maîtrisez l'analyse et la gestion des risques et notamment la responsabilité civile. Vos motivations pour les négociations commerciales vous permettront d'évoluer avec nous. Poste basé à Paris, nécessitant des déplacements.

Ecrire sous référence 887/M à A.L CONSEIL 35, rue de Naples - 75008 PARIS.

CURRICULUM

A.L conseil

Leader national LOGICIEL INFORMATIQUE
"ASSURANCE MALADIE"

INGENIEURS COMMERCIAUX
INGENIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX
RESPONSABLES "ORGANISATION"

Vous connaissez "l'assurance maladie", vous y travaillez peut être et souhaitez faire évoluer votre carrière au sein d'un Groupe Informatique leader en France. Nous vous offrons cette opportunité.
Salaire très motivant, évolution pour élément de valeur.
Postes à TOULOUSE - PARIS - NANTES - LYON - LILLE
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 347 en précisant la ville, à notre Conseil : R & D SARL 34 bd Haussmann 75009 PARIS.

RECHERCHE DEVELOPPEMENT

TOULOUSE
PARIS
BORDEAUX
AVIGNON

MARSEILLE

Genton Recrutement

26 collaborateurs dont 12 consultants

Nous exerçons depuis 10 ans en recrutement par annonce et approche directe.
Nous renforçons notre présence à Marseille avec de nouveaux bureaux :

27 boulevard Rabatau - 13008 Marseille
Tél. 91.25.53.63
Fax. 91.25.54.05

sous la responsabilité de **Jean-Paul LONGIN**
assisté de, Virginie JULLIEN.

PARIS
NANCY
LYON
AVIGNON
MARSEILLE
BORDEAUX
MILAN
ROME

Genton RECRUTEMENT
Groupe EMPRISE

MEDIA-SYSTEM

Deux chefs de produits pour distribuer les cartes

Au sein du groupe Société Générale, nous sommes spécialisés dans le crédit à la consommation et figurons parmi les leaders dans le domaine des cartes de paiement. Notre politique de développement dans le secteur de la monétique nous amène à rechercher deux nouveaux chefs de produits.
Ils assurent le suivi commercial de produits existants, la mise en place de nouveaux projets, et surtout la coordination entre les principaux services concernés : le commercial, l'informatique et le marketing.
Vous êtes de formation commerciale supérieure de type BAC + IV. Vous justifiez d'une expérience préalable, de préférence en rapport avec la monétique, acquise en établissement financier, en SSII ou chez un constructeur de TPE.
Le poste est basé à Paris.
Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. 9.11.1158, à notre Conseil qui étudie votre candidature en toute discrétion.

DARCOR
LILLE CALAIS PARIS ST-QUENTIN VALENCIENNES
15, Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

MEDIA PA

LA DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES D'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS recherche :

UN(E) JURISTE DROIT SOCIAL CONFIRMÉ(E)

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, devra justifier d'une expérience en Droit social d'au moins 3 à 5 ans acquise soit dans une organisation professionnelle soit dans une entreprise industrielle relevant de préférence du secteur de la métallurgie.

Ce poste, situé à Paris VIII^e^, exige, outre le sens du contact et de l'animation, des connaissances juridiques approfondies, sanctionnées par un DEA ou un DESS de Droit social, et d'excellentes qualités de rédaction.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + prét.
sous référence 1 732 à :

*Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris*

UNE OPPORTUNITÉ POUR VOTRE CARRIÈRE

**Vous avez envie d'intégrer une équipe jeune et dynamique, motivée par la réussite,
Vous souhaitez un poste à responsabilité,
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre site à Toulouse :**

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

VOTRE PROFIL :
- Ingénieur en génie chimique, ou
- Pharmacien de laboratoire, ou
- Ingénieur Arts et Métiers,

ayant une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la production.

Nous sommes une filiale d'un grand laboratoire pharmaceutique, spécialisé dans l'élaboration de biomatériaux à usage orthopédique.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à :
M. Bonel, SARL Bioland, 132, route d'Espagne, 31100 Toulouse.

مكذا من الاصل

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

DLP JAMES CAPEL

recherche

MARKET MAKER OPTIONS

(actions, indice)

Grandes écoles d'ingénieurs
(Mines, Centrale, ENSAE, Ponts...)
23-27 ans environ

Intégrant une équipe de produits dérivés, leader sur son marché

Rémunération motivante

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Y. D'HAESE
8, rue Lavoisier, 75008 PARIS

PROSPECTEURS FONCIERS ET IMMOBILIERS

Société de distribution leader sur un marché et en pleine expansion, propose à des prospecteurs fonciers et immobiliers de rejoindre son équipe d'expansion en vue :

DE TROUVER DE GRANDS SITES PERMETTANT LA REALISATION DE PROJETS EUROPEENS

Les candidats retenus seront :
- de formation supérieure commerciale ou juridique
- sportifs, extravertis, diplomates et accrocheurs
- bonne connaissance anglais.

La rémunération sera très motivante s'ils réussissent dans leur mission. Localisation des postes : région parisienne et grandes métropoles françaises. Les candidatures qui seront examinées dans la plus stricte confidentialité seront à adresser sous REF. EQCM à :

R.S.C.G. CARRIERES
48, rue St Ferdinand 75017 PARIS

BERNARD JAULIN S.A.

RESPONSABLE ACHAT

30 ans minimum
5 ans d'expérience des achats de préférence dans une PME du bâtiment. Aidé de 2 collaboratrices, vous prendrez en charge l'intégralité de notre service achat (30 MF).

Envoyer votre dossier de cand. à :

M. MAURY
BERNARD JAULIN S.A.
34, route de Massy
91380 CHILLY-MAZARIN

DUNLOP

2 milliards de CA - 4 000 personnes - 7 usines

DIVISION PNEUMATIQUES

Ingénieurs Etudes et Développement

en site industriel

Vous êtes ingénieur, de formation de base mécanique (issu d'une grande école, type Arts et Métiers) et avez de préférence 2 à 3 ans d'expérience. Des connaissances en CAO-DAO sont vivement souhaitées. Un débutant pourra être accepté.
L'anglais est indispensable ; de nombreux contacts sont à prévoir au niveau international.
Votre personnalité vous permettra d'évoluer vers des postes de production ou d'engineering au niveau du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. IE/M
à DUNLOP FRANCE - Direction du Personnel
B.P. 41 - 92133 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

DUNLOP

LE CONSEIL... ET PLUS D'AUTONOMIE

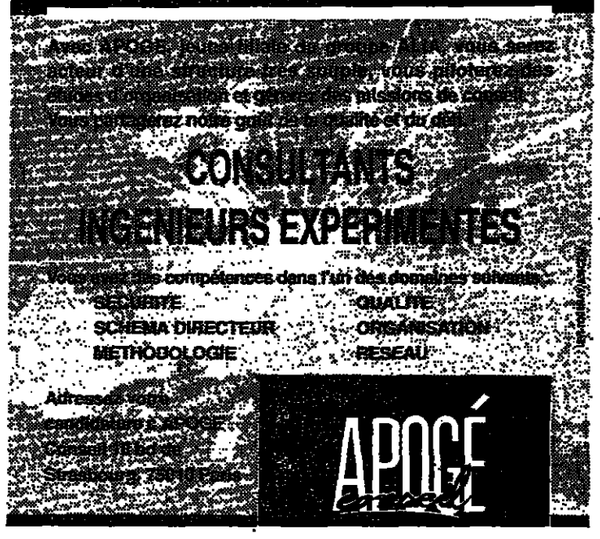

KPMG Fiduciaire de France

recherche pour son département FIDORGA

2 CONSULTANTS MARKETING

■ DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ■

Vous assumerez la fonction de conseil stratégique et opérationnel ainsi que l'organisation commerciale, la formation de force de vente et les études de marché. (Réf. DC)

■ EXPORT ■

Vous participerez à l'élaboration et à la définition de la politique export de nos clients dans le cadre du marché unique européen. (Réf. EX)

Vous bénéficierez d'un réseau international puissant et d'une implantation nationale dense.
Nous vous apportons un environnement de clientèle très varié et de contacts de haut niveau, un travail en équipe très stimulant.
Diplômé d'une grande école de commerce, vous possédez au moins 5 ans d'expérience dans l'un de ces postes (en Entreprise ou en Cabinet).
La rémunération liée à une prise de responsabilité rapide sera motivante.

Ces postes sont basés à PARIS avec de courts déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo à :
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE Département FIDORGA
Madame CREMONT 18 bis, rue de Villiers
92300 LEVALLOIS-PERRET.

Filiale du Groupe Aussedat Rey, nous sommes le numéro 1 en France dans le domaine des panneaux décoratifs destinés à l'aménagement intérieur. Nous recherchons pour une de nos unités basée dans le Sud-Ouest notre :

MATERIALS MANAGER

Vous êtes un spécialiste de la logistique et votre première étape sera de créer au sein de notre unité la fonction en centralisant les achats, la gestion des stocks, la politique des transports, l'administration des ventes. Vous animerez et organiserez une équipe de 30 personnes.

Ce poste sera le tremplin de votre évolution dans notre Groupe ou dans notre Société.

Agé de 35 ans, vous êtes nécessairement de formation ingénieur. Votre anglais courant est impératif pour les relations avec nos fournisseurs et clients étrangers.

Merci d'envoyer votre dossier (CV + prétentions) sous référence 1129/LM à notre Conseil

YVES KERNEVEZ CONSULTANTS SA
6, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Florian Mantione Institut

PROVENCE

GROUPE IMPORTANT, spécialisé dans la PREVOYANCE COLLECTIVE recherche pour son département MUTUELLE son :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

250 KF +

30-40 ans environ, de formation supérieure en gestion d'entreprise (IAE, ICG, etc.) vous bénéficiez d'une expérience probante dans une activité comparable.

Véritable manager, votre charisme très relationnel s'exprime par un sens inné de l'organisation et un pragmatisme efficaces essentiellement orientés vers la performance.

Une définition de fonction détaillée sera envoyée à tous les candidats présélectionnés qui auront adressé lettre manuscrite + CV + photo sous référence PA 1189 E à notre Conseil :
François DURAND - FLORIAN MANTIONE INSTITUT - "Le Mercure B" -IZI d'Aix-en-Provence - 13763 LES MILLES CEDEX.

AIX - BAYONNE - BESANÇON - BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND - DIJON - GRENOBLE - LA REUNION - LA ROCHELLE - LYON - MONTPELLIER - NANTES - PARIS - REIMS - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE.

Recrutement

ASSISTANTE DE RECHERCHE

Un cabinet de conseil de direction à vocation européenne, spécialisé dans le développement des entreprises, souhaite intégrer à son département "recherche de cadres dirigeants" une jeune femme de formation supérieure ayant exercé la fonction dans un cabinet renommé. Elle disposera des moyens nécessaires, informatique, documentation, mailing... pour mettre en œuvre une cellule performante à l'échelon européen. La pratique de l'allemand serait appréciée. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 4136 M à JONCTION 32, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE qui transmettra.

HERCULES Leader mondial en spécialités chimiques pour la papeterie

Ingénieur qualité pour son usine proche Grenoble

HERCULES développe un plan mondial de Qualité totale que vous allez mettre en place dans notre usine de Voreppe (30 personnes, 33000 T/an, 30 spécialités renommées, naturelles ou de synthèse) Reportant directement au DU, vous êtes responsable du laboratoire Contrôle Qualité, vous assumez des responsabilités de méthode, organisation, formation et gestion dans le cadre du Système Qualité.

Jeune Ingénieur Chimiste, vous avez déjà une expérience de la Qualité dans l'industrie, la pratique de l'anglais, le goût de vous impliquer fortement à tous les niveaux dans l'entreprise, la volonté d'assumer d'emblée une responsabilité importante et de

Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf.M 441 à M.M. Bernié, Résonance, 80 Rue Taitbout 75009 PARIS.

BANQUE SPECIALISEE DANS LES OPERATIONS INTERNATIONALES
recherche pour son Département Organisation

ORGANISATEUR HF

Rattaché au responsable de l'Organisation, il aura pour mission :
- conception, rédaction et mise en place des procédures,
- analyses fonctionnelles,
- études d'opportunité.

Profil :
- formation supérieure en Gestion/Finance,
- expérience 3 ans minimum dans l'organisation bancaire ou en Cabinet de Conseil,
- capacités d'analyse et de synthèse,
- réelles qualités de contact,
- pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et prétentions s/réf. 6608 par Fax : 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

Imaginez un monde où des postes auxquels vous n'aviez encore jamais pensé, vous sont proposés.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

ellisanne

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

ANTENNE 2 PUBLICITÉ
RECHERCHE
CHEF COMPTABLE
Min. 45 ans, solide expérience. S animera équipe de 4 personnes, comptabilité générale, budgétaire, gestion trésorerie, paye.
Env. C.V. + photo + prét. à Antenne 2 Publicité, Service du personnel, tour Neptune Cedex 20, 92086 Paris La Défense.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT
recherche
UNE PUÉRICULTRICE OU UNE INFIRMIÈRE DIPLOMÉE D'ÉTAT
pour exercer les fonctions d'adjointe à la directrice du service petite enfance (crèche familiale).
Salaire de début : 5 681 F net sur 13 mois + prime de vacances.
Adresser C.V. + photo à : M. le Maire de Maisons-Alfort, BP 24, 94701 Maisons-Alfort Cedex. 43-96-77-00, p. 7639.

Org. comm. international spéc. échanges compensés rech. RESP. CONSEIL EXPORT 30 ans min., anglais/allemand souhaité, exp. internationale, montages contrats. Sens contacts négociations. Rémunération 150-200 KF. Adresser CV + lettre man. ACECO 10, rue Fresnel 75116 PARIS

SOCIÉTÉ TOURISME VILLAGES DE VACANCES FRANCE ET ÉTRANGER
recherche pour le siège parisien
ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATION
Exp. et résultats exigés.
Env. lettre manuscrite, C.V. et photo sous n° 8632 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Collège et lycée privés Saint-Michel recherchent
PROF. ESPAGNOL
43-74-79-52, St-Mandé.

LA SNCF
recrute
UN TECHNICIEN EN MICRO-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
pour travailler dans le domaine de l'acquisition de données sur calculateur PC. Niveau DUT, DUT + 1. Lieu de travail : Vitry-sur-Seine (94).
Faire parvenir à SNCF M. Lebeau, 21, av. du Président-Allende, 94407 Vitry-sur-Seine, le dossier de candidature (lettre, CV, photo).
Tél. : 46-80-01-84

POUR LE COMPTE d'une grande société AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE
recherchons
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Niveau IV ou V pour suivi de la réglementation sur la certification des aéronefs.
Veille technologique (techniques et matériaux), anglais impératif, travail en équipe.
Envoyer cand. et CV
HISTEN RILLER
73, bd du Montparnasse 75006 PARIS

VILLE D'ORLY
(Val-de-Marne)
recrute
pour secrétariat Maire et Adjoints
UN RÉDACTEUR
par mutation ou inscription liste d'aptitude.
Aptitude à la rédaction dactylographique, niveau BTS secrétariat souhaité. Discrétion, disponibilité, sens des relations humaines.
Adresser cand. avec CV détaillé, avec motivations, copie des diplômes, photo à M. le Maire, *Hôtel de Ville*, 94310 ORLY.

Cherche
MENUISIER QUALIFIÉ
OHQ en atelier.
Ets Sauvaget, 5 mn *RER* Sucy-en-Brie
Tél. pour R.V. 45-90-67-17

CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
Pour renforcer ses structures et favoriser son expansion
recherche
5 COLLABORATEURS DE CABINET TOUS NIVEAUX (H/F)
Adresser CV et prétentions à Cabinet FAVERIS DELOFFRE 31, rue Poussin 75116 PARIS

Proche banlieue Sud
JEUNE SSII
en expansion rapide renforce son équipe de tête et recherche un
DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Profil : gestionnaire et/ou ingénieur. Débutant accepté. Formation rapide assurée.
Aucune connaissance spécialisée en informatique n'est demandée.
Il participera aux analyses et au suivi de projets, assurera démonstrations techniques et mise en place de logiciels, en liaison avec le commercial et la direction technique.
Déplacements fréquents. Avenir largement ouvert selon potentiel et vocation.
Adresser CV et prétentions sous référence 1824 à notre Conseil : CEPLAD - 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS.
LEVY-TOURNAYRE/ASSECOM

Cabinet de conseil en PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE valorisant les inventions de l'industrie et de la recherche notamment en ELECTRONIQUE, TELECOM, PHYSIQUE, *recherche un*
INGÉNIEUR ELECTRONICIEN
Débutant ou quelques années d'expérience pour lui confier un portefeuille de brevets et des interventions en tant que conseil. Anglais *pratiqué. Allemand lu.*
Adresser votre candidature *sous réf.* 9106 à GALLOS & ASSOCIÉS, 116, Champs-Elysées, 75008 Paris

Ets secteur sport loisirs situé rég. Est Paris ch. H/F, 25 a. env., niv. bac G, travailleur disp., une exp. gestion stocks ou économat serait un +. Env. CV + ph. à BPAL Jablines se réf. JPL, 77450 Esbly

LABORATOIRE DE RECHERCHES SPATIALES
Région parisienne
RECHERCHE
TECHNICIEN DE LABORATOIRE
BTS/DUT ou équivalent, ayant une bonne formation de base en physique générale. Connaissances en thermique, optique et technique du vide particulièrement *appréciées.*
Contrat à durée déterminée. Salaire brut annuel 150 000 F.
Env. C.V. à : L.A.S., B.P. 10 91370 Verrières-le-Buisson Tél. M. Soufflot 64-47-43-17

UNITÉ INSERM
Contrat à durée dét. 3 ans. Domaine : mesures physiques, spectroscopie optique et imagerie. Interfaçage et traitement informatiques des données. Niv. min. maîtrise. Contact : Mlle HUI BON HOA au 43-25-28-09.

Sté expertise comptable Paris-9e recherche
ASSISTANTS CONFIRMÉS
BTS ou DECS
3 ans expér. cabinet mini, salaire motivant. Ecrire FEC, 43, rue St-Georges, 75009 Paris.

CENTRE RÉACTEURS ET PROCESSUS ÉCOLE DES MINES
recherche
INGÉNIEURS ou DEA
pour thèses en thermodynamique chimique et génie industriel alimentaire.
Env. C.V à : H. RENION 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

GROUPE SPÉCIALISÉ EN IDENTITÉ D'ENTREPRISE
Architecture, Architecture d'intérieur, Design graphique recherche
ARCHITECTE ARCHITECTE D'INTÉRIEUR CHEFS DE PROJETS
URGENT : 45-75-18-10. Contacter Dominique.

Le CLAP, Comité de liaison d'associations qui agissent pour favoriser l'exclusion et favoriser l'insertion, recherche pour sa délégation transrégionale, basée à Paris
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL H/F
FONCTIONS :
- préparation, coordination, suivi de la mise en œuvre *du programme* d'activités transrégional ;
- gestion budgétaire et recherche de financements ;
- encadrement de l'équipe de formation.

Pour ce poste, il est demandé :
- formation supérieure ;
- connaissance et expérience vie associative et *publics en difficulté* d'insertion ;
- disponibilité pour fréquents déplacements en province.
- *Poste à pourvoir* : janvier 1990 ;
- salaire annuel brut : 184 800 F ;
- date limite de dépôt des candidatures 27 novembre 1989, à adresser au CLAP, 25, rue Gandon, 75013 Paris.

R.I.A.
Bimensuel européen de l'agroalimentaire édité par le GROUPE SEPAIC recherche
JOURNALISTES
Profil :
Economie, marketing, distribution ou techniques et applications. De formation *supérieure*, vous justifiez d'une première expérience ou débutant ayant une bonne maîtrise de l'écrit. La connaissance du secteur agroalimentaire n'est pas indispensable.
Envoyer C.V., photo et prét. à : GROUPE SEPAIC D. Schaeffer, 42, *rue du Louvre*, 75001 Paris

Organisme d'études recherche
RESPONSABLE D'ENQUÊTES
et d'études auprès de la distribution.
- Planning et contrôle des enquêtes.
- Relations clientèle.
- Rédaction de synthèses.

Qualification souhaitée : BTS fonction commerciale ou marketing, IUT gestion. *Expérience 2 ans min.* Envoyer C.V., photo et prét. ss réf. 2214/N à AMP, 2, *rue* Aristide-Briand, 92532 Levallois-Perret Cedex, qui transmettra.

ESSAIR
PARIS-MARSEILLE ÉVRY - PLAISIR
Bureau d'études
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
Mécanique, thermique, combustion, aérodynamique.
AGENTS TECHNIQUES
Thermique, mécanique, informatique.
Env. C.V., 129, rue du Fbg-Poissonnière, 75009 Paris.

Magazine ch. agent général commercial performant. Gains importants. 39-14-18-01

secrétaires
Organisme professionnel de presse
recherche
SECRÉTAIRE
niveau BTS
Adresser CV et lettre de candidature manuscrite à : C.F.C. 6 bis, r. Gabriel-Laumain 75010 PARIS.

Société spécialisée dans les
CESSIONS ACQUISITIONS D'ENTREPRISES
recherche
CONSULTANT
pour compléter une équipe, afin de satisfaire un marché en très fort développement.
Importante participation au C.A. réalisé
Adresser lettre manuscrite, C.V. *sous réf.* 78871 à PROJET, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT
ch. pour PARIS et NICE
COLLABORATEURS
École supérieure de commerce pour devenir
RESPONS. DES SERVICES CRÉDITS COMMUNAUX.
Env., C.V. et prét. à : S-MO, 219, r. St-Honoré, Paris-1er.

Association tourisme recrute
DIRECTEUR DE VILLAGE DE VACANCES
- *département : Aude.*
- Expérience professionnelle indispensable.
- *Adr. lettre manusc., C.V.*, + photo à Havas, 63002 Clermont-Fd Cedex, *n° 95529.*

Recherche fraiseur P2 - P3
Recherche rectifieur P2 - P3
Recherche jeune fraiseur
22 à 25 ans. Se présenter
ATELIERS DAGUINOT
1, rue Soleiller 75020 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE DE DIRECTION
RECHERCHE, DANS P.M.E./P.M.I., SON/SA P.D.G. POUR ETRE SA VERITABLE PARTENAIRE
Esprit concret, ouvert et perfectionniste, autonome, dynamique discrète, *TRES DISPONIBLE, rigoureuse, caractère jovial.*
Réelle maturité, profond cartésianisme, plaisir des contacts présentation élégante et soignée, bon *milieu* socio-culturel
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Je recherche la confiance, la valorisation, la sécurité un environnement agréable.
PARIS OU REGION PARISIENNE
Ecrire sous n° 5728, HAVAS, 77008 MELUN CEDEX

Homme, 35 ans, américain, 10 ans en France, MBA + ingénieur confirmé en vente *internationale, production et gestion high-tech*
recherche
DIRECTION PME/PMI ou ligne de produits
Écrire sous n° 8624 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

F. dipl. univ. + exp., angl. ital., 54 ans, considérable exp. rédact., revue + traduct. + organ. conférence Internet., capacité synthèse, connaissance. Etudie proposition édition, revue, institut. ou Sté internet. Ecrire sous le n° 8638 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

JF, 28 ans, dispon., mobile, trilingue, dipl. universitaire France et G.-B., commerce, *mark.* et traduct., ch. poste dans domaines *études* sur RFA. Etud. prop. tous pays, M.-L. SCHIBY, 21, av. de la Vallée, 57870 Hartzviller.

JH, hôtellerie, restauration avec exp. étranger (enseign. + ambassade) ch. emploi enseignement, ambassade, *personnel de maison...* De préférence à l'étranger. Etudie tres propositions. (16) 83-03-15-05.

JH, 23 ans, École supérieure de commerce, ch. emploi dans le domaine de la gestion-finance. Libre immédiatement. 42-40-90-39.

Cadre administratif, H, 41 ans, gde exp. administration *acisle ch. responsabilités* dans société performante, *attaché à la qualité du service clients.* 40-59-80-26.

Jeune femme
CADRE DE DIRECTION
spécialisée en gestion administrative et interne du personnel, paye, maîtrisant secrétariat de direction ht niveau et outil informatique, rés. de plusieurs années à des postes autonomes, de confiance.
Rech. *situation* en rapport tous secteurs d'activité Paris, banlieue Est, Marne-la-Vallée *et limitrophe* de préférence.
60-17-56-49, H.S.

RECH. POSTE JOURNALISTE
1 an presse prof. éco. ent. marketing.
Tél. : 42-81-38-60 (rép.)

J.H. 24 ans, dégagé O.M., CAP peinture carrosserie, 1 an expérience, permis VL, *cherche poste stable.* Etudie toutes propositions. Tél. : 42-74-67-75

CADRE direction DIPLOMÉ UNIVERSITÉ Science Eco. L.A.E., 20 a exp. promot. immob., mont. opérations div., exp. animat. vte, disp. s/3 mois. RECH. direct. *gale ou rég. promot. finance ou invest.* Ecrire sous le n° 8637 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Française dom. R.F.A., diplômée univ. biolog. végétale, université Osnabrück, cherche *REPRÉSENTATION* prod. français en RFA. Mme Baur-Schweers, 13 *Ohlandstr.* 4500, Osnabruck. T. (19) 49-54-14-79-78

Secrétaire assistante documentaliste, études sup., PAO Macintosh, anglais. 48-08-06-17.

DEA informatique, 31 ans, autonome, responsable, 7 ans exp. prof., ch. CDD Paris/étranger, 6 mois à *1 an attends. Insor.* MBA, étude dév. informatique : IA, systèmes, experts à la qualité du service clients. EAD... Ecrire sous le n° 8636 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

JF sérieuse ch. à garder personnes âgées. Logée. 64-40-19-93.

Commerçants, artisans, entreprises
Faites-vous connaître rapidement, efficacement, sans trop débourser avec le
MARKETING DIRECT
J. F. peut vous y aider
Téléphonez au 48-93-32-92 10 h.-17 h. sauf le week-end.

Jeune hol. (ét. privé + affaires) ch. poste à combiner avec étud. (DEA) fr./angl. / all./holl., exp. *prof. ent. Contacter M. Hervé* Guennaquez, 69, r. d'Argout. 75002 Paris.

Femme polyvalente, parfaitement bilingue all., bon anglais, espagnol, traitement de texte, connaissant pays de l'Est, organisée, indépendante, ch. poste d'ASSISTANTE préf. banlieue Sud/Sud-Est. Ecrire sous le n° 8635 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DIRECTEUR-MANAGER D'AGENCES BANCAIRES
dynamique, rech. banque dynamique secteur Rhône-Alpes Méditerranée. Ecrire sous le n° 8634 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CAPITAINE AU LONG COURS
47 ans, exp. Afrique, *off-shore pétrolier*, gestion portuaire, pilotage ULOC, *étudie* ttes propositions pour expatriation ts continents. Jean-Pierre Brunel, Fondaumier 24250 La Chapelle-Péchaud.

RESSOURCES HUMAINES
Professionnelle de la fonction personnel, *40 ans*, anglais/espagnol, gestion, administration, organisation, informatique, *audit social, formation*, recrutement, gestion de carrières, relations haut niveau, *recherche poste* lui permettant de pratiquer et de développer tous les aspects de la fonction dans une unité à dimensions humaines. Ecrire sous le n° 8614 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

9e arrdt
R. DU FG-POISSONNIÈRE
2/3 pces, cft, sur rue, très clair, except. 695 000 F. Immo Mercadet, 42-52-01-81.

17e arrdt
SNCI GROUPE PELÈGE
- 2 beaux appartements
- 53 m² + balcon.
- 72 m² + balcon.

Prestations de haute qualité.
Bureau de vente : 189, bd Malesherbes. Ven., sam., lun., de 14 h à 19 h. 48-22-30-80. Informations : 47-07-77-00.

18e arrdt
18e RÉSIDENTIEL
beau studio rt cft, 38 m². Px 850 000 F.
2 P. imm. récent, standing. Px 905 000 F. Immo Mercadet 42-52-01-82

19e arrdt
BOIS 19e. BEAU 2 PCES
rt cft, refait neuf. 530 000 F. Except., 3 pces, *rt cft, caractère, soleil.* 850 000 F. Immo Mercadet. 42-52-01-82.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, *préfère* RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.
Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS appts à Paris-Neuilly de 200 à 350 m². 48 000 F à 80 000 F le m². 45-62-16-60 ou fax 42-89-21-54.

Rech. apparts ttes surfaces Paris ou portes Immo Mercadet. 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris
RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT de GAMME VIDES ou MEUBLÉS min. HOTELS PARTICULIERS et BELLES VILLAS OUEST 3 CHAMBRES
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS *DE GRANDE CLASSE* Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
(1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STES MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de scand. 6, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

bureaux

Locations
DOMICILIATION BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliation depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e et 17e. CREADOM 17e, 42-67-06-99. INTER DOM 12e, 43-40-31-45.

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose bureaux et salles de *réunions équipés* ttes durée + ts services, tél., télex, fax, secrét. TTX, sièges sociaux. Boulogne 46-20-22-25 Vincennes et Marne 60-17-18-19 Marseille 91-72-45-00 Rouen 35-71-80-80 Paris 8e, 9e, 15e 42-93-60-50 + de 20 centres en France Infos Minitel : 3616 ASPAC.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47. NATION 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. *Domicil. : 170 à 390 F/M.*
CIDES 47-23-84-21.

ÉTOILE 530 m²
20 burx, gd stand., park.
DENIAU & CONSEILS
45-23-20-20.

viagers

Pont de Suresnes (S/Seine) *Récent* beau 3 p. + balc. soleil cave park. occupé. Femme 78 ans. Prix : 400 000 F/mois. Viagers F. Cruz 42-68-19-00.

terrains

ENTREMONT (74)
Terrain, 2 090 m² 200 000 F HT (16) 50-67-08-34.

A VENDRE POUR LOTISSEMENT *Près lac*
AMÉLIE-LES-BAINS
2 ha - *Soleil* - Microclimat T. J. Grimaux 44-21-41-67

FORMATION PROFESSIONNELLE

VOUS ÊTES PSYCHOLOGUE DIPLOMÉ recherchant un emploi depuis + d'un an
La formation vous intéresse
Un stage FNE rémunéré vous est proposé pour devenir FORMATEUR auprès de demandeurs d'emploi.
Certificat de spécialisation décerné en fin de stage.
48-78-18-66.

VOUS ÊTES TECHNICIEN CADRE, AGENT DE MAÎTRISE de + de 40 ans recherchant un emploi depuis plus d'un an.
Ne laissez pas se perdre vos connaissances.
Un stage FNE rémunéré vous est proposé pour devenir FORMATEUR
Tél. au 48-78-18-66

ENTREPRISES, CONFIEZ VOS STAGES TRAIT. TEXTES INFORMATIQUE INFOCONSEIL 14 AGENCES EN FRANCE
(1) 43-56-62-00

CADRES. Stage rémunéré informatique et anglais, demandeur d'emploi, 1 an. Places disponibles. 47-75-97-30.

capitaux propositions commerciales
PME, CA 12 MF, bon créneau, ch. repreneur 2 MF. Ecrire Kelfon, 2, rue Beethoven, 75016 Paris.

DEVENEZ **ARCHITECTE DE SYSTEMES D'INFORMATION, CONCEPTEUR, CHEF DE PROJET, COGNITICIEN.**
AVEC
SYSTEMA *la liaison permanente entre les entreprises et l'enseignement supérieur*
Ecole des Mines d'Alès
MASTÈRE SPÉCIALISÉ
SYSTÈMES D'INFORMATION et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Un an de formation de haut niveau aux nouvelles technologies de l'informatique
Programme :
- Architecture et conception des systèmes d'information
- Système d'aide à la décision
- Technologies de la Production
- Réseaux - Télécommunication

Admission :
Diplômes des Grandes Ecoles d'ingénieurs, de Sciences ou d'Ecoles équivalentes, ou de Sociétés d'informatique, d'automatisme.
Financement partiel des études avec la participation d'entreprises - Stage d'une journée d'entraînement
Renseignements : Catherine PARET (16) 42 29 24 84 - SYSTEMA - Domaine Scheuer, Perreux, Les Mées, 13200 Arles-en-Provence

ADELE LANGUES VIVANTES
ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE
COURS INTENSIFS TOUTE L'ANNÉE
— ANGLAIS COURANT
— ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »
COURS PARTICULIERS TOUTES LANGUES
TEST GRATUIT
1, rue de la Pépinière, 75008 Paris (face gare Saint-Lazare). 45-22-51-18.

L'AGENDA

Animaux
Recherche DOUCHKA *chienne croisée pinscher*, 10 kg, robe fauve, pattes blanches, queue en anneau, tatouée IDB 371 perdue le 13 nov. 1989. M. Cols : 60-15-14-87. 46-45-95-35, soir. RÉCOMPENSE.

Collections
Vd collect. d'échantillons de parfum, 105 pièces, 2 500 F. 43-33-68-44 à partir de 19 h.

Foie gras
GARRIGOU PATRICE
Producteur de foie gras vous propose ses produits naturels.
FOIES GRAS : 510 F LE KG
Magrets frais, fumés, séchés et confits, etc.
Neuville-sur-Vanne, 10190 Estissac.
(16) 25-40-60-63.

Piano
Piano droit Yamaha M 108, laqué *noir*, garanti 3 ans, 18 000 F. 64-94-28-39, 7 h-19 h.

Ordinateurs
Vd ordinateur. Disque *dur MO Philips* P3102, 640 KO Comp (BMPC + imprimante) Epson F 1000. Etat neuf, garanti 1 an, 10 000 F. 64-94-28-39. 7 h-19 h.

Modèles
POURQUOI PAS VOUS ?
Ouvert, sympathique, l'envie de changer vous tente, pour *cela les créateurs* SAINT ALGUE vous attendent nombreux pour *« coupe-brushing* (40 F), coupe-permanente (80 F), coupe-couleur (80 F) » au CENTRE DE PERFECTIONNEMENT SAINT ALGUE 14, rue des Deux-Gares, Paris 10e (Me Gare-du-Nord ou Gare-de-l'Est).
Des conseils vous seront apportés en fonction de votre style, de la nature et de la longueur de vos cheveux. Pour prendre R.V. : *téléphoner au* 40-37-17-00

Vacances
Tourisme
Loisirs
SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par T.G.V.
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chbre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski. (16) 81-38-12-51 *ou* écrire : Le Crêt-l'Agneau, 25650 MONTBENOÎT.

nez un monde
postes auxquels
n'aviez encore
nais pensé,
ont proposés
36 15
£ 311
ce télématique
l'emploi des cadres

مكتب من الاصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Après avoir annoncé 1,5 milliard de francs de pertes

Le président de Nixdorf a démissionné

Epilogue à la crise la plus sévère de l'histoire de Nixdorf, une des ex-entreprises fétiches de l'industrie ouest-allemande : le président du directoire, M. Klaus Luft, quarante-huit ans, vient de démissionner de ses fonctions quelques jours après avoir affiché une perte de 465 millions de deustchemarks (1,5 milliard de francs) pour les neuf premiers mois de l'année.

Après M. Michel Vaillaud, « débarqué » en octobre 1986 de la direction de Schlumberger (parapétrolier), M. Frédérik Wang, « démissionné » cet été de la présidence du constructeur informatique Wang, M. Luft rejoint ainsi le peloton des dauphins ayant échoué et subissant les foudres des actionnaires (en l'occurrence, la famille). C'était en effet M. Heinz Nixdorf, le mythique fondateur de la firme, qui avait désigné pour lui succéder ce jeune homme, spécialiste de marketing, présent dans la maison depuis plus de vingt ans. A la mort de Heinz Nixdorf, il prit donc tout naturellement les rênes de l'entreprise que le vieil homme avait réussi à hisser en trente-quatre ans à la trosième place de l'informatique européenne.

Moins de trois ans après l'accession de M. Luft, des rumeurs alarmistes commencèrent pourtant à circuler au début de 1989 sur l'état de l'entreprise. De fait, en avril, M. Luft affichait des résultats pour 1988 d'autant plus mauvais qu'ils contrastaient singulièrement avec les taux de croissance à deux chiffres auxquels Nixdorf était accoutumée : un chiffre d'affaires en hausse de 5 % seulement et une perte avant impôt de 60 millions de deutschemarks, sans comparaison avec le profit de 331 millions de deutschemarks enregistré en 1987. En juin, une autre mauvaise nouvelle attendait les actionnaires : la société décidait qu'elle ne verserait pas de dividende pour 1989, pour la première fois de son histoire... En août, elle affichait une perte avant impôt de 297 millions de deutschemarks pour le premier semestre et se refusait à toute prédiction sur le résultat net de l'année, qu'elle espérait rendre plus présentable – comme l'an passé – grâce à la vente de biens immobiliers.

Ralentissement général de l'informatique

Nul doute que les dirigeants de Nixdorf ont réagi trop lentement pour surmonter leurs difficultés : en 1988, par exemple, ils avaient continué d'augmenter leurs effectifs alors que la firme est spécialiste des mini-ordinateurs, qui traversent une crise structurelle (coincés entre la micro-informatique aux puissances croissantes et des grands systèmes de plus en plus souples). Comme d'autres entreprises, Nixdorf n'a pas vu non plus venir la vague des micro-ordinateurs. Elle souffre du ralentissement général de l'informatique parti des Etats-Unis et de la poussée de plus en plus nette des constructeurs japonais en Europe.

Le nouvel homme fort de la société, M. Horst Nasko, cinquante-six ans, un membre du directoire, était jusqu'ici chargé du secteur télécommunications. Une fois encore, la société a démenti toute vente de la firme, précisant pourtant que des coopérations nouvelles sont *« en cours d'examen »*... Le feuilleton n'est pas fini.

F. V.

Jeanneau développe sa gamme

Concentration dans la construction navale de plaisance

Le chantier naval Jeanneau, l'un des deux grands constructeurs français de bateaux de plaisance, avec Bénéteau, a entrepris de renforcer ses positions dans le motonautisme, branche en très vif développement depuis trois ans. A cet effet, il a racheté le petit chantier Ocqueteau, d'Oléron, spécialisé dans les bateaux de pêche-promenade de 4 mètres à 6 mètres et les dinghies à moteur de 4 mètres à 5,50 mètres, avec un chiffre d'affaires de 20 millions de francs, et une cinquantaine d'employés. Cette acquisition permettra à Jeanneau de compléter sa gamme par le bas et de dépasser largement les 700 millions de francs de chiffre d'affaires dans la construction nautique sur la campagne 1989-1990.

D'autre part, le chantier français a signé un accord de coopération avec le numéro un italien du bateau à moteur habitable de luxe, Ferretti. Spécialisé dans la production de qualité, Ferretti emploie deux cents personnes et réalise un chiffre d'affaires voisin de 200 millions de francs.

L'accord prévoit la constitution d'une filiale commune, Yarding Yacht, qui commercialisera une nouvelle gamme de bateaux à moteur habitables, fabriqués chez Jeanneau et dont la conception et la décoration seront le fait de Ferretti, avec un chiffre d'affaires estimé de 100 millions de francs.

Absorption d'Unidis Major par les Comptoirs modernes

Deux sociétés de distribution vont fusionner : les Comptoirs modernes vont reprendre Unidis Major, en lançant une offre publique d'échange assortie d'une OPA subsidiaire.

Les Comptoirs modernes, qui ont un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs en 1988, comprennent eux-mêmes quatre sociétés régionales (les Economiques de Normandie, les Economiques de Rennes, l'Union commerciale et Badin-Defforey) et exploitent en outre douze hypermarchés Carrefour à parts égales avec le groupe du même nom, qui détient 21 % du capital des Comptoirs modernes.

Major Unidis, implanté dans le Centre, a un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs en 1988 et un bénéfice de 60 millions de francs. Ensemble, les deux sociétés réuniront douze hypermarchés, trois cents supermarchés et mille autres magasins.

Les dirigeants d'Unidis Major ont affirmé que la fusion était destinée à *« assurer l'avenir »* et n'avait pas de lien avec l'amende de 10 millions de francs infligée récemment pour vente illégale de sucre. – *(Corresp.)*

Organisateur de salon

Blenheim se développe en France

Blenheim Exhibitions Group, organisateur britannique de salons et de congrès, poursuit sa croissance. Le groupe a annoncé, le vendredi 17 novembre, deux nouvelles acquisitions : en France, la société Sopreme, qui organise le Midest, premier salon européen de la sous-traitance, pour 120 millions de francs, et, en Belgique, les sociétés Microtex (organisateur des expositions Microtex et Softair) et Computer Press (qui publie deux magazines professionnels d'informatique) pour 165 millions de francs belges (26,4 millions de francs).

Blenheim, qui a acheté récemment en France le groupe Batimat (bâtiment) et Top Resa (tourisme), organise deux cent dix salons et congrès et est présent dans sept pays. Pour l'exercice 1988-1989, Blenheim annonce un bénéfice de 9,61 millions de livres (près de 97 millions de francs), contre 4,079 millions pour l'exercice précédent, et un chiffre d'affaires de 35,4 millions de livres (contre 13,1).

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

NEW-YORK, 20 novembre ⬇

Repli

La semaine s'est ouverte à New-York sur une note assez lourde. Le marché américain, qui, sur sa lancée du vendredi précédent, avait commencé par progresser, a fait volte-face. Il a reperdu tout le terrain gagné initialement et même largement au-delà. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 632,04, soit à 20,62 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 971 valeurs traitées, 1 016 ont baissé, 470 ont monté et 485 n'ont pas varié. La Bourse new-yorkaise a essentiellement réagi à la perspective d'une forte réduction (180 milliards de dollars) des dépenses militaires au cours des six prochaines années, une perspective évoquée durant le week-end par le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney. Les actions de plusieurs grandes firmes aérospatiales, fournisseurs du Pentagone (Raytheon, General Dynamics, Martin Marietta...), se sont alourdies, entraînant une bonne partie de la cote avec elles. L'activité toutefois a été faible avec 128,17 millions de titres échangés, contre 151,04 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 17 nov.	Cours du 20 nov.
Alcoa	70 1/8	69 7/8
A.T.T.	43 1/4	42 7/8
Boeing	57 7/8	58 1/2
Chase Manhattan Bank	36 7/8	36 1/2
Du Pont de Nemours	114 1/2	113 3/4
Eastman Kodak	41 7/8	41 5/8
Exxon	46 3/8	45 7/8
Ford	44 7/8	44
General Electric	59 1/2	58 1/4
General Motors	43 3/8	43
Goodyear	45 3/4	44 7/8
I.B.M.	99 1/8	98 3/4
I.T.T.	58 1/4	57 3/4
Mobil Oil	57 3/4	57 1/2
Pfizer	70 1/4	70 3/8
Schlumberger	43 1/2	43 1/4
Texaco	52 3/4	52 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	180 3/8	167 3/4
Union Carbide	23 7/8	23 5/8
U.S.X.	34 1/2	34
Westinghouse	72 3/8	71 1/4
Xerox Corp.	58	57 3/8

PARIS, 20 novembre ⬆

Résistant

La tendance a été très résistante lundi rue Vivienne, à moins de trois jours de la liquidation mensuelle, dans un marché calme.

Au cours des tout premiers échanges, l'indice CAC 40 cédait un peu de terrain (– 0,25 %). Mais bien vite il repartait de l'avant et gagnait 0,65 % vers midi. Il reperdait toutefois ultérieurement le terrain gagné pour s'établir, en clôture, à 0,17 % en dessous de son niveau précédent.

Il semble, selon les professionnels, que la phase de consolidation, soit bientôt achevée à la Bourse. Des achats pourraient donc intervenir vers la fin de l'année dans une optique à moyen terme, estiment les analystes, qui s'appuient notamment sur toutes les prévisions encourageantes des instituts de conjoncture. L'OCDE, par exemple, fait des prévisions favorables pour les deux années à venir pour les vingt-quatre pays de l'Organisation.

En outre, toujours selon les spécialistes, la Bourse de Paris n'est pas très chère après la récente correction. Elle ne capitalise en moyenne que dix fois les bénéfices estimés pour 1990.

Toutefois, malgré les perspectives quelque peu encourageantes, les investisseurs restent prudents. Une statistique peut tout remettre en cause. Or on attend pour mardi l'indice des prix au détail pour octobre aux Etats-Unis. Wall Street était bien orienté vendredi, encore un motif de soutien pour la cote parisienne qui manque toutefois d'animation en raison de la mise en veilleuse des « situations spéciales ». Les actions de sociétés de distribution étaient toutefois recherchées après l'annonce d'une opération des Comptoirs modernes sur Major, une chaîne de distribution du centre de la France.

La Navigation mixte a cédé un peu de terrain après l'annonce par Bouygues de sa prise de participation de 3,08 % dans son capital. La cotation de Pechelbronn (Groupe Worms et compagnie) a été suspendue, cette société anonyme devenant prochainement une société en commandite par actions.

LONDRES, 20 novembre ⬇

Forte baisse

La Bourse de Londres broie du noir. Lundi, elle est retombée à son plus bas niveau depuis le 7 novembre, après l'annonce d'un très mauvais chiffre de l'inflation pour octobre (+ 0,8 %). Pour l'année, l'inflation de « base » s'élève à 6,1 %, le taux le plus élevé depuis le début de 1983. C'est donc avec beaucoup d'appréhensions que les investisseurs attendent la publication, jeudi, des chiffres de la balance des paiements. En tout cas, il semble bien que la lune de miel entre M. Major, le nouveau chancelier de l'Echiquier, et la City soit achevée. L'indice Footsie a donc cédé 38 points, terminant à 2 183 (– 1,7 %). La plupart des secteurs se sont repliés, notamment ceux de l'alimentation, des brasseries, de la chimie, des pétroles et des magasins. British Aerospace a cédé du terrain après la perspective d'une baisse des résultats de ce constructeur aéronautique. En revanche, Higgs and Hill (construction) s'est envolé à la suite du lancement d'une OPA de 139 millions de livres par la compagnie rivale YL Lovell. Hausse des mines d'or dans le sillage du cours du métal jaune.

TOKYO, 21 novembre ⬆

Nouveau record d'altitude

Un nouveau record d'altitude a été battu, mardi, au Kabuto Cho, où le marché s'est très nettement raffermi après sa récente reculade. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi durant la majeure partie de la journée. En clôture, l'indice Nikkei passait la barre des 36 000 points, pour s'établir à 36 059,87, en progrès de 166,29 points (+ 0,5 %). Le précédent record avait été établi vendredi à 35 963,74. L'immobilier et le bâtiment ont été les compartiments les plus favorisés. *« Le sentiment est maintenant très positif »*, assurait un professionnel, qui se disait favorablement impressionné par l'importance des achats. Les investisseurs institutionnels se sont montrés très actifs, un en particulier, que personne ne voulait citer. Les échanges ont porté sur 1 milliard de titres, contre 600 millions la veille.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 21 nov.
Akai	790	790
Bridgestone	1 950	1 960
Canon	1 770	1 790
Fuji Bank	3 270	3 270
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 230	2 250
Mitsubishi Heavy	1 130	1 110
Sony Corp.	8 130	8 360
Toyota Motors	2 580	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BASF : hausse de 22,1 % du bénéfice.** – Le deuxième groupe chimique allemand, BASF, annonce un bénéfice consolidé avant impôts de 3,23 milliards de deutschemarks (11 milliards de francs), au titre des neuf premiers mois de l'année, ce qui représente une hausse de 22,1 % sur celui réalisé pendant les trois premiers trimestres de 1988. Ce chiffre marque un certain ralentissement du rythme de croissance, puisque, pour les six premiers mois, le bénéfice avait augmenté de 28,4 %. L'an dernier, le groupe avait réalisé un bénéfice avant impôts de 3,73 milliards de deutschemarks.

□ **Solvay restructure ses participations ouest-allemandes.** – Le groupe chimique belge Solvay et Cie SA a créé une société holding baptisée Solvay Deutschland GmbH, dans laquelle seront apportées ses activités en Allemagne fédérale, à compter du 1er janvier 1990. Les deux principales filiales de Solvay en RFA, Kali-Chemie et Deutsche Solvay-Werke, ont réalisé des ventes totales de 3,84 milliards de deutschemarks en 1988 (13 milliards de francs). Solvay proposera aux actionnaires minoritaires de Kali-Chemie, qui est coté en Bourse, de racheter leurs titres au prix unitaire de 550 DM. La RFA représente 16 % des ventes consolidées de Solvay, contre 6 % pour la Belgique-Luxembourg. C'est le deuxième marché du groupe belge après la France (18 %).

□ **Schering (chimie, pharmacie) s'attend à un exercice record.** – Le groupe ouest-allemand Schering (chimie, pharmacie) s'attend à une année 1989 record, la meilleure de ses cent dix-huit ans d'histoire. En neuf mois, le bénéfice net consolidé du groupe a progressé de 28 % à 176 millions de deutschemarks (598 millions de francs) et celui de la maison mère de 15 % à 133 millions de deutschemarks (452 millions de francs). Cette évolution est due à la bonne conjoncture dans le secteur pharmaceutique. Le chiffre d'affaires consolidé en dix mois a progressé de 13 % à 5 milliards de deutschemarks par rapport à la même période de 1988. Pour l'ensemble de l'année, le groupe s'attend à une progression de 12 %.

□ **La CARIPLO (Italie) achète une petite banque ouest-allemande.** – La banque italienne Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde (CARIPLO) a pris le contrôle d'une petite banque ouest-allemande vieille de plus de deux siècles, la Bankhaus Loebbecke und Co. La banque italienne (une des plus grosses caisses d'épargne au monde par le total du bilan) a repris à l'assureur Concordia de Hanovre (nord de la RFA) sa participation majoritaire.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Assault & Associés	....	395 20
Asystel	....	147 50
B.A.C.	....	270
B. Dansehy & Assoc.	....	600
Banque Tarneaud	190	193
B.I.C.M.	....	730
Boiron	....	388
Boisset (Lyon)	....	308
Câbles de Lyon	....	2262
Calberson	....	780
Cardif	....	800
C.A. L.-de-Fr. (C.C.L.)	....	750
C.D.M.E.	....	1945
C. Equip. Elect.	....	331
C.E.G.E.P.	....	328 80
C.E.P.-Communication	....	580
Clarens d'Origny	....	631
C.N.I.M.	....	620
Codetour	....	276 20
Conforama	....	1225
Creuse	....	384 50
Defitel	....	161
Dauphin	....	580
Desmarquest	....	1173
Deville	....	540
Dollfus	....	200
Editions Belfond	....	169 d
Elysées Investissem.	....	14 55
Finacor	....	215
Gaumont	....	620
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	304
Guinotti	....	881
I.C.C.	....	266
Ida	....	272
Idiomyne	....	153
IR2	....	300
Int. Mastel Service	....	1043
Le gd livre du mois	....	430
Loca Investissement	....	277 30
Locamic	....	138

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metra Communication	172	175
Metallurg. Miniere	....	259
Microprocice	....	184
Microservice (nom.)	10	6 o
Molex	212	206 10
Nouvelle-Calonne	....	1225
Olivetti-Logabax	240	....
Ore. Gest.Fin.	....	469 50
Pleault	....	543
P.F.A. S.A.	....	....
Pouliborg (C. le & Fils)	....	90
Présence Assurance	....	499 o
Publicat. Filipacchi	....	880
Rassi	....	700
Rézey & Associés	....	350
Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	319
St-Honoré Matignon	....	248
S.C.G.P.M.	....	636
Segin	283	280
Sélection Inv. (Lyon)	....	110
S.E.P.	....	460
Sesibo	....	480
S.M.T.Goupil	....	314
Sodifrog	....	265 20 o
Supra	....	280
Thermador Hold. (Lyon)	....	288
TF 1	....	305
Unilog	....	173
Union Financ. de Fr.	....	498 80
Viel et Cie	....	192
Yves Saint-Laurent	....	1020

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 20 novembre 1989

Nombre de contrats : 14 781.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	880	69	102	10	–
Bouygues	600	–	–	3,50	12
CGE	480	15,50	31	–	–
Elf-Aquitaine	520	10	26	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	5	9,10	4,60	8,20
Lafarge-Coppée	1 400	105	–	17	40
Michelin	152	18,50	20	3,50	7,50
Midi	1 400	19	59	125	–
Paribas	640	17	39	48	–
Pernod-Ricard	1 500	20	–	–	–
Peugeot	850	17	50	50	59
Saint-Gobain	640	14	39	26	–
Source Perrier	1 800	110	–	85	–
Société générale	520	10	23	–	–
Suez Financière	380	25,50	45	7	15
Thomson-CSF	160	12,50	22	4,20	10,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 novembre 1989

Nombre de contrats : 34 264.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Dernier	104,80	104,90	105,40
Précédent	104,92	104,98	105,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
106	0,02	0,61	1,16	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,23 F ⬇

Le dollar s'échangeait en baisse le mardi 21 novembre, à 6,23 F, contre 6,2670 F la veille à la cotation officielle. La faiblesse de la devise américaine est principalement imputable à la vigueur du deutschemark. Celui-ci progressait à 3,4040 F à Paris, contre 3,4009 F la veille au fixing. La livre continuait à s'affaiblir contre les principales devises.

FRANCFORT	20 nov.	21 nov.
Dollar (en DM)	1,8365	1,8275
TOKYO	20 nov.	21 nov.
Dollar (en yens)	144,19	144,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 nov.) : 13 3/16-13 15/16 %
New-York (20 nov.) : 17/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	17 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	123,2	
Valeurs étrangères	116,4	
(SBF ; base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	516,7	516,6
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 837,66	1 834,58
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	582,75	582,66

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 652,66	2 632,04

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 768,3	1 734,1
Mines d'or	265,6	274,1
Fonds d'Etat	83,71	85,50

TOKYO

	20 nov.	21 nov.
Nikkei Dow Jones	35 893,58	36 059,87
Indice général	2 717,63	2 717,65

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,2780	6,2730	+ 98 + 112	+ 190 + 215	+ 650 + 720
$ can.	5,3690	5,3661	– 85 – 56	– 162 – 123	– 458 – 333
Yen (100)	4,3516	4,3362	+ 148 + 168	+ 264 + 289	+ 754 + 837
DM	3,3952	3,3902	+ 66 + 83	+ 118 + 140	+ 338 + 386
Florin	3,0181	3,0139	+ 47 + 57	+ 88 + 105	+ 260 + 301
FB (100)	16,1765	16,1526	+ 26 + 122	+ 114 + 262	+ 388 + 746
FS	3,8313	3,8265	+ 95 + 111	+ 168 + 198	+ 454 + 512
L (1 000)	4,6285	4,6261	– 122 – 71	– 202 – 151	– 531 – 436
£	9,8228	9,8329	– 443 – 359	– 765 – 683	– 2086 – 1984

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/16	8 9/16	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 3/16	8 5/16
DM	7 1/4	7 1/2	7 11/16	7 13/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8
Florin	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
FB (100)	9 1/8	9 5/8	9 3/4	10 1/16	9 3/4	10 1/16	9 3/4	10 1/16
FS	6 1/2	6 3/4	7 1/4	7 3/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8
L (1 000)	9	10	12 3/8	12 7/8	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15	15 1/8
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 1/2	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3700	C.N.E. 3% ★	3775	3779	3778	+ 0 06
1060	B.N.P. T.P.	1040	1040	1036	− 0 48
1228	C.C.F. T.P.	1191	1200	1198	+ 0 69
1099	Créd. Lyon. T.P.	1096	1080	1080	− 0 55
1885	Rentalt T.P.	1700	1700	1695	− 0 29
2100	Rhone-Poul. TP	2010	2015	2000	− 0 50
1290	St-Gobain T.P.	1200	1210	1205	+ 0 42
1256	Thomson T.P.	1240	1240	1240	....
825	Accor	840	842	852	+ 1 19
820	Air Liquide	646	636	653	+ 1 24
2200	Ale. Supems.	2170	2185	2185	+ 0 69
585	A.L.S.P.I.★	605	608	607	+ 0 33
2880	Aujom. Présunic★	2898	2900	2875	− 0 79
670	Aumadan-Heyr★	635	631	631	− 0 63
970	Aux. Entrepr. ★	968	980	977	− 2 10
605	Av. Dassault ★	583	575	583	....
360	BAFP ★	346	348	343 10	− 0 84
370	Bail-Equipem.★	341	341	341 20	+ 0 06
960	Bail Investime★	969	951	963	+ 0 40
385	B.N.P. C.I. ★	389 50	390	386	+ 1 41
930	Bolloré Tech.	917	920	915	− 0 22
600	Cie Bancaire ★	620	611	622	+ 0 32
850	Bazar H.-V.★	866	860	830	− 4 05
705	Bégin-Say ★	670	668	670	....
1830	Berger (Nle)	1815	1845	1846	+ 1 86
730	Bic★	710	712	715	+ 0 70
995	B.I.P. ★	1015	1010	995	− 11 82
615	B.I.S.★	590	590	595	− 0 85
3190	Bongrain S.A. ★	2960	2968	2960	− 0 34
980	Bon-Marché ★	995	983	980	− 0 50
700	Bouygues ★	679	675	694	+ 2 21
130	B.P. France★	128 10	128	128 20	− 0 70
695	B.S.N.★	708	705	706	− 0 42
750	Canal Plus★	722	720	720	− 0 28
486	Cap Gem. S.★	468 70	460 50	465	− 0 79
3400	Carrefour★	3350	3370	3360	+ 0 30
205	Casino★	203 90	200	202	− 0 93
129	Casino A.D.P.★	130 10	130 20	130 30	+ 0 15
1080	Castorama D.I.	1040	1050	1050	+ 0 96
119	C.C.M.C.	139	138	140	+ 0 72
790	C.F.G.I.D.	680	680	672	− 2 61
235	Chargeurs	235 50	236	236	+ 0 21
820	Cimilens★	572	580	565	− 1 22
425	Cimt ★	418 50	420	419 40	+ 0 70
630	C.F.A.O.★	643	640	651	+ 0 46
485	C.G.E.	472	468 50	470	− 0 42
1780	C.G.I. Informat.	1586	1600	1605	+ 1 20
1680	C.G.I.P.★	1465	1459	1473	+ 0 55
725	C.G.P.	699	698	694	− 0 72
1090	Chargeurs S.A★	1105	1120	1119	+ 1 27
825	Cim	770	771	771	+ 0 13
1600	Ciments franç.★	1590	1592	1594	+ 0 25
610	Club Méditer.★	574	578	572	− 0 35
220	C.M.B. Packag.	216 70	219 90	219	+ 1 06
170	Codetal★	174	172 80	172 80	− 0 89
386	Cofimag★	423	423	425	+ 0 47
876	Colas ★	791	790	815	+ 3 03
245	Cpt. Entrepr.★	230	236 90	230	....
1080	Compt. Mod. ★	1058	1085	1080	+ 2 08
340	Concept S.A.	337	337	337	....
1210	Créd. Foncier ★	1209	1190	1210	+ 0 08
500	C.F. Interest. ★	500	500	500	....
185	C.C.F.★	190	187	190	....
880	Cr. Lyon. (Cl)★	571	571	575	+ 0 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1140	Crédit Mar.★	1105	1115	1140	+ 3 17
425	C.S.E.E. ★	305	309	301	− 1 31
3860	Dassas S.A. ★	3880	3950	3960	− 1
1830	De Dietrich★	2225	2201	2195	− 1 35
220	Div. P.d.C. 8.8	220	220	220	....
330	Div. S. Sud-Est	330	335	330	....
570	D.M.C.	584	565	562	− 0 35
....	Drouot Assur★	430 10	430	431	+ 0 21
4700	Docks France ★	4735	4735	4800	+ 1 37
985	Dumez★	900	900	906	+ 0 56
1100	Dunkerl Lobbé	1067	1070	1075	+ 0 75
2070	Eaux (Gén.)★	2159	2175	2150	− 0 42
515	Ecco ★	485	488	486 40	+ 0 29
1180	Electrolisenc. ★	1100	1110	1110	+ 0 91
560	El. S. Deseault★	496	483	480	− 1 21
500	Elf-Aquitaine	488	488	492	+ 1 23
420	— (certific.) ★	405 50	410	405	− 0 12
1350	Epeda B.-F.	1350	1330	1330	− 1 48
2805	Essilor★	2805	2809	2770	− 1 25
1318	Essl. Int.(DP)★	1318	1340	1325	+ 0 53
460	Esso S.A.F. ★	460 50	458	458	+ 1 88
2319	Eurafrance★	2319	2335	2300	− 0 82
1825	Eurocom ★	1825	1825	1827	+ 0 11
88	Eurodisneyland	88	87 50	87 50	− 0 57
3840	Euromarché★	3840	3911	3899	+ 1 50
935	Europe n° 1 ★	935	932	945	+ 1 07
49 55	Eurotunnel ★	49 55	51 10	49 30	− 0 50
1780	Exor ★	1780	1780	1775	− 0 28
1500	Fecom★	1500	1525	1515	+ 1
1120	Fichet-Bauche★	1120	1075	1075	− 4 02
207 30	Finestel★	207 30	209	207 10	− 0 10
345	Fives-Lille★	345	345	343 50	− 0 43
2459	Fromagr. Bel★	2459	2430	2450	− 0 37
1920	Gel. Lafayette★	1920	1940	1820	....
620	Geoscom★	620	590	580	− 4 84
1638	Gez et Eaux★	1638	1630	1640	+ 0 12
770	Glophysique★	770	778	763	− 0 91
610	Gerland★	610	618	623	+ 2 13
729	Groupe Cité★	729	715	740	+ 1 51
2250	Gr. Vicoise	2250	2250	2250	....
—	— (certif.)	1120	1120	1120	....
1040	GTM-Entrep.★	1040	1040	1040	....
1019	Guyenne-Gas.★	1019	1030	1069	+ 4 91
357	Hachette ★	357	367	371	+ 1 09
1313	Havas ★	1313	1318	1307	− 0 45
630	Hénin (Lain★	630	615	633	+ 0 48
1170	Hutchinson ★	1170	1185	1169	− 0 09
319	Ibedrol ★	319	313	314	− 1 57
157	Ingénico ★	157	160 10	160	+ 1 91
5700	Inst. Mérieux★	5700	5700	5650	− 0 88
502	Interbail★	502	502	502	....
1710	Internéquipt★	1710	1710	1768	+ 3 39
1160	I. Lefebvre★	1160	1173	1180	+ 2 81
1194	Labinal ★	1194	1190	1185	− 0 75
2330	Lab. Bellon★	2330	2362	2380	+ 1 29
1465	Lafarge-Coppée	1465	1450	1460	− 0 34
1269	Lafarge ★	1269	1279	1300	+ 2 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3380	Lagrand ★	3270	3290	3245	− 0 76
1900	Legrand (DP) ★	1810	1808	1820	+ 0 55
1690	Leroy-Somer★	1682	1690	1683	+ 0 65
780	Locabel Ins.★	780	785	788	+ 1 15
500	Locaticrance ★	510	510	509	− 0 20
940	Locimbail★	820	920	820	....
480	Lucbaire★	366	364	363	− 0 55
4720	L.V.M.H.★	4960	4960	4870	− 1 81
470	Lyonn. Eaux ★	480	471	475	− 1 04
69	Maia. Phénix★	87 80	85 10	80	− 8 88
275	Majestoc (Ly)★	311	310	318 70	+ 2 48
475	Mar. Wendel ★	463	459 40	461	− 0 43
425	Matra ★	408 80	405	405	− 0 93
4360	Merlin-Gerin ★	4340	4350	4310	− 0 69
245	Metaleurop★	262 10	263 70	261 50	− 0 23
265	Métrologie Int.★	230	225	225	− 2 17
145	Moulinex★	143 80	142	141	− 1 85
1800	Navig. Mixte ★	1880	1851	1855	− 1 33
195	Nord-Est ★	193	190	190 80	− 1 14
355	Nordon (Hy)	320	318	316	− 1 25
736	Nouvelles Gal.★	737	736	749	+ 1 63
770	Occid. (Gén.)★	773	764	785	− 1 03
1520	Oran.F.Paris★	1520	1505	1505	− 0 99
416	Otipar ★	418 20	418 80	403	− 3 63
4310	Oréal (L')★	4521	4481	4585	+ 1 42
530	Paribas	604	600	597	− 1 16
450	Paris-Réesc.★	429	425 50	434	+ 1 17
1530	Pechelbronn★	1815	....	....	....
340	Pechiney CIP★	318	321 20	321	+ 0 63
205	Pechiney Int.	188	188	188	....
495	Penhoet★	475	474	474	− 0 21
1500	Pernod-Ricard★	1393	1382	1390	− 0 22
885	Peugeot S.A.	813	814	801	− 1 48
525	Plastic Omn.★	470	478	463	− 1 48
2250	Poliet ★	608	595	603	− 0 82
1160	Prébaill Sic.★	1160	1145	1151	− 0 78
845	Primagaz★	834	821	830	− 0 48
750	Printemps★	879	880	890	+ 1 62
3980	Promodès★	3979	3990	4000	+ 0 53
565	Radiocchn. ★	535	527	527	− 1 50
165	Rallf. D. Total★	162	160	160	− 1 23
3700	Redoute (La)★	3220	3253	3253	+ 1 02
515	R.-Poulenc CIP★	465 90	465	468 90	+ 0 64
350	Rabar financ.	334	334	334	....
170	Rochette (La)	168 40	170 10	166 30	+ 9 98
2310	Roussel-Uclaf★	2360	2388	2325	− 1 48
4810	R. Impôt. (Ly)	4980	4900	4900	− 1 21
185	Sade	183 50	183 50	183 50	....
1500	Sagem ★	1660	1685	1670	+ 1 21
640	Saint-Gobain	615	620	621	+ 0 98
1360	St-Louis ★	1420	1420	1401	− 1 34
3000	Salomon	3000	2950	3010	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
615	Salvepar	589	584	584	− 0 85
995	Sanofi ★	995	1000	1008	+ 1 31
1390	S.A.T. ★	1550	1515	1899	− 2 82
335	Saul-Chât.(fin)★	337	331	330	− 2 08
900	Saupiquet (Ns)	859	859	859	....
900	Schneider ★	830	830	840	+ 1 20
58	S.C.O.A.★	50	51	51	+ 2
....	S.C.R.E.G. ★	1115	1110	1100	− 1 35
975	Seb ★	985	981	989	+ 0 41
495	Sefimeg ★	517	506	511	− 1 16
670	Sextans A.	610	592	587	− 3 77
1680	S.F.I.M.★	1548	1578	1550	+ 0 13
265	S.G.E.★	235	236 50	244	+ 3 83
810	Silic★	850	840	827	− 2 71
610	Simco	644	635	639	− 0 78
4190	Sodexho ★	4200	4200	4250	+ 1 19
....	Sogenel (Hy)	110	101 50	101 50	− 7 73
405	Sogexp★	404	392 60	396	− 1 98
2500	Somm-Allib. ★	2535	2520	2524	− 0 43
1980	Source Perrier★	1807	1800	1786	− 1 16
760	Sovac ★	764	770	765	+ 0 13
730	Spie-Batignol★	700	717	715	+ 2 14
1180	Strafor ★	1203	1210	1218	+ 1 25
400	Suez	393 60	392 30	394 50	+ 0 23
435	Synthelabo ★	400	399	388	− 3
1980	Thomson-C.S.F.	167 50	165 60	164	− 2 09
485	Total (CFP) ★	484 10	486 50	494	+ 2 06
93	— (certific.)★	93 40	93 40	95	+ 1 71
1530	T.R.T. ★	1575	1585	1580	+ 0 32
565	U.F.B.-Locab. ★	504	504	500	− 0 79
1110	U.I.C. ★	1070	1081	1050	− 1 87
620	U.I.F. ★	651	650	650	− 0 15
285	U.I.S. ★	960	960	960	....
1530	U.C.B. ★	242	255	248 90	+ 2 85
780	Unibail★	882	866	894	+ 1 36
825	Valéo ★	799	795	800	+ 0 13
470	Vallourec ★	461	467 80	455	− 1 30
390	Via Banque★	399 90	400	390	− 2 48
1200	Zodiac	1220	1225	1210	− 0 82
945	Elf-Gabon ★	948	940	946	....
148	Amax Inc.	153	147 80	148 50	− 2 94
240	Amer. Express	219	216 80	216 80	− 1
275	Amer. Telegh.	270 80	272 40	272 40	+ 0 59
135	Anglo Amer. C.	165	165	165	....
485	Amgold	559	558	556	− 0 54
320	Banco Santander	311	307	307	− 1 29
935	BASF (Akt)	921	927	930	+ 0 98
990	Bayer	996	996	996	....
74	Buffelsfont.	98	98 80	98 40	+ 0 41
250	Chase Manh.	225 20	230 10	230 10	+ 2 18
90	Echo Bay Mines	114 70	115 10	115	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
83	De Beers	90 50	90 80	90 80	+ 0 33
2230	Deutsche Bank	2306	2303	2295	− 0 48
1080	Drescher Bank	1152	1152	1130	− 1 91
66	Dresdnstein Ctd	86 50	87 10	87	+ 0 58
730	Du Pont-Nem.	717	723	723	+ 0 84
14	East Rand	24 50	24 20	24 50	....
280	Electrolux	246	246	246	....
610	Ericsson	785	783	791	+ 0 76
280	Exxon Corp.	288	282 50	282 50	+ 1 56
315	Ford Motors	281	283 50	283 50	+ 0 89
51	Freegold	72 80	72 80	72 50	− 0 14
146	Gencor	149 50	155	155	+ 3 68
360	Gén. Electr.	360	372	359	− 0 28
550	Gén. Belgique	534	538	538	+ 0 75
285	Gen. Motors	271 50	276	275	+ 1 29
....	Goldfields	....	....	....	....
55	GoldMetropolitain	52 06	51 80	51 80	− 0 48
29	Harmony	37 45	38 50	38 40	+ 2 54
315	Hewlett-Packard	256	277 50	278	+ 7 75
66	Hitachi	83 70	83	83 15	− 0 66
935	Hoechst Akt.	921	913	914	− 0 76
44	Homestake	114	114 70	113 50	− 0 44
117	Imp. Chemical	105 50	104 50	104 50	− 1 88
655	IBM	620	625	626	+ 0 97
370	ITT	365	368	368	+ 0 27
200	Ito-Yokado	196 20	192 50	192 50	− 1 89
190	Mac Donald's	196 10	196 50	196 50	+ 0 20
103	Matsushita	98 30	95 70	95 70	− 0 62
21	Maxwell	22	21 70	21 70	− 1 36
486	Merck	480 30	480	480	− 0 06
485	Minnesota M.	469	472	472	+ 0 64
370	Mobil Corp.	360	364	364	+ 1 11
275	Morgan J.P.	272	270	270	− 0 74
32980	Nestlé	31500	31990	31900	+ 0 95
1160	Nixdorf	1068	1064	1064	− 0 37
134	Norsk Hydro	128	127 50	127 50	− 0 39
125	Olsi	167 70	188	189 90	+ 1 44
1980	Petrofina	2000	1980	1980	− 1
1110	Philip Morris	257	258	258	+ 0 78
142	Philips	146	146 20	148	....
310	Placer Dome	114 90	115 30	115 50	+ 0 52
405	Quilmes	405	405	405	....
430	Randfontein	380	382	382	+ 0 51
1080	Royal Dutch	416 50	417 40	417 40	+ 0 22
51	Rio Tinto Zinc	52 15	52 05	52 05	− 0 19
32	Saint. & Saatchi	30 40	30 15	30 10	− 0 99
43	St Helena Co	59 30	59 20	59 50	+ 0 34
280	Schlumberger	268	271 40	261 50	− 2 43
44	Shell transp.	42	41 50	41 20	− 1 90
1890	Siemens A.G.	2010	2015	2015	+ 0 25
385	Sony	355	353 80	354	− 0 28
149	Sumitomo	147	147 30	147 30	+ 0 20
53	Telelonica	49 05	48	48 50	− 1 12
266	T.D.K.	231	229	225	− 0 87
52	Toshiba Corp.	51 50	52 15	52 15	+ 1 26
455	Unilever	454 50	455	455 20	+ 0 15
345	Unit. Techn.	341	342	331	− 2 93
485	Vaal Reefs	621	628	628	+ 1 13
490	Volvo	396	409	415	+ 4 80
198	West Deep	258 90	261	262	+ 0 81
390	Xerox Corp.	382 50	368	366	+ 0 97
167	Yamanouchi	149	146	147	− 1 34
2 84	Zambia Corp.	2 71	2 66	2 66	− 1 85

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	Cours préc.	Dernier cours
Obligations				
Emp. 8,80 % 77	- 121-85	4 364		
9,80 % 78/93	99 95	3 517		
10,80 % 79/94	102 55	2 278		
13,25 % 80/90	101 55	5 171		
16,20 % 82/90	100 80	13 403		
16 % juin 82	102 95	7 189		
14,60 % fév. 83	105 25	10 880		
13,40 % déc. 83	112 70	12 262		
12,20 % oct. 84	108 15	1 437		
11 % fév. 85	110 25	8 197		
10,25 % mars 86	103 80	7 112		
ORT 12,75 % 83	....	..		
OAT 10 % 2000	105 45	4 849		
OAT 9,90 % 1997	104 85	9 276		
OAT 9,80 % 1996	102 31	7 894		
Ch. France 3 %	....	..		
CNB Rogne janv. 82	99 84	3 400		
CNB Paribas	101 45	3 400		
CNB Suez	101 45	3 400		
CNI janv. 82	99 65	3 400		
FITT 11,20% 85	105 55	9 842		
CFF 10,20% 85	100 50	7 721		
CNE 11,50% 86	103 60	4 821		
CNT 9% 86	96 20	6 038		
CEH 10,90% déc. 85	107	8 735		
C.M.C.A. T.P.	....	109		
C.G.E. 6% janv. 88-99	....	48 360		
Disnat Ass. Obl. conv.	....	..		
Métrologie i. 6% 6/7	....	3 460		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1570
A.G.F. (Ex Cert.)	....	1038
Alstom	....	....
Applic. Mécan.	....	1148
Arbel	....	944
Astorg	....	286
Avenir Patrimoi	....	1701
Axa Midi Assurances	....	333
Bale C. Monaco	....	510
Banque Hypoth. Eur.	....	380
Bégin-Say (C.I.)	....	461
Bisroy-Ouest	....	....
B.R.P. Investiss.	....	300
Bénédictine	....	4500
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calf	....	652
Cambodge	....	690
C.A.M.E.	....	187
Cardoso-Lorraine	....	922
Carr-Pocklain	....	31 60
C.E.S. Ets	....	415
Cerbur. Blanzy	....	6380
Cerdatel	....	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champion (Hy)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	....	228 50
C.I. Mécanique	....	710
Citroen 88	2080	2060
Clarins	....	....
Colombet (Ly)	....	1298
Cogifi	....	391 10
Comiphos	....	768
Cie Industrielle	....	7480
Comp. Lyon-Alem.	....	617
Concorde (La)	....	1498
C.M.P.	....	14 60
Créd. Gén. Ind.	....	523 o
Cr. Universel (Cie)	....	720
Crédital	....	139
Darbley S.A.	....	812
Degremont	....	527
Delalande S.A.	....	1700
Delmas (S.N.C.D.V.)	....	4630
Didot-Bottin	....	1030
Eaux Bleues Vichy	....	1070
Eaux Vittel	....	3890
E.C.I.A.	....	1791
Electro-Banque	....	345
Elf-Aquitaine	....	931
E.L.M. Leblanc	....	550
Entfl-Bretagne	....	330
Européenne Paris	....	1110
Europ. Accumul.	....	67
Europe Soudre Indust.	....	104 80
Eurafit	....	2210
Finalens	....	219
FIPP	....	237 50 d
Finc	....	1730
Fonc. Lyonnaise	....	753 •
Foncière (Cie)	....	886
Fonc. Lyonnaise	....	499
Forbiter	....	1070
Fougerolle	....	878
France I.A.R.D.	....	972
France (La)	....	16950
Frans. Paul Renard	....	1539 d
GAN	....	2073
G.F.I.I.	....	290
Gaumont	....	580
Gaudin	....	302
Gibaud	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	425 10
Gds Moulins Paris	....	1450
G. Transp. Ind.	....	647
Imm. Place-Monceau	....	....
Immimeub	....	....
Immobail	....	418 60
Immobanque	....	755
Immob. Marseille	....	9280
Immoffice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3100
Jaeger	....	242
Lambert Frères	....	805 d
Lille-Bonnières	....	1825
Loca-Expansion	....	275 50
Locafrance/Cie	....	403 50
Locatel	....	318
Louis Vuitton	....	1500
Louvre (Sté)	....	3890
Lucia	....	2015
Machines Bull	....	88 05

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	....
Magnant S.A.	....	80 10
Maritimes Part.	....	382
Métal Déployé	....	610
Moro	....	130
Navig. (Nie. de)	....	211 50
Nozal	....	280
Optorg	....	445
Orléd (L.') C.I.	1980	2005
Origny-Desvroise	....	1286
Palais Nouveauté	....	970
Pathé Marconi	....	738
Parfinance	....	211 20
Paribas-CP	355 20	361
Paris France	....	242
Paris-Orléans	....	240
Pernaha	....	460
Peters. Réq. Div.	....	1490
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2280
P.L.M.	....	394 90
Porcher	....	699
Promodès	1670	1680
Publicis	....	955
Rochefortaise S.A.	....	1040
Rosario (Fin.)	....	580
Rougier et Fils	....	396
Rozières (usine de)	....	750
Sacer	....	712
SAFAA	....	422
Salin-Alcan	....	600
SAFT	....	3175
Saga	....	249
Salins du Midi	....	825
Satam	....	135
Stavoisienne (M)	349	348
SCAC	....	615
Société Marseillaise	....	451 50
S.E.P. (M)	177	180
Sidi	....	....
Skanor (Ld)	....	....
Sinvim	....	389 50
Sipb (Plant. Hévéas)	....	444 50
Solal Blanchon	....	708
Solical	....	1030
Sollo	....	555
Solicomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	503	483 o
Solragi	....	1620
Sopagi	....	157 60
Sophia-Rail	....	449
Soudure Autog.	....	920
Sovabail	....	601
Suez (Fin. del-CP	220	220
Suzzi	....	....
Taittinger	....	4150
Tales de Lussac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	....	660
Tour Eiffel	....	328
Ufimr S.M.D.	....	785
Ugine A. Chat. Gueug.	....	397 50
U.A.P.	....	598
U.T.A.	....	2600
Vicat	....	3100
Vinipric	....	2248

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	184
Wintershall S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	172
Étrangères		
A.E.G.	818	825
Alcan	370	366
Alcan Alum.	134 50	133
Algemene Bank	125	125
American Brands	424	430
Am. Petrofina	420	428
Arbed	880	....
Asturienne Mines	181	183
Bco Pop Espanol	480	480 10
Banque Commerce	1820	1797
B. Régl. Internat.	39700	41000
Br. Lambert	705	....
Canadian-Pacific	124 10	124 10
Chrysler corporation	125	122
CIR	23	....
Commerzbank	863	895
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	570	570
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1172	1172
Glaxo	142 80	148 90
Goodyear	286 10	288
Grace and Co	184	178
GTE corporation	405 50	400
Honeywell Inc.	490	481
Johannesburg	1180	1181
Kubota	52 50	51
Latecia	....	....
Midland Bank Plc	35	32 50
Mineral-Ressourc.	96 20	95 60
Norsk Data	126 10	128
Olivetti	22 40	22
Pakhoed Holding	395	400
Pfizer Inc.	435	437
Procter Gamble	788	804
Ricoh Cy Ltd	51	46 10
Rolinco	317 50	317 50
Roboco	316	316 40
Rodamco	243	240
Saipem	9 80	9 70
Sasea Group	37 10	35 10
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	125	122 10
Steel Cy of Can.	107	105
Tenneco	380	370
Thorn EMI	74 50	72
Toray Indust. Inc	41 50	41 70
Veolia Montagne	....	....
Wagons-Lits	1250	1300
West Rand	12 06	12 45
Whitbread Corporation	176	180
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	340	....
Bulloni	850	....
Calciphos	201	201
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenlor	127 50	126
C. Occid. Forestière	180	....
Copavex	360 10	360
Gachot	140	137 50
Guy Degrenne	680	....
Hanbo-Ricoflin-Zan	210	....
Hongowans	297	....
Mutin Immobilier	240	....
Nicolas	910	....
Particip. Percier	350 10	....
Rorento N.V.	178 10	178 40
St-Gobain-Emballage	2150	....
Sasea-Meers	331 50	331 60

هكذا من الاصل

Le Monde

La préparation du congrès socialiste de Rennes

M. Fabius veut accentuer sa différence avec M. Jospin

Alors que M. Laurent Fabius affirme sa volonté de *« donner la parole aux militants »* — sous-entendu : dans le différend qui l'oppose à M. Lionel Jospin — en vue du congrès socialiste de Rennes, en mars prochain, l'un des ses principaux alliés, M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la puissante fédération du Pas-de-Calais, souhaite que les mitterrandistes se rassemblent sur une motion commune. Les jospinistes, de leur côté, accusent M. Fabius de vouloir provoquer l'*« éclatement »* du courant mitterrandiste.

« La politique s'occupe de la politique. Elle tourne souvent en rond, alors qu'elle devrait s'occuper de la vie. » Le président de l'Assemblée nationale s'exprime ainsi dans un entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire *la Vie*. Il risque d'avoir du mal, dans les semaines qui viennent, à réconcilier la politique et *la Vie*, dans un débat de congrès qui sollicite, comme il le disait le 19 novembre au « Grand Jury » RTL-*le Monde*, l'*« interprétation talmudique »*.

Auteur d'une contribution qui réunit de nombreux parlementaires et responsables fédéraux du PS appartenant au courant mitterrandiste, M. Fabius laisse entendre qu'il se prépare à déposer, en janvier, une motion qui sera soumise au vote des militants. Parmi ses proches, nombreux sont ceux qui affirment qu'il en sera ainsi, tout en soutenant qu'une telle initiative ne marquerait pas la naissance d'un nouveau courant au sein du PS, car les mitterrandistes pourraient se retrouver à la veille du congrès et s'y présenter unis.

Les amis de M. Lionel Jospin contestent cette interprétation des procédures internes du PS. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti, a souligné, lundi 20 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que *« l'acte constitutif d'un courant est le fait de présenter une motion devant les militants et de les appeler à voter »*. Dans l'hypothèse où M. Fabius s'engagerait dans cette démarche, cela signifierait, selon M. Queyranne, que le courant mitterrandiste, pour la première fois *« depuis le congrès d'Epinay »*, en 1971, ne serait pas uni. *« Ce ne serait pas dramatique en soi, mais ce serait l'expression d'un fait nouveau »*, a déclaré le député du Rhône.

Les fabiusiens mettent en avant deux points de désaccord majeurs avec les jospinistes – auxquels sont alliés M. Pierre Mauroy, le premier secrétaire, et ses amis – pour justifier un appel au vote des militants. En premier lieu, le président de l'Assemblée nationale et ses partisans souhaitent une modification des statuts du Parti, instituant le vote par tête, et non plus par mandats, lors des congrès et conventions. Cette question est débattue au sein de la commission mise en place pour étudier une révision des statuts, commission dont les conclusions doivent être présentées au comité directeur les 2 et 3 décembre prochain.

Le débat sur la laïcité

En second lieu, les fabusiens estiment que l'affaire des voiles islamiques a révélé une divergence au sein du PS et, particulièrement, parmi les mitterrandistes, sur la conception de la laïcité. Sans se prononcer de façon abrupte au bureau exécutif, M. Fabius s'est rangé plutôt parmi ceux qui reprochent au ministre de l'éducation nationale une attitude trop conciliante envers ceux qui veulent faire entrer les particularismes religieux à l'école. Le président de l'Assemblée nationale et ses amis voient dans ce débat une occasion de marquer des points, parmi les militants, au détriment des jospinistes.

Il est tactiquement normal, pour M. Fabius, de « faire monter la pression » jusqu'à la réunion du comité directeur qui, le 13 janvier, examinera, conformément aux statuts, les possibilités de synthèse entre les différentes contributions. Le passage au stade de la motion ne va pas de soi. L'initiative de M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, qui a rendu public, lundi, un texte signé avec homologue de la fédération du Nord, M. Bernard Roman, mauroyiste, appelant au rassemblement des mitterrandistes sur une même motion, montre que les alliés de M. Fabius ne sont pas unanimes.

Le président de l'Assemblée nationale doit tenir compte, cependant, de l'opportunité que le débat sur la laïcité ouvre à un autre courant du parti, celui qu'anime M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement. Traditionnellement défenseur d'une laïcité stricte, ce courant, qui s'est détaché du bloc mitterrandiste et qui prévoit de déposer sa propre motion, est en concurrence, sur ses marges, avec les fabiusiens. En s'abstenant de présenter une motion au vote des militants, le président de l'Assemblée nationale prendrait le risque de voir les poperenistes élargir leur audience à son détriment.

Le score que pourrait atteindre M. Peperen ne préoccupe pas seulement les fabiusiens. Le ministre des relations avec le Parlement a réagi vivement à un propos de M. Mauroy, mettant en cause *« certains courants »* et proposant que les responsables du part, émanant de ces courants, soient élus, à l'avenir, à bulletins secrets par les militants. *« Surpris et préoccupé »*, M. Poperen, qui s'adressait à ses partisans, le 19 novembre, à Limoges, a accusé le premier secrétaire de vouloir substituer un *« débat d'appareil »* au *« débat d'orientation dont a besoin le PS »*.

M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national et responsable du courant Socialisme et République, qu'anime M. Jean-Pierre Chevènement, s'est déclaré, pour sa part, d'accord avec la proposition de M. Mauroy, qu'il juge *« excellente »* s'il s'agit, a-t-il dit lundi, de rompre *« avec les pratiques bureaucratiques qui ont été si longtemps celles du courant majoritaire »*, cette ouverture de Socialisme et République en direction de la tendance dirigeante du PS va à l'encontre de l'idée, privilégiée par d'autres partisans de M. Chevènement, de la formation d'un pôle d'opposition au sein du parti.

L'*« interprétation talmudique »*, comme dit M. Fabius, a de beaux jours devant elle.

PATRICK JARREAU

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

Droits des enfants : « De l'amour au *respect* », par Jean-Pierre Rosenzweig ; « Des dispositions funestes », par Françoise Rousso-Lenoir ; « Chez nous aussi », par Anne-Aymone Giscard d'Estaing 2

Les relations égypto-soudanaises

Le Caire espère que le régime de Khartoum prendra ses distances à l'égard des islamistes 7

Une journée au Parlement de Strasbourg

L'œil critique du secrétaire général .. 7

La guerre civile au Salvador

La guérilla abandonne la plupart de ses positions 8

Rejet de la motion de censure

La motion de censure déposée par l'opposition n'a pas été adoptée. Elle n'a recueilli, lundi soir 20 novembre, que 254 voix. Le projet de loi de finances pour 1990 a donc été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale 12

Au RPR, M. Séguin rivalise avec M. Noir

A la dernière minute, lundi soir, l'ancien ministre des affaires sociales, M. Philippe Séguin, a déposé sa propre contribution en vue des assises nationales du RPR .. 12

M. Tapie sur la sellette

Le RPR estime que M. Bernard Tapie ne peut plus cumuler, au regard du code électoral, les fonctions de député et de président d'un groupe financier 12

SECTION B

La protection des mineurs détenus

Après les viols et violences subis par un jeune détenu à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, le garde des sceaux décide la création d'une commission d'enquête sur les conditions de détention des mineurs 14

Diagonales

« Je t'aime, je te tue », par Bertrand *Poirot-Delpech* 14

Les droits de l'enfant en France

Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, souhaite dans un entretien qu'elle a accordé au *Monde*, que la France soit l'un des premiers pays signataires de la Convention internationale des droits de l'enfant 16

Les Français et le cholestérol

Le risque de maladies cardiovasculaires est lié au taux de cholestérol. Les Français sont-ils mieux protégés que d'autres peuples ? Les experts font le point 16

SCIENCES ◇ MÉDECINE

Les lits de la sinistrose

Un entretien avec M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux ... 17

Les pêcheurs d'orchidées

Le « radeau des cimes » est rentré au port après six semaines de travail au sommet des arbres de la *forêt équatoriale*. La « pêche » est abondante 18

« Le Monde » aide « Gazeta »

Le journal offre au quotidien indépendant polonais une de ses anciennes rotatives de la rue des Italiens 20

L'Europe à Saint-Etienne

Douze théâtres européens réunis en association se retrouvent à Saint-Etienne pour échanger des idées, et *surtout présenter leur spectacle* . 22

Sigma sans nostalgie

Le Sigma de Bordeaux a célébré ses vingt-cinq ans sans argent, sans maison, sans nostalgie. Et presque sans amertume 22

Le ski français au régime sec

Alors que les épreuves de la Coupe *du monde de ski alpin débutent* dans les montagnes nord-américaines, la Fédération française de ski met en place un plan d'austérité *pour assainir ses finances* .. 28

SECTION C

Un entretien avec le président de Paribas

M. Michel François-Poncet révèle que la COB a ouvert une enquête sur la compagnie de navigation mixte 29

La croissance en RFA

4 % cette année et des prévisions *optimistes* 31

Technologie

L'EDI, un espéranto informatique pour les entreprises 33

Nixdordf en difficulté

Le président du directoire a démissionné après l'annonce de pertes substantielles 42

Services

Abonnements 19
Annonces classées ... 34 à 41
et ..... 48 à 68
Campus 28
Carnet 26
Cinéma 25
Marchés financiers .. 42 et 43
Météorologie 26
Mots croisés 27
Radio-télévision 27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 21 novembre 1989 a été tiré à 571 130 exemplaires

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Shocking !

ILS sont very very shocked, les British. Pourquoi ? Because énorme scandale. Le fleuron de la presse Maxwell, *The People*, tirage colossal, pourtant spécialisé dans ce qu'on appelle là-bas le nouveau réalisme, a publié une photo intolérable. Là, elle a vraiment dépassé les bornes de ce qu'il est humainement possible de supporter, Wendy Henry, la seule nana à avoir jamais conquis les galons de rédacteur en chef d'un journal national en Grande-Bretagne. D'ailleurs, elle a été virée.

Après avoir été piquée à prix d'or aux *News of the World*, qu'elle s'amusait à éclabousser de photos choc et de titres clash. Son dada : les monstres genre frères siamois galopant sur leur trois jambes à la poursuite d'une improbable conquête, les cadavres d'enfants, de préférence mutilés, retirés des décombres d'un avion piraté ou d'un *immeuble bombardé*, les grosses dames, les grandes folles et, naturellement, les « Royals ».

Vous vous rappelez cette affaire des lettres d'amour volées sur le bureau de la princesse Ann. C'est sur le sien qu'elles ont atterri. Elle les parcourt, décroche son téléphone, appelle Buckingham et oblige la Queen à révéler, dans un communiqué, le nom de l'heureux coquin. Faute de quoi, elle se chargeait de le balancer le lendemain matin dans le porridge des sujets de Sa Gracieuse Majesté, qui de stupeur horrifiée en auraient avalé leur toaster.

Seulement, là, elle a eu la main trop lourde. Qu'est-ce qu'elle a encore fabriqué ? Vous ne devinerez jamais. D'accord, elle a étalé à la « une » la photo de Sammy Davis Junior, le cou barré d'une sanguinolente cicatrice, cancer de la gorge, il sortait de la salle d'op, mais c'est pas pour ça, vous pensez bien, qu'on l'a jetée. C'est... J'ose à peine vous le dire... C'est à cause d'un cliché qui fera date tellement il est révoltant dans l'histoire de notre métier : le petit William, l'héritier de la couronne, le fils de Charles et de lady Di, en train de faire pipi dans un jardin public londonien. De dos, grâce à Dieu ! La vue de la royale quéquette nous aura été épargnée. On l'a échappé de peu.

Les auxiliaires de l'éducation nationale vont être payés

Les deux mille enseignants, personnels administratifs et de service de l'académie de Paris, qui n'ont pas perçu leur salaire depuis la rentrée, devraient obtenir satisfaction dès le mardi 21 novembre. Le rectorat de Paris en a donné l'assurance lundi 20 à Mme Monique Vuaillat, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré (*SNES, FEN*), qui conduisait une délégation, pendant qu'une manifestation soutenue par le SGEN-CFDT et le SNLC-FO avait lieu dans la cour de la Sorbonne.

Le non-paiement partiel ou total – pour deux cents personnes – des traitements était dû à la conjonction de deux grèves : celle des agents de l'administration des finances, et celle du service financier du rectorat de Paris (*le Monde* du 27 octobre). Il concernait notamment les maîtres auxiliaires, stagiaires, surveillants et titulaires nouvellement nommés.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 novembre

Baisse

Amorcé la veille en clôture, le mouvement de baisse se poursuit en s'amplifiant mardi matin Rue Vivienne. En recul de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait un recul de 0,52 % vers 11 heures. Alourdissement de Matra, CSF, CCMC, Galeries Lafayette, Sagem, Comptoirs modernes, ESD, Chargeurs.

Hausse de Bellon, Zodiac, Radiotechnique, CSEE, Roussel-Uclaf.

(Publicité)

Concurrence

Duriez jalousé

Ce n'est pas encore demain que l'on arrivera à percer le secret de DURIEZ : un personnel motivé, une gamme de matériels savamment choisie, des prix tirés, c'est autant de savoir-faire qui ne s'improvise pas ! Bien sûr, on peut toujours trouver un prix cassé, ici ou là, sur une calculatrice ou un micro-ordinateur... Mais, si l'on veut profiter de prix bas à longueur d'année sur toute la bureautique et l'informatique, alors il faut se rendre chez DURIEZ !
EN BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE, DURIEZ, C'EST L'EVIDENCE

3, RUE LA BOÉTIE (8e)
TÉL. : 47.42.91.49
112, BD St-GERMAIN (6e)
TÉL. : 46.33.20.43
132, BD St-GERMAIN (6e)
TÉL. : 43.29.05.60

Catalogue gratuit sur place ou par poste contre 3 timbres à 2,20 F. MB

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN points noués soldés à
50 % et à 30 %
ARABEH 307 x 202 31.000 F = 15.500 F
KERMAN 261 x 151 29.000 F = 14.500 F
HAMEDAN 175 x 107 5.000 F = 2.500 F
SENNEH 160 x 145 11.000 F = 5.500 F
ISPAHAN laine et soie
158 x 107 31.000 F = 21.700 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

GVM Macintosh
L'Edition française de MacUser (US)
LES IMAGES DE SYNTHÈSE SUR MACINTOSH
Tout sur la CAO et la création en 3 D
ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :
• Macintosh IIci, Dash 030 et cartes accélératrices, LA COURSE A LA PUISSANCE
• RAGTIME 3, EXCEL 2.2, COLORSTUDIO
• Modems, répondeurs, fax, télex... LE MARIAGE DU MACINTOSH ET DU TÉLÉPHONE
LE N° 8 VIENT DE PARAITRE

J'ai ouvert "Mémoires du XXe siècle" et j'ai ENTENDU Trotski, Chanel, Cerdan, Piaf, Saint-Exupéry...
MEMOIRES DU XXe SIECLE. ENCYCLOPEDIE BORDAS. 7 VOLUMES
POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE :
NUMERO VERT 05.143.144
APPEL GRATUIT